هكذا من الأصل

Initiatives : 14 pages d'offres d'emplois

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15461 – 7 F

MERCREDI 12 OCTOBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La nouvelle fermeté de Bill Clinton

A mi-parcours de son mandat, le président Bill Clinton semble avoir conclu que la rapidité d'action valait mieux, en matière de politique étrangère, que la temporisation. A voir le chef de la Maison Blanche déployer au pied levé 36 000 soldats dans la région du Golfe pour riposter à une menace militaire irakienne – peut-être exagérée –, on ne peut s'empêcher de regretter que les Etats-Unis n'aient pas fait preuve de la même détermination en Haïti.

Ce n'est que trois ans après le putsch qui a renversé le président élu Jean-Bertrand Aristide à Port-au-Prince, trois semaines après le début de l'opération « Soutenir la démocratie » lancée à tâtons dans ce pays, que les Etats-Unis sortent avec succès du bourbier haïtien. Le président Clinton s'en est ostensiblement attribué les lauriers, dans une allocution télévisée prononcée dans la soirée du lundi 10 octobre. L'homme fort d'Haïti, le général Raoul Cédras, ayant tout juste tiré sa révérence, le président américain a pu constater que les trois cerveaux militaires du coup d'Etat étaient partis en exil ou en prenaient le chemin, que « le niveau de violence avait baissé, le Parlement était de nouveau réuni et les réfugiés haïtiens de Guantanamo étaient en train de rentrer dans leurs pays ». M. Clinton n'a pas dissimulé son « plaisir » à annoncer le retour du Père Aristide pour samedi, tout en reconnaissant que tout danger n'était pas écarté dans cette partie de l'île d'Hispaniola.

RÉTROSPECTIVEMENT, la reculade du président Clinton en octobre 1993 sur le même sujet n'en paraît que plus incongrue. Parce que quelques dizaines de néo-duvaliéristes vociféraient dans la rade de Port-au-Prince, le nouveau locataire de la Maison Blanche avait ordonné au navire « Harlan-County », qui s'apprêtait à débarquer le premier contingent – américain et canadien – d'une force des Nations unies, de faire demi-tour. Traumatisé par la mort de dix-huit soldats américains en Somalie, le chef de la seule superpuissance planétaire ne voulait apparemment pas risquer de perdre d'autres points dans les sondages.

EST-CE parce que Saddam Hussein est un adversaire beaucoup plus redoutable que le général Cédras ou qu'un chef de guerre somalien que le président américain a pris le risque d'exposer la vie des « boys » dans le Golfe ? Là, Bill Clinton n'a pas hésité un instant à employer les grands moyens. Il a même donné l'impression de sauter sur l'occasion fournie par le dictateur de Bagdad. Il est vrai que certains des alliés des Etats-Unis étaient prêts à « faiblir » et à voter un assouplissement de l'embargo pétrolier imposé à l'Irak, mesure à laquelle Washington était fermement opposé. En outre, il est indéniable que dans ce Golfe de l'or noir les enjeux sont autrement plus importants.

Le constat de sa faible popularité et l'annonce de la déroute des démocrates au prochain scrutin législatif de novembre n'ont-ils pas dicté, cette fois, sa conduite au chef de la Maison Blanche ?

Lire nos informations sur la situation en Haïti page 5

M 0147 - 1012 - 7,00 F

Alors que le chanteur kabyle Matoub Lounes est libéré par ses ravisseurs

La France presse ses ressortissants de quitter le territoire algérien

Après l'assassinat, lundi 10 octobre, près d'Alger, du dix-neuvième Français depuis un an, Paris a invité avec insistance les résidents français dont la présence sur place n'est pas indispensable à quitter le pays. Le gouvernement est prêt à offrir à ceux qui voudraient rentrer des aides pour faciliter leur réinsertion. Par ailleurs, le chanteur kabyle Matoub Lounes a été relâché sain et sauf, lundi, près de Tizi-Ouzou, deux semaines après son enlèvement revendiqué par le Groupe islamique armé (GIA). La joie a éclaté dans les rues de la capitale kabyle à l'annonce de cette nouvelle.



Lire page 4

Le déclin des propriétaires

Les Français préfèrent désormais être locataires plutôt qu'acheter leur logement

Ils se tiennent par l'épaule, radieux sur la pelouse de leur pavillon flambant neuf. Leurs deux enfants et leur chien jouent gaiement autour d'eux. Dans le garage rutilent les chromes de leur voiture... Cette image du bonheur, symbole d'une France qui réussit – et donc d'une France de propriétaires –, a-t-elle vécu ? Les Français rêvent tous d'acheter leur logement, le summum étant une maison individuelle. Pourtant, un chiffre de l'enquête que l'INSEE consacre tous les quatre ans au logement (*le Monde* du 28 septembre) devrait les faire réfléchir : en quatre ans, de 1988 à 1992, le nombre de ménages envisageant de devenir propriétaires a baissé de 2 points pour tomber nettement sous la barre des 10 %.

Les Français repoussent-ils à des jours meilleurs l'achat du logement de leurs souhaits, en attendant que leur environnement économique s'améliore ? Ou assiste-t-on à la fin d'un grand rêve collectif ?

L'enquête de l'INSEE montre qu'un nombre moins important de ménages souhaitaient déménager en 1992 (21,6 % contre 23,3 % en 1988). On l'a souvent dit : sous l'effet de la crise économique en général et de celle de l'immobilier en particulier, le réflexe des Français a été de moins bouger, de s'immobiliser. Mais ce n'est pas tout : l'envie même de ceux qui envisageaient de déménager a changé. Quand l'INSEE leur a demandé de décrire « *les caractéristiques du logement désiré* », 43 % indiquaient vouloir en être propriétaires. Soit une chute de près de 6 points en quatre ans. Pis encore : pour la première fois, ils sont plus nombreux à désirer être locataires que propriétaires.

Ces chiffres globaux dissimulent pourtant d'importantes disparités en fonction de l'âge.

FRANÇOISE VAYSSE

Lire la suite page 21

L'état de santé de Deng Xiaoping

Les rumeurs sur un déclin rapide de l'état de santé du patriarche chinois Deng Xiaoping, toujours présent en arrière de la scène politique, se sont multipliées ces deux dernières semaines à Pékin, obligeant les autorités à un démenti.

page 7

Demain dans « le Monde »

La France et l'islam

Un dossier de douze pages sur la France et l'islam sera publié mercredi dans *le Monde* (daté jeudi 13 octobre). Y figureront les résultats d'un double sondage portant sur l'ensemble de la population française et sur la population d'origine musulmane vivant en France. Ce sondage de l'IFOP a été réalisé pour *le Monde*, pour l'émission « La Marche du siècle » qui sera consacrée à ce thème mercredi à 20 h 50 sur FR3, et pour RTL qui a prévu de l'illustrer toute la journée de mercredi par divers reportages et d'y faire une large place dans son journal de 13 heures, en direct de Roubaix.

Logique de force en Irak

Tandis que Bagdad et Washington demeurent sur le pied de guerre, les Européens sont condamnés à « coller » aux Etats-Unis

L'incapacité dans laquelle la France se trouve de pouvoir vérifier, voire contester, les informations de source américaine sur la situation militaire à la frontière irako-koweïtienne a contraint les responsables français à prendre pour argent comptant les renseignements recueillis par les satellites et les avions espions de Washington. L'absence de moyens nationaux, sinon européens, d'observation permanente de la région fait dépendre les Français de sources américaines et de leur exploitation – éventuellement intéressée et peut-être exagérée – que Bill Clinton peut présenter pour tenter de mieux asseoir encore la crédibilité de son administration à mi-mandat présidentiel. Pour autant, les états-majors français continuent de se demander quelle mouche a piqué Saddam Hussein, dont ils ne se dissimulent ni la personnalité fantasque ni les foucades.

Avec seulement une quinzaine d'officiers dans la mission « onusienne » de contrôle sur place, qui, de surcroît, ne sont pas équipés pour voir et entendre au loin, les Français sont quasiment aveugles et sourds, faute de moyens à eux. Ce qu'on avait déploré en son temps, lors de la guerre du Golfe en 1990-1991, à savoir le manque d'une gamme opérationnelle et complète d'outils de renseignements à longue distance susceptibles de rassembler des informations en temps réel et à grande échelle, se vérifie une nouvelle fois aujourd'hui.

Les programmes de satellite de reconnaissance optique par tous temps Hélios 2 ou d'espionnage radar Osiris, que la France propose à ses partenaires européens, ne seront pas prêts avant la fin de ce siècle, si jamais ils devaient l'être à cause des réticences apparues en Allemagne ou en Espagne.

Comme les Britanniques, les Français sont donc condamnés à « coller » aux Etats-Unis – ils ont envoyé, chacun pour soi, une frégate dans la zone – après avoir, dès les premières heures des événements, manifesté une certaine prudence. Depuis, on en est réduit, dans les états-majors, à craindre que la situation puisse effectivement « déraper » par la faute des Irakiens comme des Américains, même si la garde républicaine devait revenir sur ses positions antérieures. On tente de comprendre la psychologie de Saddam Hussein pour expliquer son attitude à un moment qui devait en principe lui être favorable puisqu'il avait réussi à diviser l'ex-coalition de 1990 sur la levée des sanctions par l'ONU.

JACQUES ISNARD

Lire la suite et nos informations page 3

POINT DE VUE

A l'Allemagne, parlons franc

Chef de file de l'opposition de gauche au traité de Maastricht, Jean-Pierre Chevènement répond aux récentes propositions des chrétiens-démocrates allemands sur la construction européenne. A l'opposé de Jean-Louis Bourlanges, qui proposait de « dire oui aux Allemands » (« le Monde » du 29 septembre), l'ancien ministre socialiste estime qu'il s'agit d'un projet défavorable aux intérêts de la France.

par Jean-Pierre Chevènement

La proposition de la CDU, c'est-à-dire du chancelier Kohl, qui ne l'a pas reniée, visant à la création d'une Europe à cercles concentriques autour d'un « noyau dur » franco-allemand a d'abord le mérite de la clarté. Elle a un second mérite : elle va obliger la France à choisir et à inventer.

Le texte de la CDU pose le problème de l'ordre continental futur face aux menaces qui pèsent sur l'avenir de la construction européenne (blocage institutionnel, chômage massif, divergences des intérêts et des priorités selon les pays, nationalismes récurrents, etc.). Ce document affirme sans ambages l'intérêt national de l'Allemagne : la stabilisation du continent autour d'elle, non plus par la méthode traditionnelle – la conquête de l'hégémonie – mais par « *une modification profonde du système étatique* ».

A vrai dire, la stabilité du continent – en particulier de sa partie orientale – n'est pas seulement de l'intérêt de l'Allemagne. C'est l'intérêt de toute l'Europe et par conséquent aussi celui de la France. Il ne s'en déduit pas, à l'inverse, que les solutions considérées comme bonnes pour l'Allemagne le soient automatiquement pour le reste de l'Europe. On peut légitimement se demander si l'instauration en 1996 d'un Etat fédéral européen, par une révision « *quasi constitutionnelle* » du traité de Maastricht et la création en son sein d'un « *noyau dur* » franco-allemand auquel s'ajouterait le Benelux, constitue bien une approche réaliste de l'Europe européenne à construire.

Une union monétaire à cinq serait le résultat mécanique de l'application des critères de Maastricht, mais l'idée de transformer la Commission de Bruxelles en gouvernement responsable devant le Parlement européen, et le Conseil européen en « *seconde Chambre* » ne peut que susciter en France un formidable éclat de rire. Cette idée manifeste, hélas, la profondeur du fossé culturel qui sépare encore l'Allemagne et la France.

Lire la suite page 2

▶ Ancien ministre, Jean-Pierre Chevènement est président du Mouvement des citoyens et député (République et Liberté) du Territoire de Belfort.

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

L'AVENIR DE L'EUROPE

A l'Allemagne, parlons franc

Suite de la première page

Les dirigeants de la CDU, à force de ne voir celle-ci qu'à travers *le miroir que leur tendent* les démocrates-chrétiens français, espèce peu nombreuse mais vivace, croient l'heure venue de mettre notre pays au pied du mur, pour l'obliger à *« sortir de son indécision »* et à choisir enfin la voie du fédéralisme. L'objectif affirmé par la CDU est *« d'empêcher un développement divergent entre un groupe Sud-Ouest, plus enclin au protectionnisme et dirigé en quelque sorte par la France, et un groupe Nord-Est favorable au libre-échange mondial, et dirigé en quelque sorte par l'Allemagne »*.

Je ne rejetterai pas par principe qu'un jour, dans un avenir lointain, une Fédération européenne démocratique puisse prendre forme. Mais c'est de toute évidence, aujourd'hui, une idée creuse. Pour qu'une Fédération démocratique puisse voir le jour, il faut qu'au préalable se soit constitué un sentiment d'identité suffisamment puissant. Il faut une claire conscience des intérêts communs à défendre et surtout un sentiment de solidarité assez vif pour fonder l'idée d'un intérêt général supérieur à l'intérêt des parties. A défaut, comment naîtrait cet *« espace public de débat »* sans lequel il n'est point de démocratie véritable ? Or un tel projet heurte trop aujourd'hui le sentiment national de nombreux peuples européens pour pouvoir donner le jour à une *construction viable et équilibrée*.

La démocratie exige des acteurs responsables : sans les nations, point d'Europe qui vaille. Et c'est là que le bât blesse : le document de la CDU met à juste titre l'accent sur l'importance décisive d'un renforcement de la coopération franco-allemande, mais pose comme principe que la France doit renoncer à la souveraineté de l'Etat-nation *« qui ne constitue plus depuis longtemps qu'une enveloppe vide »*. Il est vrai que depuis quinze ans la France a, en fait, renoncé à son indépendance économique et monétaire. On en voit les résultats en termes de chômage. Faut-il consacrer en droit cette renonciation ?

Que la forme fédérale convienne à l'Allemagne, à cela rien d'étonnant : c'est sa forme traditionnelle d'organisation depuis les origines du Saint-Empire. Mais la France n'est pas un peuple (*Volk*), c'est une nation éminemment politique. C'est une communauté de citoyens, ou ce n'est rien. Qu'est-ce qu'un Français ? C'est un citoyen français. Rien de plus, rien de moins. L'idée d'une Fédération ne menace en aucune manière l'identité culturelle de la nation allemande. Par contre, elle agirait *comme un puissant dissolvant de* l'identité politique de la nation française, tant du moins qu'une République européenne n'aurait pas, en quelque sorte, sublimé la citoyenneté républicaine à la française.

A chaque page du document de la CDU, l'intérêt national allemand est présent. Ce n'est pas un reproche : qu'il s'agisse d'une meilleure prise en compte de la démographie dans la pondération des voix au sein du Conseil comme dans la composition du Parlement, de l'abandon programmé du principe de l'unanimité, de l'adoption de politiques monétaire, budgétaire, fiscale et sociale communes au sein du noyau dur à cinq, tout cela est dans la logique d'une fédération dont l'Allemagne sera, par un effet de gravité naturel, l'élément fédérateur. Aussi bien, à travers le traité de Maastricht, a-t-elle déjà imposé au reste de la Communauté son mode de régulation : Banque centrale européenne indépendante et mise en conformité de toutes politiques publiques avec le *« principe d'une économie ouverte où la concurrence est libre »*.

Les véritables intérêts de la France

De même, la difficile conciliation prônée par le document de la CDU entre l'adhésion des pays de l'Europe centrale et orientale à l'OTAN et une politique de partenariat avec la Russie, qui peut paraître la quadrature du cercle, répond-elle aux exigences de la sécurité nationale allemande. Elle implique naturellement la mise sur pied prioritaire d'une défense européenne commune, destinée à garantir aux futurs Etats membres de l'Europe centrale et orientale une protection conventionnelle, la garantie nucléaire *étant l'affaire des Etats-Unis, et la* décision relevant du Conseil de l'OTAN (et donc prise avec la participation américaine).

Tout cela est parfaitement cohérent avec les intérêts de l'Allemagne aujourd'hui, mais un tel projet de « noyau dur » à cinq, dont l'Allemagne serait elle-même le noyau, répond-il à l'intérêt national français ? Ou faut-il dès maintenant en appeler à l'« intérêt européen » qui sublimerait tous les autres, selon le principe posé par François Mitterrand : *« La France est notre patrie. L'Europe est notre avenir »* ?

Le projet fédéral – ou post-national – est pour l'Allemagne un projet *raisonnable* : *l'Europe* est pour l'Allemagne un habit plus seyant. Quand on interroge le chancelier Kohl sur le partenariat stratégique proposé par le président Clinton à l'Allemagne, il répond *« Europe »* : *« La garantie durable de la liberté de la démocratie et de l'économie de marché est un objectif commun des Américains et des Européens »* (1). Nous voilà ainsi « embarqués », au nom de l'Europe, derrière l'Allemagne. La France est invitée à dépouiller, fût-ce au prix du chômage et de l'exclusion, la défroque désormais périmée de l'Etat-nation. Le projet fédéral est ainsi, pour la France, un pari pascalien sur l'au-delà des nations.

Quant à la réintégration de l'OTAN par la France, pour fournir des corps expéditionnaires destinés à dissuader préventivement une menace russe qui n'existe plus – ou pas encore –, je crains qu'elle nous enlise, nous mette à la remorque d'intérêts extérieurs, et nous détourne, en définitive, du soin de notre sécurité véritable. Il y a d'autres moyens d'assurer la stabilité et la paix en Europe centrale et orientale (*objectif en soi hautement désirable*).

Les véritables intérêts de la *France sont ailleurs. La France a* d'abord besoin d'une croissance raisonnable, qui conditionne en *dernier ressort toute stratégie de* lutte pour l'emploi, même si elle ne s'y réduit pas. Pour maintenir une économie naturellement diversifiée, notre pays a besoin d'une préférence et d'une politique industrielle si possible européennes, sinon nationales. Naturellement ouverte vers la Méditerranée, la France ne peut résumer sa politique à la seule dimension continentale. Le Sud est pour elle au moins aussi important que l'Est. Elle ne peut se couper de l'Europe méditerranéenne et de ces nations sœurs que sont l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Pas davantage ne peut-elle se détourner du Maghreb, de *l'Afrique et de l'Orient compliqué*.

Si la France a intérêt à la stabilité et à la paix en Europe et dans le monde, *ce n'est pas forcément* en se mettant à la remorque de pays plus puissants qu'elle y *contribuera le mieux – voir les* guerres d'Irak et de Yougoslavie – mais en préservant une diplomatie indépendante. Enfin, la France est comptable de sa langue et de sa culture, et surtout d'un riche patrimoine de valeurs. Ces valeurs républicaines, il lui appartient de les faire vivre chez elle et de les favoriser au-dehors, en Europe comme en Afrique. Peut-on s'étonner, trois ans après que notre ministre des affaires étrangères a proclamé l'inexistence de notre politique arabe, d'en voir en Algérie les résultats ?

A Berlin, dans la grande halle d'un bâtiment officiel, *unter den Linden*, on lit sur le socle d'une sculpture figurant une femme tenant dans ses bras son enfant mort : *« Aux victimes de la guerre et du règne de la violence. »* Moins de dix ans après la querelle des historiens, les révisionnistes *qui justifiaient Auschwitz par le* goulag et mettaient Hitler et Staline dans le même sac ont eu le dessus. Faut-il enfin épiloguer sur l'état de la laïcité et de la fraternité dans la République française ? La *« modification profonde du système étatique »* que propose la CDU signifierait la fin de la République française, et donc de la France. Beaucoup s'y sont déjà résignés, l'essentiel étant, à leurs yeux, que cela ne se sache pas.

Contre le nouvel ordre libéral

Cinquante-cinq ans après l'effondrement de 1940, je n'arrive pas à partager cette philosophie de l'Histoire. Les nations resteront longtemps encore le creuset du lien social et le cadre irremplaçable d'une démocratie vivante et proche des citoyens. Une France libre reste nécessaire à l'Europe. Même si l'Allemagne est notre partenaire principal, elle ne peut pas être le passage obligé de notre politique extérieure. Le nouvel ordre mondial, à l'enseigne du libéralisme, qu'elle est chargée par les Etats-Unis de garantir en Europe, *n'est pas un projet de* société dans lequel la République française puisse accomplir ses valeurs. *La France n'a pas à devenir* « co-responsable » de la gestion de ce nouvel ordre libéral porteur de chômage, d'exclusions et de guerres.

Le document de la CDU peut *apparaître comme une discrète* mise en demeure aux futurs candidats à l'élection présidentielle. Plusieurs d'entre eux en partagent d'ailleurs ouvertement la philosophie : M. Balladur, le 30 août 1994, trois jours avant la publication du document de la CDU, avait évoqué *« une Europe en trois cercles, autour d'une organisation mieux structurée sur la plan monétaire et militaire (...) déjà en bonne voie à l'initiative de la France et de l'Allemagne, (...) un noyau central efficace »* (2). On n'imagine pas que des prises de *position si voisines aient pu se* prendre sans concertation. Quant à Jacques Delors, il a déjà évoqué, *parmi les raisons d'une éventuelle candidature*, la défense de l'axe franco-allemand, s'il venait à être menacé. On voit mal par qui : M. Juppé qui soutient M. Chirac n'a-t-il pas admis l'idée d'une différenciation entre pays à solidarité forte (Allemagne, France), et pays qui seront *« un peu à la périphérie »* (3) ? Si j'ajoute Raymond Barre, on voit qu'il existe un véritable programme libéral-européiste commun aux présidentiables aujourd'hui crédités de pouvoir l'emporter. Il faut dès maintenant les interroger sans relâche *sur* cette question. Pour autant, je ne crois pas qu'aucun d'eux ait la *capacité d'imposer à la France un* schéma aussi brutal socialement et politiquement que celui que *dessine le document de la* CDU.

En effet, celui-ci est paradoxalement à la fois l'aboutissement (*via* l'Union *économique* et monétaire) et la négation du traité de Maastricht : comment rendre *compatible l'Union politique à* douze puis à seize avec le fonctionnement du noyau dur à cinq ? Pour l'un des rédacteurs du document, M. Rinsche, il s'agit d'une véritable *« refondation »*. Le but est de *« créer un traité à côté du traité, quitte à faire de la structure existante une coquille vide »* (4). Un tel changement de cap est inconcevable en dehors de la volonté des peuples. Ainsi, ce que le document de la CDU fait apparaître, c'est moins la force allemande que la faiblesse française. C'est pourquoi, dès maintenant, la France doit dire la manière dont elle envisage de réviser le traité de Maastricht devenu inapplicable, à partir de ses intérêts qui, pas plus que ceux de l'Allemagne, ne sont dissociables de l'intérêt européen véritable.

Incarner les valeurs de la République

Voici, selon moi, les axes d'une telle redéfinition : maintien des acquis – marché unique à l'*intérieur et politique agricole* commune ; élagage de la réglementation communautaire ; transformation de la Commission en un secrétariat général de la Communauté placé sous l'autorité du conseil européen et du conseil des ministres, seules instances politiques responsables ; publication des votes au sein du Conseil des ministres, réduction du pouvoir réglementaire à l'émission des directives fixant les objectifs et laissant autant que possible aux Etats le choix des moyens ; abandon de la monnaie *unique au bénéfice d'une monnaie commune externe*, laissant subsister au plan interne les *monnaies nationales ; émission d'un* emprunt destiné à financer une véritable initiative européenne de *croissance ; élaboration* d'une politique commune en matière de commerce extérieur, de manière à préserver le tissu productif européen ; concertation franco-allemande renforcée en vue de définir, comme le propose d'ailleurs le document CDU, une politique industrielle et de la concurrence commune ; limitation des compétences de la Cour de justice de Luxembourg ; politique commune vers la Méditerranée (évoquée d'ailleurs brièvement par le document CDU, mais qu'il faudrait étoffer afin de créer un *cadre de codéveloppement entre* les deux rives) ; enfin, élargissement à l'Est de l'Union européenne.

Cette question est au cœur des préoccupations allemandes. La *France doit faire en la matière un* choix clair. La faiblesse stratégique de l'Allemagne doit nous préoccuper. Nous devons accompagner l'Allemagne dans sa politique à l'Est car notre intérêt est aussi dans la création d'un ordre de paix stable à l'échelle du continent. Mais il n'y a pas de raison, à long terme, de tenir la Russie à l'écart de l'Union européenne. La Russie par sa civilisation appartient à l'Europe et ne doit pas être tenue en lisière. Il faut le dire dès aujourd'hui car nous devons offrir une perspective à ce grand peuple.

Stabiliser la Russie, l'aider à rejoindre l'Europe développée et démocratique, *c'est* le meilleur moyen de renforcer la sécurité des pays de l'Europe centrale et orientale. Plutôt qu'une adhésion de ceux-ci à l'OTAN qui serait inévitablement ressentie par la Rus*sie comme une mise à l'écart*, sans doute vaudrait-il mieux réfléchir à leur intégration dans l'UEO. *Encore faudrait-il que* celle-ci émerge des limbes et que la France et la Grande-Bretagne acceptent de garantir cette sécurité par des armes nucléaires. A défaut, il n'y aura jamais d'identité européenne de défense, mais seulement une défense américaine de l'Europe. Un tel engagement de la France revêtirait une immense signification. Il manifesterait clairement que, sans renoncer à être elle-même, la Répu*blique française* est prête à prendre sa part aux côtés de l'Allemagne à la défense de la sta*bilité et de la paix en Europe*.

A celle-ci, chaque nation doit apporter ce qu'elle a de meilleur. *En incarnant mieux les valeurs de* la République et en parlant à l'Allemagne avec la franchise de l'amitié, la France *servira mieux* que par des palinodies et des non-dits l'intérêt européen véritable et le partenariat nécessaire entre nos deux pays.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

(1) *Le Monde* du 1er octobre.
(2) *Le Figaro* du 30 août.
(3) *Le Monde* du 6 septembre.
(4) *Le Monde* du 30 septembre.

RWANDA

Le pari de l'échec

Dans l'affaire rwandaise, l'ONU, loin de se donner les moyens d'établir la vérité sur le génocide, accepte de véhiculer des rumeurs. C'est ce que tend à prouver l'épisode récent de l'opportun rapport *sur des massacres de Hutus* par le nouveau pouvoir de Kigali établi par un consultant extérieur.

par Françoise Bouchet Saulnier

AU Rwanda, depuis avril, l'ONU a fait le pari de l'échec et le choix du men*songe*. Depuis des mois, malgré un discours rassurant sur la lutte contre l'impunité, la grande *machine onusienne multiplie les* procédures pour établir la vérité tout en refusant tout moyen de travail à ses différents départements. Alors que la branche humanitaire et militaire des Nations unies a été capable de déployer sur cette crise plus de cinq mille personnes avec armes et bagages, l'activité « droits de l'homme » de l'ONU peut être *prise* en flagrant délit d'abus de confiance et d'imposture. Un seul représentant basé à Kigali, sans *budget, sans voiture, sans radio*, a servi pendant quatre mois de caution aux discours officiels. Sa démission est tout à son honneur.

La lenteur des Etats à financer cette activité ne doit pas masquer que cet échec est dû avant tout à des luttes de pouvoir internes à l'ONU. La trilogie du pouvoir onusien – secrétariat général, *Assemblée générale* et Conseil de sécurité –, avec le jeu particulier des pays membres perma*nents et des institutions spécialisées*, paralyse les actions. Mieux que tous les débats sur la réorganisation du système des Nations unies, le Rwanda a été pour ces organismes un lieu d'exercice.

Etablir la vérité

Le rapporteur spécial pour les droits de l'homme au Rwanda et les cent quarante-cinq observateurs qui devaient être déployés – et qui *ne sont jamais arrivés* – dépendent de la commission des droits de l'homme. Le groupe *d'experts chargé d'enquêter sur* le génocide dépend du Conseil de sécurité. La mission générale d'assistance au Rwanda est rattachée au secrétaire général. Le haut-commissaire pour les droits de l'homme a été nommé par l'Assemblée générale et le Haut-Commissariat aux *réfugiés* se partage avec d'autres agences de l'ONU la protection des réfugiés *et des déplacés*...

Alors que le Conseil de sécurité allait voter une résolution demandant la création immédiate d'un tribunal international, le secrétariat international et le HCR ont fait, sur la base du rapport d'un consultant extérieur, des révélations fracassantes sur des massacres de Hutus par le Front patriotique rwandais. L'effet immédiat a été *d'éviter* la décision du Conseil de sécurité et de tester sur l'opinion publique et sur la classe *politique* la *notion* de génocide réciproque !

Depuis, les experts indépen*dants de l'ONU ont reconnu* l'existence du génocide. Mais il est temps de questionner les méthodes. *En se cachant derrière* un consultant pour faire le travail de ses enquêteurs et observateurs, ce qui lui permet de renvoyer Hutus et Tutsis dos à dos, l'ONU accepte de véhiculer des rumeurs sans se donner les moyens de faire son devoir : *établir la vérité*.

▶ Docteur en droit, Françoise Bouchet Saulnier est responsable du droit humanitaire à Médecins sans frontières.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Contact physique

JE viens de visiter la future Grande Bibliothèque, à Paris. Il y avait là des notables de haut rang. C'est toujours drôle à voir, des notables en casque de chantier. Ces ouvriers d'un jour se distinguent facilement des vrais. La coiffure de protection reste perchée en haut des têtes trop pleines. On voit mal nos grands commis aux manettes d'un bulldozer. Ils pensent le futur et commandent aux événements, on ne peut pas être partout. Pieds dans la boue et réflexions d'esthètes : l'impression est celle d'un décalage délicat, de châtelains tapotant l'épaule du jardinier.

*Ce que l'on découvre d'abord, quai de Tol*biac, c'est, entre les quatre tours en forme de livres entrebâillés, le terre-plein de bois tropical *descendant en gradins vers la Seine*. Cet espace grand comme la Concorde sera, c'est promis, ouvert à tous. La brochure remise aux visiteurs assure que l'endroit *offrira un « contact physique direct et naturel entre l'institution sacrée et l'homme de la rue »*. Un contact, vraiment ?

On imagine déjà ce que le badaud risque d'en faire, de cette esplanade : un solarium digne de l'ancienne piscine Deligny, le jour ; et, à la fraîche, un second Beaubourg, avec cracheurs de feu, saxos rauques, tam-tam inextinguibles et, qui sait ?, dealers en mal de clients ou tueurs fous. Des exclus en tous genres venant battre, comme une marée d'équinoxe, les môles du savoir le plus huppé : le choc serait embarrassant, pour les bâtisseurs qui ont rêvé de *« contact »* harmonieux avec la rue, et la tâche du service d'ordre serait rude.

La brochure entend rassurer les deux mille chercheurs patentés. Le sous-sol qui leur sera réservé favorisera, *« tel un cloître »*, la *« méditation »* et les *« retrouvailles avec soi »* (sic). La *« mer d'arbres »* du jardin intérieur les aidera à songer, comme souvent quand on tourne des pages mornes, au coût du papier en abattage de feuillus. En tout cas, la cacophonie du monde ne devrait pas les déranger. A moins que des acrobates ou des désespérés se laissent choir, à travers les garde-fous du solarium, dans la futaie privative ! Les hauts lieux culturels, c'est connu depuis 68, attirent sur leur parvis le public qui en est banni, et portent aux gestes bizarres, à la contestation specta*culaire*.

Les quinze cents non-professionnels de l'érudition qui seront admis dans les étages auront *vue, quant à eux, sur les bigarrures et les* incongruités bruyantes du monde extérieur. La nuit qui précédait notre visite, ils auraient pu entendre, vers la Nation proche, les rafales des jeunes tueurs de policiers. A l'abri de leurs abat-jour en opaline, qu'auraient-ils pensé de ces nouveaux enragés, peu soucieux de modèles livresques – Raskolnikov de Dostoïevski ou Lafcadio de Gide ? Leurs lectures les auraient-ils avertis que, aux yeux de qui n'a pas de valeur sur le marché du travail, la vie n'a pas plus de prix, et le cours de la culture flotte ?

La Grande BN se veut de bonne fréquentation. Mauriac et Raymond Aron délimitent un cordon sanitaire, par noms de rues interposés. Même ce fou de mots qu'était Sartre, nos édiles l'ont trouvé trop sulfureux pour figurer sur l'auguste cadastre. Il est vrai que ses héritiers s'y seraient opposés. Avec justesse. Quand un écrivain a négligé le Nobel, ce n'est pas pour accepter une ruelle posthume. Même Camus ne balisera aucun accès. Pour autant, ce temple de l'*« immatérialité »* pourra-t-il tourner longtemps le dos aux réalités sombres de la Cité, après avoir prévu imprudemment que ces réalités seraient chez elles à ses portes, comme les bateleurs du Moyen Age au pied des cathédrales ? Que se passerait-il si Tolbiac devenait en l'an 2000 le Nanterre ou la Sorbonne d'il y a vingt-six ans, l'enjeu symbolique des explosions sociales tant annoncées ? Incurables contre incunables...

Vieille histoire, l'indifférence de la connaissance face *aux malfaçons du monde qui la* provoquent et la nient. Pendant la dernière guerre, les institutions du savoir et leurs servants ont *globalement ignoré la barbarie nazie qui sévis*sait jusque dans les petites classes. Ce sujet d'effarement, cet objet de scandale, on pourrait bien les *éprouver à nouveau, s'il devenait* criant que la haute et suave civilisation célébrée par les tours de Tolbiac, loin d'être ébranlée par le *« contact physique »* des laissés-pour-compte, se proclamait innocente du chaos environnant, et si l'Etat, revenant sur ses chimères, chargeait la police de barricader l'endroit en enclos pour l'élite, un de plus, légitimement jaloux de ses trésors. « Silence, ici on réfléchit et on se délecte à votre place, pour votre Bien ! »

Pensée et beauté sont-elles comptables de l'inacceptable sous leurs fenêtres ? Peuvent-elles le combattre, après l'avoir si souvent ignoré et couvert ? Un homme politique promis à un certain avenir s'interrogeait, il y a peu, devant quelques préposés aux choses de l'esprit :

« Est-on sûr que la culture soit faite pour amender la société ? »

Malgré l'annonce du recul des forces de Bagdad massées près de la frontière koweïtienne

L'ONU n'envisage plus d'alléger les sanctions contre l'Irak

Au cours d'une intervention télévisée, lundi 10 octobre, le président Bill Clinton a fait part de sa détermination à obtenir de l'Irak le retrait de ses troupes de la zone frontalière avec le Koweït et à défendre la « stabilité de la région ». L'Irak, de son côté, a annoncé le recul de ses forces, mais cette annonce a été mise en doute à Washington. Aussi, le renforcement du potentiel militaire américain dans la zone du Golfe continuait mardi.

■ EMBARGO. Au siège des Nations unies, à New-York, la question de la levée partielle des sanctions contre le régime du président Saddam Hussein, à laquelle les Etats-Unis étaient fermement opposée, semble définitivement écartée. A présent, au Conseil de sécurité, qui devait se réunir mardi, on évoque un dispositif plus contraignant pour l'Irak.

■ INFLUENCE. Les alliés des Etats-Unis – dont la France – qui étaient favorables à l'assouplissement de l'embargo n'ont pas les moyens techniques de vérifier les mouvements de troupes en Irak et sont obligés de s'en remettre aux informations de Washington. Ainsi Saddam Hussein fournit-il aux Américains l'occasion d'étendre leur influence dans le Golfe.

NEW-YORK et WASHINGTON
de nos correspondants

Les Etats-Unis ne sont plus disposés à accorder la moindre confiance au président Saddam Hussein. « *Par ses actes d'agression et ses armes de destruction massive* », il a montré au monde « *qu'il ne peut être cru* », a souligné, lundi 10 octobre, le président Clinton, en annonçant, à la télévision, un important renfort du dispositif militaire américain dans la région du Golfe.

Au cours de son allocution, le président américain est apparu très déterminé, comme s'il voulait préparer l'Amérique à une prochaine confrontation de son armée avec celle de l'Irak. Il répondait ainsi indirectement aux affirmations du chef de la diplomatie irakienne qui avait annoncé un recul des troupes de Bagdad, massées à proximité de la frontière koweïtienne, vers « *des positions à l'arrière* ».

Trois ans et demi après l'opération « Tempête du désert » destinée à chasser les troupes irakiennes du Koweït, les Etats-Unis et la communauté internationale demeurent « *déterminés à défendre l'intégrité de cette nation et à protéger la stabilité de la région du Golfe* », a souligné le président américain. En raison de ce qui s'est passé en 1990, la « *provocation* » irakienne requiert une « *forte réponse* » : « *Nous ne permettrons pas à Saddam Hussein de défier la volonté des Etats-Unis* (...), *de menacer ses voisins ou d'intimider les Nations unies* », a-t-il insisté. Evoquant l'annonce d'un retrait des troupes irakiennes de la zone frontalière, il s'est dit « *intéressé par des faits, pas par des promesses, par des actes, non des mots* ».



« Je n'ai rien vu de tel »

Les propos présidentiels confirment le scepticisme qui semblait prévaloir, lundi dans la soirée, au Pentagone, où l'on assurait qu'aucune information ne permet de confirmer le moindre mouvement de recul des troupes irakiennes : « *Je n'ai rien vu de tel* », a souligné le général John Shalikashvili, chef d'état-major interarmes. Selon certains responsables militaires, les Irakiens continueraient même d'acheminer des renforts dans la région frontalière.

Echaudés par l'expérience – en 1990, l'Irak avait annoncé, à plusieurs reprises, un recul de ses unités, qui ne s'était jamais concrétisé –, les Etats-Unis ont décidé de ne pas tenir compte des affirmations irakiennes, du moins tant que les satellites et avions de reconnaissance américains n'auront pas confirmé un mouvement de retrait. En même temps, Washington continue de renforcer son potentiel militaire dans la région, comme si celui-ci allait bientôt devoir être mis à contribution. Le président Clinton a annoncé l'envoi de 350 avions supplémentaires, ce qui devrait porter le nombre total d'appareils américains (hélicoptères compris) à plus de 530. Parmi lesquels des chasseurs bombardiers F-117 dits « furtifs » et des bombardiers B-52, qui avaient infligé, en 1991, de lourdes pertes aux forces irakiennes.

Lundi, plusieurs responsables de l'administration américaine se sont livrés à des déclarations de plus en plus « *martiales* », qui laissaient envisager une action préventive des Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat à la défense, William Perry, n'a pas voulu « *exclure ou confirmer* » cette possibilité, tout en soulignant que les Etats-Unis ne souhaitent pas maintenir une importante force militaire dans la région pendant une longue période. Cette précision signifie, estime-t-on à Washington, que le président Saddam Hussein ne peut espérer des Etats-Unis et de la communauté internationale qu'ils attendent indéfiniment le bon vouloir de Bagdad, avant que soit définitivement levée la menace que les troupes irakiennes font peser sur le Koweït.

A New-York, la plupart des membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont manifesté une même détermination. Le rapport de la commission spéciale chargée du désarmement irakien (UNSCOM), présidée par le Suédois Rolf Ekeus, devait être examiné, mardi, par le Conseil mais il apparaît déjà que ses conclusions – pourtant très favorables à l'Irak (*le Monde* du 11 octobre) –, ne permettront pas d'assouplir les sanctions contre Bagdad.

Washington a réussi à faire atténuer les conclusions de ce rapport, notamment s'agissant de la mise en place d'un système de contrôle à long terme des programmes d'armement irakiens. Il est, en effet, précisé que ce système n'est que « *provisoirement opérationnel* », cette mention ayant été rajoutée dans la version finale, comme l'a confirmé le porte-parole de la commission. Les pays qui étaient jusqu'alors partisans d'assouplir les sanctions imposées à l'Irak avaient souhaité que, compte tenu des conclusions favorables de la commission, il soit précisé qu'à l'issue d'une période probatoire de six mois, la question de la levée de l'embargo pétrolier qui est imposé à Bagdad depuis l'invasion du Koweït (août 1990) soit envisagée.

Des zones d'exclusion de manœuvres militaires

Résistant aux pressions irakiennes, M. Ekeus a refusé de mentionner une quelconque période probatoire. L'Irak a multiplié les démarches, ces derniers jours, pour obtenir un soutien des pays qui, précédemment, ont manifesté le plus de compréhension à son égard, la Russie, la Chine et la France ainsi que la Turquie. Il est fort probable que si la situation n'avait pas pris cette tournure, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne – hostiles à une levée des sanctions –, auraient dû s'incliner devant les preuves de la « bonne volonté » de Bagdad.

Ce débat a aujourd'hui tourné court. Le Conseil de sécurité envisage maintenant d'étudier des mesures plus rigoureuses pour limiter davantage la liberté de mouvement de l'armée irakienne. Les Etats-Unis proposent ainsi (pour l'instant officieusement), que des mesures destinées à « *faire face aux menaces militaires conventionnelles et immédiates* » de l'Irak, soient adoptées, comme la création de « *zones d'exclusion de manœuvres militaires* » à l'intérieur du territoire irakien.

La Grande-Bretagne, pour sa part, suggère d'envisager une sorte de « *notification préalable* » de ces manœuvres aux Nations unies. Ces dispositions, qui constitueraient un sérieux précédent s'agissant de la souveraineté d'un Etat membre de l'ONU, doivent cependant être étudiées en détail et une résolution du Conseil de sécurité sur ce point paraît encore lointaine.

A Washington, comme à New-York, les diplomates ont du mal à croire que le président irakien ait pu imaginer qu'en menaçant implicitement les Nations unies (Bagdad avait indiqué que si l'embargo pétrolier n'était pas levé à terme, l'Irak cesserait sa coopération avec l'ONU), et surtout en se livrant à une provocation militaire à la frontière koweïtienne, il aurait pu obtenir gain de cause. Sir David Hannay, représentant de la Grande-Bretagne et président en exercice du Conseil de sécurité, a souligné que personne, au sein du Conseil, n'était prêt à discuter de la levée des sanctions « *sous la menace, même si cette menace est ensuite retirée* ».

AFSANÉ BASSIR POUR et LAURENT ZECCHINI

• Lire « Dans la presse » page 17

Logique de force

Suite de la première page

A l'instar du conseiller de Bill Clinton pour les questions de sécurité, qui se demandait à la fin de la semaine dernière si le président irakien veut la guerre, s'il menace ou s'il se contente de « gesticuler », les militaires français s'interrogent sur la logique stratégique de Saddam Hussein. Ils considèrent que le chef de l'Etat irakien, isolé, décidant sans concertation, se tenant constamment à l'écart du monde, l'ignorant même superbement, mais persuadé d'être le seul à devoir résister à l'impérialisme américain, est resté quoi qu'il advienne dans « *une logique permanente de force* » qui, depuis le début des années 90, le conduit à une « *appréciation erronée* » de l'environnement et de ses capacités militaires.

Épuration dans les rangs de l'armée

C'est la raison pour laquelle nul n'exclut la perspective d'un incident qui dégénère en affrontement aux frontières. Les deux camps demeurent en effet sur le pied de guerre et ils ne sont pas à l'abri d'un faux pas. L'armée irakienne pourrait vouloir tâter sur le terrain la réaction des Etats-Unis, en lançant quelques incursions pour juger ensuite de la nature de la « frappe » américaine et mettre en avant la disproportion entre l'incident et cette riposte. Mais, de leur côté, les Américains pourraient être amenés à choisir de forcer l'allure avec des attaques préventives, tant Saddam Hussein cultive avec constance l'art de les irriter.

Pourquoi une telle « gesticulation » a-t-elle eu lieu ? Les états-majors penchent pour une volonté de Saddam Hussein de donner des gages à son armée, par la même occasion. Le chef de l'Etat irakien est, en effet, dans la situation complexe où il a dû ordonner une forte épuration dans les rangs d'une armée qui est le plus sûr soutien du régime, avec la police, et où, dans le même temps, il a dû consentir – malgré l'opposition d'une grande part de ses cadres militaires – à des amputations radicales de son système de défense sous le contrôle de l'ONU. Pour la hiérarchie militaire irakienne, la situation confine à l'humiliation. Elle est aussi inconfortable pour un président habitué – la preuve en a été administrée avec l'invasion du Koweït en août 1990 – à sortir d'une crise en recourant à la provocation délibérée et à la force au besoin.

Du même coup, Bagdad fait indirectement un cadeau à Washington. En déployant au Koweït et dans des pays voisins des troupes susceptibles de s'opposer à une agression irakienne, les Etats-Unis apportent la démonstration que la sécurité de leurs alliés dans le Golfe dépend des armées américaines. La leçon ne sera pas oubliée au Koweït et en Arabie saoudite.

Une nouvelle stratégie américaine

Ce qu'on appelle la « projection » de ses forces par une grande puissance tend de plus en plus à devenir une politique d'influence. Depuis la campagne « Tempête du désert », deux officiers généraux américains, le général Loh, qui commande l'aviation de combat dans l'armée de l'air américaine, et l'amiral Larson, le « patron » de la marine américaine dans le Pacifique, ont tout récemment explicité ce principe baptisé « *strategy of cooperative engagement* ». En multipliant les exercices conjoints sur place, en échangeant des personnels militaires, en proposant des matériels parmi les plus modernes, en laissant sur la zone des instructeurs ou des conseillers, les Etats-Unis réussissent à tisser un réseau fiable et opérationnel de contacts avec des armées alliées. Ils sont chez eux, en prenant ces pays sous leur protection. De ce point de vue, les ventes ou la cession – à titre gratuit grâce aux procédures dites des « *foreign military sales* » – de matériels permettent de stocker des armes là où les forces américaines en auraient spécialement besoin pour, le cas échéant, se porter au secours de leurs partenaires menacés.

John Loh ne le cache pas, qui reconnaît que c'est cette présence militaire-là qui engendre la confiance et la sécurité le jour où des crises surprennent les alliés des Etats-Unis.

En jouant à déplacer ses soldats dans le désert, tel un général qu'il n'est pas d'origine, Saddam Hussein a sans doute sous-évalué la capacité de Washington à organiser sa réplique. Il a probablement cru que le grave échec américain en Somalie, l'impuissance des Etats-Unis à s'imposer dans l'ex-Yougoslavie et l'engagement américain en Haïti mobilisaient l'attention de Bill Clinton, permettant, en revanche, aux Irakiens de jouer les trublions dans le Golfe et leur restituant de fait une liberté d'initiative qu'ils avaient perdue après la débâcle de 1991.

JACQUES ISNARD

Les Etats-Unis doutent du retrait irakien

Malgré l'annonce par Bagdad d'un « *déplacement vers l'arrière* » des unités irakiennes dont la présence à proximité de la frontière koweïtienne a déclenché une nouvelle crise dans le Golfe, Washington a décidé de poursuivre le déploiement de forces capables de faire face à toute éventualité. Huit cents soldats américains, sur un total de quelque 30 000 prévus pour être envoyés protéger la frontière koweïtienne, sont arrivés, lundi 10 octobre, au Koweït.

De leur côté, les autorités koweïtiennes – qui ont fait part de leur scepticisme devant les déclarations irakiennes – ont décidé d'élargir à près de la moitié de la superficie de l'émirat la zone militaire interdite à tout civil, qui s'étend désormais de la frontière irakienne à El Mutlaa, une localité située à 30 kilomètres au nord de la capitale. Côté irakien, selon le secrétaire américain à la défense, William Perry, trois divisions placées en état d'alerte dans le sud de l'Irak ont été rejointes par une division de la garde républicaine – l'unité d'élite de l'armée – et une deuxième devait y arriver, ce qui porterait le total des troupes irakiennes proches de la frontière koweïtienne à près de 80 000 hommes. Cependant, au nord de la frontière koweïtienne, des « bidoun », apatrides originaires du Koweït, continuent à affluer dans des camps de toile installés à moins de 1 kilomètre de la zone démilitarisée séparant l'émirat de l'Irak.

C'est lundi en fin d'après-midi que le ministre irakien des affaires étrangères, Mohamed Saïd El Sahaf, a annoncé qu'il avait été « *décidé de déplacer les unités concernées vers des positions à l'arrière, afin qu'elles achèvent les manœuvres programmées* ». M. Sahaf a précisé que Bagdad agissait ainsi « *en réponse aux appels de certains amis et nonobstant le droit de l'Irak à la souveraineté et à sa liberté de mouvement à l'intérieur de ses frontières nationales* ». L'ambassadeur d'Irak à l'ONU, Nizar Hamdoun, avait auparavant informé le Conseil de sécurité de la décision de Bagdad.

Par ailleurs, le président Clinton a eu un contact téléphonique, lundi soir, avec Boris Eltsine, pour discuter de la situation dans le Golfe, a annoncé la présidence russe. Selon celle-ci, M. Eltsine a souligné que Moscou avait « *entrepris des démarches diplomatiques pour détendre la situation à la frontière entre l'Irak et le Koweït* ». Le président russe a assuré que « *les moyens politiques de règlement de la crise étaient loin d'être épuisés* ». François Mitterrand a également été contacté par Bill Clinton, tandis que, dans un entretien publié par le quotidien saoudien *el Charq el Awsat*, François Léotard a assuré que la France était disposée à participer, « *si nécessaire* », à une opération contre l'Irak décidée par l'ONU. « *S'il y a une résolution du Conseil de sécurité, la France assumera ses responsabilités comme elle l'a toujours fait* », a-t-il dit. Le Quai d'Orsay avait annoncé dimanche soir que la France avait décidé de faire appareiller la frégate *Georges-Leygues* vers les côtes du Koweït. – (*AFP, Reuter.*)

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le chanteur kabyle, Matoub Lounes, a été libéré par ses ravisseurs

Matoub Lounes a été relâché, lundi 10 octobre, dans la soirée, sur les lieux où il avait été enlevé, le 25 septembre, a indiqué le Mouvement culturel berbère (MCB). Selon des témoins, le chanteur kabyle a été libéré dans un café, près de Tizi-Ouzou, la capitale de Grande Kabylie, par un groupe d'une quinzaine d'hommes armés.

Il a été remis aux clients présents qui l'ont reconduit dans son village de Taourirt-Moussa. *« Il est avec nous et il est sain et sauf »*, a déclaré un membre de sa famille. Sitôt connue la nouvelle, des habitants de Tizi-Ouzou sont descendus dans les rues pour clamer leur joie, au son des klaxons et des youyous des femmes.

Militant de la cause berbère, hostile aux thèses islamistes, Matoub Lounes avait été enlevé par un commando d'une vingtaine d'hommes armés. Le Groupe islamique armé (GIA) avait annoncé quatre jours après son rapt que le chanteur kabyle, qualifié d'*« ennemi de Dieu »*, avait été capturé par des moudjahidins (combattants). Aucune information n'a encore été donnée sur ses conditions de détention et les raisons qui ont poussé ses ravisseurs à le libérer.

Cet enlèvement avait suscité une grande émotion en Kabylie. Dimanche, plus de cent mille personnes avaient manifesté à Tizi-Ouzou pour réclamer sa libération et la reconnaissance de la langue berbère. Dès l'annonce du rapt, le MCB avait menacé les ravisseurs de *« guerre totale »*, avant de faire machine arrière, dans l'espoir de préserver la vie du chanteur. Il avait aussi annoncé la formation de « comités de recherches » pour retrouver la vedette kabyle. Au fil des jours, l'inquiétude avait grandi, d'autant que le chanteur de raï Cheb Hasni avait été tué par balles, à Oran, quatre jours après l'enlèvement de Matoub Lounes.

Un Français assassiné

Après l'assassinat, lundi, à Oued Smar, près d'Alger, d'un dix-neuvième Français, Roger Merle, un cadre technique de soixante-deux ans employé dans une société locale, le Quai d'Orsay a lancé un *« appel pressant »* au retour des ressortissants français dont la présence n'est pas indispensable dans le pays. Il reste moins d'un millier d'expatriés français de fraîche date en Algérie. Le nombre des binationaux (franco-algériens) varie, selon les estimations, de vingt mille à quarante mille.

Premier partenaire économique de l'Algérie, la France avait déjà réduit, de manière drastique, sa présence, notamment depuis l'assassinat, le 3 août, de trois gendarmes et deux agents consulaires. Le personnel diplomatique a été regroupé dans l'enceinte de l'ambassade. Les écoles, les centres culturels et les services consulaires sont fermés.

Paris s'efforce maintenant de convaincre les Français installés depuis de longues années sur place de rentrer. Impossibles à protéger efficacement, ces ressortissants isolés sont des cibles faciles. Le gouvernement veut les convaincre d'abandonner l'Algérie en mettant à leur disposition des aides financières et matérielles pour faciliter leur insertion.

Edouard Balladur a déclaré, lundi, à Amboise, que la France avait le *« devoir »* de protéger ses ressortissants et de veiller à ce que les *« querelles »* algériennes *« ne trouvent pas leur transposition et leur traduction »* sur son territoire. Pour sa part, François Léotard a estimé, dans un entretien publié, le même jour, par le quotidien saoudien *Charq el Aoussat*, qu'il fallait *« faire quelque chose pour établir un dialogue entre les forces démocratiques et le pouvoir, car s'il n'y a en Algérie que les affrontements entre l'armée et les intégristes, ce pays va à sa perte »*.

De son côté, le premier ministre algérien a déclaré, lundi, lors d'une allocution devant les ambassadeurs algériens : *« Il n'y a pas de guerre civile dans notre pays. » « Sur le plan politique*, a ajouté Mokdad Sifi, *il nous reste à convaincre la communauté internationale que la situation n'est pas aussi catastrophique que le laissent penser certains médias étrangers »*.

En matière économique, l'Algérie *« est solvable, économiquement solide »* et même *« sérieusement une politique d'assainissement, de redressement et de croissance »*, a déclaré M. Sifi. *« Les institutions fonctionnent normalement, les activités économiques et sociales se déroulent sans accroc majeur*, a-t-il assuré. *La population a repris espoir dans une issue proche de cette crise passagère »*. Faisant allusion aux groupes armés islamistes, le premier ministre a affirmé qu'*« ils n'ont pas et ne peuvent pas avoir leur place dans l'œuvre de réconciliation nationale »*.

A cet égard, l'ancien chef de zone du « Triangle de la mort » (grande banlieue d'Alger) du Groupe islamique armé (GIA), Abou Khalil Mahfoud, alias Mahfoud Tadjine, trente-six ans, aurait été porté à la tête de ce mouvement, a affirmé, lundi, le quotidien *En-Nahar*. Un conseil restreint du GIA avait désigné Mohamed Saïd comme « émir » du GIA, juste après la mort de Chérif Gousmi, le 25 septembre. Mais une nouvelle réunion des cadres du mouvement aurait ensuite désigné M. Tadjine, préférant à un « politique », un chef militaire, ce qui confirmerait le refus de cette organisation de tout dialogue avec le pouvoir. – *(AFP.)*

CLÉS/*55 années de « braise »*

■ **1939**

Juillet : Albert Camus publie, dans le quotidien *Alger républicain*, une série de onze articles, intitulée « Misère de Kabylie ».

■ **1949**

Mars : des militants du Parti du peuple algérien-Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (PPA-MTLD), *tous originaires de Kabylie*, demandent à la direction de se *prononcer sur la démocratie et* sur la relation entre l'islam et la politique, provoquant ce que l'on appelle la « crise berbériste ».

Avril : la dissolution de la Fédération de France du PPA-MTLD coupe court à la création d'un mouvement populaire berbère.

■ **1954**

Mars : l'Association pour le développement de la langue berbère (Tiwizi i 'tmazit) est créée à Paris.

■ **1962**

Mars : le *poète kabyle*, Mouloud Feraoun, auteur du livre *le Fils du pauvre, est assassiné*, à Alger, par un commando de l'OAS.

Septembre : la question de l'arabisation est posée, pour la première fois, au congrès de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA).

■ **1963**

Septembre : l'Armée nationale populaire (ANP) intervient en Kabylie pour briser la « révolte armée » de Hocine Aït Ahmed qui se rebelle contre le gouvernement d'Ahmed Ben Bella.

Hocine Aït Ahmed crée le Front des forces socialistes (FFS), un parti à dominante kabyle.

■ **1967**

Février : l'Académie berbère d'échange et de recherche culturels *est créée à Paris*.

■ **1973**

Janvier : *un enseignement de la* langue et de la civilisation berbère est créé *au sein de l'*université Paris-VIII (Vincennes).

■ **1974**

Juin : de violents incidents ont lieu en Kabylie.

■ **1976**

Janvier : des militants berbères sont condamnés à de lourdes peines.

Le Front uni de l'Algérie algérienne (FUAA) est créé en France ; *il accuse les gouvernements successifs* d'Ahmed Ben Bella et de Houari Boumediene *d'avoir voulu « affaiblir gravement l'importance et le poids de la communauté berbère berbérophone »*.

■ **1980**

Mars : l'interdiction d'une conférence de Mouloud Mammeri, à l'université de Tizi-Ouzou, sur la poésie kabyle donne le signal de manifestations en Kabylie, connues sous l'expression de « printemps berbère ».

Avril : l'armée donne l'assaut à l'université de Tizi-Ouzou.

■ **1989**

Février : Saïd Sadi crée le Rassemblement pour la culture et la *démocratie (RCD), un parti à dominante kabyle.*

Le romancier kabyle Mouloud Mammeri, auteur de *la Colline oubliée*, trouve la mort, sur la route d'Oran.

■ **1990**

Octobre : un département de langue et de culture berbère est ouvert à l'université de Tizi-Ouzou.

Décembre : le FFS organise une manifestation à Alger pour protester contre le vote par le Parlement d'une loi sur l'arabisation.

■ **1991**

Octobre : un département de langue et de culture berbère est ouvert à Béjaïa.

■ **1993**

Mai : *l'écrivain kabyle Tahar* Djaout, fondateur de l'hebdomadaire *Ruptures, est assassiné.*

■ **1994**

Septembre : le chanteur kabyle Matoub Lounes est enlevé près de Tizi-Ouzou.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :

Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la redaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Un entretien avec Idir, l'auteur de « A Vava Inouva »

Le désenchantement d'un « enfant de la révolution »



Idir a mené sa carrière de chanteur comme on enfile des perles : délicatement, sans hâte, ni bruit. En vingt ans, il est devenu un mythe. Très populaire parmi la jeune génération, l'auteur d'*A Vava Inouva* (« Mon petit père »), une chanson qui avait bouleversé les deux rives de la Méditerranée au début des années 70, a tissé d'étroites relations avec tous ceux qui sont *« du côté des démocrates »*, berbérophones ou arabophones. Défenseur de la culture kabyle, Idir, quarante-cinq ans, *inspire le respect* : mesuré, sage – le chanteur est souvent consulté en cas de crise, souvent sollicité pour la concision de ses conseils et de ses propos –, mais suffisamment en rupture de ban pour emporter l'adhésion des plus révoltés.

« Nous n'avons rien à vendre »

Idir vit en France depuis 1975. Cet exil volontaire, *suscité par le* jeu des contrats discographiques, mais aussi par la répression exercée par l'Etat algérien à l'encontre de l'expression kabyle, place Idir au cœur d'une trilogie poétique où le chanteur épique Aït Menguellet règne, où Ferhat et Matoub Lounes symbolisent l'activisme militant. Idir observe, ici et là-bas, prend la température des deux communautés, kabyle *et* arabophone, émigrée ou restée au pays. Il dit qu'aujourd'hui il est temps de parler plus fort et plus haut, car *« nous sommes arrivés à un point de non-retour »*.

« En s'attaquant à la chanson, les assassins de Cheb Hasni et ceux qui ont enlevé Matoub Lounes ont touché à la forme artistique la plus immédiatement perceptible par tous, la plus populaire », note-t-il de sa voix douce. Sous ses lunettes qui lui donnent des allures d'intellectuel en retrait, Idir est un homme révolté. *« Peut-être ces gens-là se sentent-ils aujourd'hui assez forts, assez fous, pour se dire : « Eh bien, voilà, ce pays est à nous. Nous pouvons y semer la terreur, rançonner, tuer. ». Se posent-ils des questions de stratégie politique ? Ou ne sont-ils que le reflet, à l'état brut, d'une certaine forme de désespoir ? »*

Contrairement aux saltimbanques de la politique, les musiciens n'ont « rien à vendre », reconnaît Idir. Mais n'est-ce pas, justement, ce qui fait leur succès – et peut-être leur force ? Et pourquoi ne pas en jouer, à l'heure où l'Algérie en est réduite à *un impératif cynique : survivre »*. Pourquoi ne pas tenter de donner une forme, même modeste, même symbolique, à ce « rêve » celui d'*« une société civile, qui réussirait là où les intellectuels et les politiciens ont échoué »* ?

Une société plurielle, à l'image de la musique algérienne qui va du chaabi algérois au raï oranais, en passant par la chanson kabyle, les *musiques* traditionnelles du Sud et des Aurès, ou le répertoire « classique » arabo-andalou. Idir imagine *« un concert commun avec Khaled* [qui l'avait invité sur la scène de l'Olympia en 1993, événement salué unanimement dans la communauté maghrébine], *qui serait un geste symbolique, une affirmation que l'on peut s'y prendre autrement, qu'il n'est pas trop tard »*.

« La Kabylie intégriste, je n'en veux pas »

Idir n'a jamais perdu le contact avec son pays et les montagnes de sa Kabylie natale, où vit encore sa mère. C'est à Tizi-Ouzou, à Bejaïa et à Alger (dont la population est largement « kabylisée »), que se trouve le noyau dur de ses fans. Mais pas seulement, insiste-t-il. « Mon public est aussi arabophone. » S'il se dit *« amoureux de la sensibilité berbère »*, il ne s'en méfie pas moins des excès idolâtres. *« La Kabylie intégriste, je n'en veux pas ! Ma culture maternelle doit comporter des éléments d'universalité. Si elle veut être viable, la revendication berbère doit être porteuse de valeurs démocratiques. »*

Et d'insister : « Il n'y a pas plus de démocrates en Kabylie qu'ailleurs. ». Et pas plus de martyrs. *« Nous n'avons jamais été gazés comme les Kurdes, ou massacrés comme d'autres dans le monde. Il y a eu des cas de tortures, d'emprisonnement, de très fortes vagues de répression, mais peu de morts. Aucun lors du « printemps berbère », en 1980,* rappelle-t-il. *Même si l'on connaît les noms de ceux que les intégristes ont assassinés dès le début des années 80, tel le militant de gauche Kamel Amzal. »*

Idir affiche la même défiance à l'encontre des partis politiques : « Le RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie de Saïd Sadi), *le FFS* (Front des forces socialistes de Hocine Aït Ahmed) *ont eu des difficultés à essaimer hors de Kabylie, bien qu'ils aient toujours eu la volonté de dépasser la question berbère. Le RCD a eu la position la plus incisive en affirmant, depuis fort longtemps, le principe de laïcité contre les forces obscurantistes. »*

« Le diable est toujours en face »

Pour cet ancien « enfant de la Révolution », né en Grande Kabylie, élevé à Alger, les contradictions du système FLN sont apparues très vite, dès les lendemains de l'indépendance. Et avec elles, les premières blessures, toujours ouvertes. *« Comment cet Etat, qui prônait la libération des peuples, pouvait-il nier ses minorités ? Au nom de la suprématie de la langue arabe et de l'« unité nationale », tout nous était refusé. Nous étions cantonnés dans les strictes limites du folklore local. En matière d'art, l'Etat avait des idées staliniennes : il fallait louer la révolution agraire, la nationalisation des pétroles. En musique, les canons du bon goût étaient ceux du Moyen-Orient. Au début des années 70, la chanson kabyle a remplacé les quarante violons d'orchestre par deux guitares et deux voix. »*

Ce déplacement du culturel vers le politique nourrira la revendication berbère. D'autant que l'Etat algérien, dès le lendemain de l'indépendance, mènera la lutte sur le même terrain. *« En 1962, nous nous sommes retrouvés au cœur d'une contradiction culturelle intense : il fallait combattre les influences françaises, et Pasteur était mis sur le même pied que le général Salan. En face, il y avait la langue et la culture arabes. Encore une fois, l'éducation a été abordée en termes d'idéologie. On s'est trompé d'Algérie, on a voulu la couper du Bassin méditerranéen, auquel elle appartient. »*

En 1973, A Vava Inouva (« Dehors la neige habite la nuit/ Dedans une voix cassée, la même depuis des siècles/ Des millénaires, celle des mères de nos mères... ») éclate sur les ondes de Radio-Alger. Jeune étudiant en géologie, Hamid Cheriet, qui vient de se choisir le pseudonyme d'Idir (« Il vivra »), fait son service militaire à Blida.

« Il y a eu un réflexe de peur, se rappelle-t-il. *En sortant de l'enclave kabyle, on s'exposait davantage. A Alger, il existait un comité de censure chargé de juger de la « qualité » d'une chanson. Des fonctionnaires étaient là à chipoter sur les mots et éviter les vagues. Il fallait remplacer « berbère » par « algérien », rajouter quelques mots d'arabe dans les paroles... De fil en aiguille, il nous fallait renoncer à l'appartenance méditerranéenne de la berbérité. »*

Est-ce ce parcours de *« démocrate contrarié »* ou son installation en France qui le poussent à dire à haute voix ce que beaucoup de ses compatriotes pensent tout bas : *« En Algérie, ce n'est ni l'idéologie ni la pensée démocratique qui mobilisent les foules, mais la foi, l'émotionnel. Le diable est toujours en face. »* Or, dit-il, la démocratie, *« c'est d'abord un combat contre soi-même »*. L'Algérie en est loin : aujourd'hui, chacun semble à la recherche de *« valeurs refuges : la foi intégriste d'un côté, les racines berbères de l'autre »*.

Idir, personnage timide et austère, sort de sa réserve naturelle quand il aborde le chapitre de la religion. *« Il est courant aujourd'hui d'opposer deux islams, l'un qui serait bon, tolérant, l'autre, intégriste. Je n'y crois pas un seul instant. Simplement, l'islam, comme toute autre religion, s'est adapté au milieu ambiant »*. Cette « adaptation » au terrain – *« Chez nous, il a dû emprunter au maraboutisme, le Coran n'a jamais été appliqué à la lettre »* – n'en fait pas un islam « meilleur » que celui dont se réclament les fondamentalistes. *« L'islam est comme toutes les religions – avec son sexisme, ses intolérances et ses qualités. »*

L'Algérie a-t-elle encore un avenir ? *« La violence a pris le pas sur tout le reste*, constate Idir. *Il y a cinq ans, le pari était encore jouable : il y avait une frange islamiste légitimée par le peuple, il y a eu des élections, des tentatives de dialogue. Mais les dés étaient pipés d'avance : le pouvoir a toujours fait semblant. »* Les artistes pourront-ils aider à modifier le cours des choses ? *« Pourquoi pas ? Les chanteurs n'ont-ils pas la capacité d'attirer les gens, les jeunes surtout, dans leurs rêves ? »*

Propos recueillis par VÉRONIQUE MORTAIGNE ET CATHERINE SIMON

Le Mouvement pour la République à la Mutualité. – Le Mouvement pour la République, parti algérien moderniste et anti-islamiste, organise un meeting à la Mutualité, samedi 15 octobre à 14 h 30, avec la participation de son président, Saïd Sadi, et de sa vice-présidente, Khalida Messaoudi. Le Mouvement appelle au regroupement des *« forces républicaines et démocratiques face au pouvoir et à son héritier, le terrorisme intégriste »* afin de *« sauver l'Algérie »*.

AFRIQUE

NIGER

L'accord entre la rébellion touarègue et le gouvernement de Niamey paraît aussi fragile qu'au Mali

Un accord de paix a été signé, dimanche 9 octobre, à Ouagadougou, capitale du Burkina, entre le gouvernement nigérien et les mouvements de rébellion touaregs. Cet accord risque de se heurter à des difficultés de mise en œuvre, comme au Mali, où le Pacte national de paix signé en avril 1992 n'est jamais entré en application, et où les « accrochages » entre l'armée et les rebelles touaregs se multiplient.

Les jeunes démocraties malienne et nigérienne sauront-elles mettre un terme aux rébellions touarègues, qui constituent l'un des plus épineux problèmes dont elles aient hérité lors de leur avénement (en 1992 au Mali, en 1993 au Niger) ? L'accord de paix signé dimanche entre le gouvernement nigérien et la Coordination de la résistance armée, qui regroupe les quatre mouvements de rébellion nigériens, représente, certes, une avancée. Mais il restera bien du chemin à parcourir avant que les deux parties ne soient réellement d'accord.

Cet accord, négocié sous les auspices du Burkina, de l'Algérie et de la France, ne prévoit qu'une trêve de trois mois *« renouvelable par tacite reconduction »*. Les deux parties se sont en outre donné six mois pour parvenir à un règlement définitif de leurs différends et la résolution des questions les plus délicates a été différée – *« notamment la question des forces de sécurité et de défense ainsi que celle du développement économique, social et culturel »*.

Une loi de décentralisation devrait permettre de satisfaire les revendications autonomistes des Touaregs nigériens. Encore faudra-t-il que le Parlement adopte cette loi, qui n'en est qu'au stade de projet. Or, depuis fin septembre (*le Monde* du 30 septembre), le président nigérien, Mahamane Ousmane, ne dispose plus d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Le vote de cette loi est donc loin d'être acquis. Son éventuel rejet ne serait d'ailleurs qu'une manifestation supplémentaire du fossé qui sépare les populations noires, au pouvoir, des populations blanches, en rébellion dans le nord du pays.

Ce fossé est plus que jamais une réalité au Mali, où des mouvements d'autodéfense noirs sont apparus sous prétexte de pallier les défaillances de l'Etat. En avril, un ancien militaire a pris la tête d'un mouvement, Ghanda Koy (Maîtres de la Terre), qui a reçu le soutien de tous les partis – dont l'ADEMA, au pouvoir – et qui, selon Amnesty International, *« aurait à son passif des massacres de civils, commis à titre de représailles »*. Dans son dernier rapport sur la question, paru le 21 septembre, l'organisation note que depuis quelques mois *« les meurtres de civils se sont multipliés dans les deux camps »* et relève la mort de *« 50 civils, des Maures pour la plupart, tués par des soldats »* en juin, à Tombouctou et dans les environs, et d'*« au moins 40 civils »* tués par balle par un groupe maure le 25 juillet.

Au Mali, les derniers accrochages entre l'armée et des Touaregs ont fait, les 5 et 6 octobre, 24 morts, dont, pour la première fois, un étranger, un membre de la mission de coopération suisse. Le Pacte national de paix signé en avril 1992 est plus que jamais caduc depuis qu'en juin trois des quatre mouvements touaregs ont appelé leurs combattants à quitter les casernes qu'ils avaient intégrées dans le cadre du Pacte. A l'époque, les Mouvements et fronts unifiés de l'Azawad (MFUA) se sont scindés, le Mouvement populaire de l'Azawad demeurant le seul interlocuteur du gouvernement. Aucune des mesures prévues par le Pacte n'est entrée en application : les patrouilles mixtes, composées de militaires et d'anciens rebelles, n'ont jamais été opérationnelles ; les 160 000 Touaregs réfugiés en Mauritanie, en Algérie et au Burkina ne sont pas revenus au Mali ; l'intégration des rebelles dans l'armée est restée lettre morte malgré un nouvel accord, en mai, entre le gouvernement et les mouvements de rébellion.

Que ce soit au Mali ou au Niger, le bilan des affrontements est lourd. Les bilans officiels font état de 150 morts depuis novembre 1991 (date du début de la rébellion) au Niger – un chiffre sans doute en deçà de la réalité. Au Mali, certaines sources évaluent à 300 le nombre de disparus au cours des seuls mois de juin et juillet. Dans un cas comme dans l'autre, le pouvoir central, pris en étau entre bonne volonté et démagogie – les populations étant hostiles aux Touaregs –, semble bien démuni. D'autant que la faillite économique de ces Etats du Sabel ne leur permet pas d'accorder à une minorité (les Touaregs représentent environ 7 % de la population au Mali, 10 % au Niger) ce qu'ils doivent refuser aux autres.

MARIE-PIERRE SUBTIL

EN BREF

CONGO : visite du président Lissouba en Israël. – Le président Pascal Lissouba est arrivé, accompagné de son ministre du pétrole, dimanche 9 octobre, à Jérusalem, pour une visite de quatre jours. M. Lissouba négocie l'achat d'armes israéliennes ainsi qu'une assistance technique dans le domaine agricole et médical, en échange du pétrole congolais, selon des sources officielles à Jérusalem. – *(AFP.)*

ZAÏRE : visite du premier ministre en France. – Le premier ministre zaïrois, Joseph Kengo Wa Dondo, en visite pour trois jours à Paris, devait rencontrer, mercredi 12 octobre, le chef du gouvernement, Edouard Balladur. Selon des sources proches du ministère de la défense, François Léotard devrait effectuer prochainement une visite de courtoisie au Zaïre, après l'utilisation du territoire zaïrois par les militaires français pour l'opération « Turquoise » au Rwanda, mais la reprise de la coopération militaire n'est pas à l'ordre du jour. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le général Raoul Cédras s'apprête à partir en exil

Conspué par une foule déchaînée, protégé par les soldats américains, le général Raoul Cédras, « homme fort » d'Haïti depuis le coup d'Etat de septembre 1991 contre le président Jean-Bertrand Aristide, a démissionné de ses fonctions de commandant en chef de l'armée haïtienne. Cédant à la pression des « envahisseurs », il a annoncé son prochain départ du pays vers une destination encore incertaine. Le président de facto Emile Jonassaint et son gouvernement devraient rapidement s'éclipser, levant ainsi le dernier obstacle au retour du Père Aristide, toujours prévu pour samedi 15 octobre.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Ce fut un lundi chaud en Haïti, jour de rentrée des classes et de démission du général Raoul Cédras. Dès les premières heures de la matinée, une foule compacte s'était agglutinée autour du quartier général des forces armées. Grands organisateurs de la cérémonie et fortement applaudis, les militaires américains ont disposé des cordons de sécurité. Des dizaines de véhicules légers ont pris position tout autour du bâtiment qui jouxte la place du Palais présidentiel. La moindre patrouille de GI a provoqué une ovation, alors que la foule grossissait et s'échauffait sous le soleil levant.

L'arrivée de la fanfare militaire haïtienne donne le ton : la musique n'arrive pas à couvrir les quolibets et les insultes (*« Armée caca »*) lancés par les manifestants. Les soldats américains, armés de mégaphones, ne peuvent se faire entendre ni calmer la foule, qui se déchaîne à l'arrivée du général Raoul Cédras. Les slogans se diversifient : *« Oh ! Cédras, ton contrat est fini ! »*, *« Vive Aristide, à bas l'armée ! »* L'hymne national est inaudible, tout comme la plus grande partie du bref discours du général Cédras. On saisit que *« l'armée doit être une composante de l'avenir »* et que *« les Américains disent qu'ils sont là pour nous aider à forger une nation nouvelle »*. Le commandant démissionnaire des forces armées haïtiennes, qui avait exprimé l'intention de ne pas partir en exil, annonce : *« Je ne serai pas avec vous puisque j'ai choisi de me retirer du pays pour vous protéger... »* Il souligne que *« la populace est dans les rues, la nation haïtienne est aujourd'hui désemparée »*, qu'elle offre l'image d'*« une barque abandonnée par ses rameurs »*. *« Là où je serai, je souffrirai quand vous souffrirez, mais je serai heureux quand vous le serez »*, a-t-il conclu.

Débordements de joie et pillages

Après son allocution, et celle de son successeur « intérimaire » Jean-Claude Duperval, les troupes américaines ont eu le plus grand mal à disperser la foule en liesse. A bord de véhicules légers, quelques-uns des sept cents traducteurs créoles – d'origine haïtienne – du contingent de l'opération « Soutenir la démocratie » ont multiplié les harangues, à l'aide de puissants haut-parleurs : *« Marchez doucement, sourire en figure ! »*, *« Dispersez-vous, respectez la loi en ce premier jour de réconciliation ! »* Un sergent-fourrier haïtien, dans l'armée américaine depuis seize ans, expliquait qu'il s'agissait de *« faire preuve d'humanité et de compréhension, devant ces débordements de joie »*.

Destination encore incertaine

Cette folle journée ne devrait être qu'une répétition de celle qui marquera le retour du président Jean-Bertrand Aristide, toujours prévu pour samedi. Quelques coups de feu ont été tirés en l'air pour permettre à la voiture du général Cédras de se dégager des manifestants, qui ont réussi à briser la vitre arrière de son véhicule. Tout au long de la journée, des petits groupes, chantant, dansant ou apostrophant les « traducteurs » se sont faits et défaits autour du palais présidentiel et devant les quartiers généraux de la police et de l'armée.

L'entrepôt d'une petite compagnie d'importation maritime a été victime d'un pillage en règle à quelques pas de la route qui relie Port-au-Prince à l'aéroport. Il s'agit sans doute, même si le propriétaire Allen Derouleaux s'en défend, d'un de ces « dechouquages », terme désignant la revanche de la population à l'encontre des protégés de l'ancien régime. L'absence de forces de police et l'arrivée tardive des forces américaines sur les lieux ont facilité le saccage complet du local qui inquiète un voisinage d'entrepreneurs confrontés à la multiplication de ce type de dérapage. Pour l'heure, l'exil du général Cédras, qui restait encore largement hypothétique à la fin de la semaine dernière, devrait être effectif dans les prochains jours. Il envisagerait, avec sa femme et ses trois enfants, de se rendre au Panama, en Argentine ou encore en Espagne. Le numéro trois de l'armée, le chef d'état-major Philippe Biamby, démissionnaire lui aussi, cherchait à quitter le pays mais le Venezuela lui a refusé l'asile.

Les Etats-Unis, par la voix du porte-parole de l'ambassade Stanley Schrager, se sont félicités de ces départs *« qui ouvrent une nouvelle page dans l'histoire du pays »*, assurant qu'ils *« faciliteraient matériellement »* celui du général Cédras. *« Nous avons toutes les raisons de penser »*, a ajouté M. Schrager que le président *de facto* Emile Jonassaint et ses ministres *« quitteront aussi prochainement le pouvoir »*.

Ce dernier obstacle devrait en effet être rapidement levé. Le cabinet du premier ministre Robert Malval – nommé par Jean-Bertrand Aristide et démissionnaire depuis décembre 1993 – pourrait *« reprendre ses fonctions dès mercredi »*, selon l'un de ses membres. M. Malval a rencontré lundi les autorités américaines *« pour préparer la transition »*. Toujours selon ce responsable, les modalités de la démission du président Emile Jonassaint *« ne sont cependant pas encore arrêtées »*. Une fois cette étape franchie, la voie sera donc complètement libre pour le retour en Haïti du président Jean-Bertrand Aristide.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

REPÈRES

MAROC
Mort de la figure historique du Fatah, Khaled El Hassan

Khaled El Hassan, figure historique du Fatah, principale formation de l'OLP, ancien conseiller de Yasser Arafat, est mort, vendredi 7 octobre à Rabat, des suites d'un cancer. Né à Haïfa en 1928, il avait dû se réfugier, en 1948, au Liban, puis en Syrie, avant de s'installer au Koweït où il rencontrera Yasser Arafat et Abou Jihad. Avec eux, il fonde le Fatah, dont il était membre du comité central. Il sera le premier « ministre des affaires étrangères » de l'OLP et le premier haut responsable palestinien à rencontrer, dès novembre 1973, au Maroc, un officiel américain. Lors de la guerre du Golfe, il avait critiqué la position prise par l'OLP, favorable à l'Irak, et dénoncé la manière dont avaient été négociés les accords israélo-palestiniens d'Oslo. – *(Corresp.)*

PAKISTAN
Arrestations d'opposants au gouvernement

De nombreuses arrestations préventives ont eu lieu dans les rangs de l'opposition conservatrice pakistanaise, qui a annoncé pour mardi 11 octobre une journée de « paralysie de la circulation » dans tout le pays, en vue de déstabiliser le gouvernement de Mme Bhutto. Selon la Ligue musulmane (PML, principale formation de l'opposition), 11 500 personnes ont été interpellées ces derniers jours, surtout au Pendjab. Le gouvernement a reconnu, lui, quelques centaines d'arrestations.

M. Sharif, quarante-cinq ans, chef de la PML, avait dû quitter son poste de premier ministre en 1993 suite à une lutte ouverte avec l'ancien président Ishaq Khan. Il conteste la validité des élections d'octobre, remportées par Mme Bhutto, dont il juge le gouvernement *« corrompu, incompétent et antinational »*. Il exige un scrutin anticipé. Le 20 septembre, la Ligue avait organisé des manifestations et une grève, assez bien suivie. – *(AFP.)*

EN BREF

HONDURAS : manifestation de paysans. – Quatre mille paysans ont défilé, lundi 10 octobre, dans les rues de la capitale, Tegucigalpa, pour réclamer une révision des lois agraires *« d'ici une semaine »* et l'octroi de terres à trois cent mille familles. Leurs dirigeants ont été reçus par le président Carlos Roberto Reina. – *(AFP.)*

GUATÉMALA : quatre morts et six blessés dans une embuscade de la guérilla. – Quatre soldats ont été tués et six autres blessés après que la guérilla eut tendu une embuscade à l'armée, samedi 8 octobre, dans la province de San-Marcos, a-t-on appris lundi, de sources militaires. Au cours du même week-end, les rebelles sont entrés pour la première fois dans la capitale, recouvrant de slogans les murs de certains quartiers. – (AFP.)

MEXIQUE : les zapatistes durcissent le ton. – L'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) a affirmé, lundi 10 octobre, dans un communiqué, qu'elle avait « miné tous les accès » à la zone qu'elle contrôle dans l'Etat du Chiapas et *« mis en place des batteries antiaériennes »*, redoutant une attaque de l'armée. La guérilla ayant rejeté les propositions gouvernementales, le dialogue entre les deux parties est rompu depuis juin, deux mois avant les élections présidentielle et législatives. Les électeurs ont alors signifié leur refus de toute forme de violence. – *(AFP.)*

SYRIE : l'ancien chef des unités spéciales remis en liberté. – Le général Ali Haïdar, ancien chef des unités spéciales, corps d'élite de l'armée syrienne, limogé et arrêté pour « indiscipline », début août, a été remis en liberté, a-t-on appris lundi 10 octobre, de sources bien informées. Remplacé par le général Ali Habib, il n'a pas été réintégré dans ses fonctions. – *(AFP.)*

EUROPE

BELGIQUE

Frank Vandenbroucke devient ministre des affaires étrangères

BRUXELLES

de notre correspondant

Au lendemain des élections municipales, le premier ministre Jean-Luc Dehaene a procédé, lundi 10 octobre, à un remaniement ministériel, *du fait du départ* du gouvernement de deux représentants du Parti socialiste flamand (SP). Le ministre des affaires étrangères, Willy Claes, qui prendra ses fonctions de secrétaire général de l'OTAN le 17 octobre, est remplacé par le chef du SP, Frank Vandenbroucke. *Quant au ministre* de l'intérieur, Louis Tobback, qui veut se consacrer à sa future tâche de bourgmestre (maire) de Leuven (Louvain), il aura pour successeur Johan Vande Lanotte, ancien chef de cabinet au même ministère.

Agé de trente-huit ans, M. Vandenbroucke a accédé en 1989 à la présidence du Parti socialiste, succédant à Karel Van Miert quand celui-ci est devenu commissaire européen. Né dans la bourgeoisie catholique de Louvain, ancien élève de Cambridge, le nouveau responsable de la diplomatie belge a d'abord eu une réputation de « gauchiste ». Souvent raillé par la presse pour ses prétentions intellectuelles et ses côtés *« gauche caviar »*, il s'est, en effet, illustré par certaines prises de position pacifistes et hostiles aux ventes d'armes.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

La préparation des élections législatives en Allemagne

Les sociaux-démocrates se présentent comme un parti de gouvernement

BONN

de notre correspondant

« Changer de chancelier » : la formule, toute simple, qui est apparue, il y a quelques jours, au bas d'un portrait souriant du candidat Rudolf Scharping, sert d'ultime argument aux sociaux-démocrates dans une campagne devenue très personnalisée. Cette année, pour la première fois, les sociaux-démocrates ne proposent plus aux électeurs un vaste projet de société, « une nouvelle voie » (slogan de 1990), mais seulement d'autres visages : Rudolf Scharping, mais aussi Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe, et Oskar Lafontaine, ministre-président de la Sarre, tous trois réunis dans ce qu'il est convenu d'appeler la « troïka ».

L'opposition social-démocrate, absente du pouvoir depuis douze ans, tente, avant tout, de convaincre les électeurs de 1994 qu'elle est redevenue capable de prendre en main la gestion du pays. Paradoxe : les sociaux-démocrates sont majoritaires dans les Länder, dont ils pourraient bientôt contrôler les deux-tiers. Au Bundesrat, la chambre de représentation des Länder, le SPD dispose, d'ores et déjà, d'une influence non négligeable sur le cours des événements, mais il n'est toujours pas parvenu à s'imposer comme parti de gouvernement à l'échelle nationale.

Crédités de 38 % des voix dans les sondages, les sociaux-démocrates ne devraient pas, logiquement, être en mesure de former le gouvernement après les élections du 16 octobre. La CDU du chancelier Kohl, avec des estimations de 42 % des voix, a, en effet, toutes les chances de demeurer le parti le plus fort au Parlement.

Changement de République

L'éventualité d'une défaite des libéraux et d'une entrée des communistes du PDS au Bundestag rend, toutefois, possible la formation d'une « grande coalition » entre les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates, voire, en cas de Parlement tripartite (CDU, SPD, Verts), une coalition « rouge-verte ». Les amis du chancelier Kohl agitent comme un épouvantail l'hypothèse d'un gouvernement SPD-Verts, qui serait soutenu par les communistes du PDS. L'« option Magdebourg », du nom de la ville où une telle alliance a été conclue en juin dernier, s'appliquera-t-elle à Bonn malgré les démentis répétés de Rudolf Scharping ?

A en croire les chrétiens-démocrates, un changement de gouvernement signifierait rien de moins qu'*« un changement de République »*. Selon Wolfgang Schäuble, président du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag et dauphin présumé du chancelier Kohl, le SPD est le *« parti qui refuse de construire l'avenir »* et qui, au cours de la dernière législature, a essayé sans succès, à travers sa majorité au Bundesrat, de bloquer les grands projets de réforme proposés par le pouvoir : privatisation des postes et des chemins de fer, construction d'un train à suspension magnétique (le Transrapid), mise en place d'infrastructures modernes en ex-RDA... *« Les sociaux-démocrates veulent étrangler l'économie avec des taxes supplémentaires, des dépenses inconsidérées, de faux projets écologiques, un laxisme dans l'application des lois sur l'asile et les étrangers, et l'affaiblissement de l'Etat en matière de sécurité intérieure »*, écrit Wolfgang Schäuble.

Devant le ton de ces critiques, les sociaux-démocrates, qui estiment que le retour au pouvoir passe par la reconquête de l'électorat centriste, proposent une politique de rigueur et de pragmatisme. Justice sociale, modernisation de l'économie et maîtrise des dépenses publiques : à défaut de suggérer une « vision », le SPD entend se présenter comme le garant du progrès dans la stabilité, et demeure le seul parti politique allemand à dénoncer, en termes forts, l'existence de 3,5 millions de chômeurs dans le pays. *« Nous créerons sept cent mille emplois si nous arrivons au pouvoir »*, annonçait récemment Rudolf Scharping, en proposant de fiscaliser toute une partie des dépenses de l'assurance-chômage et d'élargir du coup les marges de manœuvre de l'Agence fédérale pour l'emploi.

« Le SPD veut assurer la poursuite de la compétitivité économique sans déchirer le tissu social », explique Daniel Goeudevert, devenu conseiller de Rudolf Scharping pour les affaires franco-allemandes. Pour l'ancien patron de Volkswagen, l'entrée des sociaux-démocrates au gouvernement signifierait avant tout *« un changement de style de gouvernement »*, avec l'arrivée au pouvoir, pour la première fois, de responsables nés après la seconde guerre mondiale. *« Ces hommes politiques, qui ont fait carrière dans les Länder, se caractérisent avant tout par leur énorme bon sens »*, estime Daniel Goeudevert qui voit en Rudolf Scharping *« un mélange de Michel Rocard et de Raymond Barre »*.

Pour Michael Hofmann, chef du bureau de Rudolf Scharping au comité directeur du SPD, *« le changement le plus spectaculaire, si nous arrivions au pouvoir, serait notre recherche d'une action concertée avec les partenaires sociaux, notre goût pour la démocratie participative..., bref tout le contraire du paternalisme du chancelier Kohl »*.

Le « programme des cent jours »

Les priorités d'un gouvernement social-démocrate ? « Nous voulons d'abord relancer la conjoncture intérieure », explique Karlheinz Klär, chef de la chancellerie du Land de Rhénanie-Palatinat, et l'un des plus proches conseillers de Rudolf Scharping, qui poursuit : *« Cela signifie en particulier stabiliser la consommation intérieure et améliorer les incitations à l'investissement des entreprises. »*

Le « programme des cent jours », présenté à la fin du mois de septembre, donne un aperçu sur les grands choix d'un éventuel gouvernement social-démocrate. La mesure la plus importante est d'ordre fiscal : le SPD veut introduire une augmentation d'impôts de 10 % sur les plus hauts revenus _ seront frappés les célibataires touchant plus de 60 000 marks par an, ou 120 000 marks par an pour un couple _, et supprimer l'impôt de solidarité *de 7,5 % prévu par* le gouvernement du chancelier Kohl pour le 1er janvier prochain.

Parmi les autres importantes mesures d'ordre social, le SPD prévoit l'introduction d'une prime par enfant de 250 marks par mois. Objectif : *« Soulager la pression fiscale sur les bas revenus, relancer la consommation et, du coup, favoriser des hausses modérées des salaires l'an prochain et créer des marges de manœuvre supplémentaires pour la Bundesbank »*, selon Claus Noé, responsable de la stratégie économique du parti, qui explique que le SPD *« veut remettre en œuvre une véritable politique macro-économique »*.

Une politique de relance ? Oui, mais *« à condition de poursuivre en priorité la consolidation des finances publiques »*, selon Siegmar Mosdorf, un autre économiste du SPD, qui explique que ce dernier n'est plus *« le parti de la répartition des ressources à tout prix »*. Pour lui, le SPD est en mesure d'assurer la modernisation du pays, par le biais d'un renforcement des mesures d'incitation à l'investissement et à la recherche : *« Nous allégerons la fiscalité sur les bénéfices réinvestis, nous supprimerons des subventions inutiles, nous améliorerons les relations entre la recherche et l'industrie »*, annonce-t-il : avec un objectif en tête : *« Que nous ayons enfin des gens comme Bill Gates en Allemagne »*. Au total, le programme du parti prévoit de *« répartir autrement »* un volume de 85 milliards de marks de charges fiscales.

Rien, ou presque, dans ce programme ne concerne la politique internationale. Si le SPD arrivait au pouvoir dans le cadre d'une grande coalition, il est probable qu'il n'exigerait pas d'occuper en priorité le ministère des affaires étrangères, mais plutôt l'économie ou les finances. Si le cas se présentait cependant, les priorités extérieures de l'Allemagne s'en trouveraient-elles modifiées ? Rudolf Scharping a tout fait, jusqu'ici, pour affirmer le contraire : *« Il n'y a pas de différence sérieuse entre nous et le chancelier Kohl sur la politique étrangère »*, disait-il en février 1994 devant un parterre d'experts internationaux de sécurité et de défense à Munich.

Mais, ici comme ailleurs, le parti est divisé entre plusieurs tendances contraires : la base du parti, pacifiste, s'oppose à l'élite dirigeante, plus pragmatique. De la même façon, une tendance proche des syndicats s'oppose à toute remise en cause de l'Etat-providence par les avocats de la déréglementation, qui sont nombreux au comité directeur. Pour beaucoup de dirigeants du parti, qui ne le disent toutefois pas publiquement, la solution de ces conflits internes passe par une « grande coalition » avec les chrétiens-démocrates, qui permettrait de réconcilier le SPD avec les réalités du pouvoir.

LUCAS DELATTRE

Les Verts espèrent effectuer un retour en force

WIESBADEN

(de notre envoyé spécial)

Joschka Fischer a troqué les baskets contre les souliers vernis et reçoit ses visiteurs en veston-cravate. L'ancien chauffeur de taxi soixante-huitard, devenu *ministre de l'environnement* du Land de Hesse, a adapté son discours et son image aux nécessités du temps. Il dit avoir *« abandonné son idéalisme, mais pas ses idéaux »* et a de bonnes raisons d'espérer que son parti, les Verts (Bündnis 90/Die Grünen), jouera un rôle déterminant au Bundestag après les élections du 16 octobre.

Dirigeant d'un parti qui ne tolère pas de hiérarchie formelle, Joschka Fischer (46 ans), qualifié par les siens d'*« Oberrealo »* (le *« réaliste suprême »*, par opposition aux *« fondamentalistes »* de gauche), se prépare à un destin national. Après la mystérieuse disparition de Petra Kelly et de Gert Bastian en octobre 1992, nul mieux que lui n'est à même d'incarner les espoirs des Verts allemands. Les autres dirigeants du parti, plus à gauche, comme Ludger Volmer ou l'Allemande de l'Est Marianne Birthler, contrôlent l'appareil militant mais ne séduisent pas les foules comme lui.

Un échec des libéraux aux élections, qui priverait le chancelier Kohl de sa majorité, pourrait amener les Verts, actuellement *crédités de 8 % dans les sondages*, à se joindre au SPD pour former une coalition « rouge-verte ». Ce scénario, envisagé comme une catastrophe par les milieux d'affaires, *aurait des chances de se réaliser si* le prochain parlement allemand ne comportait que trois partis : la CDU, le SPD, et les Verts. Ces derniers, qui étaient entrés pour la première fois au Bundestag en 1983, sont devenus la troisième force politique nationale à la faveur des débâcles successives des libéraux du FDP. Ils ont obtenu le très bon score de 10,1 % des voix aux dernières élections européennes.

Autre hypothèse envisageable : si les communistes du PDS entraient au Bundestag et provoquaient la formation d'une « grande coalition » entre la CDU et le SPD, Joschka Fischer *« deviendrait du jour au lendemain le chef de l'opposition, et rassemblerait autour de lui les déçus de la gauche du SPD »*, selon Daniel Cohn-Bendit, qui a été élu député des Verts au parlement européen.

Chassés du Bundestag en 1990 (à l'exception de quelques députés verts d'Allemagne de l'Est), les écologistes n'ont jamais cessé de représenter une force importante. Ils ont été ou sont aux affaires dans plusieurs gouvernements de *Länder* et *possèdent désormais* un personnel politique formé aux réalités de la gestion quotidienne. Certains hauts responsables du SPD, comme le ministre-président de Basse-Saxe Gerhard Schröder ou le secrétaire général Günter Verheugen, ne font pas mystère de leurs sympathies pour une alliance « rouge-verte » à l'échelle nationale.

Nouvelle politique des transports

« Nous incarnons les valeurs libérales et la modernité », affirme Joschka Fischer, qui associe le nom d'Helmut Kohl à *« l'immobilisme et au passé »*. La « réforme », pour lui, passe par trois grands axes : adoption de nouvelles formes d'utilisation de l'énergie, avec l'abandon rapide du nucléaire ; mise en place d'une nouvelle politique des transports, avec la réduction de moitié de la circulation des camions sur les autoroutes et le renforcement des réseaux de transports publics ; et enfin une réforme de la fiscalité inspirée par la défense de l'environnement : accroissement des charges fiscales sur la consommation de l'énergie, des carburants, et des ressources naturelles, au profit d'un assouplissement des charges sur les salaires et les revenus. *« En favorisant fiscalement l'achat de voitures propres qui ne consommeront que trois litres aux cent, nous amènerons les constructeurs automobiles à placer tous leurs efforts dans l'innovation technologique »*, affirme Joschka Fischer.

Effacement des radicaux

Le ministre de l'environnement du Land de Hesse a donné un avant-goût de ses idées en conseillant, durant la dernière « alarme à l'ozone » de cet été, une limitation de vitesse sur autoroute *« qui a été suivie par 80 % des conducteurs »* selon lui. Lorsqu'on l'interroge sur le bilan de son action, il indique *« être fier avant tout de deux choses : avoir forcé la firme chimique Hoechst à adopter des mesures de sécurité renforcées après une série de fuites de gaz toxiques en 1993, et avoir mené une guerre d'usure contre l'usine de fabrication de combustible mixte « MOX » Siemens, à Hanau. »* Une première tranche de cette usine de retraitement de plutonium (comparable à l'usine de Marcoule en France) a été fermée pour cause d'insécurité. La deuxième tranche, en cours de construction, n'est pas assurée de voir le jour au terme de la bataille juridique menée contre Siemens par Joschka Fischer.

Grâce à ces initiatives menées sur le terrain, grâce aussi à l'effacement des tendances les plus radicales (les « fondamentalistes » ont quitté le parti avec Jutta Ditfurth en 1991), les Verts ont corrigé leur image de groupuscule révolutionnaire et anticapitaliste d'antan. Avec l'irruption des communistes du PDS à l'extrême gauche de l'échiquier politique, ils apparaissent comme un parti plus modéré, même si Gregor Gysi fait concurrence à Joschka Fischer dans certains milieux de l'électorat. Quant à l'arrivée de responsables de mouvements civiques d'ex-RDA (réunis sous l'étiquette « Alliance 90 »), elle a renforcé la légitimité du mouvement, même si l'entente n'est pas toujours très bonne entre les écologistes de l'Ouest et ceux de l'Est.

Même si les Verts ne font plus peur aux bourgeois, leur *aggiornamento* n'est toutefois pas complètement achevé. Le programme du parti, adopté à Mannheim en février 1994, prévoit notamment la dissolution à terme de la Bundeswehr et le retrait de l'Allemagne des structures de l'OTAN. La tradition neutraliste et pacifiste du parti est encore très vivace, même si certains dirigeants s'efforcent de s'y opposer. Dans un récent livre (*le Risque Allemagne*, aux éditions Kiepenheuer & Witsch), Joschka Fischer s'écarte des sentiers battus de l'écologie pour afficher ses grands choix de politique étrangère : *« ancrage à l'Ouest »*, *« continuité des relations franco-allemandes »*, et *« refus du nationalisme »*.

L. D.

هكذا من الاصل

GRANDE-BRETAGNE

Le spleen du Parti conservateur à la veille de son congrès

La conférence annuelle du Parti conservateur s'est ouverte, mardi 11 octobre, dans une atmosphère de crise, alors que les travaillistes ont le vent en poupe.

BOURNEMOUTH

de notre envoyé spécial

La grand messe annuelle des conservateurs a débuté, mardi 11 octobre, dans la station balnéaire de Bournemouth, au moment où la presse britannique s'est emparée avec délectation de l'« affaire » Mark Thatcher (*le Monde* du 11 octobre). Malgré les dénégations indignées de la Dame de fer, attendue à Bournemouth mardi après-midi, ce scandale est largement interprété comme une preuve spectaculaire de ce « *sleeze factor* » (le facteur corruption) qui marque les tories après quinze ans au pouvoir.

C'est donc une équipe fatiguée, à court d'idées, attaquée de toutes parts, qui se présente devant les militants. Ceux-ci, selon une enquête du *Times*, sont de moins en moins nombreux : 500 000, soit le tiers des effectifs comptabilisés avant le début de l'ère Thatcher et le sixième de ceux des années 50. Avec une première conséquence : les coffres du parti sont de plus en plus dégarnis.

Bousculée pendant une décennie par « Maggie », l'Angleterre des classes moyennes vit mal l'affairisme et les querelles intestines qui minent le gouvernement. Le très conservateur *Daily Telegraph* n'y va pas par quatre chemins en regrettant, dans un éditorial, que le pouvoir soit « *discrédité* » et « *moralement terni* ».

Le premier ministre sera fortement soumis aux pressions de son aile droite. De ceux qui, comme lord Tebbitt et Norman Lamont, sont viscéralement « euro-sceptiques » ; de ceux que hérisse l'ouverture en direction des nationalistes en Irlande du Nord ; de ceux, enfin, qui veulent prendre encore plus de distances avec les travaillistes, en poursuivant, notamment, une politique de privatisations, pourtant de plus en plus contestée.

« Arrogance et dogmatisme »

A gauche, si l'on peut dire, l'« ancien » du parti, Sir Edward Heath, a mis publiquement en garde M. Major. Estimant que le Parti conservateur avait cessé d'avoir de la « *compassion* » pour les défavorisés et qu'il faisait preuve d'« *arrogance* » et de « *dogmatisme* », l'ancien premier ministre a déclaré dans le *Sunday Times* : « *Il faut abandonner notre obsession de privatiser.* » Le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, n'a guère dit autre chose quand il a déclaré à des étudiants d'Oxford : « *Nous devons montrer que nous ne sommes pas pour la privatisation à tout crin.* » Les deux hommes s'accordent pour mettre en garde contre une dérive anti-européenne : il serait « *absurde* » d'envisager de quitter l'Union, estime M. Hurd ; « *assez de spleen antieuropéen* », ajoute M. Heath.

M. Major ne peut plus traiter à la légère une opposition travailliste qui devance largement les tories dans les sondages depuis des mois, et qui a à sa tête Tony Blair, l'homme politique le plus populaire du pays. Que faire ? Il est vrai qu'il reste encore deux ans jusqu'aux prochaines élections, que M. Major, qui parlera vendredi, à la fin de la conférence, a plus de ressources qu'on ne le dit souvent, et que les travaillistes sont passés maîtres dans l'art de gâcher leurs plus beaux succès. Il n'en reste pas moins que le très médiatique Tony Blair a su voler la vedette à John Major, en s'emparant en particulier des traditionnels slogans conservateurs sur la famille, la loi et l'ordre, ou la baisse des impôts. Au point que certains se demandent si l'Angleterre n'a plus désormais le choix qu'entre deux partis conservateurs...

PATRICE DE BEER

FINLANDE

Les partisans de l'Union européenne ont une nette avance dans les sondages

HELSINKI

de notre envoyé spécial

Au quartier général du « non », en face de la gare d'Helsinki – où les trains mènent aussi à SaintPétersbourg –, l'ambiance est plutôt morose. A moins d'une semaine du référendum sur l'adhésion de la Finlande à l'Union européenne, les sondages ne sont pas vraiment encourageants pour les adversaires de l'Europe : ils ne leur donnent que 26 % des voix, entre 47 % et 49 % pour le « oui », et encore près de 25 % d'indécis.

« *Que voulez-vous*, soupire Tapio Bergholm, *nous nous battons contre des géants. Les partis politiques, la plupart des syndicats, l'industrie et le patronat sont tous pour et ils ont des moyens financiers que nous n'avons pas.* » Tapio Bergholm est un des dirigeants de l'organisation parapluie « *Une Finlande indépendante : le meilleur choix* », qui abrite des frondeurs sociauxdémocrates et libéraux, des syndicalistes, de vieux communistes, l'Alliance des gauches et une partie des Verts. Il estime qu'en entrant dans l'Union son pays va perdre sa neutralité et son rôle de « pont » entre l'Est et l'Ouest. « *L'Union européenne est pour nous un trou noir. Nous sommes d'accord pour participer à la coopération européenne dans des projets scientifiques et d'échanges d'étudiants, mais il ne nous semble pas nécessaire d'aller plus loin. Le traité sur l'espace économique européen* [EEE] *suffit. Pas question, par exemple, d'entrer dans une guerre qui ne serait pas la nôtre !* »

Ce jeune social-démocrate « dissident » exprime les inquiétudes de beaucoup de ses compatriotes : la crainte de voir la Finlande perdre sa souveraineté. La peur aussi d'être « *envahis par les étrangers, les Allemands en particulier, qui vont acheter nos maisons de campagne* », « *d'être obligés de se soumettre aux décisions de Bruxelles* » et même de devenir l'entrepôt européen de déchets nucléaires !

Tous ces doutes, Anneli Soini les entend aussi dans sa « boutique » proche du Parlement. Elle garde le centre d'information (30 mètres carrés) du « Oui, la meilleure solution ! » Un député ou un banquier vient parfois discuter avec le public. Ce n'est pas l'enthousiasme, « *mais les gens se rendent compte que nous n'avons pas le choix*, explique M[me] Soini, *nous avons près de 20 % de chômage, la dette étrangère augmente continuellement. Les plus réticents sont les personnes âgées et les paysans du Nord qui ont peur d'être oubliés, mais ce sont eux qui vont être le plus aidés par Bruxelles, puisque l'Union européenne a accepté de prendre en considération les conditions de l'agriculture arctique* ».

Les jeunes, eux, sont plus favorables à l'Europe. Lors d'un « référendum blanc » dans les écoles, près de 60 % ont voté « oui ». Anneli Soini pense que le « oui » l'emportera dimanche, « *bien que les Finlandais soient des gens très compliqués...* » Elle est lasse de cette campagne, qui s'est déroulée essentiellement sur les chaînes de radio et de télévision. Elle a voté par correspondance avant le scrutin. « *Et dimanche*, dit-elle, *je pars en vacances pour Nice, en espérant que ce sera la dernière fois que je devrai, à la douane, emprunter la file réservée aux passagers non ressortissants de l'Union européenne !* »

ALAIN DEBOVE

EN BREF

BOSNIE-HERZÉGOVINE : du carburant au compte-gouttes pour les « casques bleus ». – Pour la première fois depuis le 19 septembre, un convoi de l'ONU transportant du carburant a pu gagner Sarajevo lundi 10 octobre. Confrontés à de graves pénuries, en raison des barrages serbes qui stoppent les convois de carburant, les « casques bleus » ont été contraints de réduire au maximum leurs déplacements. – *(AFP.)*

ESTONIE : Désignation d'un nouveau premier ministre. – Siim Kallas, président de la banque centrale, a été désigné, lundi 10 octobre, comme nouveau premier ministre par le président Lennart Meri, en remplacement de M. Mart Laar, victime en septembre d'une motion de censure. La nomination de M. Kallas (ex-communiste et aujourd'hui « libéral » sans parti) doit encore être approuvée par le Parlement. Par ailleurs, le premier ministre sortant, M. Laart, a accusé lundi la Russie de violer l'accord sur le retrait de ses troupes. – *(AFP.)*

RUSSIE : le parti de M. Jirinovski renonce à son boycott du Parlement. – Le Parti libéral-démocrate (ultra-nationaliste) de Vladimir Jirinovski a déclaré, lundi 10 octobre, qu'il renonçait à boycotter les séances de la Douma, selon l'agence Interfax. M. Jirinovski avait annoncé vendredi que sa formation boycotterait la chambre basse du Parlement pour protester contre le « harcèlement » dont il se dit victime de la part des autorités. – *(Reuter.)*

Evacuation de centaines d'habitants des Kouriles. – Après le séisme qui a frappé les îles Kouriles (russes mais revendiquées par le Japon), les autorités russes ont évacué, avant les premiers gels, plus de six cents habitants, restés sans domicile, a rapporté lundi 10 octobre l'agence Interfax. Par ailleurs, le premier vice-ministre russe, Oleg Soskovets, a déclaré lundi qu'il avait eu des « *entretiens difficiles* » avec l'ambassadeur du Japon à Moscou, au sujet de l'aide humanitaire à apporter aux îles Kouriles. Le Japon avait proposé son assistance, mais « *les problèmes politiques ne* permettent pas à la Russie de dire *que l'aide sera fournie en quantité suffisante* », a précisé M. Soskovets. – *(AFP.)*

Le patriarche serbe à Moscou. – Proche des ultranationalistes de Belgrade et des Serbes de Bosnie, le patriarche serbe Pavel – qui a achevé lundi 10 octobre une visite à Moscou – a notamment rencontré le vice-premier ministre russe, Oleg Soskovets, et le président de la Douma, Ivan Rybkine. A l'issue de ces entretiens, le patriarche Pavel a déclaré que « *les Serbes de Bosnie pourraient signer le plan de paix proposé par le groupe de contact si la communauté internationale leur garantissait de pouvoir se rattacher à la Serbie* ». – *(AFP.)*

TIMOR-ORIENTAL : les rebelles observent une trêve. – Dans un message diffusé lundi 10 octobre par la Radio du Portugal, le chef d'un groupe séparatiste de Timor-Oriental a annoncé que les rebelles observaient un cessez-le-feu depuis le 1octobre. Le texte assure que les armes seront définitivement déposées si l'Indonésie accepte d'engager des pourparlers de paix. Djakarta a annexé cette ancienne colonie du Portugal en 1976. L'ONU n'a jamais reconnu ce fait accompli. – *(Reuter.)*

RECTIFICATIF. – Une malencontreuse distraction nous a fait attribuer, dans le bulletin de l'étranger « Xénophobie européenne », paru dans nos éditions du mardi 11 octobre, le prénom de Gérard à M. de Villiers, député de Vendée. Il s'agissait de Philippe de Villiers et non de l'auteur de romans policiers.

ASIE

CHINE

Le régime prépare la population à la future disparition de Deng Xiaoping

Deng Xiaoping, qui est âgé de quatre-vingt-dix ans, serait-il déjà entré dans une sorte de coma politique dû à un affaiblissement de sa santé physique ? Il est encore tôt pour l'affirmer, mais il ne fait guère de doute que le patriarche du régime chinois éprouve des difficultés croissantes à faire respecter le statu quo qu'il était parvenu à imposer dans la perpétuelle guerre des clans à la tête du pays.

PÉKIN

de notre correspondant

Un signe éloquent d'une érosion de l'influence de Deng Xiaoping a été la soudaine réapparition publique, imprévue, lundi 10 octobre, de grands gérontes historiques que le patriarche avait jusqu'à présent convaincu de s'abstenir de se montrer, dans le but de laisser la génération des successeurs se forger une image politique crédible en prévision de sa disparition. Ainsi, un vieux rival de M. Deng, Peng Zhen, conservateur pur et dur, de deux ans son aîné, s'est-il affiché à la télévision nationale paradant gaillardement en fauteuil roulant pour visiter un boulevard périphérique fraîchement inauguré dans la capitale, alors qu'on n'avait de lui que le souvenir de sa dernière prestation, voilà huit bons mois, allongé en pyjama sur un lit d'hôpital. Le reportage a été suivi immédiatement des images d'un autre ancien dirigeant, plus jeune celui-là, Wan Li, allié de M. Deng, visitant une exposition industrielle en province, dans le but évident de faire pièce au premier.

Faire taire les rumeurs

Ces apparitions pourraient avoir pour fonction de tenter de faire taire les rumeurs persistantes sur le mauvais état de santé de la vieille génération dirigeante, qui ont provoqué, au cours des deux semaines les ayant précédées, des chutes sensibles des indices des deux Bourses du néocapitalisme chinois, Shanghaï et Shenzhen. Dans un moment d'inhabituelle transparence, le quotidien *China Daily* a fait état de ces rumeurs, sujet pourtant tabou, le 9 octobre, sans aller toutefois jusqu'à préciser que ces rumeurs portaient sur M. Deng en personne ainsi que sur un autre de ses grands rivaux, Chen Yun, d'un an son cadet. Auparavant, le ministère des affaires étrangères était sorti de sa réserve pour affirmer que M. Deng était en parfaite santé.

D'autres signes indiquent que le régime chinois est en train de préparer doucement la population à l'annonce inéluctable d'une disparition de celui qu'il a sacré « *grand architecte en chef des réformes* » de l'ère post-maoïste. Une abondance d'articles publiés dans la presse officielle ces derniers temps montrent de M. Deng son visage le plus favorable, celui de promoteur de l'éducation et de parrain des sciences. Dans le même temps, son héritier désigné, Jiang Zemin, chef de l'Etat et du parti, redouble d'efforts pour se présenter en maître de l'armée à l'occasion de réunions militaires et de visites aux casernes. Enfin, le régime organise depuis plusieurs mois des fuites en direction de la presse qu'il contrôle à Hongkong, visant à donner l'impression d'une succession en bon ordre, grâce à l'idée que M. Deng aurait reçu l'assurance de la haute direction militaire qu'elle soutiendrait son dauphin.

Critiques et insinuations

Cependant, M. Deng ne semble plus avoir l'énergie d'empêcher un certain nombre de critiques de s'exprimer de manière plus ou moins directe. Ainsi, depuis plusieurs mois, voit-on dans la presse et dans l'édition des insinuations liant les « *phénomènes malsains* » provoqués par le décollage économique à un affaiblissement de l'autorité du régime. Le reproche vise, bien sûr, le patriarche. Une faiblesse physique accrue de celui-ci, dont la dernière apparition publique, le 9 février 1994 à Shanghaï, avait témoigné d'une fragilité croissante, expliquerait dans une grande mesure la paralysie dont a fait preuve le régime à l'occasion du récent plenum du comité central.

Dans ce contexte, l'apparition d'un vieil ennemi politique tel que Peng Zhen, qui s'est soigneusement abstenu de toute marque d'appui aux récents travaux de la direction active ou d'un geste de soutien au dauphin de M. Deng, est une manière de signifier un net désaccord avec le seul résultat auquel était parvenu le patriarche, à savoir le renforcement de l'influence de M. Jiang, avec l'arrivée de nouveaux collègues liées à lui à la tête du régime. Une manière de lui signifier qu'il lui faudra aussi compter avec un clan fort peu réformiste et que, dès aujourd'hui, la bagarre est quasiment ouverte. Il n'y a guère plus qu'une hypothétique réapparition de M. Deng qui pourrait à nouveau calmer le jeu. Mais en a-t-il encore la force ?

FRANCIS DERON

Le dissident Yang Zhou condamné à la rééducation. – Le porte-parole de l'association chinoise des droits de l'homme de Shanghaï, Yang Zhou, a été condamné à trois ans de camp de rééducation pour avoir publié des textes « *réactionnaires* » et avoir troublé l'ordre public, a annoncé, mardi 11 octobre, son épouse, qui fait une grève de la faim pour protester contre cette sentence. M. Yang, cinquante ans, était détenu depuis le 12 mai, jour où il avait été arrêté lors d'une rafle contre des militants de Shanghaï. Les accusations contre M. Yang concerneraient la publication, dans un cercle d'amis, de lettres et d'articles antigouvernementaux, fin 1992. – *(AFP.)*

Les recommandations européennes et l'ouverture du débat budgétaire à l'Assemblée

La discussion budgétaire, qui s'ouvrait mardi 11 octobre à l'Assemblée nationale, s'annonçait sans péril majeur pour le gouvernement. L'affaire de la recommandation européenne sur les déficits publics a montré, cependant, qu'Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy ne sont pas à l'abri d'accès d'humeur, dans l'hémicycle, attisés par les partisans de Jacques Chirac en période de précampagne présidentielle.

■ LUXEMBOURG. – Le conseil des ministres européens des finances, réuni lundi à Luxembourg, a conservé à son ordre du jour les recommandations de la Commission européenne, dont celle, relative aux déficits publics, sur laquelle l'Assemblée nationale avait obtenu du gouvernement qu'il invoque la réserve parlementaire (« le Monde » daté 9-10 octobre). Cependant, leur adoption formelle par un vote a été reportée à une prochaine réunion du Conseil. L'Assemblée en débattra, le 17 octobre, avant que ces recommandations n'aient été entérinées.

■ SÉCURITÉ. – L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, lundi, le projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la sécurité, présenté par Charles Pasqua. La majorité RPR et UDF a voté pour, l'opposition socialiste et les communistes contre ce texte, déjà adopté par le Sénat. Les députés ont autorisé la fouille des véhicules, en cas de manifestation, dans une aire géographique « strictement proportionnée aux nécessités ».

Le projet de loi de finances pour 1995 est accueilli favorablement par

Edouard Balladur n'a pas de gros soucis à se faire. C'est acquis : il ne trébuchera pas à l'occasion de la discussion budgétaire qui s'est ouverte, mardi 11 octobre, à l'Assemblée nationale. On voit mal, en effet, les partisans de « l'autre politique », brocardés par Raymond Barre, le déstabiliser au point de l'acculer à recourir à l'arme de dissuasion qu'est l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, situation inconfortable que l'ancien premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing avait lui-même connue en 1979. En écrivant dans son rapport que *« le budget de l'Etat paraît bel et bien remis sur les rails du redressement »*, Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du projet de loi de finances, confirme que l'affrontement n'aura pas lieu. *« On n'ira pas au clash »*, dit-il.

Pour autant, la discussion ne s'annonce pas aussi *« calme »* et *« sereine »* que l'aurait souhaitée le premier ministre. Dans un climat de fébrilité préélectorale, il ne fait guère de doute que les amis de Jacques Chirac ne feront preuve d'aucune indulgence vis-à-vis de l'Hôtel Matignon. M. Balladur en a eu un avant-goût avec l'épisode de la proposition de recommandation bruxelloise invitant la France à réduire son déficit public. Indignés par la brièveté du délai imparti à l'Assemblée pour émettre un avis sur ce texte, Philippe Séguin et la délégation pour l'Union européenne, dirigée par Robert Pandraud (RPR), ont déclenché une vigoureuse offensive qui a conduit le gouvernement français à demander – et à obtenir – le report de l'examen de cette recommandation en conseil des ministres de l'économie et des finances de l'Union européenne *(lire l'article de Philippe Lemaître ci-contre)*.

M. Séguin s'est dit, lundi, *« très satisfait »* par ce résultat, tout en se livrant à des commentaires acides sur les comportements en vigueur dans les instances européennes. *« J'espère qu'à Bruxelles on sera plus attentif, dans les calendriers, au fait qu'il y a des Etats membres qui sont en régime démocratique »*, a-t-il lâché. S'il se défend d'avoir cherché à relancer la polémique sur le traité de Maastricht – sa seule préoccupation, dit-il, a été de *« faire respecter les prérogatives de l'Assemblée »* –, il admet que cet incident de calendrier de l'*« étonne pas »*. Il y voit la confirmation des mises en garde qu'il avait lancées lors de la révision constitutionnelle de 1992.

L'affaire ne s'arrêtera pas là. Afin de prévenir tout risque de nouveau dysfonctionnement de ce genre, la conférence des présidents de l'Assemblée a décidé, lundi, d'inscrire à l'ordre du jour de la séance publique du 17 octobre une proposition de résolution de la commission des finances. Celle-ci regrette que le calendrier d'examen de la recommandation bruxelloise sur le déficit public n'ait pas permis de *« tenir compte des rôles respectifs du pouvoir exécutif et législatif en matière budgétaire »*.

La tonalité de ce texte, cependant, est nettement plus pro-européenne qu'une première mouture qui émanait de la délégation de M. Pandraud, nuance qui n'a pas échappé au gouvernement et qui indique que le noyau pro-Maastricht de la commission des finances s'est réveillé entre-temps. Jacques Barrot, président de la commission des finances, ne s'est pas privé de dénoncer l'agitation ambiante, qui fait de la France *« le seul pays d'Europe à étaler des discordes gauloises »*. *« Les marchés* [en] *tireront n'importe quel signal, qui peut jouer demain contre la monnaie française »*, a-t-il ajouté.

Cet épisode a valeur d'avertissement pour M. Balladur. Tout au long des cinq semaines de cette première lecture, le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, ne sera

Les Douze accordent une satisfaction de façade à la France

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

C'est une simple satisfaction de façade que les ministres des finances des Douze, réunis lundi 10 octobre à Luxembourg, ont donné à l'Assemblée nationale française : *« Le Conseil*, lit-on dans les conclusions de la présidence publiée à l'issue de la rencontre, *a exprimé son consensus sur les dix recommandations adressées aux Etats membres en situation de déficit excessif* [c'est-à-dire l'ensemble des Douze, sauf l'Irlande et le Luxembourg], *afin que ceux-ci mettent un terme à cette situation, conformément à l'article 104 C 7 du traité. »*

Le débat, à Luxembourg, n'a donc pas été différé, et les textes des recommandations ont été approuvés par les ministres. Mais – et c'est là le seul motif de contentement pour le Parlement français – leur adoption formelle par un vote a été reportée à une prochaine réunion du Conseil. Autrement dit, l'Assemblée nationale aura l'occasion d'organiser, la semaine prochaine, un débat public sur ces textes avant qu'ils ne soient formellement arrêtés, mais sur le fond, sauf rebondissement à ce stade peu vraisemblable, les jeux sont faits : les recommandations ne pourront pas être revues.

C'est en tout cas ainsi que l'entendent les onze partenaires de la France. Théo Waigel, le ministre allemand qui présidait les travaux, l'a implicitement confirmé. Au cours de la conférence de presse qui a suivi la session, il n'a jamais fait allusion à l'intervention de l'Assemblée nationale, insistant au contraire sur le fait que le Conseil s'en était tenu aux *« procédures habituelles »*.

L'accord d'Edmond Alphandéry

S'il n'y a pas eu adoption formelle des recommandations, alors qu'on avait constaté un accord sur le fond, c'est qu'il existait, comme toujours dans ces cas-là, a-t-il souligné, des vérifications – juridiques, linguistiques – à opérer. Lorsque cela sera fait, les textes pourront être adoptés sans problème, *« y compris au niveau des suppléants »*, a tenu à préciser M. Waigel, c'est-à-dire sans nouveau débat. Edmond Alphandéry, soucieux d'éviter des tensions supplémentaires avec Philippe Séguin et ses amis « antimaastrichtiens », a émis devant les journalistes, à propos de la suite des événements, une opinion différente de celle de son collègue allemand : *« La France aura toujours la possibilité, si elle le souhaite, de demander des modifications à la recommandation qui lui est adressée. Il y a eu consensus sur la rédaction de celle-ci, mais il n'y a pas eu vote, ni par conséquent décision, celle-ci devant intervenir lors d'une prochaine réunion. La procédure permet au Parlement français de jouer pleinement son rôle et d'être écouté par le gouvernement »*, a-t-il fait valoir. Précisons que la France n'a pas à voter sur la recommandation la concernant (les autres Etats membres se trouvent évidemment dans la même situation), mais qu'elle peut s'opposer à ce que le vote soit inscrit à l'ordre du jour d'une session.

Cependant, M. Alphandéry a rappelé à plusieurs reprises, d'une part, que la recommandation adressée à la France lui convenait ; d'autre part, que l'avis du Parlement ne liait pas le gouvernement. Le ministre français de l'économie et des finances ne semble pas s'attendre à ce que l'Assemblée ouvre une controverse sur le contenu de la recommandation, qui prévoit de ramener le déficit public à 4,2 % en 1995 et à 3 % en 1996. En cas de croissance plus forte que prévue, la France *« est invitée à saisir cette opportunité pour réduire davantage le déficit en 1995 »*.

Tout cela est parfaitement conforme à la stratégie du gouvernement français. *« Pour l'instant, nous sommes dans la procédure ; sur le fond, je ne ressens pas de critiques très solides, et il n'y en a pas qui soient remontées jusqu'à moi »*, a souligné, apparemment confiant, le ministre. Si l'Assemblée nationale veut continuer à faire de l'agitation sur cette affaire, et, d'une manière ou d'une autre, rouvrir le débat sur les voies et moyens de la construction communautaire, il lui faudra prendre le risque de critiquer la politique européenne du gouvernement français.

PHILIPPE LEMAITRE

Les députés autorisent la fouille des véhicules aux abords des manifestations

Après la vidéosurveillance (*le Monde* daté 9-10 octobre), Charles Pasqua a tenté de convaincre l'opposition que son dispositif destiné à prévenir les débordements lors des manifestations est, à la fois, nécessaire et entouré des précautions suffisantes pour ne pas porter atteinte aux libertés individuelles. L'opposition, qui menace de déférer le projet de loi au Conseil constitutionnel, n'a pas voulu en convenir.

Tout en reconnaissant, avec la majorité, que ce type de violence porte tort, d'abord, aux manifestants, Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) et Julien Dray (PS, Essonne) ont contesté qu'il soit nécessaire de modifier la législation pour l'éviter, puisque, ont-ils assuré, *« l'arsenal actuel le permet déjà »*. Georges Sarre (RL, Paris) s'en est pris aux solutions préconisées par M. Pasqua, en assurant qu'elles aboutissent, compte tenu du grand nombre de manifestations qui se déroulent chaque année, à *« une mise en état de siège permanent de Paris et des grandes villes »*.

Le ministre de l'intérieur avait apporté quelques aménagements au dispositif qu'avait retenu le Sénat (*le Monde* du 9 juillet). Sur sa proposition, les députés ont limité aux vingt-quatre heures qui précèdent la manifestation, et jusqu'à sa dispersion, la période durant laquelle le préfet peut ordonner la fouille des véhicules pour s'assurer du respect de l'interdiction, qu'il aura édictée, du port et du transport d'objets pouvant être utilisés comme projectiles ou constituer une arme par destination (la version sénatoriale évoquait, sans plus de précision, *« le temps qui précède »* la manifestation).

Cette décision s'étendra *« aux lieux de la manifestation, aux lieux avoisinants et aux accès, l'aire géographique ainsi définie étant strictement proportionnée aux nécessités que font apparaître les circonstances »*. Le rayon de 10 kilomètres autour du lieu de la manifestation, qu'avait prévu le Sénat, jugé *« inapplicable »*, car *« trop rigide »*, par le rapporteur, Gérard Léonard (RPR), a été abandonné. M. Pasqua a fait valoir que le juge serait amené, le cas échéant, à contrôler la proportionnalité édictée par le texte, le procureur de la République étant informé *« sans délai »* des instructions données par le préfet.

L'entrée de la police dans les immeubles

Adopté par la majorité, le nouveau mécanisme n'a pas rassuré l'opposition, qui a voté contre. Il n'a pas non plus totalement satisfait Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne), qui, s'interrogeant sur la nature juridique des fouilles de véhicules ainsi pratiquées, a plaidé pour la suppression de l'intervention du procureur de la République – si la fouille est une opération de police administrative – et pour le contrôle du président du tribunal administratif – si la fouille s'apparente à une perquisition et met donc en cause les libertés individuelles. M. Sarre, de son côté, a demandé en vain à ce que la responsabilité des fouilles soit confiée au procureur de la République.

L'opposition s'est inquiétée de la faculté accordée à l'Etat d'imposer dans certains cas aux propriétaires ou exploitants non seulement de locaux administratifs, professionnels ou commerciaux, mais aussi d'immeubles d'habitation, d'assurer le gardiennage ou la surveillance de ceux-ci. Les socialistes n'ont pu obtenir que seul le gardiennage par des gardiens résidents – et non par des sociétés privées, jugées *« pas toujours recommandables »* par Daniel Vaillant (PS, Paris) – puisse être imposé dans des ensembles de logements.

Le souci, partagé avec la majorité, d'une présence policière plus intense dans certaines cités a conduit les députés à adopter, à l'unanimité, un amendement de Nicole Catala (RPR, Paris) prévoyant que les propriétaires ou exploitants d'immeubles d'habitation pourront, *« par une autorisation permanente, conférer à la police et à la gendarmerie nationales la faculté d'entrer dans les parties communes de ces immeubles »*. Avant de donner finalement son accord à cette proposition, Pascal Clément, ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, qui suppléait M. Pasqua, avait jugé que cet amendement ne s'inscrivait pas dans la philosophie du projet, qui est de *« mobiliser l'initiative privée à l'appui des forces de police ou de gendarmerie »*.

Les députés ont réintroduit les systèmes de télédétection dans les dispositifs de sécurité ou de marquage, qui pourront être rendus obligatoires en vue de prévenir les infractions contre les personnes et les biens. Pour limiter les risques d'atteintes aux libertés que pourraient engendrer ces systèmes, permettant de suivre à distance les déplacements d'un véhicule, ils ont exclu les procédés de télédétection concernant des véhicules *« non signalés comme volés »*.

CÉCILE CHAMBRAUD

Pas de débat sur la peine de mort

Le premier ministre n'a pas souhaité s'engager dans le débat, relancé par les déclarations de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, en faveur du rétablissement de la peine capitale dans les cas *« les plus atroces »*, après le meurtre de trois policiers à Paris la semaine dernière. Interrogé sur cette question au cours d'une conférence de presse, lundi 10 octobre à Amboise (Indre-et-Loire), M. Balladur a déclaré : *« Je n'ai pas eu le sentiment que le débat a été relancé. »* Il a observé que *« dans l'état actuel des choses et des conventions internationales, il serait difficile qu'il le fût »*.

Quelques heures auparavant, au cours d'une discussion avec quelques journalistes, M. Balladur avait confié, *à propos de l'abolition de la peine de mort, votée en 1981* : *« Eussé-je été parlementaire à cette époque, je l'aurais votée »*, tout en se disant *« révulsé »* par les crimes d'enfants.

nationale

les députés

pas à l'abri des assauts d'hémicycle, qu'ils émanent des proches de M. Chirac ou des libéraux de l'UDF, toujours très mobilisés contre des prélèvements obligatoires jugés excessifs. Pour l'heure, les débats au sein de la commission des finances ont permis d'identifier plusieurs points de friction.

Discussions orageuses

En premier lieu, les députés s'opposent à l'alourdissement de la taxe professionnelle, estimant que cette mesure risque de pénaliser les entreprises les plus touchées par la récession. M. Auberger a renouvelé les critiques de la commission des finances, mardi sur France-Inter, en estimant que le gouvernement s'y est *« mal pris »* dans cette affaire et qu'il a *« affolé tout le monde »*. De même, le gouvernement devrait se heurter à une forte résistance à propos du transfert aux départements d'une partie de la charge du financement de l'allocation du RMI. Enfin, la discussion s'annonce orageuse sur le budget du ministère des anciens combattants – notamment sur la très sensible question de la retraite anticipée des anciens combattants d'Afrique du Nord – ainsi que sur celui du ministère de la jeunesse et des sports.

L'opposition ne restera pas inerte. Les socialistes devraient mener bataille sur le thème du budget *« truqué »*, tandis que le groupe communiste devrait dénoncer le *« refus du gouvernement de taxer le spéculatif »*. Si elle observe, un brin gognenarde, les déchirements internes à la majorité, la gauche ne se contentera pas de compter les points.

FRÉDÉRIC BOBIN

La réforme des fermages

En dépit de l'opposition des députés socialistes et communistes, l'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, lundi 10 octobre, le projet de loi relatif au prix des fermages, déjà approuvé, le 12 juillet, par le Sénat. Ce texte, présenté par Jean Puech, ministre de l'agriculture, a pour but d'adapter les règles d'évolution et d'indexation des fermages, sans modifier les principes du statut du fermage, qui concerne actuellement 60 % des terres agricoles. Depuis des décennies, le montant des loyers des exploitations mises en fermage est fixé en quantité de denrées et indexé sur la valeur des produits agricoles. Ce système a été rendu caduc par l'évolution de la politique agricole commune qui a entraîné une forte baisse des prix d'un certain nombre de produits, compensée par des aides directes.

Le projet de loi prévoit donc la fixation des nouveaux baux en monnaie, et non plus en denrées, et leur actualisation selon un indice des fermages calculé, pour un quart au moins, en fonction du résultat brut d'exploitation (RBE) à l'hectare constaté sur le plan national au cours des cinq années précédentes, mais également du RBE départemental, pour tenir compte de la diversité des situations.

G. C.

La préparation de la campagne présidentielle

M. Balladur met la majorité en garde contre les « querelles inutiles »

Edouard Balladur s'est rendu, lundi 10 octobre, à Tours et à Amboise, à l'invitation des maires de ces villes, *Jean Royer et Bernard Debré*, tous deux, par ailleurs, *députés d'Indre-et-Loire* (respectivement République et liberté et RPR). A cette occasion, le premier ministre a appelé la « majorité parlementaire » à « cultiver l'esprit de cohésion » et à se garder des « querelles inutiles ».

AMBOISE (Indre-et-Loire)

de notre envoyée spéciale

Amboise est une ville bien élevée, qui sait recevoir. Nul besoin de barrière ni de service d'ordre imposant pour contenir la petite assemblée, à la mise souvent soignée, qui s'est massée, lundi 10 octobre, devant l'hôtel de ville, au pied de la tribune dressée en plein air pour l'allocution du premier ministre. Le comte de Paris est passé en voisin, et la CGT, qui avait déployé quelques banderoles pour la forme, n'a même pas eu à cœur d'interrompre un seul instant, par des slogans, cette rencontre entre gens de bonne compagnie.



En quelques mots, le maire de la ville, Bernard Debré, député (RPR) d'Indre-et-Loire et ferme partisan d'Edouard Balladur, avait d'ailleurs confirmé au premier ministre qu'il se trouvait là en terre amie, bien loin des mauvaises querelles que d'aucuns – dont son propre frère, Jean-Louis Debré, porte-parole du RPR – lui font à Paris. Appelant de ses vœux *« l'unité au niveau du RPR et de la majorité tout entière »*, le maire d'Amboise a précisé que, *« personnellement »*, il fait *« confiance au premier ministre pour préserver cette unité »*.

Bernard Debré ne faisait là que reprendre l'antienne qui, depuis le début de la journée, avait rythmé le déplacement de M. Balladur en Touraine. Arrivé dans la matinée à Tours, à l'invitation du maire de la ville, Jean Royer (divers droite), le premier ministre a saisi toutes les occasions qui lui étaient offertes pour lancer cet appel à l'unité, afin de corriger la fâcheuse impression de cafouillage donnée la semaine dernière par la majorité à propos du débat sur la moralisation de la vie publique. A quelques mètres de la tombe de Ronsard, dans le prieuré de Saint-Cosme, M. Balladur a affirmé que *« la majorité parlementaire doit avant tout cultiver l'esprit de cohésion et d'union »*. *« Elle ne peut pas se permettre le luxe de querelles inutiles que nos concitoyens refusent et que, si besoin était, ils condamneraient »*, a continué le premier ministre.

« Débat » sans « oppositions » ni « divergences »

Evoquant l'échéance présidentielle, M. Balladur a observé : *« Dans quelques mois, le débat politique va devenir un peu plus nourri. Ce n'est fait ni pour effrayer ni pour impressionner personne. Que, là aussi, on sache privilégier l'esentiel par rapport à l'accessoire ! Nous devons faire le nécessaire,* a affirmé M. Balladur, *pour que ce débat soit fécond et fasse la part la moins grande possible aux oppositions, aux divergences, qui n'ont plus lieu de retenir nos esprits. » « Je souhaite,* a-t-il ajouté, *que nos concitoyens n'aient pas l'impression que nous perdons du temps dans des débats inutiles, mais qu'au contraire nous travaillons jusqu'au bout. »*

Aux polémiques publiques entretenues tant par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, que par une partie des députés gaullistes, M. Balladur a rétorqué que, lui, il *« cultive le calme et la sérénité »*. Il a aussitôt nuancé cette protestation vertueuse d'un avertissement : confondre ces valeurs avec de la *« fadeur »* serait, a-t-il indiqué, *« une très grande erreur »*, à laquelle *« seuls se laissent prendre ceux qui ne réfléchissent pas assez »*. Cette mise au point faite, le premier ministre s'est employé, tout au long de sa journée tourangelle, à défendre le bilan de son gouvernement.

Aux chômeurs en cours de réinsertion, avec lesquels il a dialogué à Tours, aux étudiants et personnalités réunis dans l'amphithéâtre de la toute nouvelle faculté de pharmacie de la ville, aux élus et partenaires départementaux de la première convention nationale en faveur du télétravail, rassemblés dans le prieuré de Saint-Cosme, il a martelé le même message optimiste : la croissance est de retour, *« la France va mieux »*, et elle est engagée dans un long *« programme de réformes »*. A l'intention de ceux qui contestent sa prudence en la matière, le premier ministre a opposé son souci de *« préserver la cohésion géographique et sociale du pays »* par le *« dialogue, l'écoute, et la confiance »*.

« Ce qui est en jeu aujourd'hui, a-t-il affirmé à Amboise, *c'est de rendre l'espoir aux Français, en leur rendant la fierté de leur pays. Nous avons une tâche immense, une tâche matérielle et morale, car il faut également redonner aux Français l'estime et la confiance qu'ils doivent avoir dans la vie publique (...). Nous devons bâtir ce que tous appellent de leurs vœux – le nouvel exemple français. »* Un frisson a semblé parcourir la foule si sage d'Amboise, tout aise de ce programme tellement « convenable ».

PASCALE ROBERT-DIARD

« Dites, m'sieur Balladur !... »

AMBOISE (Indre-et-Loire)

de notre envoyée spéciale

« Salut, m'sieur Balladur ! » Le gamin a rougi jusqu'aux oreilles, et « M'sieur Balladur » a souri gentiment. Dans ce quartier populaire d'Amboise, où l'on n'a pas si souvent l'occasion de saluer un premier ministre et deux ministres, Michel Giraud et Michel Barnier, on peut bien pardonner un peu d'insolence.

On peut, aussi, admettre beaucoup de curiosité. *« Pourquoi est-ce que vous portez toujours un costume ? »*, a interrogé un autre, le plus sérieusement du monde. *« Mais que veux-tu que je porte d'autre ?*, a répondu, tout aussi sérieux, le premier ministre. *Regarde autour de moi : tout le monde est en costume ! » « Ben oui, c'est vrai, ça »*, a constaté l'enfant, en ouvrant des yeux ébahis de surprise sur l'imposante délégation d'officiels, toute vêtue de sombre, qui avait envahi sa salle de classe.

Dans un coin, une autre petite voix a fusé : *« Aimeriez-vous être président de la République ? » « Je n'ai pas bien entendu la question »*, a glissé Edouard Balladur. L'enfant a répété, plus fort. Le premier ministre a protesté : *« Oh ! c'est un journaliste qui t'a soufflé la question ! » « Dites, m'sieur Balladur, est-ce que le chômage va augmenter encore ? »* a osé un troisième. *« On a l'espoir de le réduire. » « Pensez-vous être un bon premier ministre ? »* s'est enquis un autre. *« Ce n'est pas à moi de répondre »*, a rétorqué M. Balladur, avant de conclure : *« Tu sais, le métier le plus important, c'est celui de professeur. »*

P. R.-D.

Alain Madelin invite la majorité à débattre

Alain Madelin (UDF-PR), ministre des entreprises et fondateur du mouvement Idées-Action, a rendu public, lundi 10 octobre, à Paris, un appel d'une cinquantaine de personnalités, dont Pierre Suard, président-directeur général d'Alcatel, l'industriel Serge Dassault, l'actrice Michèle Morgan, la chanteuse Line Renaud et l'écrivain Jean-Edern Hallier, qui demandent à la majorité, sous l'égide du mouvement Idées-Action, de *« ne pas laisser passer la campagne »* présidentielle *« sans engager le débat »*. Les signataires de l'appel estiment *« que la France a besoin de réformes profondes, qu'il faut libérer les énergies créatrices et briser les rigidités qui se paient, au bout du compte pour les plus faibles, par le chômage et l'exclusion »*.

Parmi ces personnalités, souvent proches de Jacques Chirac, figurent également les chanteurs Didier Barbelivien et Jean-Luc Lahaye, les chefs d'entreprise Françoise Sampermans, du groupe Express, Paul Dubrule, d'Accor, Alain Mérieux, du groupe Mérieux, Alain-Dominique Perrin, de Cartier, les metteurs en scène Gérard Oury et Claude Pinoteau, les essayistes Louis Pauwels et Guy Sorman, les coureurs automobiles Gérard Larrousse et René Metge, le boulanger Lionel Poilâne, le commissaire-priseur Pierre Cornette de Saint-Cyr et le commissaire de police Charles Pellegrini.

« Un président pour quoi faire ? »

A la veille de la première convention nationale du mouvement Idées-Action, mercredi 12 octobre, à l'hippodrome d'Auteuil, M. Madelin a également présenté les propositions de son mouvement pour la campagne présidentielle, regroupées dans un livre intitulé *Chers compatriotes...* et sous-titré : *Programme pour un président* (éditions J.-C. Lattès). Ce programme, qui sera présenté mercredi, est le fruit des travaux de cent cercles locaux et de vingt groupes de réflexion d'Idées-Action que M. Madelin situe *« au cœur de la majorité UDF-RPR »*. Le ministre a précisé que son mouvement n'entend pas s'engager *« derrière un candidat »*, mais *« répondre à la question : un président pour quoi faire ? »*.

POINT DE VUE

Wagon de tête ? Wagon de queue ?

par Hugues Dewavrin

MARDI soir, Gérard Longuet devait rejoindre ses amis du PR pour présider un bureau politique élargi aux parlementaires. C'était son premier rendez-vous avec nous tous depuis « l'affaire ». L'homme a du répondant, mais c'est sûrement le regard des proches qui doit être le plus dur à assumer dans ce climat de chasse à l'homme. Au-delà du soutien amical, du rappel de ses brillants états de service et de l'inévitable exhortation à la sérénité de la justice, il devait se jouer une partie importante pour l'avenir de notre famille politique.

Au fil du temps, un processus est enclenché depuis plus de dix ans. Le PR s'est incarné, identifié au travers de deux hommes, François Léotard et Gérard Longuet (la « bande à Léo » n'a été qu'une éphémère et factice image médiatico-ministérielle) étonnamment complémentaires. Leurs montées en puissance respectives se sont articulées autour d'un effet de génération et d'une autonomie revendiquée de façon de plus en plus pressante et conflictuelle. Le wagon républicain a fini de se détacher. Tout le problème est de savoir s'il est, aujourd'hui, en tête ou en queue du train.

Le départ de Gérard Longuet et, par voie de conséquence, la fin de son tandem avec François Léotard entraîneraient sans doute la ruine de cette stratégie d'indépendance qui, en dépit d'accidents de parcours, nous a installés à la deuxième place des forces politiques du pays. L'aventure fut, de ce point de vue, une réussite. Nul ne pourrait le nier. Il y aurait un peu plus à dire sur notre capacité à rénover la société française ; c'est un autre sujet.

Conformiste douillet

Un changement de président mènerait le PR à sa revassalisation. Les hommes dits de « recours » sont, à des titres divers, empêtrés dans des alliances d'appareils qui sentent le fil à la patte. Même si nos dirigeants ont abattu bien vite leur jeu avec le premier ministre, le Parti républicain est libre de ses choix. Il n'a pas à composer. Son émancipation est un bien précieux et l'idée de revenir au conformisme douillet des confédérations somnolentes ne peut pas susciter un enthousiasme très profond chez les militants qui ont pris goût au grand air.

Le PR va vivre l'une de ses heures de vérité. Ou nous préservons ce qui fait sa saveur, le « touch » républicain, au-delà de la tempête, ou nous acceptons de rentrer dans le rang avec, à la clé, le compromis et l'ennui. Wagon de tête, wagon de queue ?

▶ **Hugues Dewavrin est membre *du bureau politique du Parti républicain.***

L'application délicate de la circulaire de M. Bayrou du 20 septembre

Le foulard islamique entre discorde et dialogue

Dans le Nord, après la publication d'une sévère directive du recteur, les établissements hésitent entre l'épreuve de force et le compromis

La circulaire de François Bayrou interdisant les « signes ostentatoires » donne lieu à des contentieux dans trois lycées où des jeunes filles sont menacées d'exclusion.

■ LILLE. Au lycée Faidherbe, une vingtaine d'élèves ne sont admises qu'en salle de permanence depuis le 3 octobre. Devant cet établissement, un tract émanant de femmes musulmanes hostiles au port du foulard a été distribué lundi 10 octobre.

■ MANTES-LA-JOLIE. Au lycée Saint-Exupéry de Mantes-La-Jolie (Yvelines), où vingt-quatre jeunes filles sont menacées d'exclusion, une manifestation de solidarité a réuni, lundi, trois cents personnes (*le Monde* du 11 octobre). Trois journalistes de la télévision iranienne qui filmaient ce défilé ont été interpellés, puis libérés par la police.

■ GOUSSAINVILLE. Au lycée Romain-Rolland (Val-d'Oise), quatre jeunes filles voilées sont interdites de cours depuis la rentrée. Un Comité de défense du droit à l'enseignement a tenté, en vain, lundi 10 octobre, d'appeler au boycottage des cours.

LILLE, TOURCOING

de nos envoyés spéciaux

Elles sont une vingtaine, serrées les unes contre les autres. Coiffées d'un foulard islamique, elles font face aux forces de l'ordre qui filtrent l'entrée du lycée Faidherbe à Lille (Nord). Pas question de les laisser entrer dans l'établissement, ce jeudi 6 octobre, tant qu'elles n'auront pas levé le mot d'ordre de grève générale lancé la veille, a intimé le proviseur Michel Thomas. Les policiers, censés empêcher la venue d'éléments extérieurs, en seront réduits à interdire l'accès du lycée aux élèves. Mais la manœuvre échoue et les jeunes filles seront admises dans l'établissement, consignées sans pouvoir suivre les cours. *« Vous nous empêchez d'étudier »*, lancent-elles.

A Lille comme à Mantes-la-Jolie (Yvelines) et à Goussainville (Val-d'Oise), des incidents ont suivi la mise en application de la circulaire de François Bayrou proposant d'interdire le port de signes religieux « ostentatoires » à l'école. La réunion du conseil d'administration du lycée Faidherbe, lundi 3 octobre, destinée à modifier le règlement intérieur conformément aux vœux du ministre, a provoqué une flambée de colère : tracts, banderoles et manifestations, alimentées par la présence peu discrète d'éléments extérieurs au lycée.

Intégrer les individus ou les communautés ?

Comme dans beaucoup d'établissements de l'académie, le port du foulard était toléré depuis près de dix ans. L'arrivée, il y a trois ans, d'un nouveau proviseur, partisan d'une politique plus ferme, a entraîné une série de négociations avec les élèves, leurs parents et le responsable de la mosquée toute proche Al-Iman (« la Foi ») du quartier Lille-sud, Amar Lasfar, président de la Ligue islamique du Nord. En avril 1994, le conseil d'administration décide d'accorder un sursis aux jeunes filles.

Pour être acceptées à la rentrée, elles devront s'engager à ôter le voile. Le 27 juillet, cette décision est annulée par le recteur d'académie, André Varinard, saisi d'un recours hiérarchique. Les jeunes filles ont gagné. Provisoirement. Le 20 septembre, nouveau coup de théâtre : avec la circulaire de François Bayrou, l'interdiction du foulard est à nouveau proposée et le chef d'établissement décide d'appliquer ce texte réglementaire.

Et il reçoit du renfort. Le 30 septembre, une consigne est transmise à tous les chefs d'établissement par André Varinard, recteur de l'académie du Nord, où sont concentrées 211 élèves coiffées d'un foulard dans 33 établissements. L'intervention du recteur est on ne peut plus explicite. Non seulement il demande aux chefs d'établissement de *« noter l'inscription à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration de la modification du règlement intérieur de l'établissement »*, mais il indique aussi qu'elle devra *« reprendre le libellé précis du paragraphe proposé en annexe par la lettre du ministre »*. Ce qui fut fait au lycée Faidherbe.

« Cette modification, ajoute la note du recteur, *devrait conduire à prévoir une date-butoir de mise en application, au-delà de laquelle les élèves voilées ne devraient plus être admises dans l'établissement. »* Et de préciser que les congés de la Toussaint sont l'échéance la plus judicieuse. Il indique aujourd'hui que les chefs d'établissement sont en train de négocier avec les élèves. Soulignant : *« On peut accepter l'intégration des individus, pas celle des communautés. »*

Au lycée Faidherbe, les réactions sont vives. Amar Lasfar envisage de porter le différend devant les juridictions administratives. Il dément être à l'initiative du mouvement de protestation, mais revendique un rôle actif dans l'éducation religieuse des jeunes filles. Bon nombre d'élèves, plus sensibles à la liberté d'expression qu'au principe de laïcité, ne comprennent pas les volte-face de la direction. Les parents d'élèves, eux, déplorent la situation : *« La radicalisation actuelle aurait pu être évitée si les autorités de l'éducation nationale avaient adopté un langage clair et cohérent depuis des années »*, souligne Francis Meilliez, de la FCPE, qui soutient le proviseur dans ses tentatives de conciliation.

Quant aux enseignants, ils s'en tiennent à la conception de l'école laïque, qui veut que *« s'arrêtent à la porte toutes les discriminations, qu'elles soient de sexe, de culture ou de religion »*. Dès lors que le dialogue a échoué, il faut veiller, estiment-ils, à l'application du texte réglementaire *« dans le respect, mais aussi la fermeté »*. Pour autant, la poursuite du processus – convocation d'un conseil de discipline pour décider de l'exclusion des élèves qui ne se plieraient pas à la règle – les met mal à l'aise.

Appeler « un chat un chat »

Le proviseur, quant à lui, a moins d'états d'âme. Il suggère que les élèves exclues soient inscrites à des cours par correspondance du Centre national d'enseignement à distance (CNED). *« La circulaire du 20 septembre a ravivé un conflit latent,* souligne Michel Thomas. *Mais il est préférable d'avoir des instructions claires que de rester dans le flou. »* Si elle présente l'avantage, selon lui, d'appeler *« un chat un chat »* et de désigner les élèves voilées, et uniquement elles, aux poursuites disciplinaires des atteintes au port de signes *« ostentatoires »*, la directive du recteur crée dans l'académie un réel malaise au sein des établissements où le foulard était encore à la rentrée sinon admis tout au moins toléré.

Ainsi, au lycée Gambetta de Tourcoing, établissement « bourgeois » de centre-ville, son port est d'autant mieux supporté qu'il est resté limité à une quinzaine ou une vingtaine de jeunes filles sur 1 300 élèves. *« La question n'a jamais dépassé les portes de la salle des profs,* ajoute Jean-Luc Fiolet, professeur d'histoire, élu du SGEN au conseil d'administration. *La plupart de ces jeunes filles, vives et intelligentes, se sont gardées jusqu'à présent de toute manifestation de prosélytisme, d'agressivité ou de provocation. »* Devant l'enceinte de briques rouges qui préserve l'institution de l'agitation extérieure, la perspective d'éventuelles exclusions paraît incongrue aux élèves et personne n'ose imaginer la présence de la police interdisant l'entrée à des jeunes filles récalcitrantes.

« Une affaire d'adultes et de profs »

« Nous les avons acceptées avec leur foulard à la rentrée. Ce n'est pas pour les refuser quelques semaines plus tard. Ce serait une rupture de contrat qui ne se justifie pas », estime de son côté Marc Roumazeille, professeur de sciences physiques, délégué du SNES, qui cache mal son embarras. Certes, il ne cache pas non plus que *« le symbole religieux et l'image de la femme qu'il représente le choquent profondément »*. Mais tous deux répugnent à envisager une procédure d'urgence, vécue comme un échec. Si débat il doit y avoir, selon eux, ce serait plutôt à l'abri des pressions, celles du rectorat d'abord, mais aussi d'associations extérieures comme à Lille, Mantes ou Goussainville. Partisans d'une *« gestion souple »*, ils s'en tiennent à la règle du dialogue et de la tolérance qui a prévalu jusque-là dans l'établissement.

En ces jours d'automne, Tourcoing a bien autre chose en tête que cette querelle de fichu. Dans cette ville durement frappée par la crise du textile, qui compte 8 000 demandeurs d'emploi, tout ce qui peut raviver les tensions avec la communauté maghrébine, environ 20 % des 93 000 habitants, est ressenti comme une menace.

Au printemps dernier, la ville avait été placée en état de siège après la mort d'un jeune Maghrébin tué par un policier. Le fléau, c'est la délinquance des plus jeunes ou la drogue aux portes des collèges. Au collège Marie-Curie en centre-ville, le seul à n'être pas classé en zone d'éducation prioritaire, les parents de la FCPE se sont opposés à la rentrée dans cet établissement de type Pailleron, dont les façades lézardées flirtent avec les normes de sécurité. Non loin du « célèbre » quartier de la Bourgogne classé parmi les plus « sensibles » de France, Luigi Di Pietro, principal du collège Mendès-France, relève que la baisse du niveau des élèves est proportionnelle à la dégradation de leurs conditions de vie et qu'il y a fort à faire pour *« réhabiliter un système qui exclut »*.

Alors, le voile, pensez donc, *« c'est une affaire d'adultes et de profs qui n'intéresse pas les élèves »*, dit Muriel Balverdé, professeur au lycée technique et professionnel Sévigné, qui recrute dans les quartiers « difficiles » du nord de la ville. Dans ce lycée de 1 900 élèves, dont une majorité d'origine étrangère, et surtout beaucoup de filles dans ses sections tertiaire et d'habillement, la tension est constante et les risques de débordement fréquents.

Jeudi 6 octobre au matin, il s'en est fallu de peu que la situation ne devienne explosive. Une classe entière s'est rebellée lorsqu'une enseignante a demandé à une élève d'ôter le voile qu'elle portait pour la première fois. Fallait-il y voir une manifestation de solidarité après les incidents du lycée Faidherbe à Lille ou un geste provocateur pour tester l'autorité du nouveau proviseur appelé à la rescousse ? *« Entre l'école et la religion, c'est la foi qui passe avant tout »*, proclame une jeune fille non voilée et non pratiquante, prompte à réagir. *« On n'avait pas besoin de cette polémique pour mettre de l'huile sur le feu. Ce n'est pas en excluant ces filles qu'on pourra les aider »*, remarque Muriel Balverdé.

Parce que les vertus du dialogue sont davantage pratiquées dans cette ville, un grand nombre de situations ont été réglées « en douceur ». Dans certains collèges, les conditions de ce dialogue, sous le poids de l'autorité de la circulaire ministérielle et de la menace d'exclusion, ont donné des résultats immédiats. Mais elles n'ont pas totalement effacé le *« sentiment d'injustice »* ressenti par une communauté musulmane s'estimant seule visée par cette mesure *« discriminatoire »*. Le dialogue ne règne toutefois pas partout. Au collège Marie-Curie, trois familles font bloc et refusent le contact proposé par la principale. Elles se font assister de représentantes d'une nouvelle « association de défense des femmes musulmanes », composée essentiellement d'étudiantes lilloises parfaitement au fait des lois et textes en vigueur. Cette intervention extérieure et la menace d'une radicalisation ne sont pas sans inquiéter les représentants des parents d'élèves de Marie-Curie.

Dans une ville où le secteur privé catholique scolarise la moitié des élèves, ils veillent à la réputation de leur collège pour retenir encore une partie des enfants de la bourgeoisie locale. *« Cette nouvelle querelle,* craint Bernard Asseman, le président du conseil de parents d'élèves, *risque de nous desservir et de nuire à l'image du service public. »*

MICHÈLE AULAGNON et MICHEL DELBERGHE

« Enlever le voile, c'est être libre »

LILLE

de notre envoyée spéciale

Elève de terminale, Leïla est grande, vêtue d'un jean et d'un pull-over trop large. Dans les couloirs du lycée Faidherbe, à Lille, rien ne la distingue des autres. Elle porte un foulard blanc, comme vingt et une autres élèves. Ici, le voile islamique fait partie du décor. On ne la remarque pas et, pourtant, elle ne met pas son foulard comme les autres qui cachent leur front et attachent, sous le menton, les deux pans d'étoffe avec une épingle à nourrice. Elle le porte légèrement en arrière et laisse visible une partie de sa chevelure blonde. Cette hardiesse lui a valu de nombreuses remarques.

Puisque le foulard n'est plus toléré à l'école, elle se pliera à la règle. Avec soulagement. La circulaire du ministre de l'éducation nationale est, pour elle, providentielle. En juin, lorsque le proviseur a demandé aux jeunes filles voilées de signer un texte par lequel elles s'engageaient à ôter leur foulard à l'intérieur du lycée, elle n'avait pas hésité. Le jour de la rentrée, quand on lui a expliqué que la décision du chef d'établissement avait été annulée, elle avait blêmi.

« Perpétuellement surveillée »

Sa décision aujourd'hui est prise, mais elle a peur. Lorsqu'elle a annoncé que le foulard allait être interdit à l'école, ses parents lui ont répondu que sa place était, désormais, à la maison. *« Ils savent que je ne pourrai pas le supporter »*, soupire la jeune fille, qui rêve de préparer un BTS et de travailler. Tout autant que les pressions familiales, elle redoute l'intransigeance de ses camarades voilées du lycée. Depuis les événements de la rentrée, elle a boudé les manifestations et refusé de distribuer des tracts. *« Elles me reprochaient de ne pas porter le foulard comme il faut,* explique-t-elle. *Maintenant, elles me regardent d'un air méchant. C'est à peine si elles me parlent. J'ôte le foulard en cours. Je devrais en faire autant dans les couloirs du lycée et dans la cour, mais je n'ose pas. J'ai essayé, mais je me suis cachée lorsque je les ai aperçues. »*

Elle se sent *« perpétuellement surveillée »* par ces jeunes filles, leurs frères, leur cousins, les voisins, la communauté. Les élèves voilées *« ne parlent que de religion et passent leur temps à faire la morale »*. Les unes défendent le port du foulard contre les enseignants, le proviseur, les représentants du recteur. Les autres suivent le mouvement, se contentent de réciter la leçon sous le regard attentif de garçons plus âgés. Elles dénoncent la *« cabale »* dont elles feraient l'objet et l'*« illégalité »* du règlement qu'on veut leur imposer.

« Je vis dans l'hypocrisie »

Leïla porte le foulard depuis la classe de cinquième. *« Contre mon gré »*, dit-elle. Elle est majeure depuis le mois de mai, mais cela n'a rien changé. Sa mère, qui porte le voile depuis le jour de ses quinze ans, ne peut concevoir qu'il en soit autrement pour ses filles. Seul un oncle, dont Leïla avait sollicité l'intervention, a plaidé sa cause. Sans succès. A l'école, personne n'a jamais cherché à engager un dialogue avec elle, sa sœur ou leur mère. Elle s'est donc retrouvée seule, son foulard vissé sur le crâne. Aujourd'hui, elle s'engouffre dans la brèche ouverte par la circulaire Bayrou du 20 septembre. *« Depuis plus de cinq ans, je vis dans l'hypocrisie. Ça suffit ! »*, conclut-elle.

Elle se souvient que la première année de collège, elle ôtait son foulard à l'entrée. Sa famille était au courant, mais laissait faire. Elle a continué, en quatrième, en troisième. *« Mais les scènes ont commencé, alors je me suis mise à mentir »*, dit Leïla. Le foulard la gêne, l'entrave, la ligote. *« Il me rend différente des autres,* confie-t-elle. *A cause de ce bout de tissu, j'ai l'impression que tout le monde me regarde. Des amies musulmanes, qui ne portent pas de foulard, me plaignent. »*

« Maintenant que je ne le porte plus en cours, lance-t-elle, *je me sens enfin comme les autres. Enlever le voile, c'est être libre. Quand on accepte tout, être une bonne musulmane, porter le foulard, faire la prière, on est libre effectivement. Mais si on refuse... »* Pour elle, le mariage est le moyen de rompre le joug des parents, *« mais ça dépend sur qui on tombe »*.

Chaque année, lorsqu'elle retourne voir ses grands-parents dans son pays d'origine, des pères de famille viennent en visite vanter les mérites de leurs fils. Si le jeune promis a l'air *« vraiment bien »*, ses parents lui proposent de le rencontrer. *« J'ai toujours refusé,* raconte-t-elle avec un calme déconcertant. *On ne sait jamais rien du garçon. On a parfois juste une photo. On ne sait pas pourquoi il se présente. Moi, je crois que c'est pour les papiers. »* Sur ce point toutefois, son père et sa mère ont toujours respecté son choix – *« Il y a tant de familles où on ne peut pas discuter... »*

M. A.

COMMENTAIRE

Double langage

FRANÇOIS BAYROU a-t-il rallumé une nouvelle guerre scolaire en sortant de sa poche le foulard islamique, quelques semaines après une rentrée sereine ? Pour l'heure, les conséquences visibles de la décision du ministre sont limitées. Trois lycées, sur les dizaines d'établissements concernés, ont été gagnés par la fièvre.

Quelques jeunes filles voilées y ont côtoyé des « barbus » dans des piquets de grève inédits en France mais peu efficaces : le réflexe de solidarité avec les lycéennes menacées d'exclusion a peu joué. La « circulaire Bayrou » a confirmé la faible audience des militants de l'islam radical, que seuls les relais médiatiques et les provocations peuvent décupler. Mais son application a conduit au spectacle fortement symbolique de CRS postés devant les grilles de lycées à forte proportion d'élèves d'origine maghrébine, et a réveillé les réflexes de défense des jeunes musulmans.

Après le quadrillage policier « anti-islamiste » de cet été, après les lois restrictives sur l'immigration et la nationalité, les élèves de familles musulmanes même les plus éloignés de la pratique religieuse ne peuvent voir la circulaire Bayrou que comme un signe supplémentaire de la stigmatisation à leur encontre. Les contradictions de la politique gouvernementale vis-à-vis de l'islam n'aident d'ailleurs pas à faire œuvre de pédagogie : comment expliquer que le foulard islamique est banni des lycées alors que l'on refuse à Taslima Nasreen le droit de séjourner librement en France ?

Une piqûre de rappel de laïcité

Certes, le ministre n'avait pas que des raisons politiciennes de relancer une controverse quasiment éteinte sur le terrain. La poussée musulmane dans les cités populaires a fait fleurir les foulards et multiplier les revendications inacceptables. Dans tel lycée, des jeunes filles ont exigé d'être dispensées du cours de français où l'on étudiait Voltaire, auteur « impie ». Ailleurs, ce sont les sorties au théâtre ou à la piscine qui sont remises en cause.

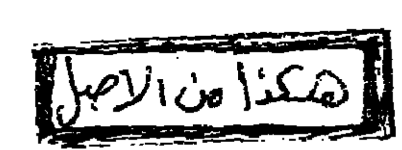
Face à la multiplication de faits de cette nature, des professeurs et chefs d'établissement réclamaient des consignes nationales claires et un soutien ministériel. Demande légitime – une piqûre de rappel de laïcité ne peut faire de mal à personne – mais vaine : les conflits liés aux foulards ne peuvent se régler que localement, compte tenu des variables personnelles, familiales et scolaires.

En accueillant favorablement une circulaire présentée comme « anti-foulard », les enseignants ont cru que le ministre allait lui-même endosser les conséquences de ce choix. La réalité est différente puisque le caractère « ostentatoire » des signes portés par les élèves ne peut être apprécié que par les chefs d'établissement, qui se trouvent ainsi renvoyés à leurs responsabilités antérieures dans un climat dégradé.

A terme, le double langage que tient François Bayrou n'est pas fait pour calmer les esprits. Le ministre demande, dans *Libération*, *« qu'on laisse aux éducateurs le temps d'expliquer et le temps de convaincre »*, ce qui correspond à la situation de nombreux établissements où une pédagogie de longue haleine porte ses fruits. Parallèlement, le ministre fixe aux vacances de la Toussaint le terme du dialogue. Rompant avec le vocabulaire policé du ministre qui ne désigne jamais l'islam, le recteur de l'académie de Lille a récemment vendu la mèche en fixant cette *« date butoir de mise en application de la décision au-delà de laquelle les élèves voilées* [sic] *ne devraient plus être admises* (...) *»*.

Le mauvais feuilleton des foulards pourrait, dès lors, rebondir avec des mesures d'exclusion débattues, voire prononcées par les conseils de discipline à partir de novembre. 1 143 lycéennes seraient aujourd'hui concernées, d'après François Bayrou. Les menaces d'exclusion suffiront-elles à faire s'envoler leurs foulards ? Sinon, leur mise à l'écart risque d'enflammer à nouveau les lycées, sans grande avancée pour la cause laïque.

PHILIPPE BERNARD



هكذا من الاصل

ialogue

MEDIA SYSTEM

:TS

L'enquête sur les morts de l'Ordre du temple solaire

Le corps du « grand maître » Joseph Di Mambro a été formellement identifié

L'enquête sur la mort, le 5 octobre, en Suisse et au Canada, de cinquante-trois personnes a connu un développement déterminant, lundi 10 octobre. L'un des vingt-cinq corps retrouvés dans les chalets incendiés de Granges-sur-Salvan (Valais) a été identifié comme étant celui de Joseph Di Mambro, l'un des dirigeants de l'Ordre du temple solaire. Ce Français de soixante-dix ans, originaire du Gard, semblait être le trésorier et le « grand maître » de la secte. L'enquête se concentre désormais sur le sort de l'homéopathe belge Luc Jouret, considéré comme l'autre « gourou » de l'Ordre. Mardi, en fin de matinée, son corps n'avait pas encore été identifié.

Un courrie au « Mond'

Selon la télévi: uisse-romande, le corps d' oisième responsable de l: cte, le comptable Camille : :t, aurait également été reconnu. Ni cette information ni celle concernant le décès de l'épouse de Joseph Di Mambro, n'ont été confirmées. En revanche, la police valaisanne a annoncé avoir retrouvé une arme dans l'un des chalets : un pistolet 22 long rifle, muni d'un silencieux, qui pourrait avoir servi à abattre certaines des victimes.

Il semble désormais acquis qu'une personne au moins s'emploie à orchestrer cette macabre mise en scène. Plusieurs organes de presse, dont *le Monde*, ont ainsi reçu deux courriers en provenance de Genève et datés du 5 octobre (le jour du drame). Les cachets figurant sur les enveloppes indiquent la date et une heure précise : 11 heures. Les services de la poste genevoise des Eaux-vives ont précisé au *Monde* que, compte tenu des horaires de levée du courrier, ces lettres ont été obligatoirement postées entre 9 h 43 et 10 h 58.

Dès lors, l'hypothèse d'une mauvaise farce semble exclue. L'information sur les incendies ayant été révélée à 7 heures du matin par la radio suisse-romande, le – ou les – rédacteur(s) de ces documents a disposé tout au plus de trois heures cinquante pour rédiger les lettres et les expédier. Le volume des documents (vingt-cinq pages dactylographiées), les références explicites aux drames de la nuit ainsi que le nombre des destinataires montrent que cette correspondance a fait l'objet d'une préparation minutieuse. Autrement dit, leur auteur devait savoir ce qui allait se passer à Cheiry et à Granges-sur-Salvan.

Ces textes, très documentés sur l'histoire de la secte, paraissent toutefois contradictoires. Dans une lettre non signée, Luc Jouret est mis en cause : « *Nous tenons à préciser, au nom de la Rose-+Croix, que nous déplorons et nous désolidarisons totalement du comportement barbare, incompétent et aberrant du docteur Luc Jouret.* » L'autre enveloppe, plus volumineuse, contenait cinq lettres ainsi intitulées : « *La Rose+Croix* » ; « *Transit pour le futur* » ; « *A tous ceux qui peuvent encore entendre la voix de la sagesse... nous adressons cet ultime message* » ; « *Aux épris de justice...* » ; et enfin une lettre à l'intention de Charles Pasqua (« *Cher Charlie...* ») ministre français de l'intérieur. L'un de ces textes évoque clairement un suicide : « *Nous nous retirons de ce monde où nos voix ne peuvent plus être entendues. Notre transition consciente et volontaire entraîne avec elle tous ceux qui partagent, consciemment ou non, ce noble héritage et acceptent en eux le feu christique d'une façon vivante.* »

Ph. Br.

La piste australienne

SYDNEY

de notre correspondante

« *J'ai été bouleversé quand j'ai entendu parler du massacre dans lequel Luc serait impliqué* », nous a déclaré le propriétaire des appartements-hôtels de Surfers Paradise, station balnéaire de la Gold Coast dans l'Etat du Queensland, où Luc Jouret a résidé pendant cinq mois, de novembre 1993 à avril dernier. « *Nous avions des conversations très intéressantes, il me disait écrire un livre de naturopathie* », ajoute Neville Anderson. « *C'est un homme très tranquille et confiant qui adorait le pays et m'a dit, la dernière fois que je l'ai vu, en avril, qu'il reviendrait dans deux mois* », a déclaré, lundi soir 10 octobre, sur la chaîne télévisée Channel 9, un loueur de voitures de Surfers Paradise.

La police fédérale australienne a, pour sa part, confirmé la venue en Australie de Luc Jouret « *cinq fois depuis 1989* », et celle de Joseph Di Mambro « *six fois depuis 1986* », dont un séjour de cinq mois sur la Gold Coast. Pourtant, c'est de Luc Jouret que l'on retrouve le plus de traces au Queensland. Les deux hommes auraient quitté l'Australie le 10 avril. Au cours de son dernier séjour, Luc Jouret aurait été accompagné de trois autres personnes : une femme dénommée Cadoritte, dont l'adresse sur le registre de l'hôtel est au Québec, et un couple, qui aurait quitté Luc Jouret et sa compagne quatre semaines après leur arrivée commune.

« Messagers » et « secret des secrets »

D'autres éléments semblent confirmer l'existence de relations bien établies en Australie, faute de pouvoir parler d'un réseau ou d'une présence organisée de l'Ordre du temple solaire. Dans une lettre de l'Ordre, publiée par la presse suisse, la secte affirmait que des adeptes de l'Ordre auraient « *quitté ce monde le 6 janvier 1994 à 0 h 04, à Sydney* ». Le porte-parole de la police de Nouvelle-Galles du Sud a déclaré qu'« *aucune mort ou disparition n'avait été enregistrée à cette date dans l'Etat* ». La même lettre se réfère à Oluru, nom aborigène pour Ayers Rock, le fameux « Roc rouge » au centre du désert australien, où serait détenu le « *secret des secrets* ». Des « *messagers* » y auraient été envoyés...

Le directeur du parc national qui abrite Ayers Rock, Bob Seabourne, a déclaré avoir eu maille à partir avec « *une vingtaine de personnes qui auraient tenté de pénétrer sur le site à la tombée de la nuit, il y a quelques semaines* ». Le groupe, qui s'est présenté comme « *le conseil des douze* », avait demandé « *l'autorisation d'accomplir une sorte de rituel* », a précisé Bob Seabourne. Tous ces éléments sont à rapprocher des déclarations de la police suisse qui a révélé l'existence d'un numéro de téléphone que Joseph Di Mambro aurait appelé à plusieurs reprises dans la même région du Queensland, et a fait savoir que Jouret se serait renseigné dans une agence de voyages suisse en vue d'un déplacement en Australie, peu de temps avant le meurtre collectif.

Pour l'instant, ni la police ni le bureau d'investigations de l'Etat du Queensland ne sont officiellement chargés d'enquêter. Le porte-parole de la police fédérale à Sydney, Stephen Simpson, a déclaré au *Monde*, mardi 11 octobre au matin : « *Depuis le mandat d'arrêt international* [contre Luc Jouret et Joseph Di Mambro] *émis par la police suisse il y a quelques jours, nous n'avons reçu aucune nouvelle requête d'Interpol et c'est même nous qui avons dû demander plus d'éléments d'information au sujet des deux hommes.* »

FLORENCE DE CHANGY

URBANISME

Après l'échec d'un ambitieux programme de réhabilitation

Dix tours des Minguettes sont détruites

Démocratie, un quartier de la ZUP des Minguettes, à Vénissieux, devait être détruit mardi 11 octobre. Ces dix tours, six cent quarante logements murés depuis 1985, avaient été l'objet, après un concours international d'urbanisme, d'un ambitieux projet de réhabilitation.

LYON

de notre bureau régional

Depuis 1985, ces dix tours posées au bord du plateau des Minguettes n'étaient plus que des coquilles vides. Neuf ans, c'est long pour un compte à rebours avant explosion. Mais, en 1985, c'était de réhabilitation dont il était question. Les Minguettes, alors, étaient l'objet de toutes les attentions. Symbole des premiers étés chauds de la décennie, elles devaient être celui du renouveau des banlieues. Au chevet de Démocratie se sont succédé colloques et séminaires, qui ont abouti en 1988 à un concours international d'économie urbaine.

Le projet retenu, un an plus tard, comprenait des logements rénovés, un IUT, une médiathèque, des pépinières d'entreprises, et l'arrivée du métro. Ce programme, dont la réalisation était prévue sur une dizaine d'années, nécessitait un engagement financier chiffré à 1 milliard de francs, partagé entre investisseurs publics et privés (une filiale de la Générale des eaux). Un protocole d'accord était même signé en février 1992.

Mais la belle construction théorique n'a pas résisté aux principes de réalité économique. Le prolongement du métro, promis sur un plateau de télévision en 1989 par Michel Noir, président de la Communauté urbaine de Lyon, est resté dans les cartons, et les mètres carrés de bureaux ont sombré dans un marché en crise. En janvier, la communauté urbaine (CUL) vote la fin de Démocratie, quartier fantôme. Aux 6,5 millions de francs dépensés dans les différentes études s'ajouteront les 14 millions de francs nécessaires à la destruction. « *C'est un soulagement pour les habitants des Minguettes* », explique André Gerin, le maire, et député communiste, de Vénissieux, qui avait pourtant fait de Démocratie un cheval de bataille politique.

Cette démolition n'est pas un échec, affirment les trois partenaires de l'opération (État, Communauté urbaine et ville). Ils soulignent qu'une partie des investissements prévus sur Démocratie seront redéployés sur l'ensemble des Minguettes, dans le cadre d'un grand projet urbain (GPU). A la place des dix tours de Démocratie, il y aura un parc paysager...

BRUNO CAUSSÉ

ÉDUCATION

Trop d'étudiants et insuffisance de professeurs ou de locaux

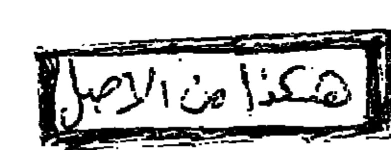
La rentrée a été retardée dans certaines universités

Après la faculté de médecine de Saint-Etienne (*le Monde* du 6 octobre), contrainte de retarder la rentrée d'une semaine pour trouver un local suffisamment grand pour les 600 étudiants de première année, l'université de Paris-X-Nanterre a pris une décision identique. Aux étudiants des unités de lettres et de sciences humaines qui s'apprêtaient à commencer les cours, lundi 10 octobre, Michel Imberty, le président de l'université, a annoncé un report d'une semaine. Ce temps devrait être mis à profit pour tenter de trouver des solutions, tant en locaux qu'en capacités d'enseignement pour faire face à un nouvel afflux d'inscriptions imposées par le rectorat de l'académie de Paris.

M. Imberty s'insurge notamment contre l'inscription de 63 étudiants suppémentaires (l'équivalent de deux sections de travaux dirigés), dont la moitié dans des disciplines déjà surchargées. Ils s'ajoutent aux 300 étudiants que l'université de Nanterre avait acceptés à la fin du mois de juillet. A cette époque, le conseil d'administration avait déjà menacé de ne pas inscrire près de 900 bacheliers dans une université qui compte 38 500 étudiants, alors que les normes de sécurité prévoient un maximum de 18 000 étudiants. A Nanterre, cette situation est jugée d'autant plus « *insupportable* » que, non loin de là, se construit l'université Léonard-de-Vinci, l'établissement privé du conseil général des Hauts-de-Seine.

A Angers (Maine-et-Loire), des étudiants en sciences des premier et deuxième cycles se sont mis en grève pour protester contre les conditions d'organisation des travaux pratiques. Avec 16 500 étudiants, cette université, qui présente un déficit important d'enseignants et de moyens, fait actuellement l'objet d'un examen particulier par la « cellule de crise » mise en place au ministère de l'enseignement supérieur.

Pour protester contre ces difficultés, l'UNEF (proche du parti communiste) a annoncé l'organisation d'une journée nationale d'action le 19 octobre à Paris.



هكذا من الأصل

MÉDECINE

La neuvième conférence mondiale sur le tabac et la santé

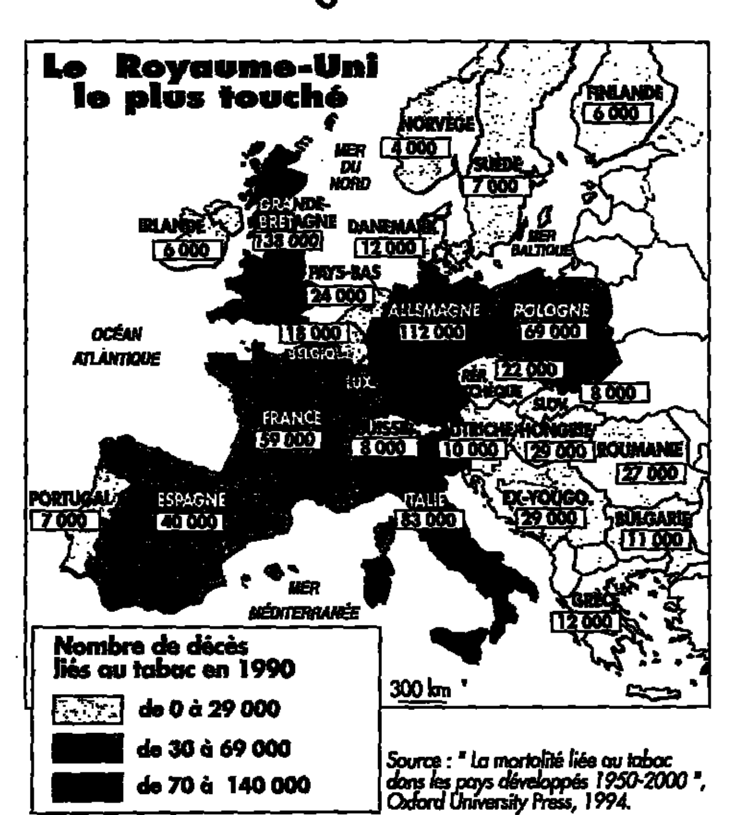
Dans trois décennies, le tabagisme sera à l'origine de dix millions de morts par an dans le monde

Lors de la neuvième conférence mondiale sur le tabac et la santé, qui a lieu du 10 au 14 octobre à Paris, le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a qualifié le tabagisme d'*« épidémie pas comme les autres »*. Selon lui, la consommation de tabac, qui entraîne chaque année dans le monde la mort de trois millions de personnes, n'est en effet pas imputable à un quelconque agent pathogène mais à la seule « recherche du profit. L'argent, tout simplement ».

Dans son allocution d'ouverture, lundi 10 octobre, le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'OMS, a déclaré que le tabac *« est sans doute la substance responsable de la dépendance la plus persistante et la plus répandue dans le monde, avant même l'alcool, la marijuana, l'héroïne ou la cocaïne. »*

« L'épidémie du tabagisme n'est pas une épidémie comme les autres, a ajouté le docteur Nakajima. *Impossible, en effet, de mettre en cause un agent pathogène biologique, virus, bacille ou bactérie. Et l'ignorance pas plus que l'effet de surprise ne peuvent ici servir d'explication. L'épidémie – il est plus juste de dire la pandémie – n'est entretenue que par la recherche du profit. L'argent, tout simplement.* » Le chiffre d'affaires des fabricants avoisinerait 110 milliards de francs par an...

Dans les pays développés, où 41 % des hommes et 21 % des femmes s'adonnent au tabac, *« depuis 1970*, a précisé le docteur Nakajima, *la consommation de cigarettes par habitant a diminué de 10 %.* » Dans les pays en voie de développement, où l'on estime que 50 % des hommes fument, contre 8 % des femmes, *« pour la même période, elle a augmenté de 67 % »*.



Source : " La mortalité liée au tabac dans les pays développés 1950-2000 ", Oxford University Press, 1994.

Un risque croissant chez les femmes

Selon les estimations les plus récentes, deux millions de fumeurs auront trouvé la mort en 1995 dans les pays développés, et environ un million dans les pays en voie de développement. Ces chiffres devraient atteindre respectivement trois et sept millions en 2025 – *« dans trente ans seulement »*, a rappelé le statisticien Richard Peto (Fonds impérial de recherche sur le cancer, département de médecine clinique, université d'Oxford) – soit un total de dix millions de décès liés au tabac sur la planète.

Une étude, d'une ampleur sans précédent, réalisée au sein de son département et publiée dans le dernier numéro du *British Medical Journal* (1), a suscité, lors de cette première journée, de nombreux commentaires. Effectuée auprès de 34 439 médecins britanniques hommes sur deux périodes de vingt ans (1951-1971, 1971-1991), dont vingt mille au total sont décédés, l'enquête conclut qu'*« il semble aujourd'hui qu'environ la moitié de tous les fumeurs réguliers seront finalement tués par leur habitude »*.

Parmi cinquante-quatre causes de décès mises en évidence, les chercheurs ont recensé vingt-cinq affections directement liées à la consommation de tabac (cancers du poumon, des voies respiratoires, de l'œsophage, de la bouche, de la vésicule, du pancréas, maladies de l'appareil respiratoire et circulatoire, tuberculose pulmonaire, etc...), frappant de façon moins évidente les fumeurs de pipe ou de cigares que les adeptes de la cigarette. Parmi les maladies de l'appareil circulatoire, les maladies cardio-pulmonaires sont les plus étroitement associées à l'usage régulier de tabac, suivies par l'anévrisme de l'aorte (dont le taux de mortalité est cinq fois plus élevé chez les grands fumeurs que chez les non-fumeurs). Les maladies broncho-pulmonaires obstructives (parmi lesquelles les bronchites chroniques et l'emphysème) sont autant liées au tabac que le cancer du poumon. En revanche, la maladie de Parkinson ne semble en aucun cas être liée à la consommation de tabac, les non-fumeurs étant davantage atteints que les fumeurs.

« Il ne s'agit pas de redire que le tabac est dangereux pour la santé, tout le monde le sait, mais plutôt de se figurer ce danger », a déclaré le professeur Peto. Tenant compte du *« délai entre la consommation de tabac et l'apparition d'un cancer »*, il a précisé que les victimes de l'an 2025 sont *« des gens qui fument aujourd'hui. »*

Les femmes et les habitants des nations les plus défavorisées – principalement les pays de l'Est, l'Asie et l'Afrique sub saharienne – figurent parmi les populations les plus menacées. En Europe, le tabagisme féminin aurait actuellement tendance à se stabiliser au Danemark, en Norvège, en Suède et au Royaume-Uni, où le taux de mortalité liée au tabac, sans distinction de sexe, est le plus élevé *(voir la carte)*. La consommation féminine ne cesse en revanche de s'accroître au sud de l'Europe – où elle a débuté plus tardivement –, les nouvelles fumeuses se recrutant principalement parmi les catégories sociales les plus démunies. Aux Etats-Unis, le nombre de femmes atteintes de cancer du poumon est en train de rattraper celui des femmes atteintes de cancer du sein.

« Si l'on n'incite pas les fumeurs à cesser dès à présent leur consommation, on ne réduira pas les chiffres du cancer dans les trente ou quarante ans à venir, a conclu M. Peto. *Ce ne sont pas les actions de prévention chez les jeunes qui influeront sur cette prévalence.* » Les jeunes fumeurs d'aujourd'hui apparaîtront dans les statistiques de mortalité d'ici deux générations...

LAURENCE FOLLÉA

(1) « Mortality in relation to smoking : 40 years'observation on male British doctors », par Richard Doll, Richard Peto, Keith Wheatley, Richard Gray, Isabelle Sutherland, *BMJ*, volume 309, 8 octobre 1994.

Le prix Nobel a été attribué à deux chercheurs américains

Le prix Nobel de médecine a été attribué, lundi 10 octobre, à deux chercheurs américains, Alfred Gilman, directeur du département de pharmacologie de l'université médicale du Texas (à Dallas), et Martin Rodbell, professeur à l'Institut national des sciences de la santé et de l'environnement (Caroline du Nord), pour leur découverte des « protéines G et leur rôle dans la transmission des signaux dans les cellules » (*le Monde* du 11 octobre).

L'interrupteur de la cellule

Très schématiquement, il faut imaginer le rôle de la protéine G comme étant celui d'un interrupteur. Fixée au niveau de la face interne de la plupart des cellules, elle régule le transfert des signaux biologiques des récepteurs de membranes vers les mécanismes effecteurs situés à l'intérieur des cellules. Ainsi, un très grand nombre de récepteurs – de l'adrénaline, de l'histamine, des hormones thyroïdiennes, des prostaglandines, des opiacés, etc.) transfèrent-ils leurs signaux – l'ordre qu'ils sont chargés de propager à l'intérieur des cellules de manière à obtenir un effet biologique spécifique – grâce aux protéines G. Dans certaines situations pathologiques, cet interrupteur fonctionne mal ou pas du tout.

Ainsi, dans le choléra, le bacille responsable de la maladie sécrète une substance toxique, la toxine cholérique, qui modifie la protéine G située au niveau intestinal, provoquant des phénomènes diarrhéiques importants. Modifiée par cette toxine, la protéine reste constamment en phase active et l'intestin, au lieu d'absorber les sels et les liquides comme il le fait habituellement, les élimine de façon accélérée. Dans la coqueluche, le schéma est identique. Il se pourrait également que le fonctionnement de la protéine G soit altéré dans des pathologies aussi fréquentes que la maladie d'Alzheimer, la polyarthrite rhumatoïde, l'hypertension artérielle, l'athérosclérose et certains cancers (par le biais d'un oncogène spécifique appelé ras).

Depuis peu, les gènes codant pour les protéines G ont été isolés et clonés. Ils pourraient permettre la découverte de nouvelles voies thérapeutiques : les médicaments de signalisation. Il reste maintenant aux chercheurs à découvrir la nature exacte du « courant électrique » déclenché par cet interrupteur, à élucider les phénomènes qui permettent à des molécules (hormones, neurotransmetteurs, facteurs de croissance) produites par des glandes, des nerfs ou autres tissus – *via* leurs récepteurs situés à la surface de certaines cellules spécifiques – de transmettre leurs ordres.

F. N.

[Martin Rodbell est né le 1er décembre 1925 à Baltimore (Maryland). Après des études de biologie et de chimie à l'université John Hopkins (Maryland) et de biochimie à l'université de Washington, il dirige, de 1970 à 1985, le département « régulation de la membrane » et le laboratoire de nutrition et d'endocrinologie de l'université de Bethesda (Maryland). Depuis 1985, il est professeur et chef du département « transduction du signal » *(signal transduction)* à l'Institut national des sciences de la santé et de l'environnement de Caroline du Nord.]

[Alfred G. Gilman est né le 1er juillet 1941 à New-Haven (Connecticut). Après des études dans les universités Yale (New-Haven, Connecticut) et de Cleveland (Ohio), il devient, en 1969, professeur de pharmacologie dans cette même université. Il est, depuis 1981, professeur et président du département de pharmacologie de l'université de médecine du Texas, à Dallas, où il est également professeur de neuropharmacologie moléculaire.]

ESPACE : la Chine signe un accord avec Intelsat. – *La société* chinoise Great Wall Industry Corp. vient de signer un contrat avec l'*Organisation internationale* de télécommunications spatiales (INTELSAT) pour le lancement d'un satellite de télécommunications à la fin de 1995 ou au début de 1996. Le lancement de ce satellite sera *effectué par une fusée* de type Longue Marche-3B à partir du cosmodrome de Xichang, situé dans le *sud-ouest* de la Chine. La société Great Wall a déjà lancé six satellites pour des commanditaires étrangers. – *(AFP.)*

Les stéréogrammes, modernes lanternes magiques

L'engouement pour les images en relief répond à une fascination immémoriale pour la troisième dimension

Plantées sur le boulevard, les yeux écarquillés, des statues humaines s'absorbent dans la contemplation d'une vitrine. *« Ça y est, je le vois ! »*, s'exclame l'une. *« Toujours rien... »*, enrage l'autre. Intrigué, le passant s'arrête à son tour, et jette un œil sur d'étranges posters et cartes postales, dont le flou barbouillé rappelle vaguement des tableaux de Jackson Pollock. S'il est assez patient, et fixe son regard au-delà de l'image, il sera peut-être lui aussi assailli par une surprenante vision : du papier surgira soudain un dauphin, une pyramide ou une tasse de café, en trois dimensions. A son insu, il vient d'être saisi par le virus des stéréogrammes.

Après les Etats-Unis et le Japon, la vogue de ces images en relief déferle sur les librairies françaises. Les ouvrages sur le sujet sont en fait des catalogues présentant les stéréogrammes comme la découverte la plus récente en matière d'art visuel, au service d'un des rêves les plus anciens de l'homme : projeter le monde sur une surface. Les peintres de la caverne de Lascaux, dont les œuvres semblent s'animer à la lueur flageolante des torches seraient, *explique-t-on*, les grands-pères spirituels de nos modernes informaticiens, producteurs quasi industriels de ces tapisseries en relief. L'invention du stéréogramme remonte en fait aux années 50, et n'est que l'avatar informatique de techniques explorées depuis le début du dix-neuvième siècle.

Comment faire naître la troisième dimension d'une surface qui n'en comporte que deux ? Même après l'apparition de la perspective, le mathématicien et le peintre ne peuvent dans ce domaine rivaliser avec le sculpteur. Le stéréogramme répond en fait à une question que le mathématicien grec Euclide, dans son traité d'optique, puis Léonard de Vinci avaient en partie résolue : c'est parce qu'il est doté de deux yeux que l'homme voit en relief. Chaque œil capte une image légèrement décalée. La superposition de ces deux images dans le cerveau donne la perception du relief.

Il suffit donc, à l'inverse, de présenter deux images selon le même angle de vision pour recréer l'illusion. C'est chose faite en 1838, avec l'invention, par le physicien britannique Charles Wheatstone (1802-1875), du stéréoscope, un appareil réalisé par Sir David Brewster en 1844. Cette invention combine deux objectifs et copie la physiologie humaine selon un principe toujours appliqué dans la photographie en microscopie électronique.

Anaglyphes et hologrammes

Lancé lors de l'Exposition universelle de Londres en 1851, le stéréoscope connaît instantanément une vogue extraordinaire, qui en fait presque une pratique *« populaire »*. On ne dénombre pas moins de cinq millions de ces images « gémellaires » aux Etats-Unis pour la seule année 1864. Les chirurgiens s'y intéressent pour l'enseignement, les militaires y voient un moyen de décrire plus parfaitement les champs de bataille. Des clichés pornographiques ne tardent pas à circuler, dont certains, curieusement, sont *« interdits à l'affichage et autorisés à la vente à condition de ne pas être regardés en relief »* (1)...

L L L L L L L L L L

E E E E E E E E E E E

M M M M M M M M M M

O O O O O O O O O

N N N N N N N N N

D D D D D D D D D

E E E E E E E E E

D D D D D D D D D

N N N N N N N N N

O O O O O O O O O

M M M M M M M M M M

E E E E E E E E E E E

L L L L L L L L L L

Le stéréogramme par effet tapisserie (wallpaper stereogram) a été découvert par Sir David Brewster en 1844. Il est obtenu par l'introduction de légers décalages dans la répétition de mêmes motifs. Pour voir apparaître les lettres du « Monde » comme si elles reposaient sur un escalier invisible, il suffit de regarder au-delà de la page du journal en maintenant la vision à l'infini. Avec un peu de patience, l'impression de relief devrait apparaître...

C'est alors qu'apparaît, en 1894, l'anaglyphe, un procédé qui consiste à superposer des photographies stéréoscopiques de couleurs complémentaires : une paire de lunettes dont un verre est rouge et l'autre vert restitue l'impression de relief. Cette invention prometteuse sera cependant supplantée par l'apparition du cinématographe (1895), qui éclipse également le stéréoscope. Man Ray, Marcel Duchamp et Marc Allégret tenteront de les réconcilier, sans beaucoup de succès, en mariant anaglyphe et cinématographe.

Cet intérêt des surréalistes pour l'image en relief est partagé par Salvador Dali qui, dans les années 60, réalise plusieurs tableaux stéréoscopiques. Cet exercice de virtuosité s'appuie sur une métaphysique qui compare la vision stéréoscopique à la Sainte Trinité. Sur le plan scientifique, la « 3 D » marque le pas. Les hologrammes, imaginés en 1948 par Dennis Gabor, ne prennent corps qu'avec l'invention du laser en 1960, et valent à leur concepteur un prix Nobel (1971). Mais la technique, qui consiste à « piéger » la lumière cohérente réfléchie par l'objet dans l'épaisseur d'une émulsion photographique ou dans un cristal photosensible, interdit l'enregistrement ou la reproduction d'un hologramme sur une simple feuille de papier.

C'est cette dernière possibilité qui fait aujourd'hui le succès des stéréogrammes. Leur inventeur, Bela Julesz, un chercheur des laboratoires Bell aux Etat-Unis, a eu l'idée de fabriquer des images « gémellaires » faites de points aléatoirement répartis. L'évolution suivante a consisté, toujours grâce à l'ordinateur, à fondre ces deux images en une seule, à remplacer les points par des surfaces, et à rajouter l'« effet tapisserie » *(voir ci-contre)* pour obtenir des autostéréogrammes d'une sophistication croissante.

Gadget psychédélique ou création artistique ? Les firmes informatiques s'apprêtent, en tout cas, à proposer des logiciels qui devraient permettre à chacun de réaliser ses propres stéréogrammes. L'ordinateur domestique, objet familier et fascinant, ne pourra que s'en trouver renforcé dans son rôle de lanterne magique.

HERVÉ MORIN

(1) *Nouvelle histoire de la photographie*, sous la direction de Michel Frizot, Bordas, Paris, 1994.

On pourra se reporter, par ailleurs, à l'ouvrage *Reliefs-Images en trois dimensions* d'Olivier Gordon et Hubert Mortagne, Ed. Dunod.

Les vertus médicales de la « cohabitation sexuelle »

Une équipe franco-américaine propose une méthode de prévention originale de l'éclampsie et de l'hypertension durant la grossesse

Voilà un travail peu banal qui ouvre de nouvelles perspectives préventives ; un travail dérangeant qui suscitera de nombreuses réactions. Il concerne un débat essentiel de la pathologie obstétricale connue sous le nom de pré-éclampsie ou d'éclampsie. *« La pré-éclampsie, qui est une maladie propre à la grossesse, associe une hypertension artérielle, une protéinurie, des œdèmes diffus et, éventuellement, des troubles de la coagulation ou des anomalies hépatiques. Elle complique 5 à 10 % de l'ensemble des grossesses, essentiellement chez les primipares au-delà de la vingtième semaine de gestation, le plus souvent à proximité du terme. La pré-éclampsie peut évoluer rapidement avec apparition, à l'improviste, de convulsions qui caractérisent l'éclampsie, l'une des complications les plus graves et les plus dangereuses de la grossesse »*, résume le professeur William M. Barron (université de Chicago) dans l'édition française du classique *Médecine de la femme enceinte* (1).

Cette complication pathologique fréquente de la grossesse a de très nombreuses conséquences médicales et économiques : mortalité maternelle et foetale, thérapeutique médicamenteuse (antihypertenseurs, diurétiques), pratique de césariennes, prématurités, hospitalisations prolongées, etc. La pré-éclampsie (et l'hypertension artérielle qui la précède) ne renvoie pas à une explication physiopathologique claire. De nombreuses interrogations demeurent et diverses théories s'affrontent. Les gynécologues obstétriciens s'accordent généralement sur les facteurs qui semblent être associés à un risque accru. Il s'agit notamment de la primiparité, du diabète, des âges extrêmes, de l'hypertension chronique et d'un terrain héréditaire.

Le travail de l'équipe franco-américaine, dirigée par le docteur Pierre-Yves Robillard, spécialiste de néonatologie (CHU Pointe-à-Pitre, Guadeloupe), que publie *The Lancet* dans son dernier numéro (2), ouvre de nouvelles perspectives physiopathologiques et apporte des arguments de poids en faveur d'une théorie immunologique. *« Depuis plusieurs années, j'étais frappé par la grande fréquence de cas de pré-éclampsie chez les femmes guadeloupéennes et par le nombre de césariennes devant être pratiquées vers la trentième semaine de grossesse*, nous a expliqué le docteur Robillard. *Comme tout le monde, j'avais appris que l'éclampsie était liée à la primiparité et à l'hypertension artérielle et l'on disait que la population guadeloupéenne était, plus que d'autres, exposée à ce risque à cause, notamment, d'une alimentation trop salée. Or, en 1984, une enquête de l'INSERM a démontré qu'il n'y avait pas plus d'hypertension artérielle en Guadeloupe qu'ailleurs. De plus, j'étais frappé du fait que la majorité des femmes atteintes n'étaient pas primipares. Il fallait donc comprendre. »*

Le docteur Robillard explique, par ailleurs, avoir eu son attention attirée, en 1987, par une lettre publiée dans *The Lancet*, dans laquelle un médecin, réalisant des fécondations *in vitro* avec un sperme de donneur, expliquait avoir noté six cas de pré-éclampsie sur dix de ces grossesses. Un argument en faveur de la théorie immunologique.

Celle-ci se fonde sur le paradoxe que constitue la grossesse d'un point de vue immunitaire puisque, naturellement, le corps féminin « tolère » en son sein un organisme fœtal et un placenta qui lui sont étrangers car issus en partie du patrimoine héréditaire du géniteur. L'organisme féminin doit donc, pour que la grossesse puisse évoluer, fabriquer des anticorps spécifiques. On peut penser que l'ensemble des phénomènes pathologiques conduisant à la pré-éclampsie et à l'éclampsie sont la conséquence d'une tolérance imparfaite du fœtus et du placenta. Le déséquilibre, survenant dans la seconde partie de la grossesse, proviendrait du développement du fœtus dont le poids augmente alors brutalement. On serait donc en face d'un phénomène équivalent à celui d'un rejet de greffe, la seule solution consistant, en définitive, à sortir l'enfant du ventre maternel.

« On oublie généralement que les tissus de l'appareil génital d'une femme en période d'activité sexuelle sont régulièrement en contact avec les spermatozoïdes masculins, qu'ils perçoivent comme des cellules étrangères, et vis-à-vis desquels ils secrètent des anticorps, explique le docteur Robillard. *C'est cette situation qui, au total, permet à la femme d'être immunologiquement prête à concevoir. Nous démontrons que plus la période de « cohabitation sexuelle » précédant la fécondation est longue, plus le risque d'éclampsie lors de la grossesse est faible. »* Les conclusions chiffrées de l'étude épidémiologique franco-américaine menée auprès d'un millier de femmes guadeloupéennes sont particulièrement éloquentes. On passe ainsi d'un risque de 3 % lorsque l'homme et la femme ont eu des relations sexuelles durant un an ou plus avant la fécondation, à 15 % lorsque cette période est de neuf à douze mois, à 23 % (cinq à huit mois), et à 40 % (de zéro à quatre mois).

En pratique, de février à juillet 1993, 1 011 femmes hospitalisées dans le service de gynécologie-obstétrique du CHU de Pointe-à-Pitre ont été interrogées dans les jours suivant leur accouchement et en l'absence de leur mari ou de leur compagnon. Trois groupes ont ainsi été constitués : celui des femmes chez lesquelles l'hypertension artérielle était apparue durant la grossesse, celles souffrant d'hypertension artérielle chronique et celles ne souffrant pas de cette pathologie.

Le rôle de la « primipaternité »

L'incidence de l'hypertension artérielle gravidique était en moyenne de 11,9 % chez les primipares et de 4,7 % chez les femmes multipares ayant fait un enfant avec le même homme que lors de leur (s) grossesse (s) précédente (s). Cette proportion passe en revanche à 24 % chez les femmes multipares ayant fait un nouvel enfant avec un géniteur différent du (ou des) précédent (s). Il apparaît ainsi clairement, selon les auteurs de ce travail, que cette pathologie obstétricale n'est pas, *stricto sensu*, associée à la primiparité mais plus exactement à la « primipaternité ».

En d'autres termes, outre le facteur de risque lié à la durée de la « cohabitation sexuelle » du couple géniteur, il faut ici considérer que le fait, pour une femme multipare, de concevoir un enfant avec un nouveau géniteur l'expose au même risque d'hypertension artérielle gravidique et d'éclampsie que si elle était primipare. Ceci ne ruine nullement les observations classiques concernant l'hypertension artérielle gravidique et la « primiparité ». Pour les auteurs de ce travail, l'association classique à la primiparité correspondait à la réalité d'une époque où les structures familiales étaient plus traditionnelles et où une contraception efficace, masculine et féminine, était encore l'exception.

Faut-il craindre ici une utilisation politique ou moralisatrice de telles conclusions scientifiques ? « Nullement, nous explique le professeur Emile Papiernik (maternité Port-Royal, Paris), l'un des signataires de ce travail. *Il ne faut voir ici que la réponse à ce qui demeurait un véritable mystère, celui qui voulait que les femmes pouvaient souffrir de toxémie gravidique lors de leur première grossesse et pas ensuite, hormis quelques cas de pathologie rénale grave. »*

« Nos résultats ne confortent nullement les convictions et les discours religieux plus ou moins extrémistes, ajoute pour sa part le docteur Robillard. *D'un point de vue de santé publique, le message est relativement simple : lorsqu'une femme souhaite faire un enfant, il vaut mieux, pour elle et pour les futurs bébés, avoir des relations sexuelles durant une longue période – un an au minimum – avec le futur père dès lors qu'elle n'a pas déjà conçu un enfant avec cet homme. J'ajoute que ce message sous-entend, durant cette période, le recours au contraceptif féminin et qu'il s'oppose à l'usage du préservatif masculin. En d'autres termes, nous sommes ici aux antipodes des discours qui prônent la chasteté avant le mariage et qui condamnent l'utilisation de contraceptifs ensuite. En France, 80 000 femmes souffrent chaque année d'hypertension artérielle gravidique, un chiffre en augmentation qu'il faut rapprocher de la proportion croissante des naissances hors mariage. En Inde, société « fermée », cette proportion atteint 25 %. »* Les auteurs de ce travail trouveront-ils en Guadeloupe, en métropole et ailleurs la force et les relais politiques nécessaires pour diffuser ce nouveau et dérangeant message de santé publique ?

JEAN-YVES NAU

(1) *Médecine de la femme enceinte*, de William M. Barron, Marshall D. Lindheimer et John M. Davison. Edition française dirigée par Jean-Pierre Grünfeld – Flammarion « Médecine-science », 652 pages, 700 F.

(2) *« Association of pregnancy-induced hypertension with duration of sexual cohabitation before conception »*. (The Lancet 1994 ; 344 973-75). Ce travail est signé des docteurs Pierre-Yves Robillard, José Périanin, Eustase Janky, El Habib Miri (CHU Pointe-à-Pitre), Thomas C. Hulsey (hôpital de Charleston, Caroline du Sud) et Emile Papiernik (maternité Port-Royal, Paris).

Afin de réduire les nuisances sonores

Le ministère des transports limite le trafic d'Orly à deux cent mille mouvements d'avions par an

Le ministère des transports a pris un arrêté, en date du 9 octobre, limitant à deux cent mille mouvements d'avions par an le trafic d'Orly. Par ailleurs, la direction générale de l'aviation civile prévoit de traiter l'ensemble des vols d'Air France et d'Air Inter au départ de l'aérogare Ouest.

Le ministère de l'équipement, des transports et du tourisme vient de prendre un arrêté limitant le nombre de créneaux horaires attribuables sur l'aéroport d'Orly, comme il s'y était engagé (*le Monde* du 1er octobre). Cet arrêté, publié au *Journal officiel* du 9 octobre et applicable dès le 30 octobre, fixe le trafic à environ deux cent mille mouvements commerciaux par an, des dispositions en conformité avec le schéma directeur d'Ile-de-France.

Par ailleurs, le nombre de créneaux horaires attribué aux heures proches du couvre-feu (avant 7 heures et après 22 heures) est réduit à la moitié de la capacité disponible aux heures normales.

Ces dispositions devraient soulager les riverains qui se plaignent des nuisances sonores, aggravées ces derniers mois par l'ouverture de la ligne Orly-Londres. Le « décrochage » de l'Airbus A310 de la Tarom au-dessus de Villeneuve-le-Roi avait relancé cette polémique. La nouvelle réglementation va permettre également au gouvernement français de disposer d'un argument supplémentaire dans son refus d'autoriser les compagnies européennes comme Lufthansa ou Lauda Air à desservir Orly. Le ministère des transports a annoncé son intention de n'ouvrir l'aroport parisien aux compagnies européennes qu'en avril 1996, mais cette intention se heurte à la réglementation communautaire qui prévoit une liberté de la circulation aérienne entre les pays de l'Union.

Par ailleurs, Orly va être réorganisé. Actuellement, les vols intérieurs se font au départ de l'aérogare ouest, tandis que les vols internationaux se font au départ de l'aérogare sud. En mai dernier, la direction générale de l'aviation civile a prévu, selon un plan proposé par Aéroports de Paris (ADP), de rapatrier l'intégralité des vols d'Air France et d'Air Inter sur Orly-Ouest et de consacrer l'aérogare sud aux autres compagnies. Actuellement, l'aérogare d'Orly-Ouest est surchargé le matin et en fin d'après-midi, tandis que celle du sud connait des pointes en milieu de matinée et dans le courant de l'après-midi. Cette réorganisation aura l'avantage de mieux répartir les pointes de trafic, plaide ADP.

Elle aurait l'avantage, également, de rassembler sur une même aérogare Air France et Air Inter, qui prévoit de fonder une compagnie européenne d'ici 1997. Toutefois, ce projet mécontente vivement certains transporteurs français qui vont être obligé de plier bagages, comme AOM ou Air Liberté. La compagnie AOM, qui est implantée à Orly-Ouest, n'est pas décidé à se laisser faire. Elle a déposé une plainte devant le tribunal administratif de Paris pour pratiques discriminatoires. La Commission européenne pourrait voir, elle aussi, dans ce projet, une pratique discriminatoire favorisant Air Inter et Air France...

MARTINE LARONCHE

REPÈRES

CONSEIL RÉGIONAL

Le Front national annonce une « opération mains propres »

Les élus du Front national au conseil régional d'Ile-de-France ont annoncé, lundi 10 octobre, qu'ils réclameront, le 13 octobre, lors de la séance plénière de l'assemblée, le lancement d'une opération *« mains propres et tête haute »* à partir d'*« un dossier noir des affaires »*, particulièrement pour les *« villes touchées par les scandales »* dans la région. Jean-Yves Le Gallou, le président du groupe, a précisé que cette opération *« grand nettoyage de l'Ile-de-France »* devrait aboutir au *« recensement des communes traitant avec des entreprises déjà mises en cause »*, avec *« examen des publicités de complaisance dans les bulletins locaux »* et *« les dépenses de communication »*. M. Le Gallou entend mener *« une campagne d'information des contribuables et des locataires (...) des HLM de Paris et des Hauts-de-Seine »* sur le thème : *« Comment les pauvres paient avec leurs charges locatives les backchich des riches. »*

HAUTS-DE-SEINE

Le préfet au secours du maire de Boulogne

Nouvelle passe d'armes juridique, la semaine dernière, devant le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine), où les promoteurs en conflit depuis de longs mois avec la SA 2B – société d'économie mixte, mise en redressement judiciaire, dans laquelle la ville de Boulogne-Billancourt est majoritaire – ont tenté d'en obtenir la subrogation par la ville. La veille de l'audience, le préfet des Hauts-de-Seine, Bernard Monginet, a adressé au tribunal un déclamatoire de compétence. Selon lui, *« dans cette affaire, c'est une société de construction qui est en conflit avec la société d'économie mixte »*. *« La ville n'est pas en première ligne,* affirme le préfet. *Tout litige qui met en cause une collectivité publique est du ressort du tribunal administratif. »* Au vu de ce document de dernière minute, le tribunal a décidé de se donner jusqu'au mois de novembre pour dire s'il est compétent ou non.

SEINE-SAINT-DENIS

Tremblay-en-France veut favoriser les contacts entre ses entreprises et ADP

Sur les quelque quatre cents entreprises implantées sur le territoire de Tremblay-en-France, en Seine-Saint-Denis, ayant un produit ou un service à proposer à Aéroports de Paris (ADP), seules quatre, selon la ville, ont des rapports commerciaux avec cet établissement public. Afin de favoriser le développement économique et de l'emploi sur la commune qui accueille au nord, l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, les zones de fret, Roissy-Pôle et la future gare d'interconnexion du TGV, François Asensi, député de Seine-Saint-Denis et maire de Tremblay-en-France (PC, refondateur) a décidé d'organiser une rencontre entre les principaux responsables et donneurs d'ordres d'ADP et les entreprises de Tremblay intéressées par le marché de l'aéroport. Plus d'une centaine d'entreprises ont demandé à participer à cette rencontre, fixée au 13 octobre.

Tout en restant inférieur à la moyenne nationale

Le taux de chômage régional a légèrement augmenté au mois d'août

Malgré certains signes de reprise de l'activité dans la région, l'amélioration des chiffres de l'emploi observée au mois de juillet (« le Monde » du 13 septembre) n'a pas été confirmée au mois d'août. Tel est le constat de la note mensuelle du comité régional et départemental de l'emploi.

Après la baisse de 0,7 % du taux de chômage, en données corrigées des variations saisonnières, enregistrée à la fin du mois de juillet, les chiffres du mois d'août indiquent au contraire une augmentation de 0,5 % du nombre de personnes inscrites à l'ANPE dans la région Ile-de-France. Celles-ci étaient alors au nombre de 621 878.

L'évolution du chômage sur un an est de 2,3 % pour l'ensemble de la région. Si ce taux est en diminution sur Paris *intra-muros* (moins 1,6 %), il est en forte augmentation en Seine-et-Marne (8,5 %), dans le Val-d'Oise (4,8 %) et dans les Yvelines (4 %). A la fin du deuxième trimestre, le taux de chômage était de 11,1 % dans la région, alors qu'il était de 12,6 % dans la France entière. Les départements de Seine-Saint-Denis (14,8 %) et de Paris (12,5 %) étaient alors les plus touchés.

Ces chiffres permettent d'observer une légère diminution du nombre de demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans, qui représentaient 14,4 % des demandeurs d'emploi, mais, surtout, une aggravation du chômage de longue durée, qui atteint maintenant 36,5 % des demandeurs d'emploi, contre 31 % un an auparavant.

Contrairement à de nombreux secteurs économiques qui saluent une amorce de reprise les entreprises de travaux publics restent pessimistes. La Fédération régionale des travaux publics (FRTP) a présenté, lundi 10 octobre, ses chiffres de production de 1993 et des estimations pour 1994 et 1995. Ils confirment une baisse régulière depuis 1992, année qui avait enregistré 32 milliards de francs de travaux d'infrastructures et d'équipements.

Ceux-ci sont essentiellement des commandes publiques de l'Etat et des collectivités locales. La baisse a été de 7,90 % en 1993, mais pourrait se maintenir entre 4 et 5 % en 1994, et entre 2 et 3 % en 1995. Ce secteur emploie environ 56 000 personnes, et cette baisse d'activité pourrait entraîner le licenciement de 5 000 ouvriers.

Les responsables de la FRTP estiment que les opérations inscrites dans le contrat de plan Etat-région 1994-1998 ne seront pas suffisantes pour relancer rapidement leur activité. Les 11,5 milliards de francs inscrits pour les transports en commun sont en effet essentiellement consacrés à l'achèvement des lignes Eole et Météor. Ils regrettent par ailleurs le blocage de nombreux projets routiers tels que ceux de l'A 86 à Joinville et entre Versailles et Rueil-Malmaison, ou celui du réseau Muse dans le département des Hauts-de-Seine.

En attendant que soient levées les incertitudes politiques liées aux élections présidentielle et municipales, les entrepreneurs de travaux publics espèrent que les habitants de la région feront pression sur leurs élus pour que ceux-ci s'engagent à réaliser de nouveaux équipements et de nouvelles infrastructures. Ainsi, André Clappier, vice-président de la FRTP, demande à *« tous les Franciliens de réagir aux menaces sur le développement de leur région »*.

C. de C.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir de mercredi 17 novembre.

COMA. Film français de Denys Granier-Deferre : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DÉLITS FLAGRANTS. Film français de Raymond Depardon : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (36-68-43-47).

LES GENS DE LA RIZIÈRE. Film franco-cambodgien de Rithy Panh, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

LE LANCE-PIERRES. Film suédois d'Ake Sandgren, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MANGEUR DE LUNE. Film français de Dai Sijie : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRUE LIES. Film américain de James Cameron, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

Une désignation sans véritable surprise

M. Lecoq (RPR) est élu maire du sixième arrondissement de Paris

Par 12 voix sur treize conseillers (il y a eu 1 abstention), le conseil du sixième arrondissement de Paris a désigné, lundi 10 octobre, son nouveau maire, Jean-Pierre Lecoq (RPR), en remplacement de François Collet (RPR), sénateur de Paris, décédé le 27 septembre.

« C'était une belle cérémonie ! » Cette réflexion, lancée par un habitant du sixième arrondissement qui sortait de la mairie, était-elle ironique ou sincèrement admirative ? Les deux, peut-être.

Les treize membres du conseil d'arrondissement venaient d'élire leur nouveau maire, Jean-Pierre Lecoq (RPR), selon un protocole tout empreint de gravité et de rigueur démocratique. Le public, exceptionnellement nombreux, n'avait rien perdu des va-et-vient en direction des isoloirs, du maniement des bulletins de vote et du scrutateur qui dépouillait les enveloppes. Le suspense lui-même ne manquait pas, puisqu'une dépêche partie de l'Hôtel de Ville avait annoncé qu'il y aurait trois candidats au poste laissé vacant par le décès de François Collet, sénateur (RPR) de Paris (*le Monde* du 29 septembre) : son adjointe spéciale, Gisèle Favre (UDF), et deux conseillers RPR, Jean-Pierre Lecoq et Thadée Mularski.

C'était oublier les règles non écrites du système que Jacques Chirac a imposé depuis douze ans à ses amis et à ses alliés. A Paris, le choix des candidats de la majorité est toujours fait à l'Hôtel de Ville et selon la répartition suivante : deux tiers de RPR, un tiers d'UDF. Il est entendu de longue date que la mairie du sixième revient à un RPR. Quant aux postes d'adjoint, ils sont également répartis à l'avance et, autant que faire se peut, selon le même dosage. Aussi, lorsque le président de séance a appelé les candidats à se faire connaître, seuls les naïfs et les mal informés ont eu la surprise de ne voir se lever que M. Lecoq.

Celui-ci a obtenu sans coup férir les douze suffrages des conseillers de la majorité. Unique et menue discordance : le bulletin nul déposé gentiment par le conseiller socialiste, seul représentant de l'opposition.

L'élection de ses quatre adjoints – le maximum autorisé par la loi – a été aussi facile que la sienne. Il n'y avait qu'un seul candidat pour chaque poste. Gisèle Favre (UDF), Jean-Charles Bossard (RPR), Olivier Passelecq (CNI) et Jacqueline Leroux (RPR) ont obtenu leurs douze suffrages et la bienveillante abstention du conseiller socialiste. Après cet exercice de démocratie formelle, il ne restait plus qu'à faire la photo du conseil d'arrondissement nouvelle formule.

MARC AMBROISE-RENDU

[Né à Paris le 18 juillet 1954, M. Lecoq, cadre dans une banque, a fait ses études à l'Ecole supérieure de commerce et à l'Institut d'études politiques, avant d'accomplir son service militaire dans la marine et de gagner ses galons de lieutenant de vaisseau. Militant gaulliste dès sa vingtième année, il a participé à la création du RPR en 1976 et, sous la houlette, de Pierre Bas, alors député et maire du sixième, il est entré à la mairie de l'arrondissement comme représentant du mouvement associatif. En 1983, M. Lecoq a été élu conseiller d'arrondissement et est devenu adjoint de M. Bas avant que celui-ci n'entre en dissidence et ne se fasse éliminer. En 1989, M. Lecoq se trouvant sur la liste de François Collet, chiraquien de stricte obédience, a retrouvé son poste de conseiller d'arrondissement, puis d'adjoint. Il est devenu conseiller de Paris en 1993 après le décès de Xavier de la Fournière.]

L'ouverture d'un deuxième magasin Marks et Spencer

Cure de rajeunissement pour la rue de Rivoli

L'ouverture, le 1er septembre, du deuxième magasin parisien de Marks et Spencer est un élément décisif du rajeunissement de la rue de Rivoli.

Il y a vingt ans, Marks et Spencer prenait le risque d'ouvrir son premier magasin parisien sur le « mauvais » trottoir du boulevard Haussmann, face au Printemps et aux Galeries Lafayette. Le pari a été réussi puisque, aujourd'hui, ce magasin figure parmi les dix plus rentables de la chaîne britannique. Sa deuxième boutique parisienne est située, elle aussi, entre deux grands magasins, le Bazar de l'Hôtel de Ville et la Samaritaine, mais, cette fois, sur le « bon » trottoir de la rue de Rivoli. Face à la tour Saint-Jacques, l'emplacement a coûté 90 millions de francs pour une taille deux fois inférieure à celle de l'autre magasin (3 600 mètres carrés contre 7 200).

Le choix du site a été pensé, soupesé, chiffré : si l'on additionne les chiffres d'affaires des diverses enseignes, le pôle commercial Rivoli-Châtelet-Les Halles est le deuxième de la capitale, avec 9,5 milliards de francs par an. Il talonne le numéro un *Haussmann-Madeleine-Opéra*, qui ne le devance que de 500 millions à 1 milliard de francs. Le troisième pôle – Montparnasse-Rennes, jusqu'à Saint-Germain et au Bon Marché – vient loin derrière, avec 6 milliards de francs. La Défense ne « pèse » que 3 milliards de francs. On comprend donc l'intérêt que le groupe britannique porte, depuis une bonne dizaine d'années, à la rue de Rivoli. Plusieurs sites ont été étudiés et écartés successivement, avant que le numéro 88 de la rue ne soit retenu à la fin de 1989. L'immeuble, racheté par l'assureur Norwich Union, qui le reloue à Marks et Spencer, était encore occupé.

Pour apaiser l'inquiétude des riverains au sujet d'un projet, antérieur, de construction de parking public (de deux cent trente places) sous la rue Saint-Martin, les dirigeants de Marks et Spencer ont cherché à intégrer architecturalement le magasin et le parking, évitant qu'apparaissent sur la rue les entrées et sorties de celui-ci et ses ventilations, et installant une surface de vente au premier sous-sol... La façade de l'immeuble, construit en 1864 sur l'emplacement de la maison de l'alchimiste Nicolas Flamel, est conservée.

Pour la rue de Rivoli, l'arrivée de Marks et Spencer est une aubaine, du moins pour le tronçon allant du BHV au Louvre. Depuis une bonne dizaine d'années, le niveau moyen des commerces avait quelque peu baissé : les boutiques de « fringues » succédaient aux solderies plus ou moins éphémères. Les magasins, dont certains étaient peu ou mal entretenus, voyaient le nombre de leurs clients baisser. Les trottoirs étaient encombrés d'étals en tous genres.

Avant même l'ouverture de son nouveau magasin, l'annonce de l'arrivée de Marks et Spencer a déjà fait bouger les choses dans le bon sens, puisque les fonds de commerce ont augmenté de 20 % à 40 % ces derniers mois. Des immeubles sont ravalés, des enseignes nouvelles apparaissent : Celio dans l'habillement pour hommes, Casa dans l'équipement de la maison. Pion (horlogerie) a soigné la décoration de son magasin. Delaveine (vêtement masculin) a refait le sien... Pour le moment, il s'agit de commerces dont le succès tient à des articles à prix raisonnables, mais la rumeur fait état de l'arrivée des vêtements américains Gap. Si elle se confirme, il s'agirait d'un véritable tournant pour la rue !

F. V.

CHRONOLOGIE

Septembre 1994 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

INTERNATIONAL

1er. – **EUROPE.** L'Union chrétienne au pouvoir à Bonn (CDU et CSU) propose que les pays signataires du traité de Rome, à l'exception notable de l'Italie, constituent le « *noyau dur* » de l'Europe, « *à géométrie variable* », pour faciliter l'entrée de nouveaux membres. Ce projet « *d'Europe à plusieurs vitesses* » suscite une polémique (3, 4-5, 7 au 10, 14, 15, 24, 29, 30, 1/X).

1er. – **ISRAËL-MAROC.** Les deux pays décident d'établir des « bureaux de liaison » à Rabat et à Tel-Aviv (3).

2.-**CHINE-RUSSIE.** La visite à Moscou du président chinois Jiang Zemin, la première en Russie d'un chef d'Etat chinois depuis la venue de Mao Zedong en 1957, consacre les retrouvailles entre les deux pays (3).

5-13. – **POPULATION ET DÉVELOPPEMENT.** Au Caire, 182 pays sur les 191 invités participent à la Conférence des Nations unies sur la population et le développement. L'avortement, la sexualité et la liberté des femmes sont au centre des débats, qui suscitent des réserves de l'Iran et du Vatican (1 au 3, 4-5, 6 au 10, 14, 15).

6. – **BOSNIE-VATICAN.** Invoquant des raisons de sécurité, Jean-Paul II reporte la visite qu'il devait faire le 8 septembre à Sarajevo, provoquant la déception des Bosniaques. Le 8, de sa résidence d'été de Castelgandolfo, le pape exhorte les peuples de l'ex-Yougoslavie à en finir avec la guerre (8 au 10).

8. – **PROCHE-ORIENT.** Le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk El Chareh, en visite officielle à La Haye, rejette une proposition du premier ministre israélien, Itzhak Rabin, sur un retrait limité des hauteurs du Golan étalé sur trois ans. « *Israël*, déclare-t-il, *doit quitter le Golan en un mois.* » Le 10, le président Hafez El Assad affirme que la Syrie est prête à accepter « les impératifs objectifs de la paix » (10, 13).

8. – **ALLEMAGNE.** Les troupes occidentales (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) quittent Berlin qu'elles occupaient depuis juillet 1945 (9).

8-12. – **CHINE-FRANCE.** Le président chinois Jiang Zemin arrive en visite officielle, scellant la réconciliation entre les deux pays après la brouille qui avait suivi, en 1993, la vente de Mirage 2000 à Taïwan (9,10,11/12,14).

9. – **CUBA-ÉTATS-UNIS.** Suite aux négociations engagées le 1er septembre à New-York sur la crise de l'immigration « sauvage » qui les oppose depuis un mois, Washington s'engage à accepter un *minimum* de vingt mille Cubains par an. L'embargo contre Cuba est néanmoins maintenu (11/12).

10-11. – **CROATIE-VATICAN.** En visite à Zagreb (Croatie), Jean-Paul II prêche le « pardon » et la « réconciliation » (11-12, 13).

12. – **QUÉBEC.** Le Parti québécois (indépendantiste) de Jacques Parizeau remporte, pour la troisième fois de son histoire, les élections provinciales, obtenant 77 des 125 sièges de l'Assemblée nationale et 44,7 % des suffrages contre 44,3 % (47 *députés*) au Parti libéral au pouvoir depuis 1985 (14).

13. – **PROCHE-ORIENT.** Jour anniversaire de la Déclaration de principes israélo-palestinienne, le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, signent dans la capitale norvégienne une déclaration pour accélérer l'aide internationale aux Palestiniens (15).

14. – **BOSNIE.** *Suite* à une décision prise la veille par les grandes puissances (Etats-Unis, Allemagne, Russie, Grande-Bretagne et France), le gouvernement yougoslave accepte le déploiement à ses frontières de 60 à 130 observateurs civils chargés de veiller au respect du blocus décidé, le 4 août, par Belgrade contre les Serbes de Bosnie. Les premiers éléments se déploient le 16 (13, 15 au 17).

18. – **SUÈDE.** Le Parti social-démocrate, après trois ans passés dans l'opposition, revient au pouvoir en obtenant 45,4 % des voix à l'issue des élections législatives (20, 23).

20. – **INDE.** L'épidémie de peste pulmonaire dans la ville de Surat, au nord de Bombay, fait plusieurs dizaines de victimes (24 au 28, 30, I/X,II-III/X, IV/X).

21. – **DANEMARK.** Le gouvernement de centre gauche dirigé depuis janvier 1993 par le social-démocrate Poul Nyrup Rasmussen sort affaibli des élections législatives avec 34,6 % des suffrages, contre 23,3 % au Parti libéral, grand bénéficiaire du scrutin (23,29).

22. – **BOSNIE.** Répliquant aux attaques délibérées dont sont victimes les soldats de la FORPRONU, deux raids de l'aviation de l'*OTAN* prennent pour cible un char T-55 de l'armée serbe bosniaque au nord-ouest de Sarajevo. *Le 23, le Conseil* de sécurité de l'ONU adopte la résolution 943 allégeant les sanctions économiques *imposées* à Belgrade depuis deux ans (24, 25-26, 27, 28, I/X).

22. – **VATICAN.** Le *report* du voyage que devait faire Jean-Paul II du 20 au 24 octobre aux Etats-Unis relance les interrogations sur son état de santé (23, 24).

27-28. – **ÉTATS-UNIS-RUSSIE.** Réunis à Washington, les présidents Eltsine et Clinton s'engagent à accélérer le désarmement nucléaire et à faire progresser leur « nouveau partenariat » (29, 30).

28. – **OTAN.** Pour la première fois depuis 1966, la France participe, à Séville, à la réunion des ministres de la défense de l'Alliance, illustrant la volonté de rapprochement limité de Paris avec l'Organisation (28, 29).

28. – **NAUFRAGE.** Dans la nuit du 27 au 28, le transbordeur *Estonia* reliant Tallin à Stockholm fait naufrage au large de l'île finlandaise d'Utoe, dans la mer Baltique, entraînant la mort de plus de neuf cents personnes (29, 30, 1er X).

30. – **RWANDA.** Les derniers soldats français de l'opération « Turquoise » (250 militaires) quittent leur base de Goma, dans l'est du Zaïre. (30, 2/3 X).

30. – **BURUNDI.** Sylvestre Ntibantunganya, qui assurait l'intérim de la présidence depuis la mort, le 6 avril, du président Cyprien Ntaryamira, est élu à la présidence (2/3 X).

La chanson victime de la terreur en Algérie

Le 6, les dirigeants du Front *islamique du salut dissous par le* pouvoir, détenus à la prison militaire de Blida, adressent une lettre au président Liamine Zéroual et aux cinq partis qui participent au « dialogue national » depuis le 21 août, demandant que la branche armée du FIS soit associée à leurs consultations.

Le 13, un communiqué de la présidence algérienne annonce *la mise en résidence surveillée* des chefs historiques du FIS, le président et le vice-président *Abassi Madani et Ali Benhadj*, tandis que trois autres dirigeants du mouvement islamiste, également incarcérés, sont libérés. Le 16, le FIS confirme dans un communiqué l'existence de contacts indirects avec le groupe islamique armé (GIA), indiquant qu'il entend consulter ses cadres avant d'engager une négociation. Le 21, une grève générale paralyse les grandes villes de Kabylie.

Dans la nuit du 25 au 26, le célèbre chanteur kabyle Matoub Lounes est enlevé : la branche *dure du Mouvement culturel* berbère (MCB) menace de *« guerre totale »* les auteurs du *rapt*. Le 28, *rompant avec la poli*tique de la « chaise vide », les deux principaux partis progressistes à dominante kabyle, le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït Ahmed et le Rassemblement pour la culture *et la démocratie* (RCD) de Saïd Sadi sont reçus au siège de la présidence à Alger. Le gouvernement *annonce, le 29, qu'une* première rencontre nationale sur l'amazigh, la langue berbère, sera prochainement organisée.

Le 29, l'idole du raï, Cheb Hasni, est tué par balles à Oran. Ses obsèques, le 30, donnent lieu à une manifestation en faveur de la démocratie (7, 8, 11-12, 15, 17, 18-19, 20 au 22, 28 au 30, 1er/X).

« Soutenir la démocratie » en Haïti

Le 14, préparant l'intervention américaine dans l'île, *des avions de combat* larguent des tracts réclamant le retour au pouvoir du pré*sident démocratiquement* élu, Jean-Bertrand Aristide. Le 17, Bill Clinton – qui avait *exigé*, le 15, que la junte quitte le pouvoir – dépêche *in extremis* à Port-au-Prince *une délégation dirigée par* l'ancien président Jimmy Carter.

Dans la nuit du 18 au 19, la mission parvient à un accord avec les dirigeants haïtiens alors que *les forces aéropor*tées avaient déjà décollé en vue d'une invasion. Le texte prévoit *la démission de la* junte au plus tard le 15 octobre, le retour du président Aristide *dès cette date et* l'arrivée, le 19, des troupes américaines de l'opération « *Soutenir la démocratie* ».

Le Conseil de sécurité de l'ONU se déclare réservé, tandis que le médiateur pour *Haïti, Dante Caputo,* démissionne de ses fonctions. Le 22, des militaires américains *commencent à désarmer* les milices. Le 24, le premier dérapage se produit : une *fusillade oppose des* « marines » et la police de Cap-Haïtien, provoquant la *mort de dix policiers haï*tiens. Le 29, le Conseil de sécurité adopte la résolution *944 levant les sanctions* économiques adoptées en mai contre Haïti (16, 17, 18-19, *20 au 24, 27, 29, 1er/X, 2-3/X*).

FRANCE

1er. – **Front national :** *Université d'été du mouvement* d'extrême droite à La Baule sur *fond de dissensions*. Démission de Jacques-Peyrat, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et exclusion, le 15, de Lorrain de Saint-Affrique, conseiller régional du Languedoc-Roussillon (2, 3, 4-5, 22).

2. – **Islamistes :** Vingt-sept personnes sont interpellées dans la région parisienne, à Chartres, Orléans et Avignon dans le cadre de l'enquête *sur la fusillade* de l'hôtel Atlas-Asni de Marrakech (24 août). Huit d'entre elles sont *mises en examen par le juge* Jean-Louis Bruguière, le 5, pour « *association de malfaiteurs en liaison avec une entreprise terroriste* » (2, 3, 6, 7, 10).

2-4. – **RPR :** Le 2, à l'université des jeunes du RPR réunie à Bordeaux, la dernière phrase du discours d'Alain Juppé – « *Que Jacques Chirac montre le chemin* » – relance la controverse *entre les partisans du maire* de Paris et ceux d'Edouard Balladur dans la perspective de l'élection présidentielle de 1995. Philippe Séguin, le 3, à Bordeaux, et Bernard Pons, le 4, au « Grand Jury RTL-*le Monde* » demandent également au président du RPR de « *montrer le chemin* ». Jacques Chirac se déclare, le 5, sur France 2, « *candidat au débat* ». (4-5, 6, 7).

3. – **Sports :** Le nouveau stade Charléty (20 000 places), réalisé par les architectes Henri et Bruno Gaudin, est inauguré (4-5, 6).

5. – **Michel Rocard** remet sa démission de maire de Conflans-Sainte-Honorine : Jean-Paul Huchon, son premier adjoint, le remplace le 12 (7).

5. – **Nominations :** Edith Cresson et Yves-Thibault de Silguy sont nommés commissaires européens (7).

8. – **Enseignement :** *Le* « nouveau contrat pour l'école » (158 décisions) introduit, pour la rentrée 1994, les études dirigées à l'école primaire, l'expérimentation des nouvelles sixièmes dans 368 collèges et un baccalauréat rénové (8, 9, 10).

8. – **Carlos :** Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos, est mis en examen dans le dossier sur l'attentat contre le train Paris-Toulouse perpétré le 29 mars 1982, à Ambazac (Haute-Vienne) (3, 7).

11. – **Edouard Balladur :** Invité de « 7 sur 7 » sur TF1, le premier ministre se fixe pour objectif d'« *essayer* » de réduire d'un million le nombre de chômeurs en *plusieurs années et annonce deux* nouvelles mesures sur l'embauche des RMIstes et des employés à domicile (13, 14).

12. – Mort de **Jean-Baptiste Duroselle**, historien français, né en 1917 (15, 19).

13. – **Renault :** Edmond Alphandéry, à l'issue d'un comité interministériel restreint, annonce l'ouverture du capital du constructeur automobile avant la fin de l'année. L'Etat détiendra 51 % du capital (14, 15, 21).

15. – **Chômage :** La proposition de Michel Bon, directeur de l'ANPE, de faire participer les chômeurs à des *tâches d'intérêt* collectif en contrepartie de leur indemnisation provoque une polé*mique. Le 18*, Edmond Alphandéry, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », tablant sur une croissance retrouvée (une augmentation de 3,1 % du PIB, produit intérieur brut, en 1995), escompte une diminution de 150 000 du nombre des chômeurs en 1995. Raymond Barre, dans *Faits et arguments*, met en garde contre les « *accès de sensiblerie sociale* ». Le 17, François Mitterrand, à Bayonne, devant les congressistes de la Mutualité française, avertit qu'il aurait « *le devoir de saisir le pays en cas de manquement* » aux acquis sociaux.

Valéry Giscard d'Estaing, dans trois articles parus dans *le Figaro*, les 19, 20 et 21 septembre, expose sa théorie du retour au plein emploi (15 au 17, 18-19, 20, 22).

16. – **Mort du cardinal Albert Decourtray**, archevêque de Lyon, né en 1923. Lors de ses obsèques, le 22, à la cathédrale Saint-Jean de Lyon, conformément à ses vœux un rabbin et un mufti mêlent leurs *bénédictions à celle de l'Eglise* (14, 18-19, 20, 23, 24, 28).

20. – **Délocalisations :** A l'*occasion du comité interministé*riel d'aménagement du territoire, réuni à Troyes, le gouvernement confirme un nouveau programme de transferts d'établissements publics en province, portant sur 10 200 emplois (20, 22).

20. – **Laïcité :** François Bayrou, le ministre de l'éducation nationale, rend publique une circulaire réglementant le port des signes *religieux « ostentatoires »* à l'école. Le 30, le lycée de Goussainville (Val-d'Oise) interdit les cours à *quatre élèves voilées* (11-12, 13, 21 au 23, 2-3/X).

20. – **Sang contaminé :** La commission d'instruction de la Cour de justice de la République retient la qualification criminelle de « *complicité d'empoisonnement* » à l'encontre des trois *anciens ministres impliqués dans* l'affaire du sang contaminé par le virus du sida. Georgina Dufoix est mise en examen le 27, Edmond Hervé le 29, et Laurent Fabius le 30 (11-12, 28, 30, 2/3/X).

21. – **Budget 1995 :** Nicolas Sarkozy présente en conseil des ministres le projet de budget 1995, axé sur la lutte contre le chômage et l'exclusion. Celui-ci prévoit 1 483,3 milliards de francs de dépenses publiques (+ 1,9 % par rapport à la loi de finances initiale pour 1994). Les recettes atteindront 1 208,7 milliards de francs (+ 4,7 %). Le déficit budgétaire (274,6 milliards de francs) est réduit de 25 milliards de francs (23, 27).

22. – **RPR :** Alors que Jean-Louis Debré se prononce dans *InfoMatin* pour un ticket Chirac-Balladur, les journées parlementaires du RPR, réunies à Colmar sur le thème de l'exclusion, cristallisent l'affrontement entre les deux hommes, notamment sur les thèmes de la pérennité du « gaullisme social » et du devenir du RPR : *le 22, Jacques Chirac* évoque les risques de « *dilution* » et dénonce les sondages, « *ces tables de la loi des temps incertains* ». Le même jour, Charles Pasqua lance, à Wettolsheim, un appel à l'unité du mouvement gaulliste. Le lendemain, Edouard Balladur, à Colmar, souligne qu'il n'y a pas eu, « *depuis un quart de siècle, de gaulliste à l'Elysée* ». Le 25, Valéry Giscard d'Estaing réaffirme au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le principe d'une candidature de l'UDF (23, 24, 25-26, 27).

25. – Mort de **Jean Schwœbel**, né en 1912, cofondateur de la Société des rédacteurs du *Monde*, pionnier de la liberté de la presse (27, 28).

26. – **Presse :** « Libé III », nouvelle formule du quotidien *Libération* – qui a augmenté son capital –, voit le jour (10, 17, 23, 24, 26).

30. – **Inauguration de l'ESRF** (Installation européenne de rayonnement syncroton), fabrique de rayons X aptes à sonder l'atome, à Grenoble (28).

30. – **Islam :** La nouvelle mosquée de Lyon est inaugurée par Charles Pasqua, qui plaide pour un « *islam de France* » (30).

30. – **Chômage :** En août, le chômage a progressé de 0,8 %. Le taux de chômage par rapport à la population active reste de 12,6 % (1er/X, 2-3/X).

30. – Mort de **Pierre Sabbagh**, né en 1918, l'un des pères fondateurs de la télévision française. (2-3/X, 4/X).

30. – **Mort du professeur André Lwoff**, né en 1902, Prix Nobel de médecine de 1965, père de la biologie moléculaire (4/X).

Polémique sur la jeunesse de François Mitterrand

Le livre de Pierre Péan *Une jeunesse française, François Mitterrand, 1934-1947* – publié avec l'*imprimatur* du président de la République – apporte sur les activités de François Mitterrand dans l'administration pétainiste du régime de Vichy, avant son entrée en résistance, quelques révélations qui engendrent un débat chez les historiens et une *polémique dans les milieux poli*tiques. Les socialistes, en particulier, sont « *troublés* » par les réponses de François Mitterrand à Pierre Péan au sujet de la législation antijuive du début des années 40 et par l'aveu de ses liens personnels avec René Bousquet, l'ancien secrétaire général de la police, inculpé en juin 1992 de crimes contre *l'humanité et assassiné le 8 juin* 1993 à Paris. Alors que Charles Pasqua, dans *le Monde* daté *18-19, accuse le président de la* République de vouloir « *réviser* » l'Histoire, le bureau natio*nal du PS, divisé, clôt officielle*ment le débat, le 14, en exprimant sa « *confiance* » au chef de l'Etat. Le 8, *dans un entretien accordé au Figaro*, François Mitterrand, estime que l'ouvrage de Pierre Péan est « *un livre honnête et sérieux* ». Le 12, le président de la République, dans un entretien télévisé avec Jean-Pierre Elkabbach, sur France 2, déclare : « *La première chose condamnable pour Vichy, c'est d'avoir tiré un trait sur la République* ». Il réitère son refus de « *faire des excuses au nom de la France* » pour les crimes commis sous le régime de Vichy. A propos de René Bousquet, qu'il dit avoir connu « *forcément dans les années 50* », et de sa décision d'amnistier les anciens généraux putschistes d'Algérie après son accession à l'Elysée, M. Mitterrand recommande de « *mettre un terme à la guerre civile permanente entre Français* ». Il reconnaît avoir souhaité, « *devant plusieurs conseils des ministres* », que fussent freinées les procédures judiciaires engagées à propos des crimes commis sous Vichy, ce qui relance la polémique (2, 6, 7 au 10, 11-12, 15, 18-19, 24, 30, 1er/X).

La droite et les affaires

Le 6, Jean-Louis Beffa, PDG du groupe Saint-Gobain, est mis en examen pour trafic d'influence par le juge Renaud Van Ruymbeke dans le cadre de son enquête sur des commissions versées par Pont-à-Mousson. *Le 11, Edouard Balladur* annonce, à « 7 sur 7 », sur TF 1, la mise en place d'une commis*sion de lutte contre* la corruption. Le 16, le juge lyonnais Philippe Courroye met en examen, *Jean-Louis Dutaret, PDG de la* Sofirad, pour « recel d'abus de biens sociaux » dans le cadre de l'*instruction du dossier Dauphiné News*. Le même jour, le juge Philippe Courroye ordonne *le renvoi de Michel Noir, Pierre* Botton, Michel Mouillot et Patrick Poivre d'Arvor devant le *tribunal correctionnel. Le 17*, Philippe de Villiers présente sa démission du Parti républicain, *en mettant en avant les* « affaires » visant ce parti. Le 19, Renaud Van Ruymbeke trans*met à la chancellerie une note* qui conclut à des « abus de biens sociaux » dans le financement des travaux de la villa tropézienne de Gérard Longuet. Le ministre de l'industrie, président du PR, et pivot du soutien de ce parti à Edouard Balladur, exclut le 20 dans un communiqué puis le 22 de présenter sa démission du gouvernement même s'il est mis en examen. Pierre Méhaignerie affirme, *le* 24, dans *le Monde* que la « *corruption recule* ». Le 26, la chan*cellerie limite à une enquête* préliminaire les investigations sur le financement de la villa de *Gérard Longuet. La décision* d'Edouard Balladur de retarder l'ouverture d'une information *judiciaire est critiquée à gauche* et au RPR. Pierre Mazeaud et Charles Millon déposent, le 28, *une proposition de loi visant* à interdire tout financement de la vie politique par les entreprises. *Gérard Longuet, le 27, à Mati*gnon, puis le 30, dans un entretien au *Figaro*, se dit prêt à pré*senter sa démission du* gouvernement s'il est mis en examen. Le 28, Pierre Méhai*gnerie indique sur RTL qu'une* information judiciaire sera ouverte à l'issue de l'enquête *préliminaire le 31 octobre. Le* 29, Michel Mauer, PDG de la COGEDIM, est mis en examen *par Renaud Van Ruymbeke*, pour « trafic d'influence aggravé » dans le cadre de son *enquête sur le financement du* PR. Le 30, Bruno Cotte, le procureur de la République de *Paris, propose l'ouverture d'une* information judiciaire contre X sur les finances du PR (8 au 10, 17, 18-19, 20 au *24*, 27, 1er/X, 2-3/X).

CULTURE

1-12. – Cinquante et unième Mostra de Venise avec *Coups de feu sur Broadway*, le dernier film de Woody Allen. Lion d'or : *Vive l'amour* de Tsai Ming-liang et *Before the Rain* de Milcho Manchevski (3, 4-5, 8, 10, 14).

8. – Exposition à la Grande Halle de La Villette des trésors d'archéologie sous-marine du galion espagnol le *San-Diego*, englouti en 1600 (jusqu'au 8 janvier 1995) (8).

12. – Première rétrospective du peintre impressionniste Gustave Caillebotte au Grand Palais, jusqu'au 9 janvier (14).

– Publication d'un manuscrit inédit de Jules Verne, *Paris au XXe siècle* (23).

17. – Mort de Karl Popper, philosophe britannique, né à Vienne en 1902, spécialiste d'épistémologie (18-19, 23).

19. – La controverse entre l'Opéra de Paris et son directeur musical est close : Myung Whun Chung reçoit 9 millions de francs (4-5, 7, 9, 15, 1er/X).

21. – Ouverture du vingt-troisième Festival d'automne (jusqu'au 22 décembre). Les metteurs en scène à l'honneur : Luc Bondy, Peter Stein, Robert Wilson, Robert Lepage et Peter Sellars présenteront, pour la première fois en France, *leurs nouvelles mises en scène*. Retour des arts plastiques avec le peintre Jean-Charles Blais. Cinéma : hommage à Alain Resnais (15).

23. – Mort de Madeleine Renaud, née en 1900, femme de Jean-Louis Barrault, mort en janvier 1994. Cofondatrice de la Compagnie Renaud-Barrault, elle créa les grands rôles de Paul Claudel, de Samuel Beckett et de Marguerite Duras (25-26, 29).

– Peinture : rétrospective *Nicolas Poussin*, pour le quatrième centenaire de sa naissance, au Grand Palais et au Musée Condé de Chantilly. Exposition Delacroix (son voyage au Maroc) à l'Institut du monde arabe. Tàpies au Jeu de paume (29, 30, 1er/X).

Dossier réalisé par Brigitte Camus-Lazaro

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Avec le prochain lancement d'un nouveau satellite de télévision Hot Bird 1

Eutelsat accentue sa concurrence avec Astra

CANNES
de notre envoyé spécial

Jean Grenier, directeur général d'Eutelsat, a profité du dixième marché international de programmes de télévision (MIPCOM), qui a lieu à Cannes depuis lundi 10 octobre, pour annoncer le lancement, en novembre, de Hot Bird 1, un nouveau satellite de télévision doté de seiez canaux qui sera placé en orbite à 13° Est. Sur cette position orbitale, Hot Bird 1 va rejoindre Eutelsat II-F1, qui diffuse déjà seiez chaînes de télévision et douze stations de radio à plus de quarante-sept millions de foyers.

Parmi les diffuseurs ayant déjà réservé des répéteurs sur Hot Bird 1, figurent la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, qui contrôle RTL, RTL Plus, etc.), MTV Europe, RAI Uno et RAI Due, TV5, MCM, Arte, etc. Pour Patrick Imhaus, président de TV5 et du Groupe de Bruges (regroupement des télévisions publiques européennes), le lancement de Hot Bird *« est une contre-attaque d'Eutelsat et du groupe de Bruges pour proposer une alternative crédible à Astra »*. Ainsi, Jean Grenier a annoncé qu'en *1996* Hot Bird 2 serait lancé lui aussi sur 13° Est et qu'un troisième satellite, Hot Bird 3, était commandé pour être lancé fin 1997. A cette date, Eutelsat aura donc une offre cohérente de programmes couvrant une zone géographique allant de l'Espagne à l'Ukraine et arrosant une partie du Moyen-Orient. Dès janvier 1995, le 13° Est, avec le copositionnement de deux satellites, deviendra donc une position orbitale attractive.

Le bouquet de programmes proposé alors par Eutelsat sera disponible grâce à une parabole fixe au format standard. Avec cette politique, Eutelsat mise désormais autant sur la réception directe que sur les câblo-opérateurs. De fait, le public rechignait à s'équiper d'antennes motorisées (tournantes) ou à plusieurs têtes, pour recevoir des programmes émis à partir de satellites positionnés sur des orbites différentes. Giuliano Berretta, directeur commercial d'Eutelsat, a indiqué que des études très poussées avaient permis de déterminer que les chaînes diffusées par ses satellites touchent en Europe 90 % de foyers câblés (quarante millions de personnes), trois millions de mini-réseaux câblés et cinq millions de foyers équipés d'une parabole de réception directe (30 % du marché).

Le lancement de Hot Bird 1 devrait marquer l'avènement de la diffusion numérique au-dessus de l'Europe : M. Barretta a précisé que la largeur de bande des répéteurs de Hot Bird 1 permettait à chaque programmateur de diffuser sans surcoût deux programmes, l'un en analogique et l'autre en numérique. *« Ceci dans le but d'assurer une transition vers le tout-numérique »*, a précisé M. Barretta. Certaines chaînes vont conserver l'analogique, comme TV5, tant que sa clientèle, qui se recrute pour partie dans le Sud de l'Europe, ne sera pas équipée du matériel de réception numérique. Mais d'autres, comme MTV Europe, disponible aussi à partir d'autres satellites, vont opter pour cette nouvelle norme.

En faisant de la télévision commerciale son premier marché, en offrant une majorité de chaînes paneuropéennes en clair, Eutelsat s'impose désormais comme le concurrent d'Astra. Cette démarche ne devrait pas manquer d'inquiéter l'opérateur luxembourgeois. Ce dernier s'est trop recentré sur les seuls marchés allemand, britannique et espagnol. Et *a contrario* d'Eutelsat, les bouquets proposés par les quatre satellites d'Astra sont composés d'une majorité de chaînes cryptées.

YVES MAMOU

Opposés à leur « délocalisation » à Washington

Les journalistes du service en langue espagnole de l'AFP ont fait grève

Les trente journalistes du service en langue espagnole de l'Agence France-Presse ont déclenché, lundi 10 octobre, une grève de vingt-quatre heures, après l'annonce par le PDG de l'agence, Lionel Fleury, de la délocalisation de leur service, appelé le desk AmSud. Une partie du service devrait être basée à Washington et traiter en espagnol la « copie » nord et sud-américaine alors que jusqu'ici cette tâche était effectuée au siège de l'AFP, à Paris. Le siège aura la seule responsabilité de la copie hispanophone hors Amériques. L'effectif du desk AmSud devrait être réduit à vingt et un rédacteurs.

Les syndicats de journalistes de l'agence – CFDT, Syndicat national des journalistes (SNJ), autonome), Force ouvrière et SNJ-CGT – ont fait remarquer que *« l'intérêt de l'AFP, pour la clientèle, est d'avoir un regard autre que celui des grandes agences anglo-saxonnes »* et redoutent que l'agence perde de sa *« crédibilité »* sur un produit latino-américain confectionné à Washington. Ils estiment que *« le fondement »* de ce plan est surtout constitué par *« le recours à des journalistes locaux, taillables et corvéables à merci »*.

Critiquant cette délocalisation qui *« reprend les erreurs du plan Pigeat »* (ancien PDG de l'agence), les journalistes du desk AmSud prônent au contraire un renforcement de son effectif et une *« vraie politique de couverture des grands événements latino-américains et internationaux par des journalistes hispanophones »*. Ils estiment que l'absence d'envoyés spéciaux de langue espagnole à Cuba ces derniers mois relève *« d'erreur, de manque de prévisions ou de la volonté de saborder le service »*.

Lionel Fleury souligne quant à lui que son plan vise à *« conforter les positions de l'AFP sur les marchés hispanophones des Amériques »* et insiste sur la nécessité de rapprocher le service de sa clientèle régionale en terme d'accès aux sources et de fuseaux horaires. Il a assuré que la réforme, qui sera effective au début 1995, *« sera menée dans la concertation et dans la clarté »* et que *« les collaborateurs travaillant actuellement à Paris sont garantis d'emploi au siège de l'agence »*.

La rédaction de France 3 Alpes a renoncé à faire grève. – Les journalistes de France 3 Alpes ont renoncé, lundi 10 octobre, à la grève illimitée qui devait débuter le même jour pour obtenir la réintégration d'un reporter pigiste, Philippe Descamps (*le Monde* du 6 octobre). Le nom de ce dernier, collaborateur depuis trois ans de France 3, avait été rayé du tableau de service, le 3 octobre. Le Syndicat national des journalistes avait protesté contre cette *« sanction »*. Il avait rappelé que cette décision du directeur régional de France 3 Rhône-Alpes-Auvergne, Yves d'Hérouville, concernait un journaliste *« qui a en charge les dossiers d'actualité les plus brûlants de la région, notamment celui du* Dauphiné News », dans lequel est *impliqué* le maire RPR de Grenoble, Alain Carignon. Le directeur régional a proposé à Philippe Descamps un contrat à durée déterminée, un poste s'étant subitement libéré au sein de la rédaction de France 3 Grenoble. *(Corresp.)*

ESPAGNE : la chaîne Tele 5 vendue à TF 1, Televisa, la CLT et Global. – TF 1, l'opérateur mexicain Televisa, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et le groupe canadien Global auraient conclu un accord de principe pour prendre le contrôle de la chaîne privée espagnole Tele 5. Selon la presse ibérique, ce pacte prévoit le rachat pour un montant inférieur au prix demandé – 2,3 milliards de francs – de la participation de 86 % que détiendrait la Fininvest.

DANS LA PRESSE

Après l'annonce du retrait irakien

***International Herald Tribune* :** « Le risque est que la volonté de faire face [à Saddam Hussein] subisse une érosion progressive, Américains et Européens s'irritant du maintien de troupes dans une situation de danger, tandis que les gouvernements arabes commenceraient à s'inquiéter des effets sur leurs populations du chant des sirènes qui appellent à « l'unité arabe ». C'est ainsi qu'il pourrait l'emporter sans qu'un seul coup de feu ne soit tiré. De peur que cela n'arrivât, il faut dire à Saddam qu'il n'a rien à en espérer mais beaucoup à craindre, jusqu'à ce qu'il efface sa dernière provocation. »

***El Pais* :** « Ce que prétend Saddam Hussein, c'est rompre un cercle vicieux avec des gestes d'un bellicisme étudié mais retenu. Quelque chose de comparable à ce qu'avait fait le président égyptien Sadate lors de la guerre de 1973, pour arracher la situation du marais diplomatique dans lequel elle se trouvait, et réussir – comme cela a été le cas – le retrait israélien de la péninsule du Sinaï. La différence consiste ici en ce que Saddam veut tout, sauf un nouvel affrontement militaire. »

Neue Zürcher Zeitung (Martin Woker) : « Dans les mois à venir, on verra si la politique occidentale envers l'Irak changera. Étant donné que le fait d'affamer Saddam a apparemment échoué, que plusieurs attentats contre lui n'ont pas réussi, et qu'aucune opposition organisée en exil ne semble être prête à prendre la relève, on ne peut s'attendre à des miracles. L'exigence de l'Irak de jouer un rôle en tant que puissance régionale ne peut être éternellement contournée. Le potentiel de ce pays est trop grand, indépendamment de celui qui conduit son destin. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « La seule chose qui en réalité pourrait abattre Saddam Hussein, ce qui est aussi un des objectifs des États-Unis, serait en fait un attentat et une destruction physique. Pour le reste, la disparition, le démembrement de l'Irak, serait quelque chose d'extrêmement dangereux pour toute la région, à cause du problème kurde et du problème chiite. »

L'avenir du mécénat d'entreprise

Les trésors de la Fondation Elf

Quatre ans après sa création, la Fondation Elf a vu son financement réduit de plus de moitié, laissant craindre un net ralentissement de ses actions de *mécénat – notamment culturel*. Mais les sommes allouées restent encore importantes puisque le budget annuel est fixé à 20 millions de francs jusqu'en 1996. Le pétrolier français n'entend pas se désengager, mais a jugé que, après une phase de lancement, la Fondation devait désormais trouver sa vitesse de croisière.

■ RECUL. Ce repli de la Fondation Elf confirme l'enquête de *l'Union des annonceurs*, qui révèle le recul du mécénat en France. Pourtant la culture s'en tire moins mal que les autres secteurs : elle passe même devant le sport pour devenir la première préoccupation des entreprises désireuses de se lancer dans des actions de mécénat.

« La crise a suscité une inquiétude générale sur l'avenir du mécénat en France et la réduction du budget de la Fondation Elf a alimenté le débat », reconnaît François de Wissocq, président de cette fondation d'utilité publique créée par le groupe pétrolier en 1990. *« Notre action s'inscrit dans la durée, il n'est pas question de l'arrêter. »* L'exposition actuelle du « Trésor du *San Diego* », en grande partie financée par la Fondation, semble venir à point nommé pour mettre un terme aux rumeurs qui ont couru sur le devenir du mécénat culturel d'Elf. Environ 4 000 personnes le samedi, autant le dimanche et 1 500 les autres jours de la semaine, ces visiteurs ont eu l'occasion de découvrir à la Grande Halle de la Villette, grâce à Elf, ces pièces qui seront exposées ensuite vers sous d'autres latitudes. Le Musée Guimet y gagnera une centaine de porcelaines exhumée des cales du galion.

L'archéologie sous-marine n'est pas seule à avoir les faveurs de la Fondation. Les arts plastiques ne sont pas oublié. Forte du succès de la rétrospective Matisse du Centre Pompidou (1993) vue par 730 000 personnes, des expositions dérivés ont été organisées. Après les Russes qui ont pu admirer quelques mois plus tard « Matisse dans les collections russes et françaises », c'est au tour des Écossais de contempler « Monet *to Matisse* », les paysage impressionistes français.

Ouverte en août à Edimbourg, cette exposition accompagnée de colloques, s'achèvera en octobre. Elle accueille actuellement 3 000 visiteurs par jour. A ces grands-messes de l'art s'ajoutent des dotations d'œuvres : au Muséum d'histoire naturelle (pour sa collection de cristaux précieux), au Musée des arts africains, océaniens et amérindiens de Marseille (des pièces Fang du Gabon), ou, tout récemment, au musée Cernuschi de Paris (une oie sauvage chinoise du V[e] siècle).

Les craintes d'un arrêt du mécénat, notamment culturel, sont apparues voilà un an, lorsque Philippe Jaffré a remplacé Loïk Le Floch-Prigent à la tête d'Elf Aquitaine. Désireux de restaurer la santé financière de la première entreprise française, le nouveau président imposait dès l'automne 1993 une cure d'austérité. La Fondation n'était pas épargnée puisque son budget annuel était ramené de 50 millions à 20 millions de francs.

Mais relativisons : si l'amplitude de la réduction parait considérable, les sommes allouées restent encore très élevées. L'institution, après avoir investi et dépensé 180 millions de francs dans de multiples projets depuis sa création, revient à un budget plus « normal » pour une entreprise de mécénat. Après les années de lancement, *« les besoins ne sont plus les mêmes aujourd'hui »*, affirme François de Wissocq, qui entend poursuivre avec ce budget son action, principalement en direction de l'humanitaire _ mais sans oublier le culturel et l'environnement.

Cœur d'activité du groupe pétrolier, l'Afrique est depuis toujours l'objet d'attentions particulières. En son temps, Pierre Guillaumat, fondateur de la compagnie, avait créé à Franceville, au Gabon, un institut de recherche sur la malaria. Depuis quatre ans, la Fondation a aidé à la construction d'écoles, d'hôpitaux, d'orphelinats dans des pays comme le Congo, l'Angola, le Gabon, le Tchad, le Nigéria ou le Mali. La politique adoptée ne se limite pas à la participation financière. Le suivi est indispensable, même pour des projets en association avec d'autres organismes internationaux. Il concerne l'emploi des fonds, comme la formation des personnels choisis par les autorités locales. *« Nous sommes tout sauf de simples bailleurs de fonds et nous préférons être les maîtres d'œuvre »*, reconnaît Robert Sebbag, directeur de l'action humanitaire et de l'environnement précisant que l'investissement de départ oscille entre 6 et 10 millions de francs.

Des intérêts croisés

La dimension culturelle du mécénat d'Elf est aussi très marquée en Afrique. « Les vallées du Niger », première exposition consacrée à l'archéologie de l'Afrique de l'Ouest a été présentée à Paris et à New-York. Elle est maintenant à Bamako et tournera à Ouagadougou, Niamey, Lagos, Nouakchott et Conakry. Le MAAAO de Marseille a également bénéficié du soutien de la fondation pour son exposition des masques Batcham du Cameroun.

L'intérêt croise souvent les préoccupations du groupe pétrolier, même s'il faut se garder de généraliser ce principe. A la recherche de nouveaux gisements d'hydrocarbures, Elf prospecte dans l'ex-URSS et envisage de se tourner vers l'Asie et l'Extrême-Orient. Le mécénat peut alors être un des moyens de se faire connaître ou d'améliorer son image de marque. L'exposition des œuvres de Matisse, présentée à Moscou et à Saint-Pétersbourg, n'est pas étrangère à cette préoccupation.

L'envoi – très médiatisé – de sculptures de Rodin groupées autour du célèbre *Penseur* successivement à Taïwan, Pékin, Shanghaï et Hong-Kong était destiné à renforcer son poids en Asie. Comme le financement des fouilles du galion espagnol San Diego au large des Philippines – 16 millions de francs. *« Seules des structures comme les nôtres peuvent mener des expéditions risquées et ambitieuses »*, souligne Eric de Belleval. Le délégué général rappelle que les risques d'échecs dans ce genre de projets sont importants. D'ailleurs, le galion espagnol a été découvert le dernier jour de la prospection, alors que les recherches allaient s'arrêter.

La voile et l'océan sont l'une des clés du mécénat. Le groupe s'étant fait connaître dans ce domaine en sponsorisant dans les années 80 un catamaran *(Elf-Aquitaine)*, la Fondation n'a pas poursuivi l'expérience, mais a préféré la décliner en la transférant du domaine sportif au champ scientifique. Elle a ainsi aidé l'expédition du voilier polaire *Antarctica* de Jean-Louis Etienne en Antarctique et financé le radeau des cimes qui a vogué au-dessus de la forêt camerounaise pour étudier la canopée, cette interface entre la forêt et le ciel.

« Mais nous sommes pas pour autant absent de France et encore moins distants des salariés du groupe », tient à préciser la petite équipe, à peine six personnes, qui gère la Fondation. Si les retombées scientifiques et pédagogiques des expéditions ou des expositions sont considérées comme importantes, elles ne doivent pas pour autant occulter la sensibilisation auprès du personnel d'Elf.

Soucieuse d'associer les salariés du groupe à ses travaux, elle leur a proposé en janvier de choisir trois projets, d'organiser une collecte, la Fondation s'engageant ensuite à doubler la mise.

Après une campagne d'information qui a mobilisé trois cent cinquante personnes au sein du groupe, les salariés ont déposé leurs dons au profit du projet de leur choix dans des urnes placées dans la plupart des établissements du groupe. Finalement, 1,6 million de francs ont été répartis entre Médecins sans frontières, pour la création d'une unité de soins mobile au profit des exclus du système de santé la Fondation de France, pour *« ses maisons de parents »* à l'hôpital ; Etudes et Chantiers, pour le nettoyage des rivières du Grand Ouest par des chômeurs longue durée.

Cet été, le mouvement s'est inversé venant cette fois-ci du personnel. A sa demande, la Fondation est partie au Rwanda avec des fonds mais aussi avec des médicaments de la Sanofi et des produits de décontamination des eaux en provenance d'Atochem. Une manière d'affirmer que l'action humanitaire et sociale doit rester l'une des priorités du mécénat.

DOMINIQUE GALLOIS

Une enquête de l'Union des annonceurs sur le parrainage

Les effets de la crise

Tous les deux ans, l'Union des annonceurs (UDA) se penche sur le mécénat d'entreprises en France. Si l'enquête 1992, décelait les premiers effets de la crise, l'étude 1994, présentée mardi 11 octobre (1), révèle que l'heure est désormais au pragmatisme et à la rigueur. Ainsi, la récession *« a plus affecté le parrainage qu'on aurait pu le penser »*, et 67 % des entreprises estiment que les difficultés économiques ont *« pesé »* sur leur politique en la matière. *« Le mécénat marque le pas*, constate Alain Grangé Cabane, président de l'UDA. *Cela fait en moyenne quinze ans que les entreprises se sont lancées dans le parrainage, elles sont à la recherche d'un second souffle et la crise a accéléré le phénomène. »*

Sur les dix domaines d'activités recensés dans le parrainage, le mécénat culturel devance désormais le sport, qui recule. Les causes humanitaires et sociales arrivent à la troisième place des actions menées par les firmes, profitant de l'affaiblissement du parrainage « audiovisuel » (radio/télévision). Ainsi, les entreprises pouvant donner plusieurs réponses à la question *« dans quel domaine votre société a-t-elle mené ou mène-t-elle des actions de parrainage ? »*, la culture obtient 60 % des réponses contre 56,5 % en 1992, le sport 56 % (contre 60,5 %), les causes humanitaires 34 % (contre 33 %) et l'audiovisuel 33 % (contre 36 %). Viennent ensuite la santé-recherche médicale (26 % contre 23 %), l'éducation-formation (26 % contre 22 %), l'environnement (20 % contre 15 %), le patrimoine (19 % contre 18 %), les sciences et techniques (14 % contre 11 %), et enfin loin derrière l'exploit-aventure (8 % contre 13 %). Les intentions pour l'avenir sont voisines. 58 % des entreprises menant des activités de parrainage s'investiront probablement dans le domaine culturel, tandis que 20 % ne le feront probablement pas, alors que 20 % n'ont pas encore arrêté leur choix.

Le sondage révèle également qu'en raison de la crise, pour la première fois depuis les premières enquêtes il y a dix ans, *« le pourcentage des entreprises qui envisagent de faire du parrainage dans l'avenir est inférieur à celui des firmes qui en ont fait dans le passé »*. De plus, les difficultés économiques n'ont pas permis à de nouvelles entreprises de s'initier au mécénat. Dans ce contexte, le risque, selon Alain Grangé Cabane, est de voir s'installer *« un parrainage à deux vitesses »*. D'un côté resteront des entreprises aguerries qui auront su tirer les leçons de la récession, et de l'autre surgiront des firmes venant faire de temps à autre *« des coups médiatiques »*. Une démarche apparemment contradictoire dans un domaine exigeant continuité et pérennité.

D. G.

(1) Des questionnaires ont été adressés au mois de mai 1994 à 1 200 entreprises par l'Union des annonceurs. 310 entreprises ont répondu, ce qui représente un taux de retour de 26 %.

MUSIQUES

SURROGATE CITIES au Théâtre des Champs-Elysées

Trafic dans une ville-orchestre

Heiner Geobbels détourne tout ce qu'il touche, tamise tout ce qu'il fait d'un voile léger d'humour, de doute, d'autodérision, d'incrédulité. Le compositeur est allemand, la quarantaine peut-être – ses disques comme les notices des programmes qui lui sont consacrées glissent tout naturellement sur les trivialités de sa biographie. Tout glisse, d'ailleurs, dans son univers musical. Avant-gardiste amoureux de dérives jazzistiques, de vieux big-bands pétaradants, il est aussi ingénieur des temps futurs, travailleur en studios ultramodernes bardés d'échantillonneurs tonitruants. Il est surtout inventeur de génie, bidouilleur, artisan. Rien dans les mains, rien dans les poches, illusionniste savant de matières musicales pas toutes répertoriées dans les manuels de composition, il utilise le bruit, tous les bruits, comme fidèles compagnons de route. Comme le Varèse d'*Amériques*. Pour mieux nous mener comme lui sur les routes de notre civilisation mécanique, il compose, à l'occasion, avec les restes.

Du son, des bruits, des visages venus d'ailleurs, des instruments de mécano, beaucoup d'incongruité dans les situations : c'était le cocktail tant admiré l'an dernier dans *Ou bien le débarquement désastreux*, une pièce de théâtre musical représenté à Nanterre, au Théâtre des Amandiers. Point de théâtre, et c'est ce qui épate, dans *Surrogate Cities* (Simulacre de villes) qui ouvrait, lundi 10 octobre, le programme musical du Festival d'automne. Il n'y a qu'un orchestre sur scène, très grand, déployé comme une armée, avec une armada de percussions haletantes, tambourinantes, tempêtueuses, où brillent des plaques de feu carrées, où passent des bruits d'eau, de vent, de pots d'échappement. Il y a David Moss et les rugosités de sa voix pour raper du Kafka, pour parodier Tom Waits, pour gesticuler comme s'il griffait à dix doigts la matière musicale (Moss est aussi batteur de son métier). Corps de chanteur-diseur habité par le chaos, il est une sorte de pantin dynamiteur, de bombe vite prête à se désamorcer. Goebbels glisse aussi sur la violence, qui n'est pas sa tasse de thé.

Il a enfin une belle voix grave de chanteuse de gospel, celle de Gail Gilmore, à laquelle Goebbels a dédié une ballade sublime mais qu'on n'aurait pas dû, dans un premier temps, percher au balcon comme si elle incarnait l'ange venu du ciel dans la *Huitième Symphonie* de Mahler. Les deux premiers « mouvements » de *Surrogate Cities* sont d'ailleurs les plus faibles, ils veulent faire « grande musique expérimentale ». Après, le rythme s'installe, celui d'une grande ville qui murmure (superbe tapis de cordes à l'unisson) ou qui swingue, qui hurle et qui s'apaise, qui clignote dans la nuit d'une vie mystérieuse. Sur l'orchestre de la Junge Deutsche Philharmonie (l'essentiel de l'œuvre lui est dédié) dirigé par l'excellent Peter Rundel, (il a dirigé *The Yellow Shark*, la dernière œuvre orchestrale de Franck Zappa), des projecteurs clignotent d'ailleurs comme des feux de signalisation. Il y a, dans les rangs des musiciens, tout un trafic urbain, certains quittent la scène, on les retrouve au balcon, comme s'ils avaient emprunté une bretelle d'autoroute. L'orchestre est une ville à lui seul.

L'archétype de la mégapole

Les musiciens ont toujours composé à partir d'archétypes sonores puisés dans leur environnement naturel. Haydn en s'inspirant des tambours militaires, des roulements de charettes sur les pavés, des horloges ; Beethoven en écoutant la tempête, Messiaen le chant des oiseaux. La mégapole est l'archétype moderne dont s'est inspiré Heiner Goebbels. Le seul, dirait-on, dont ait pu s'inspirer cet habitant de Francfort, étant donné où nous en sommes avec les charettes et les petits oiseaux. Mais cet archétype n'est plus « naturel » Il est passé par les génériques de thrillers, par *Manhattan* de Woody Allen, par Gershwin, par *West Side Story* de Bernstein. Un archétype médiatisé : c'est l'époque qui le veut.

ANNE REY

▶ Prochain programme musical du Festival d'automne : *La Grenya*, de Pasqual Picanya, spectacle musical de Carles Santos, du 13 au 24 octobre, American Center, 20 h 30, le dimanche à 16 heures, 100 F et 120 F, tél. : 44-73-77-00.

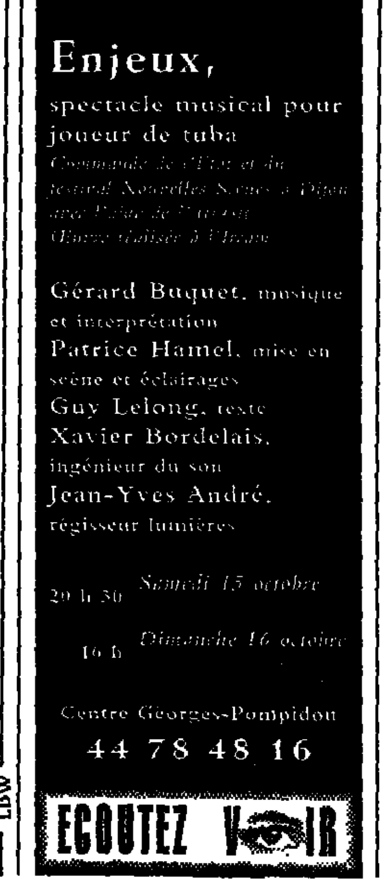
BRYAN FERRY au Zénith de la porte de Pantin

C'était un public sage, dont une fraction importante avait passé la quarantaine. La chaleur avec laquelle il a accueilli sa vedette n'a pas suffi à faire oublier qu'ils n'étaient pas venus assez nombreux pour remplir le Zénith. Ce 10 octobre, Bryan Ferry ne faisait pas tout à fait recette. *Mamouna*, son dernier album, n'est pas un succès commercial, péchant à la fois par excès de conservatisme et d'aventurisme.

Mais, sur scène, ces ambiguïtés s'effacent, au profit d'un métier, que Bryan Ferry a inventé : crooner de rock. Ce labeur s'exerce avec l'assistance de musiciens impeccables, et, ce soir-là, l'ancien chanteur de Roxy Music avait réuni un aréopage impressionnant de musiciens de studio (le batteur Steve Ferrone), de vieux complices (le guitariste Neil Hubbard) et de nouveaux venus (l'autre guitariste, Chester Kamen).

Pour crooner le rock, il faut à la fois du détachement, de l'élégance et ne pas craindre le ridicule, quand il faut aller au charbon, accéler le rythme. Ces épreuves, Bryan Ferry se les est imposées tant de fois qu'il n'hésite pas un instant, qu'il faille faire pleurer les pierres sur la reprise de *Jealous Guy* (John Lennon, 1971), agiter les bras en l'air au rythme d'*Editions of You*, ou laisser monter le groove incroyablement complexe de *Space Between Us*, l'une des chansons de *Mamouna*. Tout ça, Bryan Ferry le fait mieux que personne, mais, par instants, on dirait qu'il lui manque une bonne raison de continuer à le faire.

T. S.



THÉÂTRE

L'ORESTIE à la Maison des arts de Créteil

Du Talmud au Politburo

Peter Stein présente, à la Maison des arts de Créteil, avec les acteurs et les techniciens du Théâtre académique de l'armée de Russie, de Moscou, sa mise en scène de *l'Orestie* d'Eschyle, qu'il avait donnée une première fois en octobre 1980, à la Maison de la culture de Bobigny, mais avec les acteurs de sa création, ceux de la Schaubühne de Berlin.

La transplantation d'Allemagne en Russie détermine un rafraîchissement qui se manifeste, dès l'abord, dans l'aspect des messieurs du chœur d'Agamemnon. Les acteurs allemands, minces et se tenant droit, couverts de tuniques et de couvre-chefs noirs, évoquaient des lévites, le sanhédrin, c'était la version Talmud. Les acteurs russes, plus enrobés, d'allure moins stricte dans des pardessus et des feutres pas trop frais, rappellent la brochette de crocodiles grisâtres qui, du haut de la tribune, présidaient en octobre et mai aux défilés de la place Rouge, c'est la version Politburo, moins élégante que la première, moins mystérieuse, moins énergique, plus proche peut-être des intentions d'Eschyle, qui voit, dans ces « représentants » du Chœur, des hommes plutôt portés à désigner des commissions qu'à prendre des décisions rapides.

Les femmes du Chœur des Choéphores, en revanche, sont *peut-être plus* vives, *plus belles*, à Moscou qu'à Berlin. Figures précises d'un corps de ballet, et irradiation spirituelle poignante d'une équipe de grandes actrices. Dans une lumière de diamant noir, les mains et les poignets blancs, qui volent et se tendent vers le ciel comme des feuillages au haut des arbres, relancent la vision d'une vie partagée des dieux, des humains, des oiseaux et des plantes. Aussi bien Eschyle *donne-t-il à ces femmes du peuple* des *Choéphores* bien plus de courage qu'aux hommes de *l'Agamemnon*. Peter Stein dirige avec un art superbe la poésie des gestes de ces grandes mantes religieuses qui déploient l'élan entier de la tragédie d'Eschyle en ce qu'elles semblent convoquer *« ceux qui sont déjà, ceux qui ne sont plus, et ceux qui ne sont pas encore »*, comme dit l'un des grands traducteurs de *l'Orestie*, Paul Claudel. C'est peut-être ce que Peter Stein a fait de plus beau dans cette mise en scène d'Eschyle.

Mise en scène qui joue sur le spectaculaire, sur l'effet-décor et l'effet-costumes, très épatants bien sûr, mais souvent à l'encontre d'une saisie simple de la pièce. Par exemple, la terre encore meuble de la tombe d'Agamemnon est remplacée, chez Stein, par une grandiose dalle de marbre ou de grès, comme il y en a, de notre temps, dans les cimetières. Comment croire Electre quand elle nous dit apercevoir, sur cette surface lisse de la pierre, la trace d'une plante de pied, qui, en fait, doit être un *« vestige dans la terre fraîche de la tombe paternelle »* ? Toutes les paroles, fondamentales, d'Eschyle, sur l'imprégnation de la terre, qui « boit » l'eau et le vin des libations, qui « boit » le sang des meurtres, ne peuvent plus jouer leur partie sur la surface impénétrable de la dalle de Peter Stein qui, en échange, ne manque pas d'une présence sourde et sert de podium aux acteurs.

Des trouvailles surprenantes

Sans cesse, la vision et l'écoute de *l'Orestie* sont enrayées par les trouvailles surprenantes de Peter Stein. L'entrée d'Agamemnon, ce n'est plus le roi d'Argos qui apparaît sur son char, c'est un portier de boîte de nuit tracté sur un chariot de travelling de cinéma. Et les parlementaires du Chœur aussitôt d'interrompre leurs strophes et leurs antistrophes pour venir installer, en machinistes de cinéma *surdoués*, les rails du travelling, afin que le chariot parvienne au centre du décor.

Et cette *Orestie* d'aller ainsi son chemin, d'une invention frappante à l'autre, entre paradoxe et humour manœuvrés de main de maître. Et comme les pages du poème, dont les images et la musique implantent avant tout, seules, la dimension de l'œuvre, sont pour une part sensible amputées; chez Peter Stein, par l'adaptation, le metteur en scène en vient à projeter au premier plan l'extérieur de la trame, les préméditations et les accomplissements des meurtres, alors qu'Eschyle tend au contraire à les amortir afin de laisser toute son énergie spirituelle aussi bien aux racines qu'aux échappées de la fable. Claudel ne s'y était pas trompé : *« Eschyle expédie tout ce qui est drame ou action proprement dite avec la rapidité de l'éclair. Les ruses d'Oreste sont expliquées en quelques lignes incohérentes. Les épanchements du frère et de la sœur sont épuisés en deux couplets. Egisthe est nettoyé en quinze lignes. Clytemnestre balayée en autant de répliques. »* Oui, mais chez Peter Stein, Oreste n'en finit pas, par exemple, de planter son épée dans le sein nu de sa mère – riche idée, à n'en pas douter, puisque tout sein maternel est nourricier...

Qu'importe. Voici quelques heures de théâtre excitantes de bout en bout. Une mise en scène *moins pittoresque*, aux *échos* moins faciles, aux tueurs moins ensanglantés, serait d'une écoute moins joyeuse. Et puis Peter Stein est l'une des cinq ou six grandes stars du culte de la personnalité, tout ce qu'il fait est grand format, de même sa décoratrice-couturière Moidele Bickel, qui œuvre aussi avec Chéreau, Gruber, Bondy, halte là, qui va là, rien que le club des super-grands, on s'incline !

Un salut chaleureux aux acteurs du Théâtre académique de l'armée de la Russie (drôle d'histoire !). Adjudants ou généraux ont des voix superbes, lieutenantes ou colonelles sont des comédiennes de grande classe. Espérons revoir Ekaterina Vassilievna (Clytemnestre qui, par un stupéfiant tour de magie, passe de la mini-jupe à la *tunique longue en trucidant* l'assassin de sa fille), Natalia Kotchetova (*Cassandre qui brûle* comme un soleil), Evgueni Mironov (Oreste si joli cœur, si jeune premier, que les Euménides sont impardonnables de lui vouloir des méchancetés), Viatcheslav Rasbegaiev (héraut qui vient nous apprendre la prise de Troie en tenue et en bons yeux clairs de jeune komsomol de choc comme il en pleuvait, en statues couleur or ou argent, dans les parcs et jardins de l'URSS, avant le naufrage). Bravo, merci, revenez vite !

MICHEL COURNOT

▶Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Métro : Créteil-Préfecture. *Agamemnon*, les 11 et 13 octobre à 20 heures ; *les Choéphores* et *les Euménides*, les 12 et 14 octobre à 20 heures ; intégrale le 15 octobre à 20 heures. 45-13-19-19. De 100 F à 140 F (une partie) ou de 200 F à 280 F (intégrale).

ARTS

A la FIAC

A la découverte de Tutundjian

Un nu de Mondrian, un petit tableau ovale de Kupka, une *suite cézannienne... il y a* beaucoup de délectables raretés dans la FIAC, mais peu d'inconnus, et encore moins de grands ensembles qui leur soient consacrés. Aussi la *rétrospective* Tutundjian que la Galerie de France présente sur son stand en même temps que la première monographie (1) consacrée à cette figure mal connue des avant-gardes de l'entre-deux-guerres à Paris, *constitue-t-elle un événement*. Un événement auquel les conservateurs de nos musées se sont montrés très attentifs lors de la journée professionnelle de la foire : Tutundjian est peu représenté dans les collections publiques.

L'artiste est né en 1905 à Amassia (Turquie). Sa mère l'avait fait embarquer parmi des orphelins pour qu'il échappe au génocide arménien, et il est arrivé à Paris en 1923 ou 1924.

Des dessins d'une finesse remarquable

La rétrospective porte sur la période qui suit immédiatement cette arrivée, alors que l'artiste avait à peine plus de vingt ans. Elle montre quelques collages, une bonne douzaine de reliefs en métal presque lunaires, plusieurs séries de petits et grands dessins d'une finesse remarquable, les uns à base de taches par-dessus lesquelles *s'inscrivent* de fines constructions. D'autres se réduisent à *quelques* lignes et une boule, d'autres sont biomorphiques. *On voit en fait le jeune* Tutundjian se glisser dans une abstraction à *la fois géométrique* et organique, musicalement douce et aiguë, et évoluer à l'intérieur de ce double courant *jusqu'en 1930-1931, assumant* ainsi la montée du surréalisme.

Embryons, fécondation, germination, croissance cellulaire, algues, racines, et comètes... l'artiste s'intéresse comme Klee à la « grande nature ». On trouve cette préoccupation chez Miro, chez Arp, et bien d'autres. Tutundjan peut avoir la sophistication de Domela et l'étrangeté de Tanguy... Son retour à l'imagerie, pour *magique qu'il fût, l'a desservi*. D'ailleurs à la fin de sa vie, Tutundjian reviendra à un mode de rêverie abstraite.

Il avait été membre fondateur avec Van Doesbourg, Hélion et Carlsund du groupe Abstrait-Concret en 1930 et, en 1931, avec les mêmes plus quelques autres (moins Carlsund) d'Abstraction Création. *Sa présence au sein de l'avant*-garde à Paris, la qualité de ses recherches aux côtés des forces abstraites ont cessé d'être défendues par la suite en raison de son virage vers la figuration surréaliste, abhorrée des défenseurs des avant-gardes.

La plupart des œuvres exposées, qui sont à vendre à des *prix très raisonnables* (environ 20 000 francs pour un petit dessin), *viennent d'une poignée* de collectionneurs français. On peut s'étonner que ces derniers s'en séparent : mais ces collectionneurs, amateurs de longue date de l'œuvre de Tutundjian, en ont chacun des dizaines chez eux, acquis lors de la dispersion de l'atelier de l'artiste après sa mort.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) *Tutundjian*, par Gladys C. Fabre. Ed. du Regard.

MODE

Les défilés de prêt-à-porter de l'été 1995

Frivolité sous influence

Plus de quatre-vingts défilés en dix jours, quatre cents photographes, mille neuf cents journalistes. Le grand marathon des défilés de prêt-à-porter de l'été 1995 a commencé.

Du Carrousel du Louvre – lieu principal – à la Sorbonne, en passant par le bateau *Concorde-Atlantique* et l'église réformée Sainte-Marie, les mannequins, encore hâlés, font leur entrée en ville. Il y a six mois, elles apparaissaient *en petites filles perverses* vêtues de kilts, babies et chaussettes blanches. Le « jeunisme » n'est plus de saison : au premier jour, elles ont enfilé les vêtements de leur mère et de leurs grand-mère.

« Retour à l'élégance, à la pure féminité et à la coquetterie », annonce le programme de Dries Van Noten, *qui n'en finit pas* d'écumer les Puces et les vieux stocks d'un magasin de nouveautés. Que de souvenirs ! Sur l'air des *Plaisirs démodés*, ce tailleur pour dames a choisi l'Hôtel George-V pour son défilé, qui évoque tour à tour les scènes du *Bal* d'Ettore Scola et les dessins de Norman Rockwell. Petites robes de crêpe imprimés aux couleurs de photos jaunies, chemisiers *étriqués* et jupes de cinq à sept ressuscitent la nostalgie du temps où les couturières arrachaient les pages de *l'Officiel* pour copier les modèles vedettes. Il ne manque plus que la bague de fiançailles, comme chez Franck Sorbier, *un jeune créateur parisien qui* a présenté une collection de bon ton, pour petits dîners « en ville » et soirées bridge. C'est net et propret, osé mais pas aguicheur !

La mode, qui a fini par devenir un média à elle toute seule, rentrerait-elle au bercail, après plus de dix ans d'embuscade, au bercail ? La France du Loto et l'Amérique *politically correct* se retrouvent sur le terrain d'une frivolité sous influence. La bourgeoisie ressort ses griffes, ses robes pimpantes et ses colliers de perles. Tendance Riviera chez Dior, avec petits bustiers et pantacourts, vichy en noir et blanc, polos turquoise assortis aux couleurs de la piscine, et grande parade lamé or, où résonnent en écho les sentences de Monsieur Dior : *« Aux Etats-Unis, tout doit avoir l'air neuf, même l'ancien. »* Loin, très loin de toutes ces images d'une féminité coquine et décolletée, Rei Kawakubo (Comme des garçons) propose une autre vision du monde. Des costumes surgis d'un Saville Row nippon, des lèvres rouges et des chaussures noires, des chemises blanches pour un travail qui, à force d'obsessions –, l'espace autour du corps, la déconstruction – se démarque de ce retour *si conventionnel au joli* et au seyant. Les effets de détail, fronces, smocks, festons, n'altèrent jamais la pureté et le luxe de cette ligne, comme un trait d'énergie. Où il est véritablement question d'élégance, tant celle-ci *magnifie* la force des femmes.

LAURENCE BENAÏM

Alors que l'inflation repart à la hausse

Le rouble est en chute libre

Le rouble s'effondre. Après avoir franchi, lundi 10 octobre, la barre des 3 000 roubles pour un dollar, *la devise russe cotait, mardi* 11 octobre en fin de matinée, 3 586 roubles pour un dollar. Depuis fin septembre, la banque *centrale russe ne soutient plus* la monnaie pour ne pas dilapider ses réserves. Cette chute du rouble qui fait suite à une reprise de *l'inflation (+ 7,7 % en sep*tembre contre + 4 % en août) a dissipé les illusions sur une prochaine stabilisation de l'économie russe.

■ PRIVATISATIONS. Le programme russe de privatisation de masse par coupons est un succès sans précédent, selon *une étude récente de la Banque* mondiale. Aujourd'hui, près de quarante millions de Russes (soit un peu moins du tiers de la population) sont actionnaires d'entreprises privatisées ou de fonds de placement. Dans le cadre de la seconde phase du processus – la vente de titres contre des liquidités –, les auteurs de cette étude estiment que la priorité doit être donnée au développement du marché des capitaux et des valeurs mobilières.

MOSCOU

de notre correspondante

La brusque chute du rouble a dissipé les illusions sur une prochaine stabilisation de l'économie russe nourries par la baisse continue de l'inflation durant le premier semestre 1994. Une nouvelle barre symbolique était sur le point d'être franchie, mardi 11 octobre en fin de matinée, avec un dollar qui s'échangeait contre près de 4 000 roubles sur le marché interbancaire des devises. La veille au soir, il n'atteignait « que » 3 200 roubles lors d'échanges hors Bourse.

Cet effondrement fait suite à *une reprise de l'inflation, qui a* atteint 7,7 % en septembre, en moyenne mensuelle, après avoir *été ramenée à un niveau record de* 4 % en août. *« Un chiffre si bas n'est pas sain dans l'état actuel de l'économie russe, où l'on s'attendrait plutôt à un taux à deux chiffres »*, confiait la semaine dernière un expert relevant pourtant du Fonds monétaire international, une institution dont toute l'action pousse les gouvernants, ici comme ailleurs, à réduire l'inflation. L'explication de ce retournement tient sans doute à la constatation que le prix de la baisse de l'inflation en Russie a été trop fort : un étranglement de la production (laquelle aurait chuté de moitié en quatre ans, davantage que durant la grande dépression de 1929 aux Etats-Unis), sans que cela conduise pour autant à une restructuration des entreprises.

Car, privatisées ou non, ces entreprises continuent dans leur grande majorité à fonctionner au ralenti, en retenant des mois durant les salaires de leurs employés et en s'endettant mutuellement. Un phénomène *accentué désormais par la possibi*lité qu'ont les directeurs de ces firmes de gagner de l'argent en plaçant – à l'étranger ou dans les nouveaux fonds d'investissements russes – les sommes qu'ils doivent à leurs employés ou à leurs créanciers. *« La moitié de l'endettement inter-entreprises est dû à des placements frauduleux »*, a affirmé la semaine dernière le vice-premier ministre et ministre des privatisations, Anatoli Tchoubaïs. Celui-ci a invité la justice à s'intéresser à ce dossier, ce qui, en Russie, reste encore largement un vœu pieux. Une loi sur les faillites a certes été *adoptée en mai dernier, mais elle* n'a pas été suivie d'effet, et le Parlement, qui a repris ses travaux, va freiner son application, arguant fort justement de l'absence de *« coussin social »* pour les salariés victimes de la faillite de l'entreprise qui les employait jusque-là.

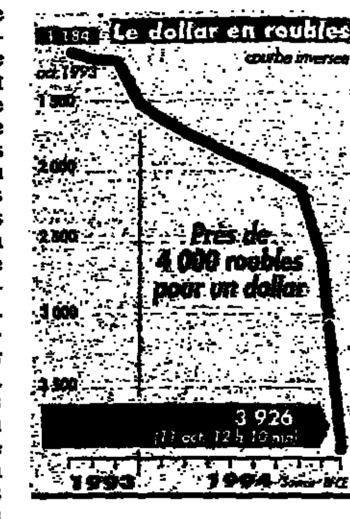
Ces pratiques, un temps occultées, ont permis une *« accumulation primitive du capital »*. Durant les dix derniers mois, les taux d'interêts réels en Russie ont, non seulement été positifs, mais ont dépassé la plupart de ceux disponibles à l'étranger. Ce différentiel de taux a drainé vers le marché naissant des titres russes des sommes énormes, équivalantes, dit-on, à la moitié des dépenses gouvernementales prévues en 1994. La Banque centrale russe, *qui souhaite stimuler* l'investissement, avait progressivement réduit ses taux d'escompte face à un rouble considéré comme *« surévalué »*. Mais au moment où l'inflation, gonflée par le relâchement dans l'octroi de crédits, repart, et que le rouble chute, les capitaux disponibles se précipitent avec une force imprévue sur le marché des changes, où les gains sont plus importants.

C'est exactement l'inverse du *but recherché par le* gouvernement, pour qui la *« seconde phase »* de la privatisation (la *vente des titres contre des* liquidités et leur cotation) devait drainer vers les entreprises les sommes *que lui-même ne peut plus leur* fournir. Les recettes du budget 1994 seront en effet inférieures de moitié aux prévisions, en raison, avant tout, de l'absence de rentrée des impôts (les taxes sont trop fortes, personne ne déclare ses revenus réels et la notion de percepteur commence à peine à apparaître). Mais une autre cause de ce déficit est que la baisse de l'inflation a été plus brusque que prévu par les comptables du ministère des finances.

Une baisse voulue ?

Cette situation renforce la thèse de ceux pour qui la récente chute du rouble a été voulue par la Banque centrale, qui a décidé fin septembre de ne plus dilapider ses réserves pour tenter de soutenir la monnaie nationale. La Banque centrale reste en effet un instrument du gouvernement de M. Tchernomyrdine, lequel s'est engagé à payer avant la fin de l'année les 1 900 milliards de roubles de retard de salaires dus aux enseignants, aux médecins ou aux militaires, ces derniers commençant à les réclamer très fort. Un rouble dévalué rendra l'opération moins douloureuse, de même qu'il facilitera les règlements des dettes entre entreprises. Enfin, *« il vaut mieux laisser chuter le rouble que de relever les taxes à l'importation »*, confiait, fin septembre, à des hommes d'affaires américains le chef du centre d'analyse économique de l'administration présidentielle. La rentrée parlementaire et les menaces de vote de défiance à l'encontre du gouvernement fragilisent la position de ce dernier face à une opposition que le complexe militaro-industriel pousse à réclamer des mesures protectionnistes.

La chute du rouble serait ainsi un premier effet de la pression des *« industrialistes »*, qui se manifestera à nouveau lors de l'examen au Parlement, prévu fin octobre, du budget 1995. Mais, d'ores et déjà,



l'attrait naissant pour les bons du Trésor et les titres des privatisées a disparu, alors que la population doit subir une nouvelle baisse de niveau de vie (la moitié des produits de consommation courante étant désormais importée). L'espoir est que le rouble se stabilise à un nouveau palier, avant que toute la machine économique ne déraille.

SOPHIE SHIHAB

Selon une étude de la Banque mondiale

Les privatisations en Russie sont un succès

La privatisation de masse en Russie est un grand succès estime une étude intitulée *« Création d'entreprises privées et de marchés efficaces en Russie »*, que vient de publier la Banque mondiale. Les auteurs, Ira Lieberman et John Nellis, *n'hésitent pas à parler de « bilan impressionnant »*, mais M. Nellis, de passage à Paris pour présenter ce document, reconnaissait il y a quelques jours qu'il fallait tempérer ce jugement. Il s'agit selon lui, d'une réussite *« si l'on compare ce qui a été fait et ce qui est réalisable »*.

Qu'ont entrepris les Russes ? Ils ont d'abord élaboré un programme de « sociétisation », c'est-à-dire la transformation de près de la moitié des entreprises publiques en sociétés par actions. Les pouvoirs publics ont ensuite offert aux employés et aux anciens dirigeants de ces entreprises – *les initiés* – la possibilité d'en devenir actionnaires en leur distribuant, gratuitement ou à prix réduits, des actions. Ce privilège avait pour objectif de vaincre l'opposition du personnel aux privatisations, celui-ci craignant une remise en cause de ses droits acquis. Avec le programme de privatisation par coupons achevé à la fin juillet 1994, la possibilité d'être actionnaire a finalement été étendue à l'ensemble de la population.

L'irréversibilité du programme

Pour MM. Lieberman et Nellis, les résultats de cette opération sont éloquents. Fin juin 1994, 85 000 petites entreprises et entre 12 000 et 14 000 moyennes ou grandes entreprises étaient passées dans le secteur privé, 650 fonds d'investissement avaient été créés et 40 millions de Russes détenaient des actions de ces sociétés, soit directement soit par l'intermédiaire de ces fonds. Au total, c'est plus de 50 % du produit intérieur brut (PIB) du pays qui a aujourd'hui une origine privée, s'était réjoui le vice-premier ministre russe responsable des privatisations, Anatoli Tchoubaïs, lors d'une conférence, organisée en juin dernier à Washington par la Banque mondiale.

Toujours selon M. Tchoubaïs, au-delà des chiffres, le principal acquis du programme reste, son irréversibilité. *« Il n'existe aucune force politique dans mon pays capable de stopper ou de faire marche arrière sur les privatisations »*, avait déclaré le vice-premier ministre tout en reconnaissant qu'il existait encore des réticences au sein de l'opinion publique.

De son côté, Andrei Schleifer, conseiller auprès de l'office russe de privatisation (GKI), insiste sur l'aspect bénéfique qu'ont eu les privatisations sur la restructuration de l'économie. Les entreprises non rentables par exemple ont été en partie fermées. Quelque 20 % des employés d'entreprises militaires ont ainsi perdu leur emploi, mais ont été reclassés dans d'autres secteurs comme les services.

Priorité aux marchés

Reste qu'il faut maintenant passer à la phase suivante du processus. Cette seconde étape consistera, à vendre, aux enchères ou par soumissions, le reste des entreprises publiques *« en échange de paiement en liquide »* pour financer les restructurations. Il faudra aussi, selon l'étude de la Banque mondiale, ouvrir le capital des sociétés privatisées aux investisseurs étrangers. Priorité *« absolue »* devra être accordée, pour les experts, au développement du marché des capitaux et des valeurs mobilières sans oublier l'indispensable privatisation des sols. C'est dire la nécessité de poursuivre et d'accélérer les réformes juridiques afin de protéger, par exemple, les droits des actionnaires.

La réussite de ce programme de privatisations implique également pour les entreprises de se débarrasser de leurs activités sociales, qui devront être transférées aux gouvernements locaux. Cela prendra du temps. Pour en atténuer le coût, les autorités russes comptent beaucoup sur l'aide internationale. A la condition que celle-ci permette, selon M. Anatoli Tchoubaïs, la promotion de l'économie de marché, le développement du secteur privé et la dépolitisation de la vie économique.

ALAIN PUCHAUD

Selon le président de la BERD

Les pays d'Europe de l'Est doivent rechercher la stabilité monétaire

La stabilité monétaire est une des clés essentielles pour la réussite des réformes économiques des pays d'Europe de l'Est et pour leur croissance future, a déclaré, lundi 10 octobre, le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Jacques de Larosière, lors d'une conférence internationale de banquiers d'Europe centrale et orientale à Varsovie.

« Un système de prix fiable et la création d'un système bancaire sain sont les éléments constitutifs d'une économie de marché vers laquelle tend le processus de transition. Ces deux facteurs sont essentiels à la confiance des investisseurs ainsi qu'à la croissance. Une inflation élevée nuit aux deux », a indiqué M. de Larosière.

AFRIQUE DU SUD : Pretoria *signe un accord de coopération* avec l'Union européenne. – L'Union européenne et l'Afrique du Sud ont signé, lundi 10 octobre à Pretoria, un accord de coopération qui facilitera à ce pays l'accès aux marchés et capitaux européens. L'Afrique du Sud se voit accorder une préférence commerciale sur un volume d'exportations s'élevant à 1,6 milliard de rands (448 millions de dollars) par an, dans le cadre du système de la préférence généralisée de l'Union européenne. Pretoria aura également accès à un capital de 1 milliard de rands (280 millions de dollars) à la Banque européenne d'investissement.

HONGRIE : nouvelle dévaluation de la monnaie nationale, le forint. – La Banque nationale de Hongrie (BNH) a décidé une dévaluation de 1,1 % du forint, cette décision entrant en vigueur à partir du 11 octobre, a rapporté, lundi 10 octobre, l'agence MTI citant un communiqué de la BNH. La dernière dévaluation du forint de 8 % remonte à août dernier.

AGRICULTURE

Devant la menace d'une manifestation à Rodez

Le gouvernement revient sur sa décision de réduire la « prime à la vache allaitante »

La menace de manifestations *des éleveurs de bovins dans plu*sieurs régions et notamment à Rodez mercredi 12 octobre, à l'appel de la FNSEA et du CNJA, a fait reculer le ministère de l'agriculture. Jean Puech, président *(UDF) du conseil général de* l'Aveyron, dont le chef-lieu est Rodez, et ministre de l'agriculture et de la pêche, avait prévu dans le projet de budget 1995 de réduire de 41 % les crédits affectés à la « prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes » (PAMTVA). Mais la montée de la grogne a obligé le gouvernement à maintenir à son niveau actuel – 25 écus (163 F) par vache – cette prime. En conséquence, FNSEA et CNJA ont annulé les manifestations du 12 octobre.

La « prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes » (PAMTVA) est attribuée aux paysans qui élèvent des vaches dont le lait n'est pas commercialisé mais sert à nourrir les veaux. La France dispose de 35 % à 40 % du troupeau européen de ces animaux, notamment dans les départements du Massif Central. La prime présente un intérêt agricole évident mais est aussi utile en termes d'aménagement du territoire puisque elle encourage, par son mode de calcul, l'élevage extensif et le maintien d'exploitations souvent fragiles, dans des zones rurales reculées (Cantal, Morvan, Limousin...) où la prairie constitue le principal capital.

Rupture de contrat

Le gouvernement avait cru pouvoir faire une économie de près de 300 millions de francs dans le budget 1995 en comptant sur l'augmentation programmée des subventions versées par la Communauté. En effet cette prime, qui existe depuis 1980, est alimentée par deux caisses, l'une européenne, l'autre nationale. La prime communautaire passera de 95 écus par vache (620 F) en 1994 à 120 écus (784 F) en 1995, conformément à un règlement du 30 juin 1992. Mais la part nationale, qui se situait à 35 écus en 1992 et à 25 en 1993 et 1994 (soit au niveau plafond autorisé par Bruxelles), devait être abaissée en 1995 à 15 écus. Il est prévu une prime complémentaire dite *« prime d'extensification »* (239 F par animal) payée par Bruxelles, pour les exploitations qui ont un troupeau très peu dense par rapport à la surface des prairies disponibles.

En prétendant ramener le montant de la prime nationale à 15 écus, le gouvernement a déclenché la colère de la FNSEA et du CNJA qui attendaient la première occasion pour montrer aux pouvoirs publics qu'ils n'étaient pas des *« béni-oui-oui »*, selon l'expression d'un agriculteur de Saône-et-Loire et qu'ils savaient encore mobiliser leurs troupes. *« C'est une rupture du contrat et c'est inadmissible »*, a indiqué la puissante Fédération nationale bovine. *« Jean Puech s'était engagé l'an dernier à maintenir la prime nationale à 25 écus et il a fallu que nous employions le ton de la menace pour le faire revenir dans le droit chemin. C'est un modèle de succès syndical »*, se réjouit-on à la FNSEA, après la décision du gouvernement de maintenir la prime nationale à 25 écus.

Une indemnité spéciale montagne

Pourtant, le gouvernement ne manque pas d'arguments. Les éleveurs de bovins touchent une kyrielle de primes et subventions diverses dont la PMTVA – qui devait, au total, dans les premières esquisses budgétaires, passer de 958 F à 1 077 F, ce qui n'était pas négligeable, et qui atteindra en fait 1 157 F – n'est qu'un élément. Il existe une prime à l'herbe (300 F par hectare en 1995) qui aura progressé de 250 % depuis 1993. La prime aux bovins mâles (animaux pour la boucherie essentiellement) passera à 718 francs l'an prochain au lieu de 599 cette année. Enfin le dispositif prévoit une *« indemnité spéciale montagne »* (ISM) attribuée dans les zones de montagne ou celles qui présentent des handicaps, et qui bénéficie au total à 155 000 exploitants. Elle varie de 196 F à 940 F par animal selon les zones.

Selon les calculs du ministère, un exploitant de montagne ayant 25 vaches aura vu ses primes augmenter en moyenne de 54 % entre 1992 et 1995. Un paysan installé en région de piémont avec 40 vaches allaitantes aura vu les siennes progresser de 65 %. La question est maintenant de savoir comment M. Puech, contraint de maintenir l'enveloppe nationale de la prime aux vaches allaitantes à son niveau de 1994, va trouver les quelques 300 millions de francs nécessaires. *« Redéployez les crédits disponibles à l'intérieur de votre budget ! »*, lui a conseillé Nicolas Sarkozy, ministre du budget.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Dans le Gers

Deux éleveurs de veaux placés en détention pour usage d'anabolisants

Deux éleveurs gersois ont été mis en examen, lundi 10 octobre, et placés en détention provisoire aux motifs de *« fraude rendant la marchandise impropre à la consommation et falsification de denrées alimentaires »*. Les deux éleveurs, implantés dans la région de Nogaro et de Seissan, auraient, selon des sources judiciaires, employé un anabolisant nommé Mapenterol, dissous dans l'eau destinée aux veaux. Il s'agit d'un stéroïde baptisé *« nouvelle génération »*, très difficile à détecter. Il semble que seule une longue et patiente enquête de gendarmerie ainsi que des contrôles et des expertises successives aient permis de mettre au jour une pratique frauduleuse qui pourrait amener le parquet d'Auch à entendre d'autres personnes dans les jours qui viennent. A noter que le Mapenterol – stéroïde incriminé dans l'affaire gersoise – ne se trouve pas théoriquement sur le marché. Ce qui laisse supposer l'existence de véritables circuits parallèles... – *(Corresp.)*

DÉLAIS DE PAIEMENT : les industries agro-alimentaires signent un accord avec le groupement des hypermarchés. – Un accord de partenariat sur les délais de paiement a été signé, lundi 10 octobre, entre l'ANIA (Association nationale des industries agro-alimentaires) et le GNH (Groupement national des hypermarchés). *« Fondé sur la volonté commune de respecter à la fois la loi et les accords contractuels »*, cet accord a pour objectif de prévenir les litiges et d'éliminer les abus, tout en préservant la souplesse des rapports commerciaux. Un accord similaire avait été conclu, en février, entre l'ANIA et la Fédimas (Fédération des entreprises de distribution de magasins à prédominance alimentaire et de services).

هكذا من الأصل

SOCIAL

Performances faibles et opacité

La gestion controversée de Prefon, le fonds de pension des fonctionnaires

Les fonctionnaires français ont pu expérimenter depuis 1967 et avec une sérieuse avance sur leurs concitoyens les fonds de pension, *via* une association à but non lucratif baptisée Prefon. Elle est aujourd'hui l'objet d'attaques répétées d'une Association des adhérents des régimes complémentaires de retraite de la fonction publique (ARCAF), qui évoque *« un échec patent »*. Les critiques portent pour l'essentiel sur la faiblesse des performances financières et sur le manque total de transparence de la gestion.

La Prefon voulait représenter une formule originale, créée à l'initiative de syndicats (CFTC, CGC, CFDT et FO), pour pallier l'absence de retraites portant sur les primes des fonctionnaires. Ce véritable fonds de pension par capitalisation avant la lettre est géré depuis vingt-sept ans par la Caisse nationale de prévoyance (CNP). Il s'adresse à tous les personnels de l'Etat, des collectivités locale, et des établissements publics, ainsi qu'à leurs conjoints et aux anciens fonctionnaires, soit une population estimée à 5 millions de personnes. Mais la Prefon n'a pas eu le succès escompté. Il n'existe aujourd'hui que 150 000 adhérents, qui ont tout de même apporté l'an dernier 883 millions de francs. En tout, la CNP gère 12 milliards de francs avec trois autres compagnies l'UAP, le GAN et les AGF.

Pour l'ARCAF qui revendique 200 adhérents, l'échec de la Prefon n'est pas une surprise. Par la voix de son président, Guillaume Prache, l'association souligne pêle-mêle la faiblesse des performances, l'importance des frais de gestion, des règles archaïques et l'opacité de fonctionnement. *« Les droits des adhérents ont été revalorisés au cours des dernières années de 7 % alors que les rendements des obligations – 80 % du portefeuille – ressortent environ à 9 % durant la même période. Le taux de rotation des actifs est extrêmement rapide et atteint plus de 77 % en 1993, alors qu'il s'agit d'engagements à long terme. »* François Nocaudie, courtier d'assurances, consulté comme expert par l'ARCAF estime *« qu'entre 1986 et 1993 la valeur d'acquisition du point a augmenté de 222 % et, sur la même période, les prix ont augmenté de 171 % et l'AFER (Association française d'épargne et de retraite) a revalorisé l'épargne de 513 % »*.

Faux procès

La CNP s'insurge contre ce qu'elle qualifie de faux procès. Elle affirme que le rendement financier est bien plus important qu'il n'apparaît. *Il serait en fait* de 9,43 % en 1993. Mais la performance réelle serait masquée parce qu'une partie des gains est distribuée par anticipation aux retraités. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles sont qualifiées de *« raisonnables »* par la CNP. Selon l'ARCAF, elles ont tout de même doublé lors des trois dernières années, passant de 15 à 30 millions de francs. Si on y ajoute une dotation à des provisions administratives, le coût de la gestion représentait l'an dernier 6,1 % des encaissements à comparer aux 0,8 % de Prédica (Crédit agricole) et aux 1,1 % de Natio-Vie (BNP). Et la Prefon n'a pas de réseau à rémunérer.

Certaines règles de fonctionnement semblent également contestables. Si l'adhérent décède avant d'avoir atteint l'âge de la retraite, son épargne accumulée n'est pas restituée à ses héritiers. Il peut demander, au moment de la souscription, un droit à la réversion, mais il semble particulièrement élevé. Il lui en coûtera 14 % sur l'ensemble de ses versements et 40 % de la rente en cas de réversion. Dernier grief et non le moindre : il n'y a pas le moindre représentant des adhérents dans les organes de gestion de la Prefon, pas de contrôle externe et pas de communication du contenu des accords de gestion qui lient la Prefon à la CNP.

La Prefon est née à une époque où la réflexion sur les problèmes *de retraite et de fonds de pension* en était à ses débuts. Le manque de transparence de la gestion et un certain nombre de règles de fonctionnement ne correspondent plus aujourd'hui à ce qu'attendent les adhérents d'un fonds de retraite complémentaire.

ÉRIC LESER

Candidat à la présidence du CNPF

Jean-Louis Giral souhaite une baisse générale des charges

Jean-Louis Giral, l'un des deux candidats à la présidence du CNPF, a réclamé, lundi 10 octobre, une baisse générale des charges sociales qui pourrait, par exemple, toucher les 2 000 premiers francs de salaire financée par une hausse de la TVA. Contrairement à son concurrent Jean Gandois, M. Giral – qui était l'invité de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS) – s'est dit hostile à toute mesure d'exonération qui bénéficierait en priorité aux bas salaires.

Il a également critiqué la proposition de son rival qui suggère d'organiser, après l'élection présidentielle, une *« négociation globale »* permettant de mettre au point avec les syndicats *« de nouvelles garanties »* sociales. Hostile à *« une négociation fourre-tout »* et à la notion *« d'entreprise citoyenne »* et raillant *« ceux qui, pour des questions d'image, se lancent dans le mécénat social »*, l'ancien président de la commission sociale du CNPF a affirmé que *« l'entreprise est solidaire en créant des richesses »* et *« n'est pas responsable de l'exclusion »*.

Selon lui, la baisse des charges sociales *« permettra aux entreprises d'être compétitives et, donc, d'embaucher »* et doit s'accompagner d'un engagement des entreprises *« dans le domaine de la formation »* et des jeunes. Ainsi, chaque jeune disposant d'une qualification devrait pouvoir obtenir *« un emploi à durée déterminée dans une entreprise, pour [...] montrer ce qu'il est capable de faire »*. Désireux d'imprimer à l'organisation patronale *« un discours actif, plus simple, plus cohérent et plus constant »*, l'ancien président de la fédération des travaux publics entend privilégier *« une meilleure écoute de la base »* patronale. Enfin, s'il est élu, M. Giral a réaffirmé son intention de se démettre de ses fonctions de conseiller régional d'Ile-de-France et de conseiller de Paris, deux mandats qu'il a, dit-il, acceptés *« à la demande de Jacques Chirac »*.

J.-M. N.

Pas de mutuelle complémentaire pour les chercheurs d'emploi

Polémique entre le GAN et une association de chômeurs

BORDEAUX

Correspondance

Au départ, l'histoire paraît exemplaire : Chômeur, *aide-toi*, une association bordelaise de *chômeurs* recherche une compagnie d'assurances pouvant lui proposer une mutuelle complémentaire d'assurance-maladie, pour permettre à des chômeurs assurés sociaux de percevoir un complément de remboursement grâce à un contrat répondant à des exigences précises – un tarif compétitif, payable mensuellement, identique quel que soit le nombre de personnes dans la famille, sans condition d'âge, avec garantie immédiate et, pour les *chômeurs* qui exercent des missions ponctuelles entre deux périodes d'arrêt de travail, sans obligation d'être inscrits à l'ANPE.

Seul le GAN accepte ces conditions par l'intermédiaire de Christian Père, chargé de mission auprès des agents généraux Roger-Heitz à Bordeaux, qui propose un contrat groupe aussitôt baptisé « Mutuel des chômeurs » par l'association. Guy Erpeldinger, chargé de la communication de l'association, lui-même en chômage de longue durée, informe les médias de ce qu'il considère comme une victoire. Mais, saisis du dossier, les services techniques du GAN à Paris récusent ce contrat, qu'ils considèrent comme financièrement trop risqué pour la compagnie.

En vingt-quatre heures, Christian Père est devenu injoignable. Jean-Marie Roger, du cabinet Roger-Heitz, affirme n'avoir jamais entendu parler de cette affaire. Lundi 10 octobre, le GAN dément tout contrat avec l'association, et Michèle Sicard, directrice de la communication, confirme que la compagnie n'a pris aucun engagement, récusant son chargé de missions qui a pourtant signé un contrat-type, ainsi que le bon à tirer du descriptif dudit contrat. *« Il est clair que le GAN refuse d'assumer ses responsabilités, estimant le risque financier trop important vu le nombre potentiel de chômeurs concernés »*, assure Guy Erpeldinger, qui a reçu 243 demandes de renseignements en trois jours. Voulant limiter les dégâts et préserver son image, la direction technique du GAN a cependant demandé à Georges Chassagne, inspecteur Vie à Bordeaux, de faire des propositions dans les semaines qui viennent.

CÉLINE VUILLET

Selon une étude de l'INSEE

Les emplois non qualifiés continuent d'augmenter

Contrairement à une idée reçue, le nombre d'emplois non qualifiés a augmenté de 5,8 % entre 1982 et 1990, contre 3,7 % pour l'emploi total, salarié et non salarié, qualifié et non qualifié, indique une étude que l'INSEE vient de publier (*Economie et statistique* nº 273). Cette évolution est surtout due à la croissance des effectifs d'employés non-qualifiés (+ 14 %), dont les employés de libre-service (+ 82 %), bien plus importante que celle des effectifs d'ouvriers non qualifiés, plus masculins et davantage situés dans les secteurs industriels qui, les premiers, avaient commencé par supprimer des postes dans ces catégories.

En mars 1994, un emploi sur cinq était non qualifié en France ce qui, au total, concernait 4,1 millions d'actifs. Malgré les difficultés de définition, l'INSEE précise que ces emplois se sont déplacés au fil du temps de l'industrie vers le commerce et les services, des hommes (1,7 million) vers les femmes (2,4 millions), des contrats stables aux contrats précaires ou temporaires, et que, par voie de conséquence, le travail à temps partiel y est plus développé que dans les autres groupes socio-professionnels. De 1988 à 1994, le temps partiel représente toujours 11 % des emplois qualifiés, mais est passé de 20 % à 28 % pour les emplois non qualifiés. Si les nettoyeurs sont les plus nombreux parmi les ouvriers (328 000), les assistantes maternelles (422 000), les agents de services hospitaliers (265 000), les agents de service d'établissement d'enseignement (219 000) et les employés de maison (211 000) figurent aux premiers rangs parmi les employés.

Essentiellement présents dans l'industrie et le bâtiment, les actifs étrangers sont surreprésentés : ils sont 500 000 à exercer un métier non qualifié et 40 % d'entre eux occupent un emploi non qualifié. Le même phénomène existe pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans, dont un tiers se trouve dans cette situation, à la différence près que l'emploi non-qualifié constitue pour eux une passerelle vers des qualifications plus élevées grâce aux promotions internes. Tel n'est pas le cas des adultes, et principalement des femmes, qui, en raison du faible niveau de diplôme, non seulement connaissent peu d'évolutions de carrière mais sont plus menacées que d'autres par le chômage.

Pour économiser 34 millions

Plan de redressement à l'Institut national de la consommation

Le conseil d'administration de l'Institut national de la consommation (INC) a examiné, lundi 10 octobre, un plan de redéploiement de l'établissement, qui risque de perdre 37 millions de francs cette année. La crise est due en grande partie aux difficultés de *50 millions de consommateurs*, dont la diffusion est tombée sous la barre des cent mille exemplaires, les ménages achetant beaucoup moins le mensuel, célèbre pour ses tests comparatifs, en raison de la morosité de la consommation. Le plan d'économies de 34 millions prévoit une gestion plus fine de l'institut. L'INC, qui n'a jamais licencié, devra également réduire ses effectifs (cent cinquante personnes au total), notamment en réaffectant certains fonctionnaires dans leur administration d'origine. Un comité de pilotage, présidé par Laurent Dubois, administrateur de l'INC et directeur du Syndicat de la presse parisienne, supervisera ce plan.

LOGEMENT

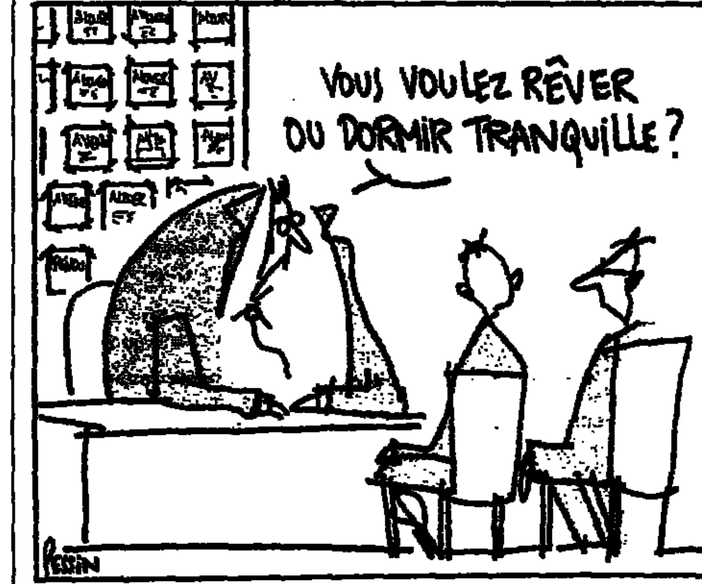
Le déclin des propriétaires

Suite de la première page

La baisse est forte (8 à 9 points) chez les moins de 50 ans. Pour les 50-65 ans, rien ne bouge ou presque. Au-delà, le nombre *d'aspirants à la propriété* continue d'augmenter. S'il n'est guère surprenant d'assister à une forte baisse chez des jeunes de moins de trente ans qui ont de plus en plus de mal à démarrer dans la vie active, l'importance du recul chez les 40-49 ans (– 9,4 points) est plus étonnante.

Assiste-t-on à un début de saturation du marché ? Après tout, un pays où plus d'un ménage sur deux possède son logement a peut-être fait le plein de propriétaires. Mais, comme on sait que les jeunes sont rarement propriétaires, et que, à l'inverse, les personnes les plus âgées le sont très souvent, on ne peut retenir cette explication.

Les cadres, clients traditionnels de l'immobilier, se détourneraient-ils de la pierre ? Une analyse par revenu démontre le contraire : même s'il touche toutes les catégories sociales, le recul est nettement plus marqué chez les ménages ayant des revenus *« moyens bas »* (1), en clair, parmi les classes sociales qui bénéficiaient de « prêts aidés pour *l'accession à la propriété* » – les « papistes » (pour PAP) dans le jargon immobilier. Leurs bataillons se sont clairsemés au fil des ans, sous la pression des diverses restrictions gouvernementales (non-revalorisation des plafonds de ressources, restrictions budgétaires...).



Privés de leur aide, ces acheteurs à revenus modestes n'ont pu se tourner vers le marché libre, où ils souffraient encore plus que les autres des effets de l'immobilier cher et des taux d'intérêt réels supérieurs à l'inflation. Ont-ils intégré ces contraintes économiques au point de ne plus désirer devenir propriétaires ?

Ils ne seraient pas les seuls. De nombreux Français ont mesuré l'impact qu'avait sur leurs mensualités la persistance de taux d'intérêt réels positifs lorsqu'ils envisageaient l'achat d'un logement, cher au demeurant. *Aujourd'hui, il n'est plus question* de compter sur l'inflation pour « gommer » les remboursements. On ne paie plus le pavillon de ses rêves en monnaie de singe ! Une telle explication permet notamment de comprendre pourquoi les personnes âgées continuaient à acheter des logements en 1992 : elles autofinancent à 85 % leurs opérations.

Le phénomène enregistré par *l'INSEE ne doit pas négliger* l'effet du chômage, qui tétanise les ménages. Les chômeurs qui s'apprêtent à déménager sont deux fois moins nombreux à envisager de devenir propriétaires que les actifs occupés. Ce facteur ne suffit pourtant pas à lui seul à tout éclairer : le nombre de ceux qui désirent acquérir un logement est resté stable entre 1988 et 1992 chez les chômeurs... alors qu'il a *baissé de six points chez les actifs.*

A côté de ces données strictement économiques, *« il y a peut-être des facteurs sociologiques qui jouent en défaveur de l'accession à la propriété »*, avance Thierry Lacroix, de la division logement de l'INSEE. La réduction constante de la taille des ménages, l'instabilité plus forte des couples et l'accroissement du nombre de familles monoparentales (1,2 million), par exemple, *n'encouragent* pas les Français à vouloir devenir propriétaires.

« Acheter, c'est se projeter »

Dans la mesure où, comme le dit M. Lacroix, *« acheter, c'est se projeter »* dans l'avenir, les incertitudes de la vie de famille ou du travail feraient hésiter les ménages, les jeunes en particulier. Dans cette hypothèse, l'âge d'or des maisons individuelles achetées grâce aux PAP pour abriter les familles en grande banlieue a du plomb dans l'aile ! En outre, l'importance des frais de mutation – mal baptisés « frais de notaire » – n'incite pas à s'engager à la légère dans l'achat d'un logement. A l'heure de la société « nomade » où les familles se disloquent, où l'on change de lieu de travail, voire de travail, taxer ainsi ceux qui bougent est dangereux.

Déjà, de nombreuses familles monoparentales ont renoncé à l'accession à la propriété : une étude de l'INSEE a récemment *montré que 63,6 %* de celles qui souhaitaient déménager désiraient demeurer locataires, soit un taux beaucoup plus élevé que les ménages fondés sur un couple (40,2 %). *Les jeunes*, pour leur part, restent chez « papa-maman » et retardent au maximum l'âge de leur installation dans un logement à eux. Bien souvent, seule la générosité des grands-parents leur permettra d'espérer devenir propriétaires...

Même si, dans l'imaginaire de beaucoup de Français, la propriété est encore considérée comme le couronnement d'un parcours réussi, même si de nombreux locataires ont le sentiment de jeter l'argent par les fenêtres lorsqu'ils paient leur loyer, on peut se demander si la belle époque du propriétaire-occupant n'est pas finie.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Soit un revenu médian de 120 000 francs par an, y compris les prestations familiales, hors aides au logement.

VIE DES ENTREPRISES

La stratégie du groupe hôtelier en Europe de l'Est

Accor entend poursuivre son développement en Hongrie

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Le groupe français Accor, spécialisé dans l'hôtellerie, les services et le tourisme, continue, même s'il n'en fait pas une priorité, à miser sur l'Europe de l'Est. Depuis novembre 1993, date à laquelle Accor est devenu le partenaire de référence de la chaîne hôtelière hongroise Pannonia, la Hongrie est devenue la base de départ du développement du groupe français en Europe de l'Est. En 1993, dans le cadre des privatisations engagées par le gouvernement hongrois, Accor est devenu le partenaire de référence de Pannonia.

Accor est actionnaire de Pannonia via Holpa, holding luxembourgeois dans lequel il détient 36,4 % du capital. Le holding détient pour sa part 51 % de Pannonia, une chaîne qui exploite trente et un hôtels, (environ 5 000 chambres), dont dix-sept en Hongrie. Pannonia emploie environ 3 000 personnes et a réalisé, en 1993, un chiffre d'affaires de l'ordre de 475 millions de francs.

Conformément au projet évoqué au début de l'année lors de la prise de contrôle, Accor va mettre l'accent sur la rénovation des hôtels et le changement progressif des enseignes. Ces aménagements concerneront principalement les onze hôtels situés à Budapest ainsi que les six autour du lac Balaton. Une partie d'entre eux passeront sous les enseignes du groupe Accor – Mercure, Novotel ou Ibis –, d'autres conserveront, pour des raisons de notoriété, leurs enseignes initiales.

Accor ne se cantonne pas à l'hôtellerie en Hongrie : l'activité Tickets Restaurant continue de se développer. En 1995, le nombre des utilisateurs devrait pratiquement doubler, avec une part de marché de 10 % contre 2,5 % aujourd'hui. La restauration collective devrait suivre une tendance identique : le nombre de restaurants ouverts devrait passer de cinq à treize, et le chiffre d'affaires de 8 millions à 165 millions de forints (1).

Grâce à Pannonia, qui possède l'exclusivité du développement des marques traditionnelles d'Accor, non seulement en Hongrie, mais en Slovaquie, en Ukraine, en Bulgarie, en Roumanie, en Biélorussie, en Moldavie, en Albanie et dans les ex-Républiques yougoslaves, le groupe français va pouvoir poursuivre son développement en Europe centrale.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

(1) 1 forint vaut 0,05 F.

Le plus important investissement sud-africain aux Etats-Unis depuis vingt ans

Le papetier Sappi achète l'américain SD Warren

L'événement est à la fois économique et politique. Le rachat de 70 % du capital de SD Warren, filiale du groupe américain Scott Paper, par le papetier Sappi, constitue le deuxième investissement aux Etats-Unis d'une compagnie sud-africaine depuis l'arrivée au pouvoir à Pretoria, en mai, de Nelson Mandela. Par son montant – 8,4 milliards de francs –, cette transaction se situe au premier rang des acquisitions sud-africaines réalisées outre-Atlantique depuis vingt ans.

Pour contourner les restrictions aux exportations de capitaux imposées par Pretoria, Sappi a toutefois été obligé de concevoir un montage financier complexe n'impliquant presque aucune sortie de capitaux. Au fil des négociations, expliquait ainsi, lundi 10 octobre, Bill Hewitt, directeur financier de Sappi, *« il est devenu de plus en plus clair, en raison des contraintes de la balance des paiements, que les autorités n'autoriseraient pas des firmes sud-africaines à sortir des fonds [...] en vue d'acquisitions à l'étranger »*. Sappi investit directement 250 millions de dollars, le solde étant apporté par le groupe américain DLJ Merchant Banking, l'Union des banques suisses (UBS) et la Chemical Bank. Le rachat de SD Warren – 5,8 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1993 –, marque, en tout cas, une nouvelle étape dans la restructuration en cours de l'industrie papetière. Il permet à Sappi, qui double de taille ou presque, de se hisser au premier rang mondial des producteurs de papier d'impression et d'écriture, avec une production de 3 millions de tonnes (contre 1,6 actuellement) et un chiffre d'affaires atteignant les 10 milliards de rands contre 5,5 aujourd'hui (4,1 milliards de francs)...

P.-A. G.

Afin de faciliter les correspondances

Lufthansa et Thai Airways International ont conclu un accord commercial

Les compagnies aériennes Lufthansa et Thai Airways International ont signé, lundi 10 octobre à Bangkok, un accord de coopération. L'accord prévoit la mise en place d'un *code sharing* (partage des codes de réservation), qui permettra aux passagers d'effectuer sous un seul numéro de vol les traversées entre l'Allemagne et la Thaïlande, suivies d'un vol de correspondance sur le réseau de l'autre compagnie.

Les deux compagnies disposent déjà séparément d'un tel programme avec United Airlines, les passagers voyageant avec l'une des trois compagnies bénéficieront donc de cet avantage en Europe, en Asie et en Amérique. Jürgen Weber, président de la Lufthansa, a écarté la possibilité d'une participation croisée entre les deux compagnies dans l'immédiat. Mais *« la seconde étape de cet accord pourrait consister en un échange d'actions si la première étape a bien fonctionné »*, a-t-il précisé.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PROJET

SAMSUNG étudie la reprise d'une usine Alcatel en Alsace. – Samsung Electronics France *« discute »* avec le groupe Alcatel pour une éventuelle reprise d'une usine du groupe de télécommunications français en Alsace, a indiqué le président de la filiale du groupe sud-coréen, Sang-Jin Park, lundi 10 octobre à Séoul. *« Alcatel discute avec plusieurs groupes dont Samsung »* pour le rachat partiel d'une usine en Alsace qui fabrique des Minitel et des téléphones ordinaires, a déclaré M. Park. Le groupe d'électronique cherche à investir en France sous forme de coentreprises ou d'acquisitions. A Paris, Alcatel a indiqué que Samsung a été approché parmi d'autres groupes pour la reprise d'une partie de cette usine de Wœrth, dans le Bas-Rhin, mais a démenti formellement qu'un projet concret de rachat ait été formulé par Samsung.

ÉCHEC

SPRINT rompt ses discussions avec Bell Atlantic-Nynex. – Sprint, troisième compagnie américaine de téléphonie longue distance, a rompu des négociations avec les compagnies régionales Bell Atlantic et Nynex qui visaient à créer la plus importante société de téléphone cellulaire des Etats-Unis, selon le *Wall Street Journal* du lundi 10 octobre. Sprint a donné la préférence à des discussions en cours avec des câblo-opérateurs pour lancer un service national de télécommunications sans fil, affirme le quotidien des milieux d'affaires, citant des sources proches des négociations. Les câblo-opérateurs en question seraient TCI (Tele-Communication Inc.), premier du secteur aux Etats-Unis, Comcast, Cox Enterprises et Continental Cablevision.

CESSION

LAGARDÈRE vendra ses actions SAT dans une fourchette de 2 000 à 2 200 francs. – Lagardère groupe vendra la participation de 25,84 % qu'il détient dans la Société anonyme de télécommunications (SAT) à un prix compris dans une fourchette entre 2 000 et 2 200 francs, a indiqué, lundi 10 octobre, le président de la SAT, Pierre Faurre, lors d'une réunion d'analystes organisée par la BNP, chef de file de l'opération. Le titre SAT a été suspendu de cotation mardi 4 octobre, alors qu'il valait 2 310 francs. La vente des 481 106 actions détenues par Lagardère groupe se déroulera en deux parties : 120 276 titres seront cédés dans le cadre d'une offre publique de vente (OPV). Les 360 830 actions restantes feront l'objet d'un placement global garanti auprès d'investisseurs institutionnels. Le nombre d'actions offertes à l'OPV pourra être augmenté, par prélèvement de 10 % de la tranche réservée aux institutionnels. Le prix de vente définitif sera fixé jeudi 13 octobre.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 octobre ▲Vive reprise

Stimulée par le rebond de la Bourse de Francfort et la hausse des marchés obligataires ainsi que par celle du dollar, la Bourse de Paris a enregistré une vive reprise lundi 10 octobre dans un marché néanmoins très calme. En hausse de 0,52 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accélérait l'allure en cours de séance avant de terminer à 1 898,32 points, soit une hausse de 2,26 %. Cette reprise s'est toutefois manifestée dans un marché calme, le volume des échanges atteignant environ 3 milliards de francs.

Actions et obligations ont donc relevé la tête en dépit, ou plutôt en raison du regain de tension dans le Golfe. La concentration de troupes irakiennes non loin de la frontière koweïtienne, au cours du week-end, a fait jouer au dollar son rôle de valeur refuge. Or les opérateurs considèrent qu'un redressement durable du billet vert contribuerait à une nette amélioration sur le marché des taux à long terme.

L'autre bonne nouvelle venait d'Allemagne. La Bourse de Francfort a gagné 3,3 %, notamment après la publication des derniers sondages d'opinion donnant la coalition du chancelier Helmut Kohl gagnante aux élections législatives de dimanche prochain.

Les marchés européens ne bénéficiaient pas d'indications du marché obligataire américain, ce dernier étant clos en raison du Colombus Day. Toutefois, le MATIF a fini la journée sur un gain de 0,78 % à 110,88 et le Bund allemand a progressé de 0,77 %.

Déjà recommandées à l'achat, ces derniers jours, par divers analystes financiers, les valeurs pétrolières ont bénéficié de la petite hausse des cours du pétrole brut. Total a fini sur une hausse de 3 % et Elf Aquitaine de 2,2 %. Primagaz a gagné 5,6 %.

NEW-YORK, 10 octobre ▲ Sur sa lancée

Wall Street a clôturé en hausse lundi 10 octobre, continuant sur sa lancée de vendredi grâce à l'optimisme des investisseurs sur les résultats des sociétés américaines au troisième trimestre, qui commencent à être publiés cette semaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 821,32, en hausse de 23,89 points, soit une avance de 0,63 %. Quelque 214 millions d'actions seulement ont été échangées, de nombreux opérateurs étant absents en raison de la célébration du Columbus Day. Les titres en hausse ont dépassé ceux en baisse dans un rapport de près de deux contre un : 1 403 contre 719. 691 valeurs ont été inchangées. Le marché obligataire était fermé, ce qui a également contribué au resserrement de l'activité à Wall Street. La grande Bourse new-yorkaise a profité de la fermeté des places étrangères, ainsi que du redressement du dollar, qui a bénéficié de la montée des tensions dans le Golfe.

VALEURS	Cours du 7 oct.	Cours du 10 oct.
Alcoa	84 3/8	83 1/4
Allied Signal Inc.	33 1/2	33 3/4
American Express	29 7/8	30 3/8
ATT	52	52 5/8
Bethlehem Steel	19 3/4	20 1/8
Boeing	44	43 3/4
Caterpillar Inc.	53 1/4	53 1/4
Chevron	42 1/4	42
Coca-Cola	48 5/8	49
Disney Corp.	37 7/8	38 7/8
Du Pont de Nemours	57 3/8	57 3/4
Eastman Kodak	51 5/8	51 1/4
Exxon	58 5/8	58 5/8
General Electric	48 3/4	48 7/8
General Motors	43 7/8	45 1/2
Goodyear Tire	33	34 1/8
IBM	71 1/4	71 3/8
International Paper	75 5/8	77 7/8
Morgan (J.P.)	60 1/8	60 3/8
McDonnell Douglas	118 7/8	118 5/8
Merck and Co.	36 1/8	36
Minnesota Mining	53 3/8	53 3/4
Philip Morris	59 7/8	60
Procter & Gamble	59 7/8	59 7/8
Sears Roeb. and Co.	46 7/8	47 1/8
Texaco	61 1/8	61 1/2
Union Carbide	31 3/4	32 1/2
United Tech.	62 1/8	62 1/8
Westinghouse El.	12 5/8	12 1/2
Woolworth	17	17

LONDRES, 10 octobre ▲Progression

Les valeurs ont fortement progressé lundi 10 octobre au Stock Exchange, soutenues par la fermeté du marché à terme alors que le volume d'activité restait faible. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 33,6 points à 3 032,3 points, soit un gain de 1,1 %. Quelque 483,1 millions de titres ont été échangés, contre 504,1 millions vendredi.

Selon les spécialistes, les opérateurs ont hésité à s'engager avant la publication des chiffres de l'inflation britannique – mercredi 12 – et américaine – vendredi 14 octobre. L'annonce d'une hausse supérieure aux prévisions (+ 0,7 %) des prix des matières premières utilisées dans l'industrie britannique en septembre par rapport au mois précédent n'a que brièvement ralenti la progression du Footsie en début de matinée.

VALEURS	Cours du 7 oct.	Cours du 10 oct.
Allied Lyons	5,65	5,68
BP	4,16	4,19
BTR	3,03	3,13
Cadbury	4,42	4,46
Glaxo	5,78	5,72
GUS	5,70	5,62
ICI	8,02	8,07
Reuters	4,47	4,50
RTZ	8,72	8,79
Shell	7,02	7,09
Unilever	10,92	11,09

TOKYO, 11 octobre ▲Poursuite de la hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse mardi 11 octobre, la faiblesse du yen contre le dollar profitant aux valeurs à la tendance générale, et particulièrement aux valeurs de la haute technologie. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 76,71 points, soit 0,39 %, à 19 821,46 points. Les échanges sont restés calmes durant la séance, leur volume s'élevant à environ 200 millions de titres, contre 220 millions vendredi.

Selon un opérateur, *« les achats ont été provoqués par la faiblesse du yen, mais ils n'ont pas été très importants et n'ont guère pu animer le marché »*.

VALEURS	Cours du 7 oct.	Cours du 11 oct.
Bridgestone	1 500	1 500
Canon	1 800	1 800
Fuji Bank	2 200	2 200
Honda Motors	1 770	1 780
Matsushita Electric	1 650	1 680
Mitsubishi Heavy	780	785
Sony Corp.	5 900	6 000
Toyota Motors	2 070	2 080

CHANGES

Dollar : 5,2825 ▼

Le dollar se repliait mardi matin à l'ouverture du marché des changes parisiens, à 5,2825 contre 5,2945 francs lundi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). De son côté, le deutschemark se redressait légèrement à 3,4178 francs contre 3,4169 francs lundi soir (cours BdF).

FRANCFORT	10 oct.	11 oct.
Dollar (en DM)	1,5490	1,5450

TOKYO	10 oct.	11 oct.
Dollar (en yens)	clos	100,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 oct.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (10 oct.) .... 4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	7 oct.	10 oct.
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 856,38	1 898,32
(SBF, base 1000 : 31-12-90) Indice SBF 120	1 280,04	1 305,69
Indice SBF 250	1 245,61	1 267,51

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	7 oct.	10 oct.
Industrielles	3 797,43	3 821,23

LONDRES (indice « Financial Times »)

	7 oct.	10 oct.
100 valeurs	2 998,70	3 032,30
30 valeurs	2 310,50	2 335,60

FRANCFORT

	7 oct.	10 oct.
Dax	1 960,59	2 024,79

TOKYO

	7 oct.	11 oct.
Nikkei Dow Jones	19 744,75	19821,46
Indice général	1 578	1583,84

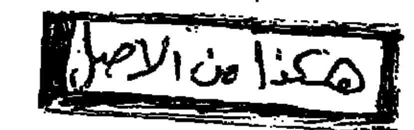
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2785	5,2805	5,2785	5,2820
Yen (100)	5,2564	5,2621	5,2996	5,3075
Ecu	6,5247	6,5299	6,5173	6,5252
Deutschemark	3,4178	3,4203	3,4213	3,4253
Franc suisse	4,1116	4,1148	4,1263	4,1318
Lire italienne (1000)	3,3503	3,3538	3,3234	3,3283
Livre sterling	8,3637	8,3696	8,3578	8,3667
Peseta (100)	4,1228	4,1261	4,0975	4,1026

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5	5 1/8	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 15/16	6 1/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 1/4	5 3/8
Franc suisse	3 11/16	3 13/16	4	4 1/8	4 3/16	4 5/16
Lire italienne (1000)	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 7/8	9 3/16	9 7/16
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 3/4	5 7/8	6 5/16	6 7/16
Peseta (100)	7 3/8	7 5/8	7 3/4	8	8 3/16	8 7/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 11 OCTOBRE

Liquidation : 21 octobre
Taux de report : 5,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : – 0,22 % (1894,18)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
153,58	EDF-GDF 3%			
49,25	B.N.P. (T.P)	6190	6180	–0,16
60,78	Cr.Lyonnais(T.P.)	1032	1032	—
95,67	Renault (T.P.)	1045	1045	—
107,52	Rhone Poulenc(T.P)	2030	2039	+0,44
73,69	Saint Gobain(T.P.)	2110	2102	–0,38
46,89	Thomson S.A (T.P)	1150	1150	—
13	Accor 1	1083	—	—
14	Air Liquide 1	621	619	–0,32
15	Alcatel Alsthom 1	731	726	–0,68
78	Alcatel Cable 1	469	465,30	–0,79
14	Alspi 1	589	591	+0,34
12	AGF-Ass.Gen.France	338	335	–0,89
5	Axa 1	217,40	221	+1,66
78,10	Bail Invest. 1	243,70	245,60	+0,78
78	Bancaire (Cie) 1	855	859	+0,47
18	Bque Colbert CIF	514	508	–1,17
16	Bazar Hot. Ville 2	101,50	101,20	–0,30
17,50	Berger (M) 2	835	—	—
15	Bertrand Faure 2	1090	1080	–0,92
20	BIC 1	500	—	—
4	BIS 1	839	842	+0,83
3	B.N.P. 1	301	296	–1,66
22	Bollore Techno.1	253	251,20	–0,71
61	Bongrain 1	382,50	382	–0,13
		2840	2834	–0,21

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
7	Dassault-Aviation1	411	411	—
4,80	Dassault Electro 1	347	345	–0,58
48	De Dietrich 1	2470	2510	+1,62
8,50	Degremont 1	482	475,10	–1,43
—	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	84,20	82,30	–2,98
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	68	70	+2,94
4	DMC (Dollfus Mi)1	355	352	–0,85
11	Docks France 1	707	706	–0,14
3	Dynaction 1	173	171	–1,16
11	Eaux (Gle Des) 1	493,70	494	+0,06
15	E.B.F 1	850	849	–0,12
10	Ecco 1	854	854	—
22,70	Elf Aquitaine 1	922	920	–0,22
13	Eridania Beghin 1	381,30	382	+0,18
38	Essilor Intl 1	740	739	–0,14
10	Essilor Intl ADP 1	743	729	–1,88
10,80	Esso 1	525	525	—
25	Eurafrance 1	748	741	–0,94
40	Euro Disney 1	1800	1868	+3,78
0,60	Euro RSCG W.W 1	7,50	7,45	–0,67
20,75	Europe 1- 1	607	605	–0,33
16		1884	1890	+0,36

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
11,50	LVMH Moet Vuitton1	861	860	–0,12
17	Lyonnaise Eaux 1	496	494,80	–0,24
13,80	Marine Wendel 1	354,10	359	+1,38
2,50	Matra-Hachette 1	107,50	107,20	–0,28
4	Metaleurop 1	84,70	84,50	–0,24
2,50	Metrologie a ech.)	1,64	1,48	–9,76

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
—	Sodero (Na) 2	35	35,30	+0,86
22	Sodexho 1	908	904	–0,44
2,30	Sogenal (Ny) 2	127	—	—
33	Sommer-Allibert 1	2083	2022	–2,93
34,46	Sophia 1	405	410	+1,23
38	Sovac 1	419	420	+0,24

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
0,78	Guinness Plc 1	38,50	38	–1,30
0,25	Hanson Plc 1	19,35	19,35	—
0,33	Harmony Gold 1	53,30	52,60	–1,31
1,35	Hewlett-Packard 1	465	480	+3,23
0,25	Hitachi 1	52,40	52,40	—
17,98	Hoechst 1	1087	1080	+2,16
1,11	I.B.M 1	375,00	378,70	+0,29
0,07	I.C.I 1	47,40	—	—
2,21	I.T.T. 1	427,10	437,90	+2,53

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carbone Lorraine 2	670	—
Caves Pochain 2	2,50	—
Caves Pochain	25,90	—
CBC 1	287	287
Centenaire Blanzy	325	—
Caragen Holding	27,90	—
Champex (Ny)	20,20	—
CIC Un.Euro.CIP 1	259	280
C.I.T.R.A.M. (B)	3300	—
Cpt Lyon Alem.2	342	—
Concorde-Ass Risq2	800	793

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	285	—
Elyo(ex.Ufiner) 2	331,90	330,90
Vicat 2	390	—
Virax	729,50	—

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dauphin OTA	335	—
Devanlay 2	1025	—
Labor.Dolisos	181	—
Editions Belfond	90,10	—
Europ Propulsion 2	308	315
Finaball 2	153	152,50
Finacor 2	157	157
GLM S.A.	415	—
Gravograph	195	—
I.C.C. 2	189	185

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
TF1-1	522	537
Thermador Hold(Ly)	368	388
Unilog 2	389	—
Union Assur.Fdal	578	578
Viel et Cie #	213	215,50
Vilmorin et Cie(?)	378	371

Sicav (sélection) 10 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Elicash	840784,43	840784,43 ◇
Emergence Poste D	100,87	97,93
Energia	369,77	353
Eparcic	4333,69	4333,69
Eparcourt-Sicav	200,58	200
Epargne-Unie	1486,85	1425,83
Eofi Cash capi.	9333,85	9333,85 ◆
Euroo Solidarité	1189,08	1157,51
Estrecic Leaders	1229,52	1193,71
Eurodyn	1402,81	1308,40

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblisécurité Sicav	15486,93	15486,93 ◆
Oblitys D	505,53	488,06 ◆
Oraction	1604,74	1565,60
Parvalor	608,73	596,79
Plénitude D	148,27	143,95 ◆
Poste Croissance C	3214,22	3211,01 ◆
Poste Gestion C	39511,83	39511,83
Première Oblig. C	11548,35	11548,35
Première Oblig. D	10749,05	10743,68
Prévoy. Ecureuil	97,82	96,06 ◆

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 10/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2850	5,2845	4,95	5,55
Ecu	6,5320	6,5320	—	—
Allemagne (100 dm)	341,7700	341,8900	329	353
Belgique (100 F)	16,6140	16,6075	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,2800	305,1400	292	314
Italie (1000 lires)	3,3550	3,3610	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,4200	87,3300	82,50	90,80
Irlande (1 iep)	8,2860	8,2885	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3775	8,3865	7,95	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,2385	2,2385	2	2,55
Suisse (100 f)	412,4600	412,5100	399	423
Suède (100 krs)	71,8900	71,5200	66	76
Norvège (100 k)	78,6500	78,5800	73	82
Autriche (100 sch)	48,5610	48,5510	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1235	4,1245	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3450	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,9081	3,9294	3,65	4,25
Japon (100 yens)	5,2508	5,2577	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 10/10
Or fin (kilo en barre)	66500	66500
Or fin (en lingot)	66700	66950
Napoléon (20f)	383	381
Pièce Fr (10 f)	328	—
Pièce Suisse (20 f)	387	387
Pièce Latine (20 f)	385	387
Souverain	484	486
Pièce 20 dollars	2840	2590
Pièce 10 dollars	1320	1320
Pièce 5 dollars	830	—
Pièce 50 pesos	2495	2500
Pièce 10 florins	402	401

Matif (Marché à terme international de France)
10 octobre 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 137 339				CAC 40 A TERME — Volume : 19 833			
Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94	Cours	Oct. 94	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	109,92	109,02	110,88	Dernier	1906	1910	1926
Précédent	109,36	108,60	110,10	Précédent	1867	1875	1894

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

DÉFENSE

Héros de la guerre navale contre l'Allemagne en 1942

Le commandant Nigel Pumphrey est mort

Le commandant Nigel Pumphrey, qui fut chargé en 1942 de mener la chasse contre le croiseur allemand *Scharnhorst* à son départ de Brest, et qui participa à l'échec du débarquement allié de Dieppe, est décédé, le jeudi 29 septembre, dans le Hampshire (Angleterre), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Né le 27 juillet 1910 et entré dans la Royal Navy dès 1924 comme simple matelot, Nigel Pumphrey commandait depuis avril 1941 la flottille des torpilleurs du port de Douvres lorsque le cabinet britannique lui demande d'intervenir, en février 1942, pour intercepter un groupe naval allemand comprenant notamment trois croiseurs lourds, le *Scharnhorst*, le *Prinz Eugen* et le *Gneisenau*, sous les ordres du vice-amiral Ciliax. Partis de Brest, ces bâtiments, sous une puissante protection aérienne de la Luftwaffe, cherchent à rallier l'Allemagne en passant par la Manche. Les cinq torpilleurs de Nigel Pumphrey parviennent à endommager le *Prinz Eugen*, mais ils ne réussiront pas à perturber davantage les mouvements du convoi naval allemand. Seules, des mines, larguées par des avions anglais, permettront d'immobiliser sérieusement pour plusieurs mois le *Scharnhorst* et le *Gneisenau* à proximité des eaux allemandes.

En août 1942, Nigel Pumphrey, qui commande le destroyer *Brocklesby*, tente d'appuyer le raid anglo-canadien sur Dieppe, qui avait pour objectif de détruire une série de batteries côtières et de s'emparer d'un état-major allemand. C'est un échec sanglant. Atteint par des canons allemands, le *Berkeley*, qui accompagne le *Brocklesby*, doit être coulé par des torpilles britanniques pour éviter de tomber dans les mains des nazis. Le destroyer de Nigel Pumphrey doit se retirer. Le raid de Dieppe s'achève sur 4 000 tués, prisonniers ou disparus.

Après la guerre, Nigel Pumphrey est attaché naval à Paris jusqu'en 1947. Il quittera la marine britannique en 1956.

CORRESPONDANCE

Une mise au point du secrétaire général adjoint de la défense nationale

A la suite de l'article intitulé « Services secrets en veilleuse », paru dans le Monde *du 30 septembre, nous avons reçu la lettre suivante de Rémy Pautrat, secrétaire général adjoint de la défense nationale :*

A mon très vif regret, j'ai constaté que les propos qui m'étaient attribués, et tenus lors d'une conférence récente devant des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), étaient présentés hors de leur contexte, et de telle façon qu'ils reflètent une appréciation totalement opposée à celle que j'ai exprimée à cette occasion.

La relation donnée dans cet article semble s'appliquer à des faits ou situations actuels, alors que mon propos concernait des pratiques datant d'une dizaine d'années et plus.

Les conséquences de cette présentation erronée sont graves, eu égard à la sensibilité du sujet et à la no toriété de votre publication.

Graves pour le renseignement d'une façon générale, alors que nous nous efforçons par un travail d'équipe soutenu d'en améliorer l'efficacité en le coordonnant mieux.

Graves pour moi qui éprouve du fait d'allégations infondées un préjudice moral sérieux.

Ce manquement à la vérité a un coût humain en particulier. Il serait juste de la rétablir.

[Dans l'article incriminé, il n'était volontairement cité aucun nom, s'agissant d'un domaine « sensible » qui doit effectivement inciter à la prudence. Le respect de l'anonymat des sources, dont se porte garant l'auteur, et la sécurité de la carrière des fonctionnaires éventuellement impliqués imposent et justifient la discrétion. A aucun moment, ni le nom ni le poste de M. Pautrat n'ont été mentionnés. Le secrétaire général adjoint de la défense nationale a cru pouvoir se reconnaître à certains des propos rapportés. Nous lui laissons la responsabilité de son appréciation. Nous pouvons cependant indiquer – sans nuire à l'authenticité de nos sources – qu'il commet une erreur : c'est à tort, en effet, qu'il croit pouvoir estimer dans sa lettre que les considérations avancées dans l'article auraient été puisées à l'Institut des hautes études de défense nationale. – J. I.]

CARNET

Décès

Martine ANZEL
née Joanne,

nous a quittés le 9 octobre 1994, dans sa quarante-sixième année.

La levée de corps aura lieu, le mercredi 12 octobre, à 9 h 30, à l'amphithéâtre de l'hôpital Louis-Mourier à Colombes (Hauts-de-Seine).

L'inhumation se fera à 15 heures, au cimetière d'Ouilly-le-Basset (Calvados).

– Sida Info service,
Et tout particulièrement l'équipe de Strasbourg,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Philippe BRUGNE,

le 8 octobre 1994.

Il a mené son combat contre la maladie avec le même courage que celui qu'il mettait à écouter et à comprendre autrui. Tous ceux qui ont été ses collègues et ses amis savent la qualité humaine de celui qu'ils ont perdu.

L'incinération aura lieu le 12 octobre, à 9 heures.
Cimetière nord de Robertstau, petite chapelle, rue des Peupliers, Strasbourg (Bas-Rhin).

– La Maison de l'Amérique latine a la profonde tristesse de faire part du décès, le vendredi 7 octobre 1994, de

Mario CARELLI,
éminent brésilianiste,

ami fidèle et dévoué dont l'admirable *talent fut si précieux à cette institution.*

– M. et Mme Georges Cavallier,
François et Laurent Cavallier,
ont la douleur de faire part des décès de leurs parents et grands-parents,

M. Gabriel CAVALLIER
et
Mme Eugénie CAVALLIER,
née Antheman, son épouse,

survenus le même jour, à Draguignan (Var), le 7 octobre 1994, dans leur soixante-quatrième année de mariage.

Conformément aux vœux des défunts, les obsèques ont été célébrées à Callian (Var), le 11 octobre, dans l'intimité familiale.

– Le Père provincial
Et la communauté des jésuites, 42, rue de Grenelle, Paris-7e,
Ainsi que les familles Chambre et Doucet,
font part du décès du

Père Henri CHAMBRE s.j.,

le 8 octobre 1994, à quatre-vingt-six ans.

Obsèques le jeudi 13 octobre, à 14 h 30.

Eglise Saint-Ignace et cimetière du Montparnasse.

[Né le 13 janvier 1908 à Chambéry, ingénieur de l'Ecole des mines de Saint-Etienne, il était entré en novembre 1933 à la Compagnie de Jésus. Il avait participé activement à la Résistance à Lyon et dans le Vercors. Nommé en 1947 à l'Action populaire, institut social des jésuites, il s'était spécialisé dans l'étude du marxisme et du système soviétique, publiant en particulier *le Marxisme en Union soviétique*, avant d'enseigner à l'Ecole pratique des hautes études à la Sorbonne. Henri Chambre a également collaboré avec François Perroux à l'Institut de science économique appliquée puis au Collège de France. Ses obsèques auront lieu jeudi 13 octobre à 14 h 30 à l'église Saint-Ignace, Paris-6e.]

Emilienne COUVERCELLE.

Le 7 octobre 1994, elle nous a laissés très seuls. Nous l'aimions. Elle qui savait tellement nous aimer, c'est la *première fois qu'elle nous fait mal.*

Nous nous réunirons en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e, le mercredi 12 octobre, à 12 h 15.

Danie, Michèle, Alain, Jean.

– Mme Jean-Marie Forest,
son épouse,
M. et Mme Xavier Forest,
M. et Mme Hervé Forest,
M. et Mme Jérôme Forest,
ses enfants,
Amandine, Morgane, Mahé, Charlotte,
ses petites-filles,
M. et Mme Jacques Forest,
M. et Mme Bernard Forest,
M. et Mme Jacques Maury,
ses frères, sa sœur,
ses belles-sœurs, son beau-frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie FOREST,

survenu le 1er octobre 1994, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le lundi 3 octobre, en l'église d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avenue Colleville,
87160 Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Le vice-président,
Les membres du conseil d'administration,
Le personnel,
Et les membres de l'Association du chemin de fer de la baie de Somme,
ont la douleur de faire part *du décès de*

M. Jean JENTEL,
président de l'association.

Tous les témoignages de sympathie à l'intention de la famille de M. Jentel pourront être adressés au Chemin de fer de la baie de Somme, qui transmettra.

CFBS Gare BP 31,
80230 Saint-Valery-sur-Somme.

– Le président de l'Institut national des langues et civilisations orientales,
Le conseil d'administration,
Les enseignants,
Et les étudiants du département Asie du Sud-Est, haute Asie, Pacifique,
ont le profond regret d'annoncer le décès de

M. Gustave Dominique MEILLON,
professeur de vietnamien
à l'INALCO de 1948 à 1984,

survenu à Paris le 7 octobre 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 13 octobre, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le conseil d'administration de l'Institut de l'Asie du Sud-Est
a la tristesse de faire part de la disparition de son président fondateur,

M. Gustave MEILLON,
de l'Académie
des sciences d'outre-mer,
ancien administrateur
des services civils de l'Indochine,
professeur émérite de l'Ecole nationale
des langues orientales vivantes (ER),
président-fondateur de l'Institut
de l'*Asie* du Sud-Est,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945,

décédé le 7 octobre 1994, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 13 octobre à 10 h 30, en la* chapelle du Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue *Saint-Jacques, 75005 Paris.*

Cet avis tient lieu de faire part.

269, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– *Monique Meunier,*
son épouse,
Cécile et Delphine,
ses filles,
Bernard et Paule Meunier,
Jean-Marie et Michèle Meunier,
François et Marie-Danielle Meunier,
Yves et Anne Meunier,
ses frères et belles-sœurs,
Jean-Claude et Estzer Bonnet,
Jacqueline et Claude Garcia,
Guy et Valentine Bonnet,
Patrick et Anne-Marie Bonnet,
ses belles-sœurs et beaux-frères,
Suzanne, Jean et Danielle Ahû,
Laurence et Jean-Pierre Puel,
Sophie et Yacine,
Jean-Baptiste,
Hélène et Florence,
Marie, Pierre et Vincent,
Emmanuel et Stéphane,
Marie-Hélène et Marie-Odile,
Thomas, Félicie et Cyrielle,
Caroline, Betty et Allison,
ses neveux et nièces,
Les familles Delon, Loury, Quême, Jouanneteau, Cormier,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Patrick MEUNIER,

survenu le 9 octobre 1994, à l'âge de *cinquante ans.*

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 octobre, à 9 heures, en la cathédrale Saint-Jean, à Lyon-5e, suivie de l'inhumation au cimetière d'Auxerre vers 16 h 15.

– Le collège des enseignants de physiologie du CHU de Lyon
a la douleur de faire part du décès, le 9 octobre 1994, à l'âge de cinquante ans, du

docteur Patrick MEUNIER,
docteur vétérinaire,
docteur en biologie humaine,
maître de conférences des universités,
praticien hospitalier.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 12 octobre, à 9 heures, en la *cathédrale Saint-Jean de Lyon.*

« Criez après l'Enfer : de l'Enfer il ne sort que l'éternelle soif de l'impossible mort. »
Agrippa d'Aubigné.

– Le conseil d'administration,
Et le personnel du groupe Serete,
ont le chagrin d'annoncer le retour à Dieu de

François MICHEL,
fondateur et président d'honneur
du groupe,

survenu le 7 octobre 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 10 octobre, en l'église de Cancale (Ille-et-Vilaine).

– Mme Jean Lohéac-Dupont,
son épouse,
M. et Mme Jacques Rimbaud,
Olivier, Thierry, Didier et Pascale,
Mme Dorothée Astro-Lohéac,
Mme Allain Lohéac,
Isabelle,
Le docteur et Mme
Yves-*Marie* Lohéac,
Jean-François, Pierre-Yves, Florence,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean-Urbain Monnier,
Mme Pierre Lohéac,
Mme Paul Lohéac,
Mme André Lohéac,
Mme Micheline Dupont,
ses sœur et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LOHÉAC,
officier de la Légion d'honneur,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu le 7 octobre 1994, dans sa quatre-vingt-huitième année, à Rambouillet (Yvelines).

Priez pour lui.

Le service religieux sera célébré le mercredi 12 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, dans l'intimité familiale.

Pas de fleurs, des messes ou des dons aux œuvres de votre choix.

14, rue Pérignon,
75007 Paris.

– Danielle Oksenbendler,
son épouse,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard OKSENHENDLER,
professeur des Universités,
praticien des hôpitaux de Rouen,
chef du service de réanimation
chirurgicale du CHRU de Rouen,
directeur du SAMU de Rouen,
président du conseil *scientifique*
de la Fondation pour la recherche
médicale de Haute-Normandie,

survenu le 8 octobre 1994, à l'âge de cinquante-sept ans.

Un hommage lui sera rendu en la chapelle de l'hôpital Charles-Nicolle de Rouen, le mercredi 12 octobre, à 12 h 30, suivi de son inhumation au cimetière parisien de Bagneux, à 16 heures.

76480 Bardouville.

– Mme *Claude Petetin*, née Masset,
son épouse,
Anne-Solange Petetin,
Pierre et Soline Petetin,
Bernard et Frédérique Petetin,
Catherine Petetin
et Thierry Guimonneau,
Dominique et Catherine Petetin,
Matthieu Petetin,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Claude PETETIN,
chevalier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 8 octobre 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 13 octobre, à 15 h 15, en l'église Saint-Luc de Montrouge.

– Mme Jacqueline Cerquiglini-Toulet,
sa fille,
Blanche,
sa petite-fille,
Ses nièces et neveux,
La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucie TOULET,
née Perrin,
institutrice honoraire,

survenu dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses funérailles religieuses auront lieu en l'*église Saint-Léger*, à *Oyonnax* (Ain), le mercredi 12 octobre 1994, à 16 heures.

2, rue de la Muse,
1205 Genève.

Remerciements

– Emanuel et Georges Mink
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Elizabeth (Ela) MINK.

Communications diverses

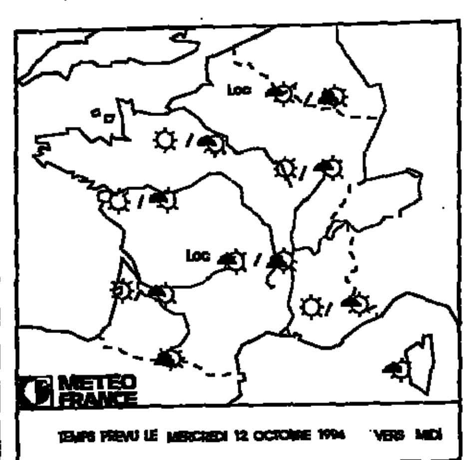
– « Libération de Paris », au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 13 octobre 1994, à 20 h 30, avec M. Kriegel-Valrimont, un des artisans au cœur des combats.

– Un an après le départ de Philippe Videlier du Laboratoire d'histoire de l'avenue Berthelot, ancien siège de *la Gestapo à Lyon, afin de protester* contre la complaisance pour le négationnisme, ses amis l'assurent de leur soutien et annoncent la création d'un

Cercle Marc-Bloch.

Ecrire à M. Sender, BP 3044, 69605 Villeurbanne Cedex.

MÉTÉOROLOGIE



LEGENDE

Mercredi : bien ensoleillé et doux. *– Sur la région* Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon ainsi que près des frontières belges et allemandes, la matinée sera nuageuse, localement très nuageuse. Les éclaircies se développeront l'après-midi.

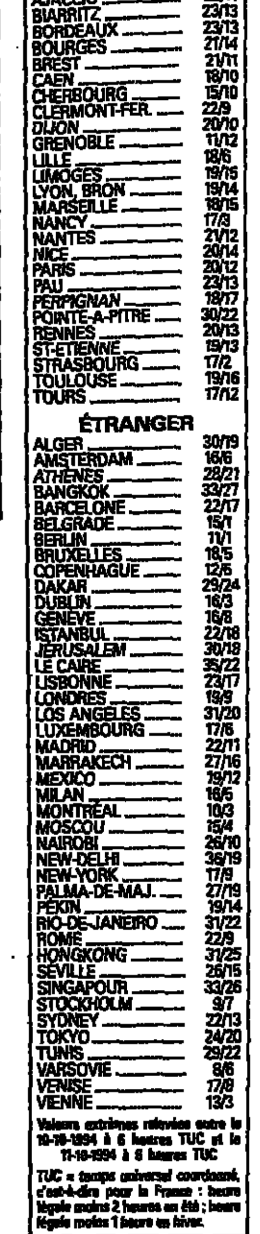
Sur les autres régions, il faudra compter avec des formations brumeuses sur les régions de l'Ouest ainsi que localement dans les vallées de l'est du pays. Après leur dissipation, le soleil sera bien présent.

Les températures minimales seront douces : *comprises entre 10 et 16 degrés sur la moitié sud et 8* à 12 degrés sur la moitié nord avec localement 2 à *4 degrés* près des frontières belge et luxembourgeoise.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 18 à 21 degrés sur la moitié nord et 20 à 25 degrés sur la moitié sud.

Les vents seront faibles de direction est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

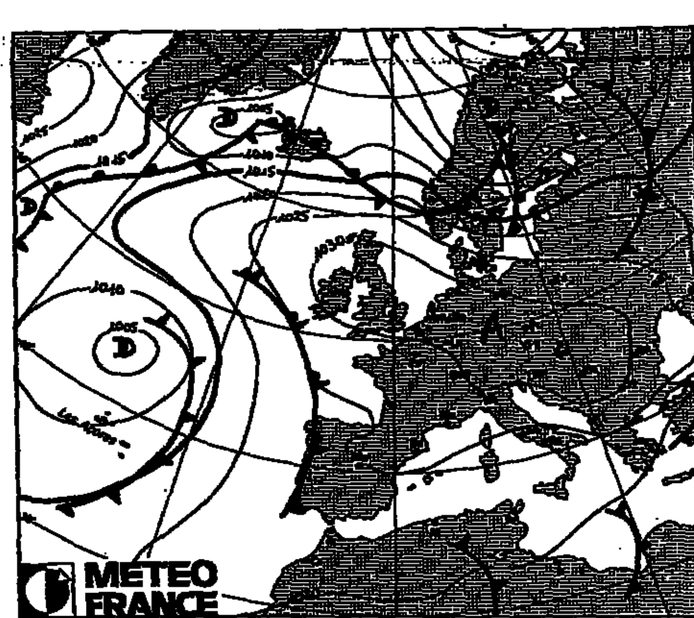


TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	22/11
BIARRITZ	23/13
BORDEAUX	23/13
BOURGES	21/14
BREST	21/11
CAEN	18/10
CHERBOURG	15/10
CLERMONT-FER.	22/9
DIJON	20/10
GRENOBLE	11/12
LILLE	18/6
LIMOGES	19/15
LYON, BRON	19/14
MARSEILLE	18/15
NANCY	17/3
NANTES	21/12
NICE	20/14
PARIS	20/12
PAU	23/13
PERPIGNAN	18/17
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	20/13
ST-ETIENNE	19/13
STRASBOURG	17/2
TOULOUSE	19/16
TOURS	17/12
ÉTRANGER	
ALGER	30/19
AMSTERDAM	16/6
ATHÈNES	28/21
BANGKOK	33/27
BARCELONE	22/17
BELGRADE	15/1
BERLIN	11/1
BRUXELLES	18/5
COPENHAGUE	12/6
DAKAR	29/24
DUBLIN	16/3
GENÈVE	16/8
ISTANBUL	22/18
JÉRUSALEM	30/18
LE CAIRE	35/22
LISBONNE	23/17
LONDRES	19/9
LOS ANGELES	31/20
LUXEMBOURG	17/6
MADRID	22/11
MARRAKECH	27/16
MEXICO	19/12
MILAN	16/5
MONTRÉAL	10/3
MOSCOU	15/4
NAIROBI	26/10
NEW-DELHI	36/19
NEW-YORK	17/9
PALMA-DE-MAJ.	27/19
PÉKIN	19/14
RIO-DE-JANEIRO	31/22
ROME	22/9
HONGKONG	31/25
SÉVILLE	26/15
SINGAPOUR	33/26
STOCKHOLM	9/7
SYDNEY	22/13
TOKYO	24/20
TUNIS	29/22
VARSOVIE	8/6
VENISE	17/8
VIENNE	13/3

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-10-1994 à 6 heures TUC et le 11-10-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 13 OCTOBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6407

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III							■		
IV			■						
V		■			■				
VI					■				
VII				■		■			
VIII								■	
IX							■		
X					■				■
XI	■		■						

HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui vivent comme des rois. – II. Femme spécialisée dans les répétitions. – III. A vu la fin d'une croisière. Point de départ. – IV. Adverbe. Des gens qu'on pourrait voir à Pâques ou à la Trinité. – V. Une partie de samedi. Ne donne pas l'impression d'être pressé. – VI. Détérioras. Mis en terre. – VII. Portait les armes. Un petit grain. – VIII. Pour le musicien, c'est le mouvement *perpétuel.* – IX. Ce qu'on peut recevoir pour une douzaine. *Tranche de melon.* – X. Un Etat libre. Qui a circulé. – XI. Quand on la suit, on risque de perdre l'esprit.

VERTICALEMENT

1. Quand elle est bonne, il n'y a pas d'étiquette. – 2. Coule chez des voisins. Un sous-produit. – 3. Chaîne. Prendre un jus. – 4. Appareils élévateurs. Cri d'une épouse éventuellement surprise. – 5. Pour l'ouvrir il faut le boucher. S'échappait quand on ouvrait le bec. – 6. Battit Attila. Carapace. – 7. Lettre. Est utile pour nettoyer *des conduits. Note.* – 8. *Provoque* de grosses vagues. Peut envoyer *de dangereux paquets.* – 9. Pas du tout froide.

Solution du problème n° 6406

Horizontalement

I. Buridan. – II. Aborigène. – *III. Lusitanie.* – IV. Es. Lie. – V. En. Aéré. – VI. Tanrecs. – VII. Orient. Lu. – VIII. Mi. Noises. – IX. An. Trets. – X. Nef. Ath. – XI. Esope. Rée.

Verticalement

1. Balletomane. – 2. Ubu. *Narines.* – 3. Rose. Ni. Fo. – 4. Irisèrent. – 5. Dit. Enorme. – 6. Agalactie. – 7. Nénies. Star. – 8. Nier. Leste. – 9. Fée. Emus. Hé !

GUY BROUTY

MARDI 11 OCTOBRE

TF 1

16.50 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; *Les Infos de Cyril Drevet* ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : La Bébête Show** (et à 1.00).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : Police.** ■■ Film français de Maurice Pialat (1985).
22.45 **Tiercé.**
22.50 **Cinéma : Le Justicier de New-York.** □ Film américain de Michael Winner (1985).
0.25 **Magazine : Formule foot.** 12e journée du championnat de France de D1.

FRANCE 2

16.45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Roland Magdane, Jean-Pierre Bacri, Agnès Jaoui, A. Red.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Cinéma : Les Enfants du silence.** ■■ Film américain de Randa Haines (1986).
23.05 ▶ **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Explosion des banlieues : menace ou fantasme ? 2. Rêve de banlieue.
0.20 **Journal et Météo.**
0.55 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler.

FRANCE 3

16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : les Cigares du pharaon ; Peter Pan ; Il était une fois la vie : la planète cellule.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Salon mondial de l'automobile à Paris. Invitée : Sonia Dubois.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Le Sexe de Proust*, de Stéphane Sagdanski ; *le Jardin secret de Marcel Proust*, de Diane de Margerie.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chantez !**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Spectacle : Magie.** David Copperfield. Présenté par Vincent Perrot.
22.15 **Météo et Journal.**
22.50 ▶ **Documentaire : Les Cinq Continents.** Présenté par Bernard Rapp. Le *nouvel ennemi*, d'Alain Nahum, Bertrand Figuier et Serge Le Péron. 1. Mafias russes : la menace.
23.50 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.25 **Musique : Cadran lunaire.** *Concerto pour piano KV 595*, de Mozart, par l'Orchestre d'Auvergne, dir. : Jean-Jacques Kantorow ; sol. : Jean-Claude Pennetier, piano (35 min).

CANAL +

13.35 **Cinéma : Les Amies de cœur.** ■ Film italien de Michele Placido (1992).
15.20 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.20 **Cinéma : L'Esprit de Caïn.** □ Film américain de Brian De Palma (1992).
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitées : Michèle Bernier et Pauline Daumale.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Impitoyable.** ■■■ Film américain de Clint Eastwood (1992).
22.40 **Magazine : Jour de foot.** Présenté par Thierry Gilardi. Buts et extraits des matches de la 12e journée du championnat de France de D1.
23.25 **Flash d'informations.**
23.30 **Cinéma : Jambon-jambon.** ■ Film espagnol de Bigas Luna (1992) (v.o.).
1.00 **Cinéma : Les Vies de Loulou.** ■ Film espagnol de Bigas Luna (1990) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Eléna et les Hommes.** ■■ Film français de Jean Renoir (1956, rediff.).
18.35 **Reportage : 356 854 km² d'Allemagne** (rediff.)
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Les Maîtres espions.** 2. La taupe, de Guido Knopp et Luiz Becker.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** L'Allemagne puissance deux. Quel rôle au sein de l'Europe ? Retour à Königsberg ; les coulisses du miracle allemand ; *entre Bell et Bagdad*. Avec Philippe de Villiers, député, fondateur et président du mouvement Combat pour les valeurs, et Heiner Geissler, ancien ministre de la jeunesse, de la famille et de la santé, ancien secrétaire général de la CDU, vice-président du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag.
21.45 **Soirée thématique : Lieux magiques de l'écriture.** Soirée proposée par Wolfgang Vogel.
21.50 **Documentaire : Une tour de Babel des livres.** La Foire du livre de Francfort 1994.
22.15 **Documentaire : La Mortalité de l'écrit.** Essai filmé de Henning Burk.
22.45 **Documentaire : Un lieu dans la Mancha.** D'Evita et Michel Bauer.
23.30 **Documentaire : Sao-Paulo.** De R.-G. Mertin, Kristina Michahelles et Jürgen Wilcke.

M 6

13.30 **Série : Deux flics à Miami.**
14.30 **Magazine : Allô Cauet.**
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.50 **Le Mondial de l'automobile.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Mode 6** (et à 0.35). *Comme les garçons, Chloé,* Mario Chanet.
20.05 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Grandeur nature.** *Les lions. L'homme-lion.*
20.50 **Série : Docteur Quinn, femme médecin.** La Légende du bison blanc. Le *Prisonnier. Avec Jane Seymour*, Joe Lando.
22.40 **Téléfilm : Hantise.** De Roy Holcom.
0.25 **Six minutes première heure.**
0.40 **Magazine : Zone interdite.**
2.20 **Rediffusions.** Rock express ; Harley Davidson ; Jazz 6 ; Portrait des passions françaises (La jalousie) ; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** Robert Wyatt (2).
20.30 **Archipel médecine.** La cœliochirurgie : une jeunesse difficile.
21.32 **La fête à Voltaire.** Débat sur Voltaire.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** L'art de la guerre.
0.05 **Du jour au lendemain.** Yves-Henri Bonello et André Antolini (les Villes du désir).
0.50 **Coda.** Festival de Lille. Israël-Palestine (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné en novembre 1993 à l'Opéra de Rouen) : Jocaste, de Chaynes, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre des Arts-Opéra de Normandie, *dir. Frédéric Chaslin ; sol.* : Hélène Jossoud, Marie-Claire O'Reirdan, Benoît Boutet, André Cognet, Jean-Marie Fremeau, François Harismendy.
22.35 **Soliste.** Idil Biret, piano.
23.00 **Ainsi la nuit.** Sonate pour violoncelle et piano op. 26, d'Enesco ; *Quatuor à cordes n° 4*, de Villa-Lobos ; Branle de Bourgogne, anonyme.
0.05 **La Guitare dans tous ses états.** Par Robert J. Vidal.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : « Sans tabou ; la kippa à l'école : vrai problème ou faux débat ? »

France-Inter, 19 h 20 : « Il y a cent ans, Dreyfus » (« Le Téléphone sonne »).

Radio Classique 101.1 FM, 19 h 30 : André Rossinot, ministre de la fonction publique, président du Parti radical (« Radio Classique-*le Point* »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Provocations

C'EST *un tout jeune* chauffeur de bus de la banlieue lyonnaise, entre les Minguettes et Vaulx-en-Velin. Sur le plateau de « Ça se discute », il vient de tenter d'introduire une savante distinction entre *« agressions actives »* et *« agressions passives »* dont sont victimes les *chauffeurs sur les lignes* « chaudes ». Derrière lui, dans les gradins, un public jeune et bruyant chahute et crie. Et ces cris lui font perdre pied : au milieu de sa phrase, les mots lui manquent soudain. Sommé par l'animateur Jean-Luc Delarue de définir les *« agressions passives »*, il bafouille et cale. L'animateur tance un peu les chahuteurs, l'encourage à continuer.

Et, *dans la tête du chauffeur*, il nous semble alors voir une résolution désespérée lutter victorieusement contre une peur sourde, tout droit surgie des tournées de nuit. Ce soir, à la télé, ils ne vont pas, en plus, l'empêcher de parler ! Alors les mots repartent, et se dessine tout un univers de petites provocations. Les jeunes qui font arrêter le bus pour le plaisir, sans intention d'embarquer. *Ceux qui s'attardent longuement* sur le marchepied, pour faire monter la tension. Ceux qui fument des joints à l'arrière, en face des femmes enceintes. Et ceux qui en veulent à l'*« en-poche »*. Delarue : *« Qu'est-ce que c'est, l'en-poche ? »* L'en-poche, c'est la recette, la monnaie du chauffeur. A la seule irruption de ce terme, jamais *prononcé sur un plateau de* télévision, on reconnaît un de ces moments où se déverse, incertaine et désordonnée, la douleur d'une vraie vie, d'une existence hors la télévision.

Mais on se trouve pourtant à la télévision. Il urge de passer au témoignage suivant, à la détresse suivante. Place à un autre jeune, filmé à contre-jour. Lui est revendeur de drogue. Mais attention : il n'est pas un *revendeur heureux. Certes,* diffusant le poison dans sa cité, il gagne deux fois, dix fois ce qu'il pourrait espérer gagner en se traînant de stage en stage. Mais il se lance en même temps dans une étrange leçon d'instruction civique. Chaque jour, assure-t-il, il exhorte les plus jeunes à ne pas suivre son exemple, à rester dans le droit chemin. Sur le plateau, même le tenancier de bar-tabac qui, tout à l'heure, exposait ses malheurs pouffe. Que cherche exactement Delarue en brisant net, par cet intermède *burlesque, le rythme de* son émission ?

Du haut de ses gradins, *jusqu'à minuit, le public conti*nue consciencieusement de crier. Ainsi le médecin et le brigadier chef sont-ils contraints de s'exprimer sous la pression. Ainsi compose-t-on soigneusement un décor fauve de banlieues à rodéos et à intimidations. Ainsi se trouve du même coup introduite l'émission du lendemain, où les « partisans » des banlieues viendront nous raconter comment, réflexion *faite, tout ne va pas si mal.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

MERCREDI 12 OCTOBRE

TF 1

6.00 **Série : Mésaventures.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Alfred J. Kwak.
6.58 **Météo** (et à 7.10, 7.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini Zig-Zag.** Gil et Julie.
7.30 **Disney Club mercredi.** Dessins animés ; Tic et Tac ; La Petite Sirène ; Qui sait gagne ; Reportage ; Invité : Lionel Poilâne.
9.00 **Dessin animé : Spirou.**
9.30 **Club Dorothée matin.** Sailor Moon ; Dragon Ball Z ; Le Maître des Bots ; Liveman ; Le Tour de magie ; Ranma un demi ; Trucs et astuces ; Jeux ; La séquence animaux du docteur Klein ; Jeux et rubriques.
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.40 **Série : Premiers baisers.**
14.10 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Drôle de vie ; Power Rangers ; Ici bébé ; Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Dingue de toi ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.10).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Divertissement : *Le monde est fou.*** Présenté par Jean-Pierre Foucault.
22.45 ▶ **Magazine : 52 sur la Une.** *Présenté par Jean Bertolino. J'ai* changé ma vie, de Marion Desmarres et Gérard David.
23.45 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Invité : Jean Gandois.
0.15 **Journal et Météo.**
0.25 **Série : Côté cœur.**
0.50 *TF 1 nuit (et à 1.30, 2.30, 3.10, 3.50, 4.20).*
1.00 **Documentaire : Histoires naturelles** *(et à 2.40, 5.05).*
1.40 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard** (4e épisode).
3.20 **Documentaire : L'Aventure des plantes.**
4.00 **Série : Passions.**
4.30 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Chalu Maureen.** La Petite Merveille ; Les Mystérieuses Cités d'or ; A-mi galaxie ; Chipangali.
11.10 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.15).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Chalu Maureen** (et à 14.40). Chipangali ; *Les séries à la carte* ; Les dessins animés.
13.50 **Série : L'Equipée du Poney Express.**
17.10 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.35 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.25).
18.45 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invitée : Madonna.
19.20 **Flash d'informations.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Téléfilm : Regarde-moi quand je te quitte.** De Philippe de Broca.
22.30 **Magazine : *Bas les masques.*** Présenté par Mireille Dumas. Je me bats contre la drogue.
23.45 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler.
1.20 **Moyen métrage : Histoires courtes.** Le Coq au vin, de Christophe Reichert.
1.30 **Magazine : Studio Gabriel** (2e partie, rediff.).
1.55 **Emissions religieuses** (rediff.).
3.00 **Documentaire : Urti.** Le Cameroun en marche.
3.55 **Dessin animé** (et à 4.50).
4.05 **24 heures d'info.**
5.00 **Magazine : Outremers** (rediff.).

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.** Les Moomins ; Oui-oui ; Les Aventures de Tintin : Tintin au pays de l'or noir.
8.10 **Les Minikeums.** Twinkle ; Huckleberry Finn ; Les Trois Mousquetaires ; Widget ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Il était une fois *les découvreurs : les Chinois* ; Sandokan ; Fais-moi peur ; Coup de bleu dans les étoiles.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.05 **Série : New-York District.**
14.45 **Le Magazine du Sénat.** Auditions de la commission des affaires économiques et du plan sur la politique de prévention des inondations ; auditions publiques *de la commission des lois sur les* trois projets de loi formant le programme pluriannuel de modernisation de la justice ; auditions de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.
14.55 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
16.40 **Les Minikeums.** Peter Pan ; Il était une fois la vie : la naissance.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *L'école qui n'existait pas*, de Gudule.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : *Fa si la chantez !***
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Emission préparée en collaboration avec *le Monde* et RTL. Etre musulman en France. Invités : Jean-Claude Barreau ; Gilles Kepel, chercheur au CNRS, professeur à l'IEP Paris ; Slimane *Zéghidour, écrivain et journa*liste ; Tariq Ramadan, imam ; Soraya Nini, éducatrice ; Abd-el-Aziz Meliani, harki.

22.25 **Météo et Journal.**
23.00 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales. Bourgogne, Franche-Comté (Chacun ses goûts ; Africains et montagnons, 2e partie). Corse (*Cultura viva*). Limousin, Poitou-Charentes (La mémoire des vivants ; De proche en proche ; Confidences de nacre). Lorraine, Champagne-Ardenne (Regards voisins ; Visions ; Le tourisme à Sedan). Méditerranée (Méditerranéo ; Pôle Sud ; Destination pêche ; Nautilus). Nord-Pas-de-*Calais, Picardie (Sortie de crise,* invité : Alain Villez ; Littoral ; Carte postale d'une région européenne). Normandie (Goûtez-moi ça ; Caméra normande : Claude Monet ; Zigue-Zague ; Saga-cités). Ouest (La vraie légende d'Armand Robin ; Tempo). Paris-Ile-de-France, Centre (*Décryptages ; Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?* ; Saga cités ; Mag-cités ; W & Cie). Rhône-Alpes, Auvergne (Bleu nuit : Lyon Opéra Ballet ; Saga-cités ; *Une semaine en Auvergne* ; Atmosph'art patrimoine). Sud (Pôle Sud ; Face au toril ; Carmaux photos-souvenir, 2e partie ; Méditerranéo).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.39).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par *Dan Rather et Connie Chung.*
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
7.30 **Canaille peluche.** X-Men.

En clair jusqu'à 8.35

7.50 **Ça cartoon.**
8.35 **Surprises** (et à 10.36, 2.45).
8.55 ▶ **Cinéma : Royal Flash.** ■■ Film britannique de Richard Lester (1975).
10.34 **Flash d'informations.**
10.50 **Le Journal du cinéma.**
10.55 **Cinéma : Wayne's World.** ■ Film américain de Penelope Spheeris (1992).

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** *Présenté par Michel Field.* Sortir de la toxicomanie.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 ***Dessin animé* : Léa et Gaspard.**
14.35 **Les Superstars du catch.** Summerslam.
17.15 **Documentaire : Voodoo Stones.** De Philippe Mancœuvre.
18.00 **Canaille peluche.** *Doug.*

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas *et Antoine de Caunes. Invité* : Nino Ferrer.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : Les Blancs ne savent pas sauter.** ■ *Film américain de Ron Shelton* (1992).
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Un bon flic.** □ *Film américain de* Heywood Gould (1992) (v.o.).
0.40 **Cinéma : L'Homme sur les quais.** ■■ *Film germano-franco-canadien* de Raoul Peck (1992).
2.20 **Documentaire : Les Grands Crimes du 20e siècle.** Le Calvaire du docteur Samuel Sheppard, de Philip Nugus (26 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Magazine : Palettes.** Titien : *le Concert champêtre (rediff.).*
17.35 **Magazine : Transit.** L'Allemagne puissance deux (rediff.).
18.40 **Le *Dessous des cartes.*** Les conséquences de l'indépendance du Québec (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.25 **Série : *One Reelers,* comédies burlesques.** 1. Le Vagabond, de Hal Roach, avec Stan Laurel.
19.35 ***Magazine : Mégamix.*** Présenté par Martin Meissonnier. Les musiques de l'au-delà (Brésil) ; Sexe et musique à Tokyo ; La ligne l'maginot : Zebda-Fabulous Trobadors ; Jason Miles ; Killing Joke ; Mangala ; Abdel Alim Hafez (Egypte) ; Hot Tuna.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Vivre l'interprétation avec François Le Roux.** De Christian Leblé et François Manceaux.
21.35 **Magazine : Musicarchive.** Gérard Souzay.
22.05 **Opéra : Œdipus Rex.** Opéra-oratorio d'Igor Stravinsky, livret de Jean Cocteau d'après Sophocle, chorégraphie de Suzushi Hanayagi.
23.05 **Cinéma : Le Chemin du paradis.** ■ Film allemand de Wilhelm Thiele (1930) (v.o., 95 min).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 ***Informations : M 6 express*** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **Musique : *Boulevard des clips*** (et à 10.05, 1.45, 6.00).
11.05 **Série : Thunderbirds.**
11.50 **M 6 express, Météo.** *Suivi du Mondial de l'automobile.*
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **M 6 Kid.** Kid découverte : les chevaux font du cinéma ; Prostars ; Conan l'aventurier ; 20 000 lieues dans *l'espace ;* La Petite Boutique des horreurs ; Rahan.
16.00 **Magazine : Méga 6.**
16.15 **Magazine : Fax'O** (et à 1.00, 4.45).
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.50 **Le Mondial de l'automobile.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Mode 6** (et à 0.55).
20.05 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6.**
20.45 **Téléfilm : Un taxi la nuit.** De Cinzia Th. Torrini.
22.30 **Téléfilm : Terroriste à abattre.** De Geoff Murphy.
0.15 **Série : Fantasmes.**
0.45 **Six minutes première heure.**
2.30 **Rediffusions.** Salsa opus 4 (Venezuela) ; Philippe Découflé *(les Petites Pièces montées)* ; Fréquenstar ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** Robert Wyatt (3).
20.30 **Antipodes.**
21.32 **Correspondances.** *Des nouvelles de la Belgique, du* Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.** L'art de la guerre.
0.05 **Du jour au lendemain.** Louis-Jean Calvet (les Voix de la ville).
0.50 **Coda.** Festival de Lille. Israël-Palestine (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 10 juin 1994 à l'Auditorium Saint-Germain) : Prélude pour piano op. 28 en sol *mineur, de Chopin ; Prélude pour* piano en la mineur, de Ravel ; Prélude pour piano n° 2, de Gershwin ; Ondine, Etude pour les arpèges composés, de Debussy ; Etude pour piano op. 18, de Bartok ; Préludes pour piano, Six études pour piano, de Ohana ; Improvisation sur Avoaha de Ohana, de Gottlieb, par Jay Gottlieb, piano.
22.35 **Soliste.** Idil Biret, piano.
23.00 **Ainsi la nuit.** Quintette à cordes en fa majeur, de Bruckner ; Trio pour violon, piano et violoncelle en ré mineur op. 120, de Fauré.
0.05 **Jazz vivant.** Par André Francis.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : André Rossinot, ministre de la fonction publique (« Le Grand Débat »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Tiré, poussé

LE silence est Delors. Plus l'homme se tait, plus il grimpe. Plus il grimpe, plus il se tait. Le président de la Commission européenne vit, en matière de sondages, une sinécure. Dans le rôle du muet, et même du sourd-muet aux appels de sirènes, il est absolument parfait. Le meilleur des non-candidats non déclarés à une non-campagne.

Jacques Delors est dans cette situation paradoxale et réjouissante que plus il feint de se désintéresser de la chose, plus nombreux sont les Français à estimer qu'il ferait un président présentable. A condition de se présenter évidemment. Admettons qu'il n'ait pas la moindre envie de se lancer dans la bataille – son vieux dos, un PS capricieux, sa talentueuse fille, l'ampleur de la charge, le rêve d'autre chose. Les Français, du moins une partie d'entre eux, en ont envie pour lui. Ainsi tiré, poussé, sorte d'outsider virtuel, Jacques Delors se trouve comme propulsé vers un choix cornélien : les charentaises ou le possible char de l'Etat, la lecture de *l'Equipe* en père peinard ou un rôle autrement astreignant de père élyséen.

Ne rions pas avec ces choses-là ! C'est embarrassant pour un homme que de se voir ainsi, sous l'odieuse pression des sondés, sommé d'y aller au prétexte vénéneux qu'à gauche « il n'y aurait que lui qui ». Ce chantage indirect exercé par l'opinion pour que l'élection présidentielle sorte enfin d'une facétieux étripage gaullo-gaulliste, façon « Guignols de l'info », a cependant un avantage : celui de montrer que le pays, dans son incurable goût de la chose politique, distingue encore sa droite de sa gauche.

Il y a quelque mérite. Tout avait été fait pour brouiller les pistes et les esprits. Le PS était dans l'état que chacun sait. Le RPR dans les tourments que nul n'ignore. Le PR dans ses démêlés judiciaires. Le PC dans sa logique du hérisson. Et Edouard Balladur avait pour ainsi dire privatisé les sondages.

Et voici que les mêmes sondages annoncent l'envie furieuse qu'ont les Français d'une présidentielle à l'ancienne, droite contre gauche, un second tour à l'emballage, du 51-49, qu'on se passionne un peu. Et voici qu'à un Balladur-Chirac, version à la tronçonneuse d'un Pompidou-Poher, les sondés disent nettement préférer un bon vieil affrontement des familles politiques.

Bien sûr, les sondages valent ce que valent les sondages. Surtout sept mois à l'avance. Ils n'engagent, et encore, que leurs auteurs. Il n'empêche. D'évidence, Raymond Barre, oracle septennal, n'a pas tout à fait tort de prévenir la droite qu'elle *« n'a certainement pas déjà gagné »*. Il lui resterait cependant, pour avoir tout à fait raison, à en convaincre l'ermite de Bruxelles.

Mort du compositeur russe Nikolaï Karetnikov

Le compositeur russe Nikolaï Karetnikov est mort dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 octobre à Moscou. Il était âgé de soixante-quatre ans.

Longtemps ignoré dans son pays, au même titre qu'Edison Denisov, Alfred Schnittke et Sofia Goubaïdoulina, ses contemporains, Karetnikov avait étudié la composition auprès de Vissarion Chebaline jusqu'en 1953. Il avait ensuite accumulé une œuvre considérable : quatre symphonies, un concert pour trente-deux vents, une symphonie de chambre, des musiques de ballet (*les Géologues*), un *Mystère de l'apôtre saint Paul*, quarante musiques de scène et pas moins de soixante musiques de films. Influencé par le post-sérialisme des années 60, l'artiste écrivait dans un langage proscrit par l'Union des compositeurs.

Il encourut notamment les foudres de Dimitri Kabalevski, rangé dans le camp des conservateur en 1959. Donné en 1962 au Bolchoï, la musique du ballet *Vanina Vanini* avait valu à Karetnikov d'être censuré jusqu'en 1983, où certaines de ses œuvres réapparurent au générique des concerts. En 1971, son opéra *le Petit Zaches* avait connu un grand succès à Hanovre, sans que soit levé l'interdit dont le musicien souffrait dans son pays. Depuis le dégel, son œuvre avait commencé à être largement diffusée à l'étranger, grâce à André Lishke et à sa collection « Saison russe » distribuée par Chant du monde. Sont parus notamment sur disques compacts, des chants liturgiques, de la musique de chambre et *Till Eulenspiegel*, un opéra que Karetnikov mit vingt ans à écrire, sur un livret imaginé avec Pavel Lounguine, le réalisateur de *Taxi blues*.

A. Ry.

La précampagne présidentielle

MM. Juppé et Séguin seront les piliers du « comité politique » de M. Chirac

Les préparatifs de campagne s'accélèrent autour de Jacques Chirac. Le président du RPR a réuni, mardi matin 11 octobre, à l'Hôtel de Ville de Paris, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR, et Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale. Ce triumvirat, qui aura la responsabilité politique de la campagne présidentielle, devait être rejoint par l'ensemble de l'état-major du RPR : d'abord les présidents des groupes parlementaires – Bernard Pons pour celui de l'Assemblée nationale et Josselin de Rohan pour celui du Sénat –, puis le troisième cercle, formé par les secrétaires généraux adjoints du RPR.

Cette réunion au sommet pourrait préluder à l'annonce d'un organigramme qui verrait MM. Juppé et Séguin – les deux premiers dirigeants du RPR à s'être déclarés pour la candidature du maire de Paris de préférence à celle d'Edouard Balladur – former les deux piliers du « comité politique » qui sera le moteur de la campagne de M. Chirac. La direction de la campagne devrait être confiée à Patrick Stéfanini, directeur de cabinet de M. Juppé au RPR et directeur des affaires politiques du mouvement.

« Plusieurs mois d'oxygène »

Cette annonce a pour but de montrer que tout est réglé « comme du papier à musique » autour de M. Chirac et de couper court aux spéculations que pouvaient entraîner les déclarations de M. Juppé, dimanche au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». *« Si, le moment venu, en janvier ou février, il apparaît que l'un des deux candidats est très en avance sur l'autre dans tous les sondages, répétés, constants, successifs, pendant plusieurs semaines, il faudra se poser des questions »*, avait indiqué M. Juppé (*le Monde* du 11 octobre).

Les balladuriens ont interprété ce propos comme un début de « lâchage » du président du RPR par son secrétaire général. On soutient, au contraire, dans l'entourage du maire de Paris, que les déclarations de M. Juppé ont *« dégagé plusieurs mois d'oxygène »* pour M. Chirac, pressé par les proches de M. Balladur de se déclarer ou de renoncer. On souligne que les sondages sont une donnée évolutive et que le premier ministre, enfin touché par la persistance du chômage et la multiplication des « affaires », pourrait bientôt en faire l'amère expérience.

Les chiraquiens du RPR accentuent, à leur tour, la pression sur le premier ministre au moment même où il semble que sa stratégie – se présenter le plus longtemps possible comme un chef de gouvernement actif, dégagé des préoccupations présidentielles – connaît ses premières limites. A en croire le baromètre mensuel CSA-*Aujourd'hui-le Parisien*, publié mardi, 51 % des personnes interrogées jugent que M. Balladur agit d'abord comme futur candidat, 38 % pensent qu'il agit d'abord comme premier ministre. De même, dans le traitement des « affaires », 58 % des sondés estiment que M. Balladur se détermine *« surtout à partir de questions tactiques et politiques »*, 23 % seulement jugeant qu'il se détermine *« à partir de questions d'éthique et de justice »*. Cette enquête a été réalisé les 7 et 8 octobre auprès de mille quatre cents personnes.

Cette agitation risque de rendre de plus en plus difficile la cohabitation au sein du gouvernement des partisans des deux protagonistes. Même si, parlant d'eux, Michel Roussin, ministre de la coopération, pense que les membre du gouvernement *« doivent être loyaux en équipe nationale et fidèles à leur club »*.

J.-L. A. et O. B.

Succession dans la plus grande municipalité communiste

Daniel Colliard (PCF) est élu maire du Havre

ROUEN

de notre correspondant

Daniel Colliard, député (PCF) de Seine-Maritime, a été élu, lundi 10 ctobre, maire du Havre en remplacement d'André Duroméa, premier magistrat depuis 1971 et démissionnaire. M. Colliard a obtenu 45 voix, celles des conseillers élus en 1989, sur la liste d'union de la gauche (23 PCF, 19 PS et 2 GE). Sur les quatorze élus de droite (3 CDS, 2 UDF, 6 RPR, 3 DVD), quatre ont voté blanc, et dix n'ont pas pris part au vote.

La mission de M. Colliard n'est pas simple : il doit conserver au Parti communiste la dernière grande ville dont il assure la gestion. C'est pour lui faciliter la tâche que M. Duroméa lui a cédé son fauteuil. Nul, à gauche, n'a contesté ce passage de témoin entre celui qui gérait la cité portuaire depuis 1971 et celui qui était son premier adjoint depuis la même époque.

Déjà, en mars 1993, le maire avait laissé, avec succès, à son adjoint son siège de député, alors même qu'il représentait à l'Assemblée nationale une circonscription où sa personnalité comptait tout autant que son étiquette. Face à Agathe Cahierre, conseiller général (CDS) du Havre, M. Colliard avait bénéficié d'un bon report des voix socialistes au second tour. C'est le même parcours qu'il devra réussir face à Antoine Rufenacht (RPR), député et président du conseil régional de Haute-Normandie, qui a été désigné pour conduire la liste de la droite.

« C'est un religieux », dit de M. Colliard un adjoint socialiste. Gestionnaire avant tout, M. Colliard a été l'homme des dossiers d'urbanisme et l'acteur du « compromis historique à la havraise », qui a permis, au fil des ans, de maintenir une coopération entre l'hôtel de ville et les milieux économiques et portuaires, le plus souvent aux dépens de la droite. Pour réussir, en juin 1995, le second acte de la succession de M. Duroméa, M. Colliard devra convaincre la totalité de l'électorat de gauche, qui s'est toujours retrouvé derrière le maire communiste au fil des scrutins, y compris dans les heures les plus délicates de l'union de la gauche.

Il peut légitimement espérer une participation des écologistes, puisque Bernard Despierre (GE), adjoint transfuge du PS, a déjà annoncé qu'il est prêt à discuter d'un projet politique. Quant au PS, laminé lors des élections législatives de 1993, il sera aux côtés des communistes, avec pour exigence d'imprimer sa marque au programme électoral. Au-delà des états-majors, c'est l'ensemble de l'électorat qui assurait le succès de M. Duroméa que le nouveau maire du Havre devra mobiliser.

ÉTIENNE BANZET

[Né le 14 août 1930 au Havre dans une famille catholique, Daniel Colliard a d'abord milité dans des mouvements chrétiens de gauche alors qu'il était cimentier, avant de rejoindre le PCF en 1955. Il a vite gravi les échelons du communisme municipal en devenant, dès 1956, adjoint aux beaux-arts dans la municipalité d'union de la gauche dirigée par le communiste René Cance. Cette première expérience avait été interrompue en 1959 lors du renversement d'alliance qui avait permis aux socialistes de prendre la mairie en cours de mandat avec l'appui des modérés. En 1965, avec la revanche de René Cance, M. Colliard avait retrouvé un fauteuil d'adjoint avant de devenir le bras droit de M. Duroméa en 1971. Il a été élu député, après le retrait de ce dernier, en 1993.]

La lutte contre la corruption

Le député (RL) Edouard Chammougon est sous le coup d'une déchéance de son mandat

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, lundi soir 10 octobre, le pourvoi formé par Edouard Chammougon, député (République et Liberté, ex-non-inscrit) de Guadeloupe et maire de Baie-Mahault, contre l'arrêt de la cour d'appel de Fort-de-France, qui l'avait condamné pour corruption, le 4 novembre 1993, à trois ans de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et dix ans de privation de ses droits civiques et civils.

Réduisant à cinq ans la durée de privation des droits, la Cour de cassation a atténué la peine du député pour tenir compte de la modification du code pénal qui, intervenue depuis la condamnation, limite à cinq ans la peine maximale de privation des droits civiques et civils. Il revient maintenant au parquet de Fort-de-France de saisir le Conseil constitutionnel pour que celui-ci constate la déchéance de M. Chammougon de son mandat de député. Une fois sa destitution prononcée, une élection partielle devra être organisée dans la troisième circonscription de la Guadeloupe. Sa déchéance du mandat de maire devrait lui être signifiée, en outre, par le préfet.

Le renvoi en correctionnelle de M. Noir confirmé par la cour d'appel de Lyon

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a confirmé, mardi 11 octobre, les termes de l'ordonnance de renvoi de Michel Noir en correctionnelle signée par le juge Philippe Courroye (*le Monde* du 11 octobre). Les avocats du maire de Lyon avaient fait appel de cette ordonnance en arguant que les recels d'abus de biens sociaux reprochés à leur client relevaient de dépenses à caractère politique et tombaient sous le coup de l'amnistie. Tout en considérant l'appel comme « recevable », la cour a totalement approuvé les choix du magistrat instructeur. Mᵉ François Saint-Pierre, avocat de M. Noir, a confirmé son intention de se pourvoir en cassation dans le délai légal de cinq jours. De la célérité de la haute juridiction dépendra désormais l'éventuelle programmation du procès des douze protagonistes du dossier Botton-Noir au cours de l'hiver.

Le président de la chambre de commerce du Var et le maire du Castellet placés en garde à vue

NICE

de notre correspondant régional

Dans le cadre d'une enquête préliminaire de police ordonnée par le parquet de Toulon, le président de la chambre de commerce et d'industrie du Var, Pierre Meiffret, quarante-cinq ans, et le maire (div. d.) du Castellet, Gabriel Tambon, soixante-quatre ans, ont été convoqués, lundi 10 octobre, et placés en garde à vue dans les locaux de l'antenne de la police judiciaire de Toulon. Il leur est reproché des irrégularités, susceptibles de constituer les délits d'ingérence et de corruption, notamment dans la passation d'un marché concernant la collecte des ordures ménagères de la commune du Castellet.

En l'occurrence, la société Start-Barla (société de transports automobiles routiers et de travaux), dirigée par M. Meiffret, aurait obtenu, sans appel d'offres, le renouvellement de ce marché qui avait fait l'objet d'une convention en 1987. Un avenant prévoyait qu'une partie des prestations seraient sous-traitées à une entreprise dirigée par M. Tambon. Il serait également reproché au maire du Castellet d'avoir perçu des salaires d'Assistance service, une filiale de la Compagnie générale des eaux.

M. Tambon a, par ailleurs, été interrogé sur les conditions dans lequelles est intervenue, il y a quelques années, une révision du plan d'occupation des sols de la commune, qui avait rendu constructible une parcelle dont il était propriétaire. Le maire du Castellet a toujours soutenu, cependant, que cette opération était *« parfaitement normale »*.

G. P.

AFFAIRE LONGUET : le juge des référés se déclare incompétent sur la violation du secret de l'instruction. – Le juge des référés du tribunal de Nancy (Meurthe-et-Moselle) s'est déclaré, mardi 11 octobre, incompétent pour dire si *Libération*, *le Monde* et *InfoMatin* avaient violé le secret de l'instruction en publiant la note de juge Renaud Van Ruymbeke ayant trait à l'affaire Longuet. Il a condamné l'entrepreneur meusien René Céréda à payer 10 000 francs à chacun des trois journaux. M. Céréda, qui a construit la villa tropézienne du ministre de l'industrie, les avait assignés pour diffamation, atteinte à la vie privée, violation du secret de l'instruction et recel.

EN BREF

KAZAKHSTAN : le président Nazarbaev demande au gouvernement de démissionner. – Le président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaev, a demandé, mardi 11 octobre, au gouvernement de démissionner, selon l'agence Interfax. Après un rapport du premier ministre sur les réformes économiques, le président kazakh a estimé que le gouvernement n'était plus capable d'assumer ses responsabilités. – *(Reuter.)*

PRISONS : deux détenus de Ploërmeur s'évadent en prenant un otage. – Sous la menace d'une arme, deux détenus ont pris en otage un surveillant du centre pénitentiaire de Ploërmeur (Morbihan), dans la nuit de dimanche 9 à lundi 10 octobre, afin d'obtenir l'ouverture des portes de la prison. Philippe Lalouel, détenu pour des vols à main armée et une tentative d'homicide, et Laurent Jacqua, incarcéré pour meurtre, se sont ensuite enfuis à bord de la voiture de fonction du directeur de l'établissement. Ils ont abandonné leur otage en rase campagne avant de s'emparer lundi en fin de matinée, sous la menace d'un couteau, d'une voiture particulière.

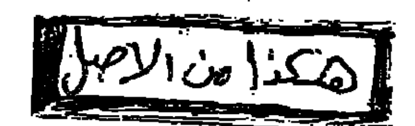
Selon un quotidien norvégien

Le prix Nobel de la paix serait attribué à MM. Arafat et Rabin

Le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, devraient recevoir ensemble, vendredi 14 octobre, le prix Nobel de la paix 1994, affirme le quotidien norvégien *Aftenposten*, dans son édition de mardi.

Selon ce journal, la décision, prise à la fin de la semaine dernière, lors d'une réunion extraordinaire du comité Nobel norvégien à Oslo, a été critiquée par l'un de ses cinq membres, qui a décidé de le quitter pour protester contre le choix de M. Arafat. Selon *Aftenposten*, Kaare Kristiansen, devrait faire part de sa démission lorsque le comité Nobel annoncera le ou les lauréats du prix, vendredi.

Le journal affirme que M. Kristiansen considère le chef de l'Organisation de libération de la Palestine comme un ancien terroriste, qui ne devrait pas pouvoir recevoir une telle récompense. – *(AFP.)*

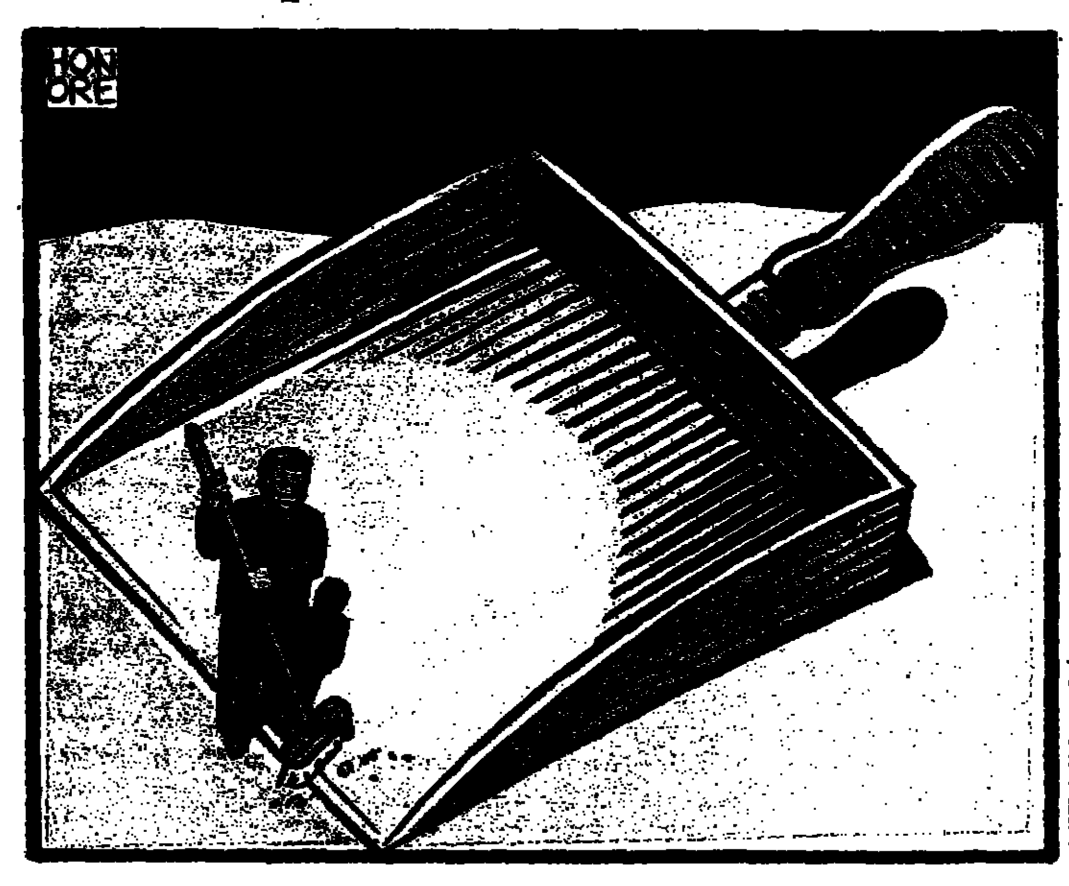


Le Monde

I N I T I A T I V E S

L'exclusion en question

Veut-on organiser une société du non-travail pour les « inemployables » ou partir à la recherche d'une autre dynamique sociale ?



ILLUSTRATIONS : HONORÉ

SIGNE des temps, on ne se sera jamais autant préoccupé d'exclusion qu'aujourd'hui. Tous les hommes politiques s'expriment sur le sujet. Le thème revient dans chaque débat, et France-Inter, en collaboration avec *la Croix*, organise pour des semaines une campagne de sensibilisation. Avec retard sur le phénomène, manifeste depuis des années, la mauvaise conscience oblige à réagir, au moins publiquement. C'est toujours ça.

Combien sont-ils, ces exclus dont on parle tant ? Peu importent les querelles de chiffres et les questions de définition. Il reste qu'ils sont trop nombreux, qu'ils soient 1,8 million, sans compter les conjoints et les enfants, ou qu'ils soient 6 millions, en englobant, à la façon du rapport de Christian Chasseriaud ou de la fameuse et ultime enquête du CERC (Centre d'études et de recherche des coûts), tous ceux qui sont menacés par la *précarité. Une société développée ne peut vivre* avec une telle fracture et tolérer qu'une partie importante de sa population ruine sa cohésion sociale.

Justement, la question se pose à un moment où, à force de tergiversations et de myopie collective, le sort réservé à l'exclusion résume à lui seul, symboliquement, les options en devenir. Que les discours publics l'admettent ou non, il est désormais avéré que, au fil des ans, la croissance ne permettra pas de renouer avec le plein emploi.

Dès lors, plusieurs options sont possibles, avec leurs variantes. Sans le crier sur les toits, certains en viennent à admettre qu'il faille tirer un trait sur les *chances de réinsertion dans la société productive* « normale » de ces exclus. Ils diront donc, pour que le propos ne soit pas jugé scandaleux, que ces inadaptés doivent à la collectivité une contrepartie – en travaux d'intérêt général – de la prise en charge dont ils bénéficient au titre de la solidarité nationale. Ou bien, s'inquiétant du développement exponentiel du RMI (+ 15 % par an, près de 20 milliards de dépenses), ils réclameront des efforts de la part de ces « assistés » pour que les sommes versées ne servent pas de prétexte à l'oisiveté ou, presque pis, ne produisent pas une « désincitation » au travail, porte ouverte sur le travail au noir. Ces recommandations aboutissent les unes et les autres à la création d'une société de non-travail pour les exclus, priés de ne pas déranger ceux qui produisent les richesses, et, à tout le moins, visent à fournir une «occupation », pratiquement au sens que l'on donnait aux ateliers nationaux de 1848. *Plus pernicieuse encore, une autre version est sans* doute en train de se mettre en place, ainsi que le craignent Jean-Louis Laville et Bernard Eme, deux *sociologues spécialistes de ces marges. Sous couvert* d'insertion et d'activités adaptées aux capacités, il arrive que les meilleures intentions soient dévoyées. Cela peut se produire dans une zone en déshérence quand la situation est telle que la micro-économie alternative en vient à fonctionner en circuit fermé. Les entreprises d'insertion ne travaillent qu'avec des donneurs d'ordres de la même origine sociale, ou pratiquent des échanges avec des entreprises du même type, voire avec des associations intermédiaires. C'est-à-dire que, au contraire de ce qui était espéré, ces structures ne sont plus en contact avec des sociétés traditionnelles, qu'elles ne sont plus le sas permettant à d'*anciens chômeurs de réintégrer la sphère normale*, et qu'elles ne s'inscrivent donc plus dans un processus d'insertion. Au bout de cette logique, il y a la constitution d'une société de parcage, deux univers séparés n'ayant plus le moyen de communiquer.

MAIS il ne faut pas sombrer dans le désespoir, et donc il convient de regarder des initiatives qui relèvent d'un troisième type, ni résigné ni rêveur. Face à l'exclusion, l'objectif premier est de rendre de la dignité sociale à des personnes qui en sont privées. Mille actions vont dans ce sens, qui explorent des activités nouvelles et compatibles avec l'état de ces catégories. Des associations interviennent ainsi, de *même que certaines entreprises dites normales*, prouvant que le pire n'est jamais certain. Pareillement, la solidarité collective peut s'exprimer par le biais de collectes d'épargne populaire pour financer des projets, tant il demeure vrai que, en limite du secteur marchand, des solutions humaines peuvent être explorées.

Bien sûr, cette dernière option est floue et surtout hasardeuse. Il n'empêche que c'est de ce côté-là qu'il faut chercher, aux confins de l'économique, autour des besoins communautaires capables de recréer une dynamique d'emploi – d'activité – socialement utile et génératrice de reconnaissance, totalement diffé*rente de l'option « occupationnelle ». Dans les inter*stices de la société, il y a des truffes à trouver qui permettront aux exclus de se réinsérer et d'avoir un statut social autre que celui d'assisté. Mais cela signifie aussi qu'il est temps d'inventer d'autres objectifs à la société pour qu'elle redécouvre à la fois des besoins à satisfaire et une forme d'équilibre, pas seulement économique. En d'autres termes, il faut réinventer le travail, au sens large, et pas seulement industriel, pour résoudre nos difficultés. Au Québec, des expériences laissent penser que c'est possible.

Alain Lebaube

Solidarité nordiste

Apporter du capital à des entreprises qui emploient des chômeurs : telle est la vocation d'Autonomie-Solidarité.

DERRIÈRE la rangée de boxes qui bordent la rue d'Halluin près de Tourcoing se cachent des maisonnettes avec leurs petits jardins. Foch Heneman, soixante-quinze ans, ancien mineur reconverti dans la douane, habite l'une d'elles avec son épouse et l'un de ses fils. Retraité, il est toujours syndiqué à la CGT. A quelques kilomètres de là, dans le quartier chic d'Hem, en banlieue de Roubaix, des arbres dissimulent la villa en briques de Jacques Toulemonde, soixante-neuf ans, ex-directeur aux 3-Suisses et neveu du fondateur de l'entreprise.

Entre l'ancien militant, qui *« a toujours eu une vie simple et jamais d'auto »* et l'héritier de la grande entreprise de tissage-filature Toulemonde-Destombes, qui fut PDG à vingt-neuf ans, entre ces deux quartiers, entre ces deux mondes, la lutte contre l'exclusion a jeté une passerelle : les deux hommes sont actionnaires d'Autonomie-Solidarité (1), une société anonyme coopérative créée à Lille en 1991 par un appel public à l'épargne. Son capital est aujourd'hui de 9 millions de francs sous forme d'actions de 500 francs réparties entre 2 000 actionnaires. Sa vocation : investir dans des placements à risques destinés à des entreprises récentes ou en création qui s'engagent, dans un délai de trois ans, à réserver 50 % de leurs postes de travail à des chômeurs de longue durée ou à des personnes « en difficulté d'emploi ».

Ces entreprises répondent en outre à des règles d'éthique. Elles doivent notamment exercer une activité *« utile »*, avoir *« des relations démocratiques »* dans le travail, respecter l'environnement, etc. Et ce ne sont pas que des mots. Autonomie-Solidarité, qui s'est dotée d'un conseil de surveillance, veille au grain avec ses bataillons d'*« accompagnateurs »*, d'*« experts »* et autres *« parrains »*. Ces derniers suivent, mois après mois, les entreprises pendant cinq ans au terme desquels Autonomie-Solidarité se retire de leur capital. Et on ne plaisante ni sur ces conditions, ni avec le code du travail.

Projets examinés à la loupe

La coopérative s'est ainsi retirée du capital d'une entreprise qui refusait de recruter des chômeurs. *« Nous ne pouvons pas être laxistes, sinon nous ne sommes plus crédibles »*, insiste Daniel Gontier, président du directoire de la coopérative et ancien directeur des achats aux 3-Suisses. Autonomie-Solidarité a, par exemple, refusé de s'impliquer dans des projets où des chômeurs auraient été embauchés au SMIC tandis que les dirigeants auraient été rémunérés huit fois plus. En revanche, elle soutient des sociétés comme Decalonne, un atelier de coupe de tissu qui n'embauche que des jeunes non qualifiés et des chômeurs de longue durée. Toutefois, on peut s'interroger sur le cas d'une entreprise qui rémunère certains de ses salariés handicapés à 90 % du SMIC. Certes, la loi l'y autorise mais dans cet atelier protégé, où déjà 40 % de la masse salariale est prise en charge par l'Etat, on pourrait peut-être, au nom de l'éthique espérer de meilleures conditions.

L'aspect économique est examiné à la loupe. *« L'essentiel, c'est la fonction pédagogique de ce suivi*, indique Jean-Marie Didier, directeur général du directoire d'Autonomie-Solidarité. *Il faut que le chef d'entreprise comprenne que la comptabilité, la gestion, etc., c'est important. »* Et ces domaines, Jean-Marie Didier, ancien cadre expert d'une grande banque régionale les connaît bien. Le chômage aussi, d'ailleurs. En 1992, après seize ans d'ancienneté, il a été licencié du *« jour au lendemain »* par la banque et son procès pour licenciement abusif n'est pas terminé. Jean-Marie Didier est resté deux ans sans emploi, avant de réaliser une étude de faisabilité sur la création d'une *« banque solidaire »* qui devrait voir le jour d'ici dix-huit mois.

Depuis sa création, la coopérative a investi dans 34 entreprises, contribuant ainsi à créer ou à maintenir 400 emplois. Des antennes ont été ouvertes à Caen et à Marseille. Toutefois, huit entreprises ont déposé leur bilan. *« Nous avons fait des erreurs de jeunesse en matière de diagnostic ou de suivi »*, estime Christian Tytgat, fondateur d'Autonomie-Solidarité et président du conseil de surveillance. Des décisions ont été prises pour rectifier le tir, notamment celle de ne plus *« faire de sauvetage d'entreprise »* sur un coup de cœur. La coopérative table sur un taux de disparition des entreprises de 20 % en cinq ans et compte avoir créé 2 000 emplois d'ici à l'an 2000. Une goutte d'eau, sans doute, quand le chômage de la région Nord-Pas-de-Calais atteint 16,2 %. Mais un mouvement est né, si ce n'est une culture dans ce territoire maillé de réseaux qui n'avaient pas l'habitude de se rencontrer.

Avec Autonomie-Solidarité, ce sont des retraités, des chômeurs, des syndicalistes, une centaine de patrons – dont le PDG des 3-Suisses – deux cents élus locaux de tous bords – sauf du Front national, – deux évêques, des congrégations religieuses, deux recteurs d'académie, des associations, des comités d'entreprise, des personnes morales, comme le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, etc, qui forment une grande chaîne de solidarité.

Cet engouement n'était pas vraiment prévisible. *« Au début, les gens étaient sceptiques*, souligne Christian Tytgat. *Ils se demandaient si nous allions trouver des patrons qui seraient d'accord pour embaucher des chômeurs. Aujourd'hui, nous avons démontré que la société civile peut se bouger et que recruter des chômeurs peut, à moyen terme, être « rentable ».*

Quel que soit le montant investi, de 500 francs – payable en trois ans ! – à 480 000 francs pour les personnes physiques et jusqu'à 1 million de francs pour le conseil régional, chaque actionnaire ne dispose que d'une voix aux assemblées générales de la coopérative.

« J'ai pensé que c'était une belle action, confie Foch Heneman qui, avec ses enfants et petits-enfants, détient une trentaine d'actions. *Je sais que mon argent sera bien employé. »* Un syndicaliste devenu capitaliste ? Le mot ne lui plaît guère. *« Je suis pour tout ce qui réunit les gens. »* Jacques Toulemonde a investi 60 000 francs, précise-t-il, et beaucoup de temps. Il n'a jamais connu le chômage, n'avait jamais participé à une activité collective patronale. *« J'avais besoin de me resituer dans le social »*, dit-il. C'est lors d'une assemblée générale des actionnaires que l'amitié entre Foch et Jacques est née.

Francine Aizicovici

(1) 81 bis, rue Gantois 59000 Lille. Tél : 20-30-98-25.

A l'écoute de la demande sociale

Recréer les conditions d'une cohésion sociale dans des quartiers ou des zones réputés déprimés

ILS se connaissent tous. Ils appartiennent aux mêmes réseaux, et sont regroupés autour du CRIDA. Ils se battent chacun sur le terrain pour convaincre du bien-fondé de leur démarche : le développement économique solidaire. L'expression n'est pas parlante, et pourtant elle traduit la volonté de l'ensemble de ses promoteurs d'être à l'écoute de la demande sociale, exprimée dans les banlieues et autres espaces en marge de la société et qui, comme le déplore Madeleine Hersent, fondatrice de l'Agence pour le développement local (ADEL), *« n'est pas entendue parce que les institutions ont pris l'habitude de penser à la place des gens »*.

Des restaurants créés par des femmes dans les quartiers en difficulté ou des cafés-musique qui permettent à des jeunes de fonder une oasis culturelle dans des cités qui en sont privées : *« Il s'agit bien*, explique Guy Michel, directeur de l'Agence pour le développement des services de proximité (ADSP), *de reconstruire de la cohésion sociale à un niveau proche de la vie quotidienne, dans une ville, un village ou une banlieue. »* La logique statistique de l'administration n'a rien à faire dans ces combats-là. D'ailleurs, la démarche repose sur des principes fondateurs qui la tailleraient plutôt en pièces.

« Un préfet peut décider de créer une entreprise d'insertion ou une association intermédiaire, constate Madeleine Hersent. *Pourquoi pas... Mais ces initiatives vont-elles trouver un écho auprès d'une population défavorisée dont les potentialités sont grandes mais systématiquement mises en doute. ? »* De son côté, Guy Michel insiste : *« Il faut travailler à partir des projets exprimés par ceux qui veulent devenir les acteurs économiques de leur rue, de leur quartier... »* Ce crédo ne rend pas la tâche facile, tant les solutions préétablies, les dispositifs institutionnels existants pèchent régulièrement par manque de souplesse. Alors, en frappant aux portes (de l'administration, des élus locaux, des organismes de formation, etc.), quitte à sortir des sentiers battus, les défenseurs du développement économique solidaire parviennent à faire du sur mesure, sans se soucier de la priorité accordée aux dispositifs classiques par la majorité des institutions.

Le Flamboyant, un restaurant créé dans un quartier de Creil par six femmes au chômage et qui fonctionne maintenant de manière autonome depuis octobre 1989, en est un exemple vivant. Le local a été mis à leur disposition par l'office HLM avec la gratuité du loyer pendant trois ans, et les travaux d'équipement ont été financés par un emprunt bancaire pour lequel le maire de Creil s'est porté caution... *« La formation s'est révélée être l'aspect le plus difficile à mettre en place*, se souvient Madeleine Hersent, *maître d'œuvre du projet à la demande de l'association Femmes sans frontières. Aucune des femmes qui sont à l'origine du Flamboyant ne rentrait dans les dispositifs existants. Nous avons dû discuter, neutraliser les réticences pour finalement réussir à convaincre. Tout cela demande beaucoup de temps. L'investissement immatériel est considérable dans ce type de réalisation. »*

Réussir à changer les mentalités

D'autant plus que le but recherché est de rendre totalement autonomes les individus à l'initiative des projets. *« Ce n'est pas un hasard si l'ADSP a choisi d'être une petite structure au niveau national*, confirme Guy Michel. *Nous ne voulons pas nous transformer en une tête de pont institutionnelle. Notre objectif est clair : l'appropriation par les acteurs locaux des projets mis en place. »*

Bien sûr, la démarche dérange, provoque des résistances et butte quotidiennement sur des difficultés structurelles réelles. Guy Michel raconte : *« J'ai conseillé un jeune qui voulait créer un café sans alcool. Il était en contrat emploi-solidarité dans une municipalité, ce qui lui permettait de vivre tout en travaillant à son projet. A la fin de son CES, il s'est retrouvé sans rien et a dû accepter l'offre de l'ANPE de rentrer dans un chantier-école. Il a abandonné son idée, car nous n'avons jamais pu trouver un relais financier qui lui aurait permis de s'atteler à la réalisation de son café. »*

Aujourd'hui, lorsque le développement économique solidaire réunit ses défenseurs en colloque, ils se comptent encore seulement par quelques centaines. Jean-Louis Laville, sociologue au CRIDA, l'un des initiateurs du mouvement, ne s'en émeut pas. *« Il n'est pas question d'évaluer ces expériences en termes d'emplois créés. Nous voulons d'abord réussir à changer les mentalités, à mettre en place une dynamique, des réseaux qui parviennent à structurer petit à petit la démarche. »*

Des preuves comme Le Flamboyant sont évidemment les bienvenues. *« Ce restaurant témoigne que, sur un quartier réputé invivable, des choses sont possibles*, insiste Madeleine Hersent. *Ce restaurant n'a jamais été vandalisé et, quand vous y allez, vous sentez que, dans le quartier, c'est un lieu où une parole libre peut s'exprimer. »* A Creil, Le Flamboyant reste encore une exception. Mais d'autres quartiers, dans d'autres villes, se sont inspirés de sa réussite. L'ADEL travaille notamment aujourd'hui à un projet similaire à Rouen, là encore dans un des quartiers jugés « irrécupérables ». Pas pour tout le monde, visiblement.

Marie-Béatrice Baudet

Bouées de sauvetage

Face à la diversité des publics en difficulté l'APIJ-BAT monte des structures différenciées

UN local glauque dans un recoin de la galerie marchande. Pour toute décoration sur la porte, un sigle mystérieux : APIJ (Association pour l'insertion des jeunes). Nous sommes dans le QG d'une entreprise d'insertion. Spécialisée dans les métiers du bâtiment, l'association siège à Aulnay-sous-Bois, au cœur de la cité de la Rose des vents, dite « Cité des 3000 ». Pour des jeunes à la dérive, une entreprise d'insertion c'est un peu comme une bouée de sauvetage. C'est le fil conducteur qui peut les amener ou les ramener vers le monde du travail. Et l'univers du bâtiment semble particulièrement bien adapté à ce type d'opération. *« Le changement constant de chantiers, de situations, le fait de se déplacer, de refaire du nouveau et d'aller jusqu'au bout, correspondent tout à fait au profil instable des jeunes qui viennent chez nous. »*

Assis derrière un bureau encombré, Rémi Beauvisage, directeur de l'APIJ-BAT, a plus l'air d'un doux rêveur que d'un travailleur manuel. Lorsqu'il crée l'entreprise en 1986, avec le directeur d'un club de prévention, il a une formation d'animateur socioculturel et une bonne expérience d'électricien. *« On savait où on était : dans une cité défavorisée. Les métiers du bâtiment n'étaient pas bien perçus. Il fallait rendre le travail attrayant. Montrer que le bâtiment, ce n'est pas que le gros œuvre, mais aussi quelque chose de très technique. »* L'entreprise mise sur le haut de gamme. Par le biais d'architectes amis, elle commence par faire de la peinture *« de qualité »* chez des particuliers. Elle se tourne ensuite vers les HLM, qui proposent des travaux de peinture différents. Au fil du temps, pour répondre à la demande du marché, l'APIJ ajoute la maçonnerie à sa palette. Aujourd'hui, c'est une véritable entreprise générale du bâtiment avec dans son équipe d'encadrants techniques, deux maçons, deux peintres, un électricien, un plombier et un menuisier. Rémi Beauvisage a dû apprendre la coordination des différents métiers sur un chantier, mais le jeu en vaut la chandelle.

Dans le même temps, l'entreprise passe de trois à douze postes d'insertion, avec toujours un encadrant pour deux jeunes. Au départ, l'APIJ-BAT tente de former des polyvalents du bâtiment. *« Mais cela n'a pas bien fonctionné*, souligne Rémi Beauvisage. *Il était difficile de faire acquérir aux jeunes un réel savoir-faire dans différents métiers. »* Désormais, les jeunes sont formés sur un seul métier (maçonnerie, peinture ou électricité...) Il s'agit de les amener rapidement à un niveau d'ouvrier qualifié 1 (O. Q. 1) ou de petit O. Q. 2 en les faisant travailler en réel sur des chantiers.

Stage de redynamisation

Ces formations sur le tas sont ponctuées de sessions de formation courtes au cours desquelles les jeunes effectuent un travail théorique de remise à niveau en français ou en calcul, ou peuvent approfondir les techniques de peinture, de plomberie ou d'électricité utilisées sur le chantier. Ces journées leur permettent de moins subir les contraintes de productivité des chantiers et de mieux s'approprier les techniques. Tous les mois, l'ensemble des salariés de l'entreprise se réunit pour faire le point sur les chantiers, mais aussi pour discuter sur d'autres sujets : la toxicomanie, la violence... Une manière de *« développer l'appartenance des salariés à l'entreprise, et par là même, à en être partie prenante et non plus seulement force de travail »*. En dehors du seul apprentissage d'un métier, c'est à un travail de fond que se livre l'équipe qui aide jeunes et moins jeunes à s'insérer, à reprendre confiance en eux : à se réinsérer plus largement dans la société. *« Nous insistons beaucoup sur la dimension relationnelle de notre démarche. On fait du compagnonnage. »*

Un salarié en insertion qui parvient à *« une certaine maturité »* débute une période de relation avec l'APIJ sociale. La personne concernée travaille avec l'équipe à la mise en place d'une stratégie de recherche d'emploi : réalisation de C.V., préparation à l'entretien téléphonique et à l'entretien d'embauche. Bilan des opérations : un taux de réussite de 65 %. En 1993, sur 25 jeunes passés dans l'entreprise, 17 ont trouvé un emploi : intérim, contrat à durée déterminée ou indéterminée. Certes, une minorité décroche un CDI mais, souligne le directeur de l'entreprise *« 80 % des personnes accueillies dans l'entreprise d'insertion n'ont aucune expérience professionnelle. Pour nous, lorsqu'elles arrivent à rester un mois ou deux dans une entreprise traditionnelle, du moins en ce qui concerne la tranche des 18-25 ans, c'est gagné »*.

Depuis quelques années, l'APIJ voit arriver un nouveau public *« pour lequel, manifestement, la structure de l'entreprise d'insertion est déjà dépassée »*. Il s'agit d'hommes plus âgés, ayant déjà travaillé, certains dans le bâtiment. Ceux-là, physiquement usés, cassés, ne peuvent plus espérer retrouver une place dans ce secteur. D'autres, chômeurs de longue durée, ont occupé, pendant des années, des postes de bas niveau de qualification, dans l'industrie automobile par exemple, et ne sont plus à même de suivre une formation susceptible de les mener à un bon niveau technique.

Pour ceux-là, l'APIJ-BAT a créé une structure : un atelier de menuiserie dans lequel ils peuvent travailler à leur propre rythme. L'APIJ-BAT y organise des stages de redynamisation autour d'une création unique de mobilier urbain : un banc, une locomotive pour agrémenter la cour d'une école... *« Ces gens, bien que non rémunérés, s'accrochent car ils s'identifient à la production qu'ils font. Ils veulent en venir à bout. Beaucoup ont trouvé un CES après un passage en atelier. »*

L'idéal, explique Rémi Beauvisage, serait de développer les commandes et d'arriver à salarier les gens, de créer des unités de production susceptibles d'accueillir des personnes dont la production ne serait pas immédiatement concurrentielle, des lieux dans lesquels elles pourraient travailler en fonction de leurs possibilités, quatre, cinq, voire six heures par jour.

De deux choses l'une, conclut Rémi Beauvisage, *« soit on continue à assister les personnes (par le biais du RMI par exemple), soit on se rend compte que des gens ne pourront jamais travailler dans des entreprises traditionnelles et l'on crée alors un système qui leur permet de travailler, d'avoir un statut social. C'est un choix de société. »*

Catherine Leroy

هكذا من الاصل

Attention : dispositif ghetto

Il faut penser autrement les emplois de proximité. Pour permettre de s'en sortir

AU fil des années de crise s'est constitué un vaste ensemble de passerelles destinées à aider ceux qui ne pouvaient pas accéder directement à un emploi : entreprises d'insertion, associations intermédiaires, régies de quartiers, d'une part, contrats emploi-solidarité (CES), « CES consolidés » et autres contrats d'insertion, d'autre part.

Cet ensemble, qui évite à une société submergée par le chômage de tomber dans une déshumanisation totale, a atteint aujourd'hui ses limites. Les dernières évaluations ainsi que l'expérience quotidienne de ceux qui en sont les acteurs montrent qu'il a tendance à se transformer en système clos. Certains y tournent sans plus pouvoir en sortir, passant d'une association intermédiaire à une régie de quartier, d'un contrat de qualification à un CES...

Depuis plusieurs années, on compte sur les services dits « de proximité » pour sortir de l'impasse née de la raréfaction de l'emploi dans l'industrie ou même dans d'autres types de services gagnés par la standardisation. On sait que les besoins non satisfaits dans ce domaine correspondent à des centaines de milliers d'emplois. Mais ce n'est pas par hasard que l'entreprise privée a laissé ce terrain en friche : ces services (coûteux) sont peu standardisables et ils reposent presque uniquement sur la présence humaine. Beaucoup de ceux qui pourraient y avoir recours ne peuvent se les payer et une bonne partie des autres reculent devant la dépense.

D'où l'idée des récents gouvernements, de droite comme de gauche, d'alléger ces coûts grâce à une réduction des charges sociales et grâce à des dégrèvements d'impôts, afin que se développe un marché de l'aide à domicile, des services culturels, sportifs, de santé ou de soutien scolaire... Mais les résultats ne sont pas à la hauteur. On a « blanchi » du travail au noir plus qu'on a créé des emplois nouveaux et comblé des besoins insatisfaits. Ces coûteuses mesures n'ont accouché que d'un certain nombre d'heures de femme de ménage au profit des professions libérales et des cadres supérieurs.

Image de dépendance

Comment sortir les dispositifs d'insertion du ghetto dans lequel ils se sont progressivement installés ? Travaillant sur le changement des institutions dans une perspective d'approfondissement de la démocratie et de l'autonomie, deux chercheurs du CNRS (CRIDA-LSCI), Jean-Louis Laville et Bernard Eme, apportent un peu de lumière dans la compréhension de cette situation (1). Pour eux, c'est la façon dont on conçoit le développement de ce secteur des services relationnels qui est en cause. Tout d'abord, c'est une erreur de les considérer comme une marchandise ordinaire : « *Est-ce que l'on confie la garde d'un parent âgé ou d'un jeune enfant à quelqu'un comme on fait un achat dans un magasin ? Bien sûr que non !* » Et Jean-Louis Laville d'ajouter : « *La progression de l'économie marchande a longtemps été synonyme d'émancipation individuelle. Mais si elle en vient à envahir des services souvent liés à l'intimité des personnes, cela risque d'accentuer la crise de sens, l'isolement, les différences sociales qui sont des symptômes aussi caractéristiques de la crise de notre société que le chômage lui-même.* »

Il faut concevoir un type différent de relations en s'inspirant des initiatives que prennent aujourd'hui des petits groupes locaux face aux problèmes qu'ils rencontrent *(voir article de M. B. Baudet)*. En liant la marchandisation de ces services à l'insertion, on aggrave encore le problème. Comment, en se sentant « casé », un chômeur peut-il être motivé, stabilisé (un CES est par définition temporaire) et avoir tous les savoir-être et savoir-faire qu'impliquent des tâches souvent délicates ? D'où des frustrations multiples : « *Les représentants des collectivités territoriales et de l'administration qui encouragent la mise en œuvre d'actions dans ce domaine sont déçus des résultats obtenus* », les acteurs de l'insertion s'estiment mal soutenus ; « *quant aux usagers, ils n'ont recours aux services proposés qu'en l'absence d'autres choix* ». Et les chômeurs ainsi « insérés » ont le sentiment de faire un travail dévalorisé. L'univers des services relationnels dans son entier est ainsi victime d'un processus de dévalorisation qui en bloque la progression.

En s'intéressant d'abord aux emplois familiaux et en essayant de les développer sur la base d'une relation individuelle, on a ajouté un frein supplémentaire : le service de proximité se retrouve affublé d'une image de dépendance et d'enfermement domestique. C'est oublier que le travail est dans notre monde une activité que l'on pratique avec d'autres personnes, ce qui en fait un lien avec la société dans son ensemble. Même s'il fournit un salaire, l'emploi domestique n'insère pas : il fait perdurer la « ghettoïsation » du chômeur. Et il est plus que probable que, si l'offre de ce type de service venait à croître, il n'y ait pas une demande suffisante, quelle que soit la conjoncture. Le fossé culturel qui se creuse entre les jeunes générations et ce qui leur est ainsi proposé deviendra quasiment infranchissable. Non parce qu'elles refuseront de manier le balai et le chiffon, mais parce que, si l'on n'insère pas ces tâches dans un monde de relations multiples, elles auront le sentiment de ne pas sortir de l'exclusion.

Marie-Claude Betbeder

(1) Ils ont publié ensemble *Cohésion sociale et emploi*, ouvrage collectif, Ed. Desclée de Brouwer, 285 p. 135 F. Sous la direction de Jean-Louis Laville est publié prochainement, chez le même éditeur, *L'économie solidaire, une perspective internationale*.



La Fondation des utopies

La Fondation de France s'efforce de promouvoir des formes d'innovation sociale, souvent très originales

LA Fondation de France, qui fête cette année son 25e anniversaire, est-elle en quête d'utopie ? Que veut-elle signifier lorsqu'elle affirme être « *convaincue que c'est autour de la notion d'utilité sociale qu'apparaîtra une nouvelle vision du travail* » ? Ou encore qu'il est possible de « *favoriser des liens sociaux dans d'autres univers que celui de l'emploi* » ? C'est pour débattre notamment de ces questions que la Fondation organise cette semaine à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (12 et 13 octobre) deux journées d'atelier-débat qui devraient être clôturés par le premier ministre.

« *Ces rencontres* [où seront présents] *des acteurs qui ont su apporter sur le terrain des réponses pertinentes* », pour reprendre les termes de Francis Charhon, directeur général de la Fondation de France, regrouperont sociologues, chercheurs, universitaires, travailleurs sociaux, fonctionnaires de l'Etat et chefs d'entreprise qui réfléchissent en France au problème de l'emploi et de l'exclusion ainsi que de la place du travail dans la société. En voici quelques exemples, non abstraits.

« Savoir mutualiser »

Peut-on cultiver la solidarité aussi bien que des légumes ? Oui, affirme Jean-Guy Henckel, sociologue et ingénieur social à Besançon, au sein de l'Association Julienne Javel (1). Il a créé, voici quelques années « Les jardins de cocagne », activité de maraîchage (2). Il s'agit de jardins collectifs, cultivés par des personnes en difficulté et formées par un jardinier professionnel. Chaque semaine, pour une valeur marchande de 50 francs, elles livrent à un réseau d'environ 400 adhérents un panier de légumes frais. « Les jardins de cocagne » ont essaimé . Besançon, Valence, Romans, Saint-Brieuc ont aujourd'hui leur jardin. Une quinzaine de sites supplémentaires devraient être exploités au printemps 1995. « *Nous apportons ainsi la preuve que notre expérience de services de proximité est modélisable*, commente Jean-Guy Henckel. *Nous avons travaillé sur un concept d'utilité sociale plus que sur le retour à l'emploi classique. Il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt : dès lors qu'il y a grande exclusion, ce retour s'avère très problématique* ».

L'Association Julienne Javel vient de lancer par ailleurs une autre expérience dite « *d'habitat adapté* ». Il s'agit, en partenariat avec des collectivités locales, des services sociaux et les offices HLM, de secourir des personnes vivant de manière isolée et précaire, en les faisant participer à la construction de leur propre maison en panneaux industrialisés et ce, avec l'aide d'un architecte. Le financement de ces logements – qui ne doivent pas être « *des maisons du pauvre* », selon ses promoteurs – est assuré notamment par les allocations-logement des personnes concernées. Dans le même temps, l'approche se voulant globale, la collectivité d'accueil s'efforcera d'accompagner la personne ou la famille en difficulté vers une réinsertion professionnelle. Pour l'heure, l'expérience de Franche-Comté est en phase de démarrage. L'association mise sur la construction d'une vingtaine de maisons pour l'année prochaine.

Davantage connus, les « *réseaux d'échange de savoir* » participent du type de structures que soutient la Fondation de France, tant il est vrai qu'il s'agit de recréer du « *lien social* » dont l'absence, ainsi que le soutient Francis Charhon, risque de créer une déchirure de la société. Le principe mis en œuvre par les réseaux d'échange est simple : tout ce que chacun sait peut être transmis à d'autres sous forme non marchande. Exemples : « *Je te donne des cours de maths, tu m'apprends à cuisiner. Tu m'offres une initiation au traitement de texte. Je t'apprends la mécanique automobile. Je t'offre des cours de danse. Tu m'enseignes la peinture à l'huile* »... Des connaissances intellectuelles, des savoir-faire pratiques, des savoir-être ou des expériences personnelles peuvent ainsi être échangées. Fortement implantés dans les quartiers en difficulté, plus de 70 réseaux, regroupant quelque 40 000 personnes, se sont ainsi développés en France. L'Espagne, la Belgique, la Suisse suivent. Des projets existent en Allemagne et au Brésil. « *Il s'agit de favoriser le décloisonnement social en mutualisant le savoir* », soutient Claire Hébert-Suffron (3), cofondatrice des réseaux.

Jean Menanteau

(1) Association Julienne Javel. B. P. 13 – 25220 – Chalezeule.

(2) Voir le « Monde Initiatives » du 17 juin 1992.

(3) Coauteur de « *l'Ecole éclatée* » rééditée ce mois-ci par EPI-DDB Paris ; et de *Cercle des savoirs reconnus* chez le même éditeur.

Expériences québécoises

La recherche d'une issue pour des chômeurs a suscité l'émergence de nouvelles formes d'économie solidaire

LE Québec occupe une place à part dans la société nord-américaine. Sous-tendue par la volonté de maintenir une identité nationale propre, cette spécificité québécoise s'illustre même dans la manière d'appréhender certaines formes d'interventions économiques et sociales. Comme l'explique Jacques Boucher, sociologue à l'université du Québec à Montréal et un des coauteurs du chapitre consacré à l'économie solidaire au Québec dans un livre à paraître prochainement (1) : « *La solidarité sociale mise en œuvre à travers l'action économique relève d'une tradition bien ancrée au Québec.* » Elle a pour origine le mouvement Desjardins, du nom de son concepteur, qui a mis en place au début du siècle une structure de caisse locale d'épargne qui représente aujourd'hui un acteur financier non négligeable dans l'économie de la Belle Province. Son chiffre d'affaires se compte en milliards de dollars.

Issu du puissant mouvement syndical dans le secteur des services et du mouvement populaire et communautaire qui correspond peu ou prou au mouvement associatif en France, une approche solidaire de l'économie s'est développée, qui se distingue à la fois de l'interventionnisme étatique classique, caractérisé par sa centralisation et sa bureaucratie, mais aussi des modes d'intervention de l'entreprise privée. Cette voie médiane a pris de la consistance avec l'émergence des corporations de développement économique (CDEC), qui sont apparues à Montréal à partir de 1984 et qui depuis lors ont essaimé dans d'autres villes et campagnes du Québec.

La première CDEC a vu le jour en juin 1985 dans le quartier de la pointe Saint-Charles, un des quartiers les plus défavorisés du sud-ouest de Montréal. Dans ce vieux quartier industriel où les infrastructures étaient vétustes, les entreprises datant de la première révolution industrielle ont fermé leurs portes les unes après les autres ne pouvant résister à la concurrence des pays en voie de développement dont les coûts de main-d'œuvre étaient moindres. Sur place on retrouvait une population faiblement scolarisée où le travail s'était transmis de père en fils. Dans la dernière génération, il y avait des personnes âgées de trente-cinq ans sans emploi, à la fois sans grande mobilité ni véritable qualification.

Service de proximité

Pour revitaliser le tissu économique et social, il fut décidé de privilégier un développement économique communautaire. A l'aide de soutiens émanant de syndicats, de PME, de structures patronales, telles que la chambre de commerce de Montréal et d'élus, cet effort collectif a porté dans l'implantation d'entreprises d'un nouveau type. Loin des entreprises tayloriennes, elles ont pris la forme de coopératives, d'associations sans but lucratif, mais aussi des formes commerciales. Elles se sont attachées à promouvoir des services sociaux et de proximité. Fin 1988, la CDEC du quartier de la pointe Saint-Charles avait déjà soutenu trente-quatre entreprises.

Paradoxalement, trois facteurs ont concouru au développement d'une économie solidaire : un taux de chômage élevé et persistant qui touche 12 % de la population active au Québec, des restructurations industrielles en série et le manque de moyens de l'Etat-providence. Ensuite, l'existence de solidarités locales qui s'expriment sur le terrain permet de favoriser ces initiatives originales. La démarche s'appuie sur deux orientations : arriver à maintenir l'emploi, voire à le développer dans les bassins où les populations sans travail résident ; d'autre part, accroître l'employabilité des salariés, c'est- à-dire leur capacité d'adaptation et de formation à de nouvelles formes de travail.

Quelles leçons peut-on retirer en France de ce type d'expériences ? Si toute transposition à l'identique paraît vaine (les chances de voir la greffe prendre paraissent faibles en raison des facteurs liés aux substrats nationaux), des enseignements plus généraux, une trame, des méthodes sont observables. Voire applicables.

Alain Beuve-Méry

(1) *L'économie solidaire, une perspective internationale*, sous la direction de Jean-Louis Laville, Edition Desclée de Brouwer.



TRIBUNE

La santé au travail : un constat inquiétant

par Henri Pezerat et François Desriaux

PAS de surprise au Forum international travail et santé (FITS 94), qui s'est déroulé à la Défense les 3 et 4 octobre. Comme il fallait s'y attendre, on a évité de parler des vrais problèmes de santé au travail. Les organisateurs, la CNAM et le ministère du travail, se sont surtout félicités de la baisse des accidents du travail, se montrant beaucoup plus discrets sur l'augmentation des maladies professionnelles. Trois problèmes, au moins, auraient mérité de figurer au cœur des débats de cette manifestation.

Le premier, c'est celui de l'explosion, ces dernières années, des troubles musculo-squelettiques, la maladie des gestes répétitifs. Ces syndromes du « tennis-elbow du travail » se traduisent par de violentes douleurs de la main, du poignet, du coude ou de l'épaule. Au dernier recensement officiel des maladies professionnelles (année 1992), ils occupent la première place, avec près de 30 % de maladies reconnues. Mais, compte tenu de notre système très restrictif de réparation des maladies professionnelles, on peut estimer à plusieurs dizaines de milliers de cas par an l'incidence de cette maladie. Comme l'a indiqué le docteur Michel Aptel, de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), *« les opérations du canal carpien de la main sont plus fréquentes que les interventions de l'appendicite »*. Ces pathologies ostéo-articulaires sont la conséquence de l'augmentation importante des contraintes de temps dans une organisation du travail encore fortement parcellisée. Le taylorisme va bien, merci (1) !

Le deuxième problème est celui des cancers dus à l'exposition à l'amiante. Les mésothéliomes (cancer de la plèvre et du péritoine) spécifiquement engendrés par l'exposition à l'amiante, avec des temps de latence supérieurs à trente ans, croissent en nombre dans tous les pays nordiques, les seuls où existe un enregistrement fiable des causes de décès. En Grande-Bretagne, où plus de 1 100 cas sont enregistrés chaque année, l'épidémiologiste Julian Peto prédit pour les trente années à venir au moins 40 000 décès par mésothéliomes et 100 000 décès par autres cancers dus à l'amiante.

La situation en France n'est pas plus brillante. L'INSERM chiffre à environ 800 cas annuels le nombre de mésothéliomes, mais il est probablement plus élevé. Le nombre de cancers du poumon dus à l'amiante est de l'ordre de 2 000 cas annuels. Cette épidémie est sans doute à relier aux opérations de flocage des bâtiments qui, en France, se sont déroulées des années 50 à 1978. Ces opérations ont engendré d'énormes pollutions locales, pour les travailleurs des chantiers ainsi que pour l'environnement de proximité. Mais l'amiante n'est pas le seul matériau cancérogène présent dans les polluants des milieux de travail, et d'autres pathologies respiratoires, comme l'asthme, sont également en augmentation.

Le troisième problème est celui du travail précaire et des multiples formes de souffrance qu'il engendre, comme cela a été dénoncé récemment par un collectif de médecins du travail (2). Le recours à la sous-traitance, à l'intérim et aux emplois précaires pour effectuer des travaux dangereux ou insalubres devient une véritable stratégie des entreprises. Chacun se souvient des irradiés de Forbach. Ce n'était pas un exemple isolé. Les salariés à statut précaire ont, à type d'activité identique, deux fois plus d'accidents du travail que les salariés permanents des entreprises, et ces accidents sont en moyenne deux fois plus graves (3).

A travail précaire, santé précaire

Cette situation que nous venons de décrire n'est bien sûr pas étrangère à l'actuel rapport des forces sociales et à la crise de l'emploi. Thème majeur de revendication dans les années 70, l'amélioration des conditions de travail a progressivement cédé le pas à la défense de l'emploi. Pourtant, *« on ne peut être fort sur l'emploi en lâchant les conditions de travail »*, écrit Madeleine Rebérioux, présidente de la Ligue des droits de l'homme (4). Cette situation est aggravée par l'attitude d'une partie du patronat qui cherche à profiter du déséquilibre du rapport des forces sociales pour minimiser ou masquer les risques professionnels. Il en est ainsi du comportement des délégations patronales au sein de la commission « maladie professionnelle » qui siège au ministère du travail et qui est chargée de la rédaction des tableaux de maladies professionnelles. Ils y multiplient les entraves à la reconnaissance de nouvelles pathologies, comme par exemple récemment le cancer de la thyroïde lié à l'exposition aux rayonnements ionisants. Pourtant, alors que les épidémiologistes estiment que 10 000 décès par cancer sont liés aux expositions professionnelles chaque année, moins de 200 cas sont reconnus et indemnisés au titre des maladies professionnelles.

Le Haut Comité de santé publique souligne, dans son rapport sur la santé des Français, cette sous-évaluation des maladies professionnelles. Il confirme également que la santé au travail est l'un des déterminants importants de la santé publique. Si celle-ci est bien du ressort de l'action du gouvernement, il est impératif, pour que se développe une véritable politique dans ce domaine, que la demande sociale s'organise sur cette question. L'Association pour l'étude des risques de travail (ALERT) ; souhaite que les débats sur la protection sociale, qui marqueront la campagne présidentielle, soient l'occasion pour l'ensemble du mouvement social de s'engager sur une meilleure prise en compte de la santé au travail.

▶ Henri Pezerat est directeur de recherches au CNRS et membre de l'Association pour l'étude des risques de travail (ALERT) ; François Desriaux est vice-président de l'ALERT.

(1) Voir *Santé et travail* n° 7, dossier « Gestes à répétition ». Revue éditée par la Mutualité française.

(2) *Souffrances et précarités au travail. Paroles de médecins du travail.* Coédition Syros/Mutualité française.

(3) Enquêtes de l'INRS et du ministère du travail.

(4) « Le dossier noir du travail précaire » in *Santé et travail* n° 8.

LIBRAIRIE

Manutentions : à bras-le-corps

DANS son dernier numéro, la revue trimestrielle *Santé et travail* éditée par la Mutualité française a décidé de se pencher sur les dégâts causés par les manutentions manuelles. La prévention de ces dommages – qui constituent le tiers des accidents du travail avec arrêt et la majorité des plaies occasionnées pendant le travail – s'avère une priorité. D'autant plus qu'encore aujourd'hui, au sein des organisations du travail, aussi robotisées et mécanisées soient-elles, les travaux de manutention ne sont pas près de disparaître. Si la prévention de ces accidents commence par une analyse précise des gestes effectués par les manutentionnaires, cela passe aussi par un aménagement des postes de travail, par la diminution des charge et par le respect de normes... A titre d'exemple, les auteurs de la revue montrent comment cette démarche préventive peut s'appliquer à certains métiers aussi divers et aussi exposés que le déménageur de piano, l'aide-soignante en gériatrie, l'auxiliaire de puériculture ou l'opérateur de Renault. Un outil précieux pour les élus de CHSCT et les médecins du travail...

▶ « Manutentions : à bras-le-corps », revue trimestrielle *Santé et travail* n° 9, éditée par la Mutualité française. 255, rue de Vaugirard, 75015 Paris. 88 pages, 70 F.

RECLASSEMENT

L'antenne-emploi de la communication

Quand une profession se prend en charge, les résultats sont au rendez-vous

ON entendrait une mouche voler. Soudain, le bâtiment vrombit. Le RER passe. Puis, tout s'apaise. Dans la salle de documentation de l'antenne-emploi de la communication, Annabelle, une vieille habituée des lieux, n'a même pas levé la tête. Assise au bout de la grande table, elle parcourt attentivement le dossier des offres d'emplois. Depuis le mois de mars, cette ancienne directrice de la publicité d'un journal professionnel vient régulièrement consulter les annonces. *« Je n'ai rien trouvé, pas même un CDD. Il est vrai qu'avec mon profil, ce n'est pas évident. »* Mais elle ne se décourage pas. Elle revient, sachant que c'est dans ce lieu, créé par des professionnels de la communication et de la publicité, qu'elle a le plus de chances de trouver un emploi.

Les chiffres sont éloquents. Sur les quelque 1 100 personnes passées par l'antenne, 674 ont retrouvé un emploi : 48 % en CDI, 36 % en CDD et 16 % en free-lance ou en intérim. Un bilan plus qu'honorable pour une structure opérant dans une activité particulièrement sinistrée. En 1992, après quelques années d'euphorie, le secteur de la communication est frappé de plein fouet par la crise. Alarmés par le chômage, de jeunes patrons de la publicité, du marketing et de la communication se regroupent au sein d'une association. Quelques mois plus tard, ils déclenchent un mouvement de solidarité au sein de la profession. Premier objectif : se mobiliser pendant six mois pour aider au reclassement de 500 chômeurs.

En juillet 1993, l'antenne-emploi est créée avec le soutien de Proway, un cabinet de recrutement spécialisé dans les médias. Le maire d'Issy-les-Moulineaux, une commune qui abrite beaucoup d'entreprises de communication, apporte son soutien à l'opération. Il met gratuitement à la disposition de l'association des locaux. L'opération, prévue au départ pour six mois, se révèle être un succès. Mais pour continuer, il faut trouver des fonds. En janvier 1994, de nouveaux partenaires interviennent, tels que l'Association des agences conseil en communication (AACC).

« L'antenne emploi a marché parce qu'on l'a montée autour d'un métier, explique Patrick Roynette, directeur de Proway. *Les entreprises de documentation se sont rendu compte qu'en passant par une antenne spécialisée, elles recevaient des candidatures adaptées aux postes, et cela dans un délai très court »*. Les demandeurs d'emploi ont également compris l'intérêt que représentait pour eux une telle antenne. Aujourd'hui, ils font la queue pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge. *« On a environ 3000 CV en attente, mais il est impossible de les prendre pour des raisons de budget »*, affirme Françoise Konaté, responsable du service des offres de l'antenne-emploi de la communication.

Contacts avec l'ANPE

Pour entrer dans le système, le candidat doit répondre à plusieurs critères : avoir travaillé dans des agences conseil en communication (publicité, promotion, marketing direct, design, communication...), chez des annonceurs ou dans des services commerciaux ou administratifs de médias ; avoir plus de trois ans d'expérience dans le métier et avoir été licencié pour un motif non inhérent à la personne... Pour 250 francs, les adhérents ont accès à tous les services de l'antenne. Ils bénéficient d'une formation technique de recherche d'emploi (six séances par groupe d'une vingtaine de personnes), d'un entretien individualisé avec un consultant, d'une analyse graphologique et des offres d'emploi bien sûr. A cela s'ajoute la mise à disposition des adhérents de moyens logistiques : toutes ces petites choses qui permettent d'alléger un peu le coût d'une recherche d'emploi. L'antenne organise en outre des conférences à thèmes (le design, le marketing direct, les relations presse, etc).

Depuis quelques mois, soucieuse de coller à la demande du marché, elle a mis en place une formation à la PAO. *« On s'est aperçu qu'on avait des gens très biens, des maquettistes, des graphistes, des chefs de fabrication... qui n'arrivaient pas à retrouver un emploi car ils n'étaient pas opérationnels en PAO*, raconte un des responsables de l'antenne. *Il a bien fallu faire quelque chose. Pour bénéficier de cette formation, les adhérents doivent d'abord décrocher une promesse d'embauche auprès d'une entreprise. Nous proposons cinq semaines de formation à mi-temps »*. Pendant l'autre partie du mi-temps, les stagiaires travaillent dans leur entreprise. En cas de problème professionnel, la formatrice en PAO est susceptible de leur donner un coup de main.

Mais la fin de l'année 1994 approche et les professionnels commencent à tirer la langue. Depuis quelques mois, l'AACC cherche désespérément des appuis du côté des pouvoirs publics. Les contacts pris avec le ministère du travail n'ont pour l'instant rien donné. En revanche, l'ANPE est d'accord pour établir un partenariat avec l'antenne. *« Travailler la main dans la main avec des professionnels, cela correspond à la politique générale de la maison. Cela veut dire que l'on a un accès plus facile aux entreprises du secteur et que l'on comprend mieux leurs exigences. Cela permet donc à nos agents d'être plus performants »*, reconnait Michael Danon, directeur général adjoint de l'ANPE. Sur le terrain, on en est à la phase de construction. Déjà une collaboration a été mise en route concernant les offres d'emploi pour les cadres. L'antenne-emploi va envoyer à l'espace cadres-ANPE (son interlocuteur privilégié) des profils de candidature correspondant à des offres d'emplois diffusées par le serveur de l'ANPE. Plus tard, l'ANPE proposera un interlocuteur pour les non-cadres. L'ANPE se déclare prête à offrir un certain nombre de prestations : bilan des compétences, méthodologie de recherche d'emploi... Un accord pourrait être conclu début 1995. *« Il sont demandeurs d'un partenariat, nous le sommes aussi. Ils ont fait un travail remarquable. Autant utiliser les compétences des gens »*, déclare Marie-France Schol, conseiller technique à la délégation départementale ANPE de Paris.

Catherine Leroy

▶ Antenne-emploi de la communication. 45, rue Camille-Desmoulins, 92130 Issy-les-Moulineaux. Tél. : (1) 46-45-54-31.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

هكذا من الاصل

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Directeur commercial et marketing

500 KF +

Notre société exprime sa compétence dans les accessoires de la personne. Nos collections, moyen et haut de gamme, sont portées par des marques à forte notoriété et des licences exploitées par le groupe. Nos circuits de distribution sont les réseaux sélectifs, les grands magasins, les hypers et la VPC.

Votre mission : en relation directe avec le Président du Groupe, vous serez associé à la stratégie globale et optimiserez notre offre produits-marchés dans un environnement concurrentiel très fort. Vous serez garant de la performance de vos différents services (sur plusieurs sites) en leur favorisant les meilleurs outils dans une organisation optimale. Votre autorité de compétences reconnue vous permettra d'animer vos différentes forces de vente et de les accompagner dans la réussite de leurs missions.

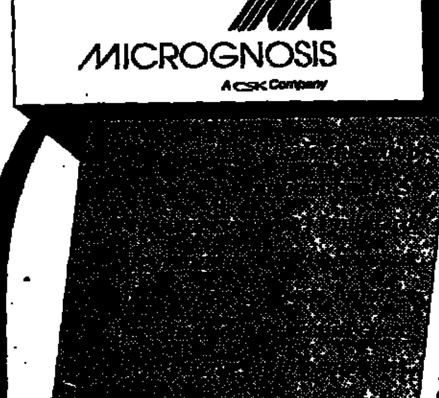
Votre profil : à environ 40 ans, de formation nécessairement supérieure, vous pouvez vous prévaloir d'une expérience probante et en constante évolution ; vous maîtrisez parfaitement la distribution moderne et sélective, votre goût pour la mode et les biens d'équipement de la personne est une part de votre sensibilité. Vous êtes rigoureux, organisé, parfait stratège, réactif et capable d'anticipation. Vous êtes créatif et développez un sens relationnel aigu. Votre anglais est courant et nous apprécierions que votre carrière se soit un moment exprimée à l'international. Nous cherchons un profil à très fort potentiel et saurons gérer son évolution.

Rémunération attractive avec intéressement aux résultats.
Poste basé en province (Est de la France, ville capitale) avec résidence sur le secteur et fréquents déplacements.
Les entretiens auront lieu à Paris courant novembre.

Veuillez adresser votre CV + photo + rémunération actuelle et souhaitée à notre conseil en Ressources Humaines, *RH PARTNERS*, 16 rue d'Alsace, 25000 Besançon, sous la réf. FC1094J.

RH PARTNERS

MEDIA SYSTEM



INGÉNIEUR D'AFFAIRES GRANDS COMPTES BANCAIRES (Réf. 52.1751/LM)

Mission : développer la stratégie, les actions et les contacts commerciaux nécessaires sur un plan national et international auprès des institutions bancaires pour vendre les concepts et savoir-faire de notre société.
Profil : diplômé d'une grande école (X, HEC), vous possédez 5 à 6 ans d'expérience, de relations et de négociations à très haut niveau dans les institutions bancaires. Votre connaissance des salles de marchés (Front, Middle et Back Office), des techniques du forex, money market, capital market, produits d'arbitrage, deal capture, gestion du risque, est considérée comme un plus. Votre anglais est courant.

CONSULTANT AVANT VENTE (Réf. 52.1752/LM)

Mission : conseiller et supporter en avant vente technique nos clients, pour intégrer nos systèmes dans leur environnement.
Profil : diplômé d'une grande école (X, SUPELEC, TELECOM ou équivalent), vous avez développé une spécialisation en informatique.
Après une première expérience de la programmation, vous avez évolué vers des responsabilités de développement et/ou de gestion de projets dans des environnements hétérogènes et techniques de haut niveau. La connaissance de l'environnement des salles de marchés est un plus. Vous connaissez les langages C, C++, UNIX, WINDOWS, les environnements réseau NOVELL, WAN.

INGÉNIEUR SUPPORT LOGICIEL (Réf. 52.1753/LM)

Mission : • élaborer les cahiers des charges et superviser les développements spécifiques pour nos clients • configurer les architectures réseau et les logiciels d'applications MICROGNOSIS dans l'environnement client/serveur • installer ces mêmes logiciels.
Profil : • de formation Ingénieur Informatique, votre expérience de 2 à 3 ans dans le développement d'applications vous confère une bonne connaissance des langages C, C++, d'UNIX et de TCP/IP • votre anglais est courant.

Pour tous ces postes, nous vous proposons : *• des responsabilités et une autonomie importante au sein d'une équipe reconnue pour son professionnalisme et ses compétences • de travailler dans un contexte très international et au contact d'un milieu résolument tourné vers des technologies très avancées et pointues • d'intégrer des missions très complètes où vous proposerez des systèmes, architectures, solutions techniques et fonctionnelles adaptées aux besoins de nos clients • des conditions de rémunération motivantes.*

Pour ces postes basés à Paris, merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, en précisant la référence du poste choisi, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

LBW

T.MIS Filiales du Groupe TECHNOLOGIES



160 MF de CA, 180 personnes, basé à Paris et implanté dans plusieurs pays européens, recrutent des

INGENIEURS COMMERCIAUX

Diplômés de l'Enseignement Supérieur, ils posséderont une expérience commerciale réussie de 3 à 5 ans.
La capacité à vendre des Solutions autour de logiciels leaders sur leurs marchés et à travailler dans les Grands Comptes sera un atout déterminant.

T.MIS M.D.P. commercialise des solutions pour les Grandes Directions de l'entreprise autour du logiciel de Gestion de Projets PMW implanté dans près de 500 grands comptes en France (*Réf. MDP-994*).

TECHNOLOGIES G.I.D. édite et commercialise SPIRIT, logiciel de Recherche Documentaire en langage naturel particulièrement performant grâce à l'innovation technologique que constitue l'analyse linguistique (*Réf. TGID-994*).

Ces postes, basés à Paris, nécessitent une forte autonomie et offrent à des candidats de valeur une réelle capacité d'évolution ainsi qu'une rémunération motivante.

Nous vous remercions de faire parvenir vos dossiers de candidature (lettre manuscrite, C.V. + photo) à : TECHNOLOGIES c/o Khadra BENAISSA
84/88, Boulevard de la Mission Marchand - 92411 COURBEVOIE Cédex.



ASIE

Nous appartenons à un groupe de dimension internationale, leader mondial dans le domaine des matériaux de construction. Nous sommes leader sur le marché de la signalisation routière horizontale (vente de peintures, enduits et machines de marquage routier) et poursuivons une stratégie de développement international ambitieuse.

Nous recherchons notre Responsable développement Asie.

Chargé du développement international auprès du Directeur Général, vous porterez vos efforts tout particulièrement et prioritairement vers l'Asie. Vous piloterez les recherches et études d'opportunités appropriées. Vous aurez à rechercher des partenaires locaux dans les pays asiatiques cibles, en vue de créer des joint-ventures, que vous aurez la responsabilité de négocier, animer, coordonner et contrôler.
Vous avez une formation supérieure en Marketing/Commerce et Stratégie Internationale d'excellent niveau, vous êtes au moins bilingue anglais, maîtrisez idéalement le chinois et avez le don des langues. Vous avez impérativement une expérience de l'Asie d'au moins 5 ans, et la gestion de centres de profit vous est familière. Vous êtes très mobile, disponible et prêt à relever ce défi au sein d'une équipe très dynamique, enthousiaste et composée de fortes personnalités, alors adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 538001 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17 qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Responsable de clientèle

Suivi, contrôle et relance sont vos maîtres mots. Commercial accompli dans le domaine de la communication, vos points forts sont la rigueur et l'exigence.
Vous avez un sens aigu du service clients qui vous pousse à devancer les besoins et toujours proposer plus. Vous êtes prêt à inculquer ces principes à une petite équipe auprès de laquelle vous agirez en manager opérationnel.
Notre agence est leader en communication de ressources humaines et a le privilège de gérer un portefeuille de clients prestigieux dans tous les secteurs d'activité.
L'exigence et la problématique de notre métier nous conduisent à rechercher des candidats de formation supérieure type école de commerce, rodés au terrain et au service clients, sachant mettre en œuvre leurs idées et disposant d'une première expérience de l'encadrement.
28 ans minimum, homme ou femme de solutions et d'action, vous avez envie de rejoindre une équipe jeune et compétente pour y jouer un rôle stratégique auprès de vos clients et de votre management. Merci d'adresser votre dossier de candidature à M. PIGOT, 9 rue Lagille, 75018 Paris, qui nous le transmettra.

Groupe International Industrie des Minéraux,

nous recherchons un

Responsable marketing industriel chimie

Nous sommes le leader des produits issus de la transformation du calcaire : au service de l'industrie et de l'environnement, nous opérons en France avec plusieurs implantations de production dans un contexte de plus en plus international.
Nous renforçons notre équipe Marketing au siège à Paris. Votre rôle : assurer l'interface Client / R&D / Production et être le support efficace de nos équipes de ventes, faire évoluer nos produits, développer des applications nouvelles.
Diplômé de l'enseignement supérieur, (Ingénieur ou Ecole de Commerce) vous avez surtout acquis une solide expérience (minimum 5 ans) de l'industrie chimique et du marketing de produits industriels. L'anglais est nécessaire, l'allemand est un plus. Nous vous offrons une structure à taille humaine innovante et à forte progression.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence VLH2M à notre Conseil : INFRAPLAN 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

LE MONDE DES RADIOCOMMUNICATIONS

TELEMATE Mobile Consultants est le spécialiste européen de l'ingénierie et du conseil en radiocommunications - réseaux cellulaires, CT2, PCN, radiomessagerie, 3RP et 3RD. *La société utilise ses propres logiciels et équipements de test* et mesure.

Pour accompagner son développement, elle recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

Ayant déjà acquis une expérience internationale confirmée de la prospection et de la vente dans le domaine des systèmes de télécommunications, et de préférence dans les radiocommunications. Une connaissance des opérateurs et/ou des grandes compagnies de télécommunications françaises et étrangères constituera un atout déterminant.

Deux responsables sont recherchés : l'un trilingue Anglais-Espagnol, qui aura pour vocation de couvrir prioritairement les zones Europe du Sud et Amérique Latine ; l'autre trilingue Anglais-Allemand, prioritairement pour les zones Europe du Nord et de l'Est.

Une formation Ecole Supérieure de Commerce est vivement souhaitée.

Ces postes, basés à Vincennes, nécessiteront de nombreux déplacements à l'étranger.

Adressez votre dossier de candidature : lettre de motivation, CV et photo sous la réf. IC2-40 à TELEMATE S.A. - 29/31, rue Victor Basch 94300 VINCENNES CEDEX.



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Ingénieurs Commerciaux Grands Comptes

Depuis que NCR et AT&T ne font plus qu'un, AT&T Global Information Solutions France (1 450 collaborateurs pour 1,5 Md FF de chiffre d'affaires) poursuit sa stratégie de nouvelle informatique, ouverte, coopérative et communicante.

Pour être un partenaire reconnu dans la gestion globale de l'informatique pour toute l'entreprise, AT&T partage les mêmes objectifs que sa clientèle : tout mettre en œuvre afin d'offrir la meilleure qualité de service.

Au sein d'une équipe orientée client (Customer Focused Team), vous collaborerez avec une véritable mosaïque de compétences - ingénieurs commerciaux, consultants, supports techniques - afin d'assurer la réalisation de vos objectifs et la satisfaction de votre clientèle. Vous favoriserez la pénétration et le développement des grands comptes dans des domaines tels que la finance, la distribution, l'industrie et le secteur public. Vous proposerez une gamme étendue de solutions (équipements, architectures, logiciels, services) et ferez preuve d'écoute, de ténacité, d'habileté commerciale et d'une réelle capacité à négocier.

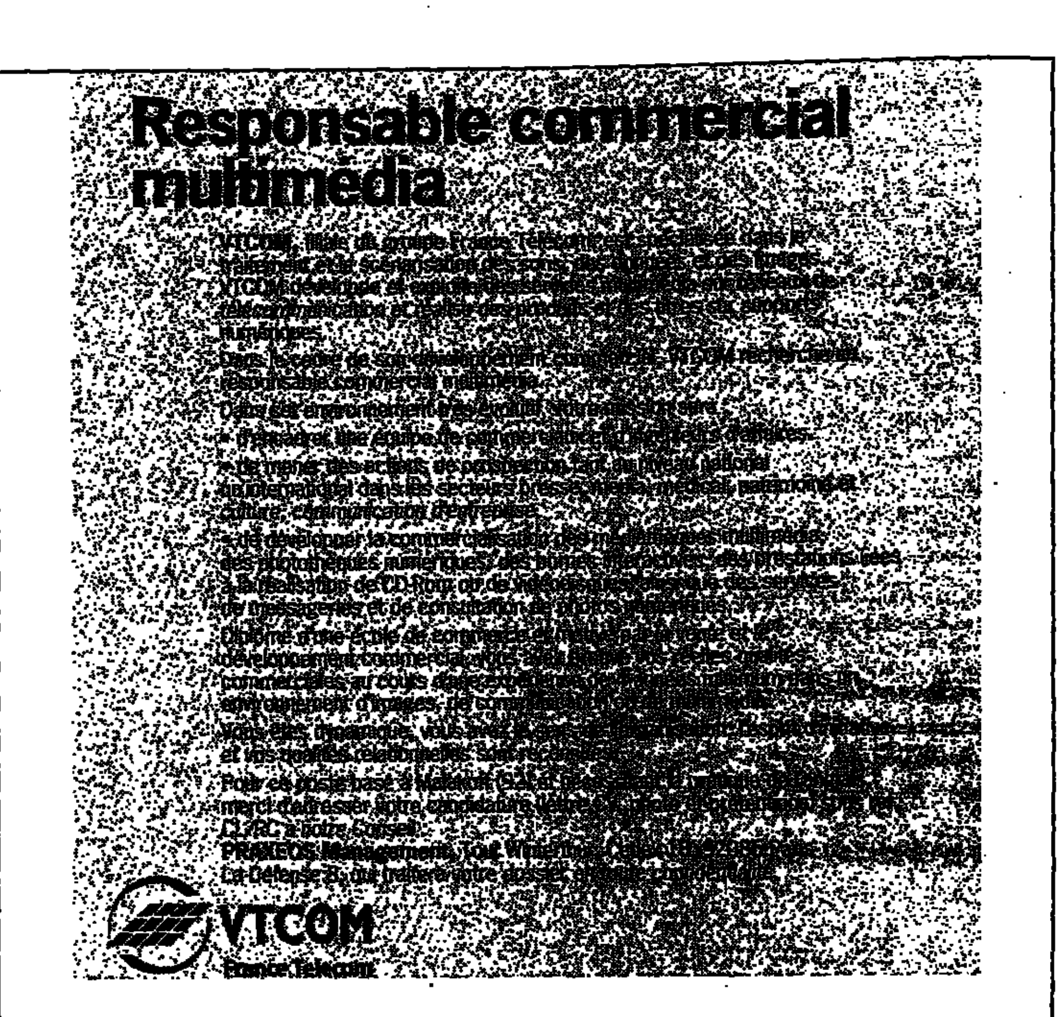
Diplômé(e) d'une école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez une expérience *réussie de 2 à 5 ans dans la* vente de solutions informatiques ou de services à forte valeur ajoutée. Vous partagez nos valeurs : innovation, sens du service clients, travail en équipe... Et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

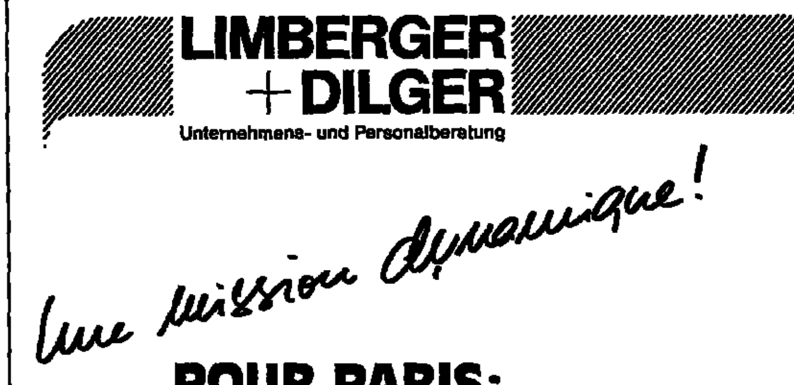
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM/1310, à AT&T Global Information Solutions, Laurence Amata, Direction des Ressources Humaines, Tour Neptune, 20 place de Seine, 92086 Paris-La Défense Cedex 20.



Global Information Solutions

MEDIA SYSTEM





POUR PARIS: UN DIRECTEUR D'AGENCE SPECIALISTE DE LA DISTRIBUTION

Nous sommes une entreprise allemande non affiliée à un groupe et opérant mondialement avec succès dans la fabrication et la distribution de machines spéciales. Le haut niveau de qualité de nos produits nous a assuré la position de leader du marché dans notre secteur. Nous recherchons pour notre filiale de distribution parisienne un *directeur d'agence. Il devra être en mesure de développer constamment les relations* d'affaires que nous entretenons depuis des années et d'élargir notre clientèle.

Le candidat recherché devra être flexible, bien connaître le marché français des biens d'investissement et pourra justifier d'une expérience positive dans la vente, ainsi que dans la mise en place de structures et le lancement de biens d'investissement. Notre préférence ira aux candidats qui auront déjà dirigé la filiale *d'une entreprise allemande ou d'Europe occidentale, qui seront familiarisés* avec les méthodes de marketing modernes et qui, en outre, seront en mesure de travailler de *manière systématique et planifiée.* Ce poste exige également une bonne compréhension des questions techniques ainsi que de solides connaissances de base en matière de gestion d'entreprise.

Le candidat idéal sera de nationalité française et possédera de très bonnes connaissances de l'allemand. Les candidats d'autres nationalités seront toutefois également pris en compte, dans la mesure où ils pourront attester d'un séjour passé ou actuel *de plusieurs années en France.*

Si vous êtes habitués à vous impliquer à fond dans votre travail et si, de surcroît, vous possédez le «mordant» nécessaire pour vous acquitter de la mission proposée, *nous aimerions faire votre connaissance.* A cet effet, nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature complet (C.V., copies de certificats, photographie, mention de votre revenu actuel, date éventuelle d'entrée en fonction), en mentionnant le code 376, à l'agence Unternehmens- und Personalberatung LIMBERGER + DILGER, zu Händen Herrn Limberger, Karlstrasse 60, D-79104 Freiburg. Votre dossier sera *bien entendu traité de façon strictement confidentielle.* Veuillez également indiquer quelles entreprises n'entrent pas en ligne de compte.

responsable export confirmé

NOUS APPARTENONS À UN GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE, LEADER MONDIAL DANS LE DOMAINE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION. NOUS SOMMES LEADER SUR LE MARCHÉ DE LA SIGNALISATION ROUTIERE HORIZONTALE (VENTE DE PEINTURES, ENDUITS ET MACHINES DE MARQUAGE ROUTIER) ET *POURSUIVONS UNE* STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONALE AMBITIEUSE.

Véritable commercial de *terrain*, avec *une grande autonomie* et une « mentalité de patron », vous serez chargé de la *commercialisation de nos* produits de marquage et machines d'application vers la zone Europe essentiellement (depuis la prospection jusqu'au SAV).

Vous participerez également aux salons professio[redacted]s et à l'élaboration de la documentation technique, commerciale et marketing. Vous saurez tisser d'excellentes relations avec les clients[redacted]ur reprendre avec succès le portefeuille existant et continuer à développer le chiffre d'affaires.

Vous avez une expérience terrai[redacted] l'export en Europe de 8 à 10 ans, idéalement dans le BTP. Vous êtes au moins trilingue français/anglais/allemand et vous avez [redacted]n des langues. La vente de produits techniques vous est familière et vous êtes très mobile et disponible. Vous êtes p[redacted]à relever ce défi au sein d'une équipe très dynamique, [redacted]housiaste et composée de fortes personnalités, alors adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 53591 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17 qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Retrouvez la rubrique

"Développement Des Marchés"

en dernière page.

D'INITIATIVES

هكذا من الأصل

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

Retrouvez la rubrique *"Carrières Européennes En Entreprises"* en dernière page **D'INITIATIVES**

LES DIRIGEANTS



Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général

SECTEUR PUBLIC



L'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions

recherche :

• ***Un ou une Chef de Projet Télématique***, *responsable du 3615 ONISEP, chargé(e) de la gestion complète du* service. Poste de catégorie A ou de type Ingénieur d'Etudes.

• ***Un ou une Assistant(e) télématique*** *chargé(e) de seconder le Chef de projet télématique.* Connaissances informatiques et télématiques préalables souhaitées. Contrat à durée déterminée de catégorie B.

• **Un ou une Chef de Projet Multimédia**, chargé(e) du développement des productions multimédia de l'ONISEP (Borne interactive, CD.Rom, CDI…). Poste de catégorie A ou de type Ingénieur d'Etudes.

Candidature + CV à envoyer à :

ONISEP Département Développement - 12, mail Barthélemy Thimonnier Lognes 77423 Marne la Vallée.

LA VILLE DE TOULOUSE
RECRUTE

UN CONSERVATEUR DU PATRIMOINE

pour le MUSEE DES AUGUSTINS.

Musée classé, doté d'un fond important de sculptures romanes et gothiques et d'une collection de peintures du XVIIe au XIXe siècle.

Missions :
- Assurer la direction du Musée,
- Promouvoir le développement culturel de l'établissement,

Profil :
- Expérience exigée dans le métier de Conservateur,
- Dynamisme,
- Esprit d'équipe.

Les candidatures doivent être adressées, avant le 15 novembre 1994, à :
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
17, rue de Rémusat - 31040 TOULOUSE CEDEX

Région ★ Alsace

Le Conseil Régional d'Alsace renforce les structures de sa Direction des Affaires Financieres et Juridiques et recrute pour son siege strasbourgeois deux cadres :

Responsable des Affaires Juridiques

Assisté de deux collaborateurs et rendant compte au Directeur des affaires juridiques, il créera un véritable service de documentation juridique, assurera le suivi de la législation et rédigera des notes de synthèse. Il sera le conseiller des services et suivra les contentieux devant les tribunaux d'ordre administratif.
Agé de 25 ans au minimum, sa formation (minimum bac + 4) lui aura donné de solides connaissances en droit public et en droit civil, notamment en matière de contrats et de marchés publics. Il pourra faire valoir de préférence une première expérience comparable *de deux ans par exemple dans un* Département ou une commune importante. (Réf.111)

Adjoint au responsable du service Budget

Assisté d'une équipe de 6 personnes qu'il contribuera à animer, il supervisera l'informatisation *du service budget, sur les plans de l'organisation, de la mise en œuvre de nouvelles procédures* budgétaires, de la mise au point de tableaux de bord. Il assurera le suivi de la gestion des emprunts et de la trésorerie et participera aux négociations avec les banques.
Il aura acquis de solides compétences en finances publiques, en droit budgétaire dans une formation de type maîtrise en droit public et dans le cadre d'une première expérience réussie (2 ans minimum), de préférence dans une commune importante ou un département, où il aura oeuvré dans un environnement informatique performant. (Réf.112)

Adresser CV à Media System - D.M., 3 rue Saint Pierre-le-Jeune, 67000 Strasbourg, sous réf. concernée. Discrétion assurée.

MEDIA SYSTEM

Pour développer ses formations d'ingénieurs pluridisciplinaires et densifier ses actions de recherche finalisées avec partenariat industriel

L'ECOLE DES MINES D'ALBI - CARMAUX

recrute à Albi

sur concours en novembre 1994

*** 1 Professeur de 1ère catégorie**
spécialisé en Traitement de surface des matériaux pour son Centre Matériaux

*** 1 Maître-assistant 2è classe**
Ingénieur spécialisé en Informatique : SGBD

Clôture des candidatures : le 31 octobre 1994

Dossier de candidature à retirer et à retourner à l'Ecole des Mines d'Albi-Carmaux
Service du Personnel - Mention "Concours"
Rue de la Poudrière
81013 ALBI CT Cedex 09
Tél : 63.49.30.17

sur concours au 2ème trimestre 1995

*** 1 Professeur de 1ère catégorie**
responsable du Centre Génie Industriel

*** 1 Professeur de 1ère catégorie**
responsable de l'Option Equipement pour les éco-industries au sein du Centre Energétique-Environnement

Pour son Centre Chimie fine/Pharmacie/Agroalimentaire

*** 1 Professeur de 1ère catégorie**
spécialiste en Génie Chimique

*** 1 Maître-assistant 2è classe**
Ingénieur avec expérience professionnelle
Spécialité : génie agroalimentaire

Pour son Centre Matériaux

*** 1 Maître-assistant 2è classe**
Ingénieur avec expérience professionnelle
Spécialité : automatismes instrumentation

*** 1 Maître-assistant associé**
Spécialité : thermique

*** 1 Maître-assistant associé**
Spécialité : plasturgie

Pour son Centre Energétique/Environnement

*** 1 Maître-assistant associé**
Spécialité : Génie énergétique

Pour sa Direction des Etudes

*** 1 Maître-assistant associé**
Formation générale
(expression, communication, documentation)



Etablissement de Recherche Public (1000 personnes, 10 sites en France) le **CEMAGREF** intervient dans les domaines de l'Eau, de l'Environnement, de l'Agriculture et des Territoires et recrute le

CHEF DU SERVICE FINANCIER ET DU CONTROLE DE GESTION

Sous la responsabilité du Secrétaire Général, vous contribuez à la mise en place d'une nouvelle structure financière pour l'établissement et les sites : préparation, mise en oeuvre et suivi du budget, contrôle de gestion, politique financière, trésorerie… Vous assistez et aidez les services et unités de gestion, vous animez une équipe de 5 personnes.

Rompu en matière de finances, comptabilité publique et informatique de gestion, vous êtes avant tout un organisateur rigoureux. Votre côté opérationnel, clair et précis, votre capacité relationnelle vous aideront à réussir ce nouveau challenge.

Ce poste peut être pourvu par un cadre d'EPST, d'autres établissements publics ou d'autres fonctionnaires de l'Etat. Poste basé à Antony (92).

Merci d'adresser lettre, cv, photo sous réf. 4/195M à BERNARD JULHIET - 11/15, quai de Dion Bouton 92806 *Puteaux Cedex.*

Membre de Syntec — BERNARD JULHIET CONSEIL ET DEVELOPPEMENT — PARIS . LILLE . BRUXELLES

EURO RSCG CARRIERES



Le Conseil Général de l'Ariège
recrute par voie de mutation, détachement ou liste d'aptitude un

Attaché Territorial

pour son service Cadre de Vie/ Développement Local

Vous aurez pour missions:
- la préparation et le suivi de contrats de développement territoriaux;
- l'instruction et le suivi administratif des dossiers présentés par les *particuliers au titre des différentes aides départementales dans les secteurs* de l'Activité Economique du Tourisme et de l'Artisanat;
- l'instruction et le suivi administratif des dossiers présentés par les Communes (ou leur groupement) dans le secteur de l'amélioration du Cadre de Vie.

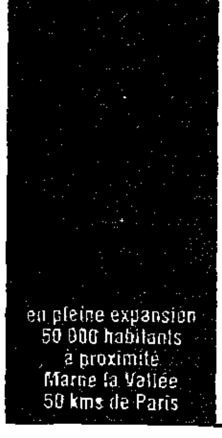
Titulaire d'un DESS Développement local, vous connaissez et pratiquez impérativement l'informatique.

Une expérience en développement local est souhaitée.

Renseignements sur le poste :
Jean Louis ATTANE, chef du S.C.V.D.L. Tel : 61.02.09.23

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un CV détaillé devront être adressées *AVANT LE 31 OCTOBRE 1994* à : Monsieur le Président du Conseil Général, Hôtel du [illegible]

La terre courage



recrute par voie statutaire, contractuelle ou détachement

DIRECTEUR DE LA POLICE MUNICIPALE
Cadre A

Directement rattaché à la Direction Générale des Services, vous assurerez l'encadrement d'une équipe de 30 agents dont un brigadier et la mise en oeuvre des objectifs fixés à la Police *Municipale.*
Vous êtes issu du corps des inspecteurs ou des officiers de paix, vous maîtrisez les modalités et le champ d'intervention d'une police municipale et bénéficiez d'une connaissance du fonctionnement des communes.
Vous alliez à la rigueur professionnelle, le sens des relations humaines.
Vous savez également faire preuve de la disponibilité nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, CV et photo à Monsieur le Maire, Administration du Personnel, Hôtel de Ville, BP 227, 77108 Meaux cedex AVANT LE 21 OCTOBRE 1994.

safari

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

LE MONDE DES CADRES



Crédit local de France : *rejoignez les spécialistes du financement local.*

Auditeur Middle-Office

Le Crédit local de France est le principal partenaire financier des communes des départements et des régions. Il est l'établissement de référence du financement du cadre de vie. Dans le cadre du développement de sa Direction de la Trésorerie et de la Gestion du Risque, nous recrutons un

Au sein de la cellule "Contrôle de Gestion Actif/Passif Opérationnelle", le titulaire du poste aura en charge : • le suivi et l'explication des stratégies de couverture du risque de taux et de change auprès de la comptabilité générale. • l'élaboration des tableaux de bords relatifs aux opérations de marchés destinés aux autorités de tutelle et à la direction.

En liaison avec les services fiscaux et comptables, il sera chargé d'évaluer les incidences comptables et fiscales des choix de comptabilisations des opérations de couverture.

Il contribuera à la production du P.N.B. de la marge financière.

Ce poste s'adresse à un candidat motivé, de formation supérieure, possédant une première expérience réussie soit au sein d'un cabinet d'audit, soit auprès d'un service d'inspection bancaire.

Le candidat saura faire preuve de qualités de rigueur et de méthode au sein d'une équipe dynamique. Ses qualités relationnelles et sa disponibilité seront des atouts essentiels.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) s/réf. 94AMO17 au : CREDIT LOCAL DE FRANCE - Direction des Ressources Humaines - Secteur carrières/Formation - 7/11 Quai André Citroën - BP 1002 - 75901 PARIS Cedex 15.



Le financier du cadre de vie



Société industrielle de pointe et de renommée internationale, recherche dans le cadre de son développement, son :

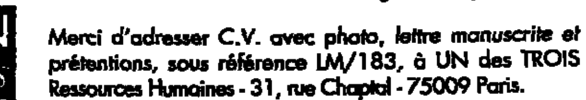
Responsable Bureau d'Etudes

Ingénieur Arts & Métiers - INSA...

Région Parisienne

- Rattaché au Directeur Technique, vous dirigerez et animerez une équipe bien structurée.
- Responsable entre autres de la conception et du développement de nouveaux produits, vous serez le garant de notre fiabilité et crédibilité : autorité de compétence technique, maîtrise des coûts et des délais, relations avec les services connexes.
- Agé de 30/40 ans, de formation A&M ou équivalent, vous possédez une expérience de la fonction Etude d'au moins 5 ans, acquise dans un environnement mécanique de précision, optique avec interface électronique. Vous maîtrisez la CAO, la modélisation mécanique et utilisez les manuels qualité.
- Le candidat recherché doit faire preuve à la fois de fortes compétences techniques et humaines s'il veut réussir et évoluer au sein de notre Société. Anglais indispensable.

Merci d'adresser C.V. avec photo, lettre manuscrite et prétentions, sous référence LM/183, à UN des TROIS Ressources Humaines - 31, rue Chaptal - 75009 Paris.





Conseil en dynamique Humaine

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER 500 AGENTS 1,5 MDF DE BUDGET RECHERCHE SON

Directeur Communication

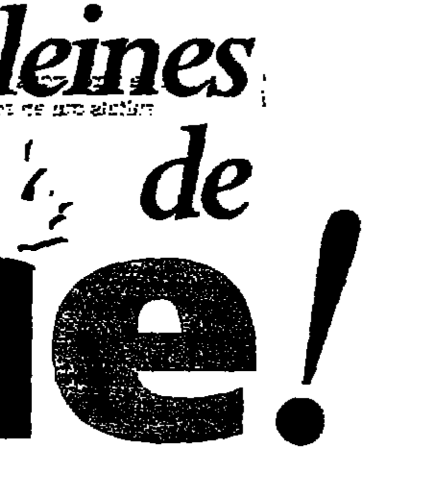
En liaison étroite avec le Président du Conseil Général et le Vice-Président chargé de la communication. Vous serez "l'Homme clé" du plan de communication globale du Département. Gestionnaire d'un budget important, vous stimulerez les compétences d'une équipe de 4 personnes pour mettre en place une stratégie de communication institutionnelle et interne. A 35/45 ans, de formation Bac + 5, vous justifiez d'une expérience concrète dans la communication institutionnelle locale, et maîtrisez la langue anglaise. Organisé, créatif, vos qualités d'écoute vous permettront de réussir dans ce poste.

Recrutement par voie contractuelle. Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous référence 1985 à notre Conseil LIGHT, Marie-Agnès SOTTY, 5/7 rue Jeanne Braconnier, 92366 Meudon-la-Forêt cedex.









BOSSARD CONSULTANTS

Bossard Consultants, leader européen du conseil en management (900 consultants, 900 MF de CA, 23 bureaux dans 17 pays) intervient dans des secteurs économiques variés pour des missions de stratégie, organisation, systèmes d'information ou management des hommes.

Nos activités progressent de 20 % chaque année et pour faire face à notre développement, nous recherchons des

CONSULTANTS
DÉBUTANTS OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Vous êtes passionnés par le management des entreprises et souhaitez progresser dans une structure souple et dynamique à vocation internationale.

En intégrant Bossard Consultants, vous serez immédiatement impliqués dans une mission chez le client, au sein d'une équipe où le développement de projets individuels et la prise d'initiatives occupent une place prépondérante.

Vous êtes diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce (X, MINES, ECP, P et C, ENST, HEC, ESSEC, ENA, NORMALE SUP). Vous êtes débutants ou avez acquis une première expérience réussie en entreprise.

Si vous souhaitez rejoindre nos équipes, écrivez s/réf. BC 0994 à Claire SILVA **BOSSARD CONSULTANTS** - Service Recrutement - 14, rue Rouget de Lisle, 92441 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

MEMBRE DE SYNTEC RECRUTEMENT







Filiale du Groupe Fives-Lille (3,5 Mds de CA, 6 500 personnes), notre société DMS (350 MF de CA, 70 % à l'export, 300 personnes) spécialisée dans la conception et la réalisation d'équipements mécaniques à haute valeur ajoutée pour l'industrie sidérurgique, recherche un INGENIEUR DEVELOPPEMENT DES PROCEDES.

Rattaché au Directeur Technique, vous prendrez en charge toutes les actions liées à l'amélioration de la connaissance des procédés mis en oeuvre (**laminage, formage, traitement de surface**) et à l'amélioration de la conception de nos produits. Vous êtes en liaison constante avec le **Bureau d'études et les Services technico-commerciaux**.

Expérimenté dans un poste similaire ou ayant exercé plusieurs années dans une activité liée à la transformation des métaux, vous êtes de formation Ingénieur Grande Ecole (DEA souhaité) et possédez une personnalité affirmée.

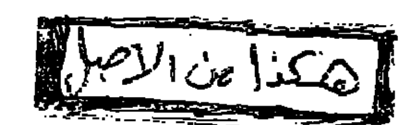
Ce poste nécessite de bonnes connaissances en :
■ Mécanique des Milieux continus ■ Métallurgie et Formage des matériaux ■ Calcul par méthode des éléments finis.

Vous maîtrisez impérativement l'anglais.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions à la Direction des Ressources Humaines - Société DMS ZI Seclin - BP 219 - 59472 SECLIN Cedex.



GROUPE FIVES-LILLE
LE MONDE EN DIRECT







Ingénieurs Confirmés

Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. Le développement de l'électronique automobile s'accélère pour améliorer les performances, le confort, la sécurité, la fiabilité et le coût des véhicules. Dans ce contexte, notre Site de Production situé à ***MEUNG SUR LOIRE (45)*** recherche des

INGENIEURS PRODUITS — *Réf. 61.36.IPR/LM*

An sein des équipes Projets, vous êtes responsable de l'industrialisation de modules et systèmes électroniques.
Vous coordonnez le lancement et la réalisation des outillages, des équipements de production et moyens tests ainsi que la définition et la qualification du process afin d'atteindre les objectifs Qualité-Coût-Délais du projet.
Après le démarrage série, vous assurez la responsabilité technique d'une famille de produits vis-à-vis de nos clients.
Ingénieur Electronicien à fort potentiel, vous possédez une expérience significative de la gestion de projets industriels pour des produits de grandes séries, de préférence dans l'industrie électronique.

SUPERVISEURS — *Réf. 61.37.S/LM*

Après avoir acquis une formation Ecole d'Ingénieur ou Bac + 2 complétée par une première expérience de 3 à 5 ans, vous prenez en charge, sous l'autorité du Responsable Production, les aspects Qualité, Productivité, Quantité, Prix, Délai, Développement du personnel d'un secteur de la production.
Travaillant en 2 x 8 h, vous êtes responsable d'une équipe de 20 à 30 Agents de Fabrication et êtes l'élément moteur dans le développement et l'utilisation de notre système de production.
Pour réussir, vous êtes avant tout un homme d'équipe, motivé par un rôle d'animateur sur le terrain.

INGENIEUR QUALITE PRODUCTION — *Réf. 61.38.IQP/LM*

Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieur, vous avez acquis une première expérience en Production et en Qualité, de préférence dans un environnement électronique.
Avec l'aide d'un Technicien, vous assurez le premier niveau de diagnostic sur les rejets de fin de chaîne et élaborez, en liaison avec les services concernés, les plans d'actions correctifs (Qualité, Fournisseurs, Ingénieurs Produits, ...).
Par ailleurs, vous êtes le *garant du respect*, par les *Agents de Production, des règles et instructions de fabrication* applicables dans l'atelier.
Vous êtes aussi responsable de l'évolution des compétences et responsabilités des Agents de Production dans les domaines Qualité et Maintenance.
Enfin, vous assurez la promotion et la mise en oeuvre des outils Qualité (GRP, SPC, Plan d'expérience, ...).

INGENIEUR QUALITE FOURNITURES EXTERIEURES — *Réf. 61.39.QFE/LM*

An sein du Service Achats, vous assurez, auprès des fournisseurs, la conformité des produits livrés et la mise en oeuvre d'actions correctives dans le cadre d'une politique d'intégration des fournisseurs.
Ingénieur de formation, vous avez une expérience de la Qualité et de la Production dans une des spécialités suivantes : composants électroniques, cartes électroniques, connectique.

RESPONSABLE QUALITE CLIENTS — *Réf. 61.40.RQC/LM*

Ingénieur en Electronique ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans, de préférence dans le secteur automobile, vous coordonnez les activités Qualité client.
A ce titre vous initiez et suivez les plans d'amélioration Qualité mis en oeuvre et êtes le garant de l'intégrité des *résultats qui en sont issus.*
Votre esprit de synthèse et vos qualités relationnelles sont des éléments indispensables pour une réussite dans ce poste. Anglais courant nécessaire.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo en précisant sur la lettre et l'enveloppe la référence du poste choisi à **VALEO RECRUTEMENT** - BP 911 - 75829 PARIS Cedex 17.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte près de 25 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE





Filiale du N°1 mondial et premier producteur européen sur son marché, cette société internationale dispose de plusieurs unités de production et de plusieurs centres de recherches en France.
Sur son site principal, situé en **Rhône-Alpes**, une centaine d'ingénieurs et techniciens développent des projets scientifiques en collaboration avec les principaux laboratoires européens dans leurs spécialités. Nous recherchons un

INGENIEUR RECHERCHES STRUCTURALES
DEVELOPPEMENT NOUVEAUX MATERIAUX

En relation avec les services de fabrication et de développement, il mène plusieurs sujets de recherche appliquée, participe à la mise au point de matériaux nouveaux, préconise les meilleures utilisations, analyse les demandes de nouvelles caractéristiques et leur faisabilité.

Ingénieur diplômé **(Mines ou Centrale)**, ou **titulaire d'une thèse à dominante matériaux**, débutant ou presque, vous souhaitez développer votre carrière en recherche. Vous *maîtrisez* la langue anglaise.

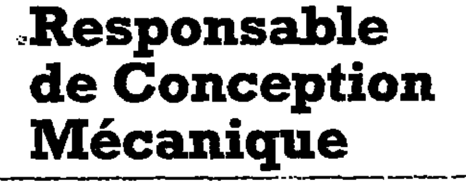
Exigeant mais formateur, ce poste ouvre de réelles perspectives de carrière à un candidat de premier plan.

Henri DEBEURET vous *remercie de lui écrire, en précisant la référence 805 LM, et s'engage à* envoyer une description de poste complète sous quinze jours aux candidats retenus.



CADRICIEL
Tour Suisse - 1 bd Vivier Merle
69443 LYON Cedex 03.

CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES ET DIRIGEANTS



Responsable de Conception Mécanique



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe concrètement aux développements techniques automobiles de demain. La Division Systèmes de Commande recherche pour son Centre d'Etudes situé à **CRETEIL (94) un Responsable de Conception Mécanique.**

Dans le cadre de développement de projet de produits d'habitacle (tableaux de commande) vous assurerez la responsabilité de la conception et du suivi des ensembles mécaniques. Vous piloterez le développement CAO, coordonnerez les actions de prototypage, serez le garant de l'industrialisation du produit et du respect du cahier des charges.

De formation Ingénieur Micro-Mécanique, vous pourrez exprimer votre potentiel au sein des équipes projet et suivre un produit du cahier des charges à l'industrialisation. L'anglais est indispensable. La connaissance du logiciel CATIA sera un atout majeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation + prétentions) en précisant la réf. RCM à Nathalie HUBERT - **VALEO ELECTRONIQUE** 2, rue Fernand Pouillon 94042 CRETEIL Cedex.

Le Groupe Valeo, par ses realisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de vehicules industriels dans le monde

L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE



LE MONDE DES CADRES

Ingénieur d'affaires

COLLECTIVITÉS LOCALES ET TERRITORIALES

Notre groupe, *de renommée* et de dimension internationales (800 personnes, plus de 1MM de CA), *compte parmi* les leaders mondiaux dans les multiples domaines de l'assistance *et des services.* Opérationnels 24h/24, nous réalisons une intervention toutes *les 45 secondes* à travers le monde.

HEC ESSEC ESCP

Diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP), vous justifiez d'une expérience significative (4/5 ans) de la vente de services auprès des collectivités et des entreprises publiques.

Intégré à la Direction Commerciale, vous assurerez, outre la gestion et la *fidélisation des clients, le développement d'un portefeuille* constitué de collectivités locales, territoriales et d'entreprises publiques.

Doté d'un vrai sens de l'écoute, d'une aisance éprouvée dans les contacts de haut niveau et d'une réelle maîtrise de ce *marché spécifique, vous saurez apporter* à vos *interlocuteurs* des solutions commerciales complètes, novatrices et sur mesure.

Si ce challenge est à la hauteur de vos compétences et de vos ambitions, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, curriculum vitae, photo) à MONDIAL ASSISTANCE *Direction des Ressources Humaines* - 2, rue Fragonard 75807 PARIS Cedex 17.



Une solide réussite peut aussi se construire sur la maîtrise de la fluctuation



AUDITEUR INTERNE

LE MATIF, DEVENU L'UN DES PREMIERS MARCHÉS À TERME ORGANISÉS DU MONDE, OFFRE AUX ENTREPRISES DES SOLUTIONS SÛRES ET EFFICACES À LEURS PROBLÈMES DE RISQUES. MATIF SA CONÇOIT ET DÉVELOPPE LES PRODUITS DE CE MARCHÉ DONT ELLE ASSURE ÉGALEMENT LA GESTION, L'ORGANISATION ET LE CONTRÔLE. *EN REJOIGNANT* MATIF SA, VOUS ENTREZ DANS UNE ENTREPRISE DE POINTE : PROJETS AMBITIEUX, CROISSANCE EXCEPTIONNELLE *(+ 30% EN 1993, 70 MILLIONS* DE CONTRATS NÉGOCIÉS), POLITIQUE ACTIVE DE FORMATION.

Pour renforcer notre Direction de l'Audit, nous souhaitons recruter un Auditeur Interne.

Vous interviendrez sur des missions très variées d'audit opérationnel touchant à l'ensemble des départements de notre société. Vos responsabilités couvrent l'analyse, le diagnostic et la préconisation. Il vous appartiendra de mettre en place des outils de contrôle. Votre démarche devra être à la fois détaillée sur le terrain, et synthétique dans les recommandations que vous remettrez à la Direction Générale.

A 27/30 ans, vous bénéficiez d'une formation Grande École de Commerce ou Universitaire ainsi que d'une expérience de 2 à 3 ans acquise en cabinet d'audit ou dans le service audit d'une grande entreprise.

La connaissance du monde bancaire serait un atout.

Homme de dialogue, votre sens de la communication allié à votre esprit d'organisation vous permettront de réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil Ornicar en notant la référence B/1018 sur l'enveloppe - 92, rue Jouffroy-d'Abbans - 75017 Paris.



ornicar
GROUPE HEC CONSEIL

Évidence

Revue professionnelle à forte notoriété recherche pour étoffer son service économie :

Deux journalistes qualifiés (micro-économie)

Un rédacteur en chef adjoint (macro et micro)

Disponibilité immédiate

Envoyer dossier complet et prétentions sous n° 8807
LE MONDE PUBLICITÉ, 133, avenue des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

LABEILLE CONSEIL,
Cabinet Conseil en Ressources Humaines et Recrutement

a le plaisir de vous communiquer sa nouvelle adresse :

34 boulevard Henri IV, 75004 Paris.
Téléphone : (1) 44 54 26 26.

LABEILLE CONSEIL

Responsable de la Communication Institutionnelle

RÉGION PARISIENNE

GROUPE INDUSTRIEL IMPLANTÉ EN EUROPE ET AUX ETATS-UNIS

En professionnel de la communication, vous savez développer l'image d'une entreprise et la qualité de sa *communication institutionnelle, en France et à* l'étranger.

Et que ce soit en terme d'outils (rapports annuels, brochures entreprise/usines...) que vous préparez et suivez jusqu'à l'édition, ou d'actions relationnelles (Ministères, Organismes Publics), vous-même et votre *équipe de trois personnes assurez* la gestion des données nécessaires à l'élaboration d'une véritable communication institutionnelle.

De formation supérieure (IEP ou équivalent), avec un minimum de cinq ans d'expérience dans la fonction au sein d'un groupe international, vous êtes parfaitement à l'aise dans la rédaction de documents en langue anglaise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo sous la référence 2223 à Claude Jacquemain - CURSUS - 8, rue Jean Goujon 75008 PARIS.



Carré Turenne

BANQUE - PARIS 8ème

RECHERCHE POUR RENFORCER SES ÉQUIPES DANS LE CADRE D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE GROUPE.

JEUNES RESPONSABLES DE SECTEURS MARKETING

Vous avez :

- Une formation supérieure (Grande Ecole de Commerce, Université).
- Une expérience *marketing* de 3 à 6 ans acquise **de préférence dans le secteur de la distribution et/ou de la VPC.** La connaissance du secteur bancaire sera un atout supplémentaire.
- De réelles qualités de contact et d'animation, des *aptitudes relationnelles.*

Ces postes **opérationnels mais aussi d'études** seront confiés à des candidats réellement créatifs et ayant le sens de l'organisation.



Merci d'adresser votre candidature + rémunération actuelle sous réf. K2 à :
EL CONSEIL, 67 rue d'Amsterdam 75008 Paris

CONFIDENTIALITÉ GARANTIE

SOCIETE DE SERVICE

en contact permanent avec une clientèle de particuliers recherche

UN/UNE DIRECTRICE DE CLIENTELE

Chargée de diriger, animer, motiver une équipe de 25 personnes dont le rôle est d'écouter, conseiller, guider, orienter les particuliers.

Ce poste nécessite :

- une réelle gentillesse et une envie de rendre service;
- un souci permanent de qualité de la relation avec le client;
- une bonne faculté de synthèse;
- une réelle capacité à diriger une équipe;
- une bonne disponibilité.

Le travail de ce service est essentiellement qualitatif.

Merci d'adresser un C.V. avec photo et lettre manuscrite à :

M. GUERIN, 40, rue du Docteur-Roux
75015 PARIS

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

AUDITEURS
• Comptables
• Financiers
• Juridiques

Pour renforcer son service central d'audit, un grand groupe bancaire et financier recherche des auditeurs ayant une expérience confirmée, dans les domaines comptables, financiers ou juridiques, acquise en cabinet.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous mènerez des missions pour le compte du Directeur Général, visant à cerner les risques encourus par le groupe financier.

Vous participerez aux audits:
- d'activités, évaluant l'efficacité des techniques et des méthodes de gestion des directions et des filiales du groupe
- des règles de groupe appréciant l'application des décisions fixées par la Direction Générale ou par convention interne au groupe
- des contrôles portant sur la qualité et la fiabilité des entités mises en place dans les entités opérationnelles.

A 30/35 ans, vous manifestez une grande capacité de travail, un sens aigu de la relation sachant concilier fermeté et diplomatie, en vue de contacts nombreux et à tous les niveaux de la hiérarchie, un esprit d'analyse et de synthèse au service d'une aptitude a la rédaction.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à SAFARI sous référence ACF - 17, bd Poissonnière - 75082 Paris cedex 02, qui transmettra

safari

Venez contribuer au développement de notre Direction des Financements Spéciaux

Important Etablissement Financier recherche

Responsable du Département Montages Spécialisés

Animateur d'une équipe de 6 financiers et juristes, vous assurez la conception, le développement et la mise en place de montages et produits de financement à forte valeur ajoutée auprès des clients de notre réseau et en concertation avec celui-ci.

De nationalité française ou anglo-saxonne, de formation supérieure de haut niveau, vous apportez une expérience professionnelle d'environ 15 ans dont 5 ans dans les montages structurés nationaux et internationaux dans une banque française ou étrangère. Réf. DMS

Responsable du Département Financements de Projets Industriels

A la tête d'une équipe de 5 personnes, vous êtes chargé de développer notre présence dans le financement de projets industriels, nationaux et internationaux.

Praticien des milieux financiers anglo-saxons, vous avez une formation supérieure scientifique ou financière.

Vous disposez d'une expérience professionnelle de 15 ans environ acquise dans l'industrie et les organismes financiers dont 5 ans dans les financements de projets industriels internationaux. Réf. DFI

Pour ces deux postes basés à Paris, créativité, dynamisme, bon contact commercial, aptitude à l'animation et au travail en équipe sont nécessaires ainsi qu'une pratique courante de l'anglais et du français.

Nous vous offrons de réelles possibilités d'évolution au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence choisie à CARRE TURENNE - 129, rue de Turenne 75003 Paris.

Carré Turenne

GENEVIÈVE CHARLES CONSEIL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Geneviève Charles a le plaisir de vous annoncer la création de son cabinet à compter du 1er octobre 1994.

Elle exercera son activité de Conseil en Ressources Humaines à partir de ses bureaux d'Angers et de Paris.

29, rue Lenepveu, 49100 ANGERS - Tél : 41 87 11 21 - Fax : 41 86 97 66
C/o CGI : 18, rue des Pyramides 75001 PARIS - Tél : (1) 44 55 35 00 - Fax : (1) 42 86 01 83

Evidence

Nous sommes une importante société de réassurance filiale d'un grand groupe

Notre Direction Comptable et Financière recherche :

UN(E) JEUNE ASSISTANT(E)

auprès de notre Responsable de la Consolidation

En liaison avec lui, vous participerez à l'élaboration des différents reporting et au suivi des procédures.

Vous êtes de formation supérieure comptable et financière (Grande Ecole de Commerce ou Université). bilingue anglais, et justifiez d'une première expérience de 1 à 2 ans acquise de préférence au sein d'un cabinet d'audit.

Merci d'adresser CV, photo et lettre de motivation manuscrite sous n° 8810 à : Monde Publicité, 133, avenue des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE DE LA GUADELOUPE RECHERCHE POUR SON SERVICE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

RESPONSABLE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

Missions :

Rattaché au Directeur des Engagements, il prend en charge la responsabilité du service juridique et contentieux composé de 10 personnes.

En manageant les équipes qui lui sont confiées, il intervient dans le recouvrement optimum des créances, qu'il soit amiable ou judiciaire, et assure la représentation en justice de la Caisse.

Il intervient ponctuellement dans le cadre de missions d'appui juridique et fiscal à l'intention de l'ensemble des services de la Caisse Régionale.

Profil :
- 35/40 ans environ,
- Formation supérieure (DEA, DESS, DECE particulièrement en Droit des Affaires),
- Expérience réussie d'une dizaine d'années en milieu bancaire ou au sein d'un cabinet d'Avocats,

Disponibilité, volonté de relever un challenge et capacité de négociation, associées à une maîtrise parfaite des procédures vous permettront d'évoluer dans ce poste.

CDD de 18 mois avec possibilité d'intégration à terme.

Adresser dossier de candidature (avec photo, prétentions et disponibilité) : Crédit Agricole de la Guadeloupe - M. Denis COICOU - DRH - Petit-Pérou Abymes - 97159 POINTE-A-PITRE Cedex.

NC Communication

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.



LE CREDIT AGRICOLE DE LA GUADELOUPE RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT FINANCIER

CHEF COMPTABLE

Missions :

Le service dont il a la responsabilité comprend 8 personnes et fait partie intégrante du département financier. Son activité tourne autour de deux pôles :
• la production comptable avec l'aide des outils G/L EXPERT et BAFICAM,
• les contrôles aux 1er et 2ème degrés en liaison avec l'audit et le contrôle de gestion.

En liaison étroite avec le responsable du département financier, il contrôle et supervise la tenue des comptes de la Caisse régionale, des Caisses locales et des filiales du Crédit Agricole et a en charge les responsabilités suivantes :
• la production des comptes sociaux et des comptes consolidés,
• l'établissement des situations périodiques et des ratios prudentiels,
• la mise en œuvre du contrôle comptable au second degré,
• les déclarations fiscales de la Caisse régionale et des filiales,
• les relations avec les commissaires aux comptes.

Profil :
- Diplôme supérieur en comptabilité et gestion (Bac + 4/5),
- Ecole Supérieure de Commerce (option comptabilité finances),
- MSTCF ou DECF,
- Expérience réussie de quelques années dans une fonction similaire au sein d'une banque ou d'un établissement financier,
- Connaissance approfondie et pratique de la micro-informatique,
- Excellente capacité d'encadrer des comptables et de gérer avec le souci du respect des délais et de la fiabilité,
- Esprit méthodique, analytique et rigoureux,
- Capacités d'analyse et de synthèse,

Poste situé à Petit-Pérou Abymes.



Adresser dossier de candidature (avec photo, prétentions et disponibilité) : Crédit Agricole de la Guadeloupe - M. Denis COICOU - DRH - Petit-Pérou Abymes - 97159 POINTE-A-PITRE Cedex.

NC Communication

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

secrétaire général

(RH - SOCIAL - JURIDIQUE...)

Nous appartenons à un **grand Groupe d'Assurances.**

Nous gérons (*avec un peu plus de* **600 collaborateurs**) *un parc immobilier locatif* (habitation et bureaux) très important.

Notre Directeur Général recherche son **Secrétaire Général.**

VOTRE MISSION :

- **Membre du Comité Exécutif Immobilier**, vous assurez directement la **responsabilité des Ressources Humaines : animer, former, développer** les compétences des collaborateurs.
- ***Maintenir une politique sociale*** fondée sur le **dialogue** et la **concertation.**
- **Assurer des prestations juridiques optimales** permettant la défense de nos intérêts.
- **Apporter le support logistique** de qualité indispensable.
- Conduire la **communication.**

VOS ATOUTS :

- **Homme de terrain**, *vous savez prendre* ***du recul*** *et tout examiner avec un* ***œil neuf.***
- **De très bon niveau en Droit Social** et en **Droit du Travail**, vous avez une **pratique confirmée de plusieurs années de DRH.**
- Vous êtes un **gestionnaire concret et pragmatique.**
- On vous reconnaît des **qualités relationnelles** de tout-premier plan.
- *Vous avez le* ***sens de l'animation.***
- Bonne pratique de l'**Anglais.**

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions) *sous référence DBA 5 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.*



2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

EURO RSCG CARRIÈRES

UNE CARRIERE ASCENDANTE DANS LA FINANCE

Groupe N°1 mondial dans son secteur recrute pour la Direction Financière de sa filiale française (4,4 milliards de CA)

ANALYSTE FRAIS GÉNÉRAUX

Au sein de notre département Contrôle de Gestion, vous prendrez en charge la gestion des *Frais Généraux et Administratifs* : élaboration et présentation des budgets à la Direction Générale, établissement des réestimés, suivi comptable, analyse des résultats mensuels et des écarts, reporting, études ponctuelles.

Pour obtenir les informations nécessaires à la réalisation de vos missions, vous serez en relation régulière avec les différents responsables budgétaires à qui vous apporterez les éléments et analyses nécessaires à leur pilotage. Vous serez moteur dans la mise en place et le suivi des axes d'amélioration définis par la Direction Générale. **Réf. 189/6 LM**

AUDITEUR INTERNE

Au sein du service Audit, vous participerez au déploiement du système de contrôle interne dans nos Agences Régionales, dotées d'une structure administrative décentralisée. Vous vous assurerez que les procédures financières du Groupe sont appliquées et vous formulerez le cas échéant des *plans d'actions correctives.*

Ce poste d'entrée vous permettra d'acquérir une vision globale du fonctionnement de l'Entreprise et constituera un excellent tremplin pour d'autres métiers de la Finance. Prévoir deux jours de déplacement par semaine. **Réf. 190/6 LM**

Pour ces deux postes, basés à Paris Ouest (92), sont attendues les candidatures de jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESCP, débutants ou avec une première expérience courte, pratiquant l'anglais couramment ; le DESCF *sera un atout appréciable.*

A vos qualités de travail (rigueur, esprit de synthèse, sens du détail et de la finition), vous devez associer d'excellentes capacités relationnelles, faites de souplesse et de diplomatie. Sens pédagogique et qualités rédactionnelles indispensables. Le Groupe offre, dans un environnement motivant, d'excellentes perspectives de carrière tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence choisie, à **NICOLE ANCESSI CONSEIL** - 19, rue de La Trémoille - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.



CONSEIL

SOURCES

Cabinet Conseil en Stratégie et Management
souhaite intégrer pour accompagner son développement continu

3 DIRECTEURS DE PROJET
en Stratégie - Management

Vous voulez valoriser et développer vos savoir-faire en vous impliquant au sein d'une équipe pluridisciplinaire en stratégie, management, organisation, marketing et communication, reconnue pour *la qualité et l'efficacité* durable de ses interventions, son éthique, l'originalité de ses approches et son implication.

Nous souhaitons intégrer trois véritables professionnels du conseil qui auront à concevoir, diriger et/ou *intervenir* dans des missions complexes auprès d'entreprises performantes.

Vous disposez comme nous, de compétences reconnues, (double, triple formation, voire... plus) d'une autorité naturelle, d'une image forte, d'un portefeuille clientèle à la hauteur de vos ambitions, d'un enthousiasme et d'un esprit d'entrepreneur.

Si vous répondez à ces critères et que ce challenge vous intéresse, nous serons heureux de vous faire partager nos valeurs et participer à notre développement.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prét.) à : **Développement et Management des Hommes et des Entreprises.**

D /MHE/ 29, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS

MAIF

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'Assurance Mutuelle
(7 milliards de chiffre d'affaires - 4 500 personnes)

recrute

pour son futur Centre Régional de règlement de sinistres de Compiègne (Oise)

Rédacteurs contentieux expérimentés

Vous êtes titulaire d'une maîtrise en droit. Vous possédez 3 ans d'expérience au moins dans la gestion des sinistres "Incendie-risques divers, dommages construction, protection juridique".

Rejoignez une grande entreprise en constant développement offrant :

- un salaire annuel brut de départ de 163 KF et plus selon l'expérience,
- des possibilités d'évolution professionnelle,
- des conditions de travail de qualité et de nombreux avantages sociaux.

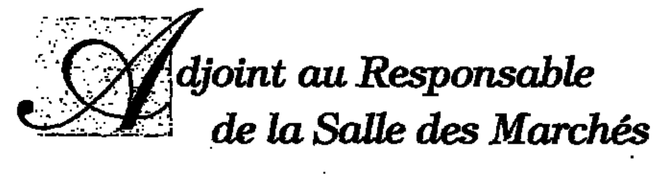
Vous bénéficierez d'une formation complémentaire de plusieurs mois organisée au siège social à Niort (prise en charge des frais de séjour selon les situations individuelles) *au cours de laquelle* vous découvrirez notre politique de règlement des sinistres privilégiant la qualité.

Vous prendrez vos fonctions à Compiègne en septembre 1995.

Merci d'adresser (sous référence RED60) avant le 28.10.1994 : *lettre manuscrite + CV + photo + photocopie du diplôme le plus* élevé à : Mutuelle Assurance des Instituteurs de France, Direction des *Ressources Humaines – Service Gestion des Carrières* – 79038 Niort cedex 9.

Important Etablissement Financier

recherche dans le cadre de son développement un



Au sein d'une équipe de taille humaine, vous intervenez plus particulièrement sur les marchés de taux à moyen et long terme (émissions, opérations de hors-bilan, ingénierie financière).

Au-delà de cette fonction directement opérationnelle, vous assistez le responsable de la salle des marchés dans l'animation de l'ensemble des activités.

De formation supérieure de préférence scientifique, vous pouvez justifier d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans le secteur bancaire et d'une bonne maîtrise des marchés de taux et de change.

Pour ce poste basé à Paris, un excellent sens relationnel, des capacités d'organisateur ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais sont nécessaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. 664 à CARRE TURENNE - 129, rue de Turenne 75003 PARIS.

GRACE

Grace est un grand groupe international spécialisé dans l'industrie chimique et para-médicale. Technologie de pointe, motivation du personnel, qualité de nos produits et services, satisfaction de nos clients sont les maîtres mots de notre Compagnie. Filiale du groupe américain W.R. Grace, Prochrom est spécialisé dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation de techniques ultra purification de molécules chimiques et en particulier de produits pharmaceutiques. La technique principale développée par Prochrom étant la chromatographie préparative haute performance.

the freedom to succeed

Nous recherchons un

Contrôleur financier

pour notre quartier général situé à Nancy (54-France).

VOS RESPONSABILITÉS
En tant que responsable de la gestion financière de Prochrom : vous aurez la charge de la mise en place d'un système de contrôle financier interne, de la préparation des documents et des rapports financiers *pour notre maison mère aux* USA, vous serez responsable de la mise en place et restructuration de la comptabilité analytique (3 sociétés), de la gestion des stocks/achats/fabrications, de l'établissement des budgets, de la préparation des déclarations fiscales et des rapports statutaires. Un comptable vous rapportera.

VOTRE PROFIL
Contrôleur financier qualifié, vous avez une première expérience de ce type d'activité dans une société industrielle (de préférence américaine) et vous parlez couramment l'anglais. Vous connaissez bien les systèmes informatiques de gestion/comptabilité et vous pouvez facilement vous déplacer (voyages aux USA).
Si cette fonction vous intéresse, envoyez votre dossier de candidature à :

Grace Europe, Inc.
Véronique Klein
Personnel Manager
Avenue Montchoisi 35
CH-1001 Lausanne
Suisse



TRANSPORT-TOURISME

Une compagnie de transport aérien
recherche son

Directeur des Ressources Humaines
Bretagne

Nous sommes : une compagnie jeune qui s'est beaucoup développée en ses vingt ans d'existence (560 millions de chiffre d'affaires, 480 *employés*). Nous privilégions la qualité du service et la fidélité à nos collaborateurs et à nos clients.

La mission : le Directeur des Ressources Humaines, en liaison avec le Président-Directeur Général et en collaboration avec l'équipe de direction, conduit la politique de ressources humaines, communication interne, gestion du personnel, etc.

Il faut : une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction. Une autonomie, *notamment* dans le domaine de la négociation sociale. Anglais apprécié.

Il est offert : un poste autonome, *bien* intégré dans une équipe de Direction Générale, dans un métier passionnant.

Merci d'envoyer votre candidature, en précisant sur l'enveloppe et la lettre la *référence* LM/1110 à Bernard Krief Executive, 115 rue du Bac, 75007 Paris.

K

BERNARD KRIEF EXECUTIVE

Un département de Bernard Krief Consulting Group

هكذا من الاصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

La Direction des Ressources Humaines d'un groupe industriel de biens d'équipement grand public (CA : 8,5 Mds de francs - 10000 salariés) crée le poste de :

Chargé(e) du développement des Ressources Humaines

Rattaché(e) au DRH du groupe, vous participez à la conception et à la mise en place de la gestion centrale des ressources humaines. Vous êtes plus particulièrement chargé(e) d'élaborer et d'animer une politique dynamique de gestion des cadres (recrutement, formation, mobilité) en concertation avec les DRH des filiales du groupe.

Agé(e) de 30 à 35 ans, de formation supérieure (Bac + 5), vous avez acquis une expérience en milieu industriel dans le développement social, de préférence au sein d'un groupe international.

Votre esprit prospectif et pragmatique vous permet de prendre du recul tout en restant opérationnel(le). Vous disposerez de beaucoup d'autonomie et serez jugé(e) sur vos résultats. Diplomatie et souplesse sont indispensables pour réussir dans cette fonction.

Vous maîtrisez l'anglais et la micro-informatique (la connaissance du logiciel Ressource est un avantage).

Le poste est basé dans la banlieue ouest de Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) sous la référence 941010/LM à EVIDENCE 16, rue Baudin - 92300 Levallois-Perret.

Evidence

PREMIER CABINET D'AUDIT FRANÇAIS
recherche

AUDITEUR BANQUE/FINANCE

Vous avez entre 3 et 5 années d'expérience dans un cabinet d'audit anglo-saxon au sein duquel vous vous êtes spécialisé dans le secteur bancaire et financier.

Vos qualités techniques et relationnelles, alliées à votre dynamisme, vous permettent de gérer de manière autonome les dossiers qui vous sont confiés et de manager des équipes.

De formation école de commerce ou école d'ingénieur vous parlez couramment anglais.

Venez nous rejoindre pour prendre en charge des dossiers de sociétés prestigieuses dans le secteur bancaire et financier.

Notre croissance nous permet de vous proposer des opportunités de carrières attractives.

Merci d'adresser votre CV sous référence PS/27.

FAIRWAY Horizon Finance
27, rue Marbeuf 75008 PARIS

GOODWILL



Assurances - Banque

DIRECTEUR COMPTABLE

Expert ou Mémorialiste

Filiales d'un grand groupe anglo-saxon, nous sommes en forte expansion dans le domaine de l'Assurance Vie et de la Banque (gestion patrimoniale).

Nous recherchons le DIRECTEUR COMPTABLE d'excellent niveau.

Outre une très solide formation comptable accompagnée si possible d'une formation maîtrise de gestion ou ESCP, il aura 10 à 15 ans d'expérience professionnelle dont une partie significative acquise dans le domaine de l'assurance vie.

Animateur d'une équipe de bon niveau :

• il aura en charge la comptabilité de 2 sociétés avec la mission de maintenir le système d'information comptable en parfaite adéquation avec les besoins de la gestion quotidienne, du reporting, des réglementations

• il développera une organisation et des procédures rigoureuses permettant d'assurer un haut niveau de qualité et de fiabilité à l'activité quotidienne comme aux travaux périodiques (élaboration des comptes sociaux et consolidés, établissement des déclarations fiscales et réglementaires)

• il sera responsable de l'optimisation de l'impôt et de l'application de la réglementation fiscale jusqu'aux déclarations annuelles

• il collaborera étroitement avec le contrôle de gestion

• il réalisera des études variées : fiscalité, analyses financières, gestion...

Poste à Paris.

Ecrire sous réf.
41C 2658 4M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

RESSOURCES HUMAINES

Une responsabilité exigeante et formatrice

Une ouverture internationale

Un Important Groupe International agro-alimentaire ayant de nombreuses filiales en France et à l'étranger (effectif 10 000 personnes) offre une réelle opportunité de carrière à un jeune cadre de valeur et motivé par les ressources humaines.

Rattaché au DRH du Groupe, il assurera une double mission :

• responsable des ressources humaines du siège, il prendra en charge l'ensemble des volets de cette fonction

• en liaison avec le DRH, il participera à la gestion prévisionnelle des cadres du groupe, jouera un rôle d'assistance et de coordination auprès des filiales.

Ce poste est particulièrement riche et les perspectives d'évolution, qui le prolongent, exigent :

• une formation supérieure : Sciences Po, ESC, Maîtrise de Droit ou de gestion complétée par un DESS en Ressources Humaines (CIFFOP - Dauphine)

• 3 à 4 ans d'expérience acquise en entreprise au sein d'une Direction des Ressources Humaines.

• des qualités personnelles de contact, de rigueur, de sens du dialogue, de dynamisme.

La pratique de l'anglais est nécessaire et des connaissances en micro informatique indispensables.

La réussite à ce poste sera l'ouverture, à terme, aux responsabilités de DRH au sein d'une des filiales du Groupe.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf.
41B 2737 4M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Directeur de clinique

PAYS DE LOIRE

Clinique privée M.C.O. recherche son *Directeur* pour assurer sa gestion et le développement de ses activités dans le cadre des orientations définies par les associés.
Il aura pour mission principale de réadapter l'outil de travail (informatique) et d'accompagner la clinique dans ses mutations.
Gestionnaire et juriste de formation, il sera l'interlocuteur technique des administrations de tutelle.

Agé de 38 à 45 ans, diplômé d'études supérieures, il est animateur et communicateur. Il a le sens des responsabilités et sait prendre des initiatives.
La prise de fonction doit être rapide.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, photo et CV, sous réf. 1002, à Jacques CROCHET, CAPFOR ATLANTIQUE, 2 rue du Château-de-l'Eraudière, BP 907, 44025 Nantes Cedex 03.

CAPFOR

AQUITAINE - BRETAGNE - FRANCHE COMTÉ - ILE DE FRANCE - NORMANDIE - PAYS DE LOIRE - POITOU CHARENTES - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - RHONE-ALPES

Nous sommes une société française en croissance continue tant en France qu'à l'international. Notre métier est d'offrir des services aux usagers des infrastructures de déplacements avec un souci permanent de Qualité et de Sécurité. Pour renforcer la fonction juridique de notre siège parisien, nous créons le poste de

CHEF DE SERVICE JURIDIQUE - ASSURANCES (H/F)

Rattaché au Secrétaire Général, il propose des orientations de politique en matière d'assurances, négocie les conditions de couverture des risques avec les compagnies, assure la gestion dynamique des contrats (recours et règlement des sinistres). De plus, il assure le suivi juridique de nos filiales françaises. Il anime une petite équipe. Environ 35 ans, vous avez une formation supérieure juridique (minimum maîtrise) + spécialisation "Assurances" (DESS, DEA) consolidée par une expérience d'au moins 5 années qui vous a permis d'acquérir une parfaite maîtrise de la prévention des risques et du règlement des sinistres. Idéalement, cette expérience a été acquise dans un secteur proche (transports internationaux, services à usagers). Connaissance du Droit des sociétés souhaitable. Expérience animation d'équipe appréciée. Langue anglaise exigée. Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) s/réf. 9449/M à notre conseil ACTIMAN qui vous garantit une totale confidentialité.

15, rue Cardinet 75017 Paris

Actiman

KERGUELEN

Cabinet Henri PHILIPPE
Conseil en Ressources Humaines

L'équipe constituée par Annie PHILIPPE, Patrick de BÉJARRY et Thierry THÉRON élargit ses domaines d'activité avec l'arrivée de 2 nouveaux Consultants Seniors :

Elisabeth CHENEVIER, Psychologue Praticienne, qui s'occupe particulièrement des secteurs Industrie, Luxe et Services.

Marc FRACHON, ESCAE, spécialiste de l'Hôtellerie, Restauration, Tour-Operating et Collectivités Locales.

CHP

Cabinet Henri PHILIPPE
2 bis, rue Michelet
92441 ISSY-les-MOULINEAUX CEDEX - TÉL : (1) 46 48 96 96

Evidence

Membre de Syntec-Conseil



LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PARC DES EXPOSITIONS DE PARIS RECHERCHE

Secrétaire de direction

Agée de 40 ans ou plus, elle a un minimum de 10 ans d'expérience dans une fonction identique. Elle sera d'une totale fiabilité pour assurer non seulement les tâches classiques de secrétariat qu'elle maîtrise parfaitement, mais aussi le suivi des dossiers stratégiques du Parc, leur coordination, les relations internes et extérieures de l'entreprise.

Pour ce poste, nous recherchons une personnalité autonome, disponible, responsable et organisée, apportant bonne culture générale et aisance relationnelle. Pratique des logiciels WINWORD, EXCEL et de la sténo demandée, ainsi que l'anglais parlé.

Lieu de travail : porte de Versailles.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo, lettre manuscrite) à notre conseil Catherine COLO, LOGIC SYSTEMS, 2 avenue Alphand, 94160 Saint-Mandé.

MEDIA SYSTEM

JURISTES

JURISTE ETUDES ET CONTENTIEUX

Les AGF recherchent, pour leur direction Produits Vie, un juriste études et contentieux.

Juriste diplômé BAC + 5, vous apporterez votre expérience de l'assurance vie et vos compétences juridiques dans le traitement des dossiers litigieux, tant dans leur phase amiable que contentieuse.

Véritable conseil en interne, vous interviendrez auprès des différents secteurs de la direction Vie, notamment dans l'interprétation des textes législatifs ou réglementaires, y compris pour les incidences fiscales et mènerez des actions de soutien à la vente pour les commerciaux.

Ces missions, que vous remplirez en toute autonomie, feront appel à vos responsabilités de manager et à votre autorité naturelle. Vous saurez, en outre, exercer vos talents de négociateur, faire preuve de diplomatie et de dynamisme commerciale.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle), sous référence M4V, à Jacqueline MARIAUX - AGF Département Emploi - 33, rue La Fayette 75009 PARIS.

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.

Nous sommes 20000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 55 milliards en France et dans plus de 30 pays.

Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.



EURO RSCG CARRIÈRES



Juriste junior

Organisation internationale de police criminelle (Interpol) recherche, pour son siège basé à Lyon, un rédacteur juridique spécialisé en droit *international public.*

Juriste débutant, avec au minimum une maîtrise en droit international public, vous avez déjà effectué un stage dans un service juridique au sein d'une organisation internationale.

Des connaissances en droit de la fonction publique internationale, en procédure pénale et en droit pénal, notamment anglo-saxon sont souhaitées.

Vos qualités rédactionnelles en français ou en anglais sont excellentes, la connaissance et la pratique de ces 2 langues étant indispensables.

Poste à pourvoir au 1er janvier 1995.

Après une première sélection, les candidats retenus participeront à des épreuves de sélection les **21 et 22 novembre 1994 à Lyon.**

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, **avant le 5 novembre 1994,** à INTERPOL, Service du Personnel, 50 quai Achille-Lignon, BP 6041, 69411 Lyon Cedex 06. Seuls les ressortissants des Etats membres de l'O.I.P.C.-Interpol peuvent être recrutés.

MEDIA SYSTEM

HSD ERNST & YOUNG
Société d'Avocats
recherche pour son développement plusieurs

FISCALISTES GÉNÉRALISTES

Diplômés d'une grande école de commerce, de Sciences Po et/ou d'un troisième cycle de fiscalité et/ou droit des affaires (DESS/DEA/DJCE), ayant à leur actif 3 à 8 ans d'expérience professionnelle, aussi bien en fiscalité française qu'internationale et de préférence en cabinet de conseil.

Ces emplois de consultants, basés à Paris La Défense et à *pourvoir rapidement*, requièrent des qualités personnelles et professionnelles de haut niveau, un anglais courant et un tempérament de développeur. Un diplôme anglo-saxon de type LLM et la qualité d'avocat sont des atouts supplémentaires.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous la référence FG95, à l'attention de Sandrine GIBERT HSD ERNST & YOUNG - Tour Manhattan - Cedex 21 - 92095 PARIS LA DEFENSE 2.

ERNST & YOUNG

Carré Turenne

Juristes
(Province)

Dans le cadre du développement du Groupe, la Direction Juridique de France Télécom renforce ses pôles régionaux de province.

Rattaché(e)s au Responsable d'un pôle régional, vous assurez un rôle de conseil et d'assistance auprès des différents services concernés, notamment pour l'élaboration des contrats et accords ; vous suivez également le traitement des contentieux.

A 30 ans environ, titulaires d'un 3e cycle en droit privé/droit des affaires, vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans, si possible en entreprise, qui vous permet entre autres de maîtriser la rédaction des contrats. Un bon niveau en anglais serait un plus.

Ces postes, basés dans différentes métropoles régionales, nécessitent des déplacements à l'échelon inter-régional.

Nous souhaitons rencontrer des candidats à fort potentiel, ouverts à la mobilité dans le cadre de leur évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser, sous réf. PR, en précisant votre rémunération actuelle ainsi que les régions susceptibles de vous intéresser, lettre manuscrite et CV à : SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.

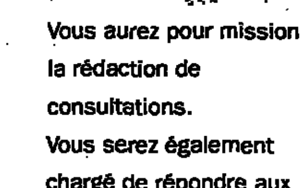


MEDIA SYSTEM



Juriste confirmé

Droit de la Construction
Droit de l'Urbanisme
H/F



Vous aurez pour mission la rédaction de consultations.

Vous serez également chargé de répondre aux questions téléphonées des Notaires relatives au droit de la construction, urbanisme, lotissement, droits de préemption...

Une expérience juridique de plusieurs années est exigée.

Esprit d'initiative, qualités d'écoute, d'analyse et de synthèse, ainsi qu'un bon sens relationnel sont nécessaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à **CRIDON LYON** 10 place d'Helvetie 69452 LYON cedex 06

MEDIAPA

L'un des principaux établissements bancaires régionaux, reconnu pour ses innovations et sa politique active de diversification, recherche au sein de sa direction financière, forte de 50 personnes, un

Fiscaliste confirmé

Intervenant en qualité d'Expert, il est le conseiller et le spécialiste fiscal d'un groupe de plus de 4 000 salariés. A ce titre, il assure le suivi fiscal des sociétés et filiales du groupe, il participe à l'élaboration de montages nationaux et internationaux, il supervise les déclarations fiscales, il suit les contrôles fiscaux, il assiste et forme le réseau, etc ...

Ce poste à responsabilités, basé dans une ville universitaire de région ouest, s'adresse à un(e) candidat(e), la trentaine, doté(e) d'une formation supérieure adaptée (ENI, 3e cycle universitaire option fiscalité...) et justifiant d'une expérience fiscale de 3 à 5 années acquise en entreprise, cabinet ou dans l'administration.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence 37485 à Onoma - Jo Louis - Espace Performance - Bâtiment J - 35 769 Saint-Grégoire Cedex.



Onoma
GROUPE COURTAUD



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

SUD-EST

Responsable d'unité de production

Au sein d'un très important groupe spécialiste de la logistique du froid (5 MMF de CA), notre unité conditionne et transforme sous froid des produits agro-alimentaires, essentiellement à base de fruits.
Rattaché à la Direction Régionale, vous êtes entièrement responsable de ce site. Vous animez l'équipe (50 personnes), optimisez l'outil de production, supervisez la fabrication, assurez les relations avec nos clients et le développement des nouveaux produits.

Ingénieur mécanicien ou agro, vous êtes spécialiste de la transformation des fruits. Vous avez prouvé vos qualités de manager, votre dynamisme et votre autonomie. Vous souhaitez devenir le patron d'un centre de profit.

Notre conseil vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature, sous réf. 122/03/B à ETHIKA, 7 rue Victor-Hugo, 69002 Lyon.

Ethika
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

DIRIGEZ notre plate-forme logistique internationale.

L'AMY
Lunettes L'AMY,
LACOSTE,
NINA RICCI,
CHEVIGNON,
TED LAPIDUS, ...

PARTICIPEZ à sa création.

VOYEZ en rubrique DIRIGEANTS.

Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Ecrire sous réf.
41B 2740 4M
Discrétion absolue

MEDIA SYSTEM

PPG
Glass Group Europe

CA : 3,2 milliards de francs, 3 200 personnes, 3 usines en France, 3 usines en Italie, 15 filiales en Europe.

Nous sommes rattachés à un groupe international de 35 000 personnes, leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture.

Nous offrons un poste évolutif à un Ingénieur grande école fort potentiel :

CHEF DE PROJET ORGANISATION

Un tremplin vers des responsabilités opérationnelles

Il s'agit d'une création de poste en vue d'optimiser le fonctionnement d'une unité d'exploitation (300 personnes) faisant partie d'une de nos importantes usines de production de verre plat.

Rattaché directement au Responsable d'exploitation, vous serez amené après avoir étudié les besoins sur le terrain à concevoir et à mettre en place de nouveaux systèmes d'organisation visant à une optimisation de la production et de la gestion des flux.

Disposant de 4 à 5 ans d'expérience soit en site industriel, soit en cabinet, vous ayant permis d'acquérir de solides compétences en organisation et/ou logistique, vous aurez l'opportunité de faire la preuve de vos aptitudes à la réflexion mais aussi à l'action ainsi que de votre esprit ouvert et créatif.

Après vous être affirmé comme véritable force de proposition, capable de convaincre et de gérer le changement, vous pourrez évoluer vers un poste opérationnel.

La maîtrise de l'anglais est indispensable. Poste situé à Maubeuge.



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

La cité de la musique recherche pour Paris

Directeur de l'exploitation technique et de la logistique

Votre mission : vous coordonnez l'ensemble des dossiers des installations techniques et équipements audiovisuels, informatiques, télématiques... ainsi que tous les dossiers logistiques. Vous êtes responsable également de la maintenance et de l'exploitation des bâtiments : réception des travaux, mise en place de la sécurité générale, moyens généraux...

Votre profil : vous possédez une solide expérience de lancement de projets, de mise en fonctionnement de dispositifs complexes, de préférence au sein d'établissements recevant du public. Diplomate mais ferme, votre esprit de décision va de pair avec une réelle volonté d'assurer un meilleur accueil du public.

Merci d'adresser lettre, CV et photo, sous réf. 141024B, à notre conseil Jean-Louis Pagès, Florian Mantione Institut, 365 rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Florian Mantione Institut

GROUPE PRIVÉ DU SECTEUR TERTIAIRE,
LEADER MONDIAL DANS NOTRE DOMAINE,
NOUS RECHERCHONS NOTRE

RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES

Animateur d'une équipe d'une quarantaine de personnes, vous aurez en charge la supervision de la conception et du développement dans un environnement méthodologique et technologique en constante modernisation.

Agé d'une trentaine d'années, vous avez :

- Une formation **Grande Ecole d'Ingénieurs** ou de **Commerce**
- **Une expérience d'une dizaine d'années** au cours de laquelle vous avez acquis la maîtrise de grands projets et la mise en oeuvre de méthodes (SDM/S,...)

De réelles qualités d'animation et d'organisation et l'aptitude à participer à des schémas directeurs sont nécessaires pour réussir dans cette fonction.

La connaissance des environnements grands systèmes, des architectures client/serveur, votre compréhension de l'administration des données et de l'approche "objet" seront des atouts déterminants.



Merci d'adresser votre candidature + rémunération actuelle sous ref. RE à :
EL CONSEIL, 67 rue d'Amsterdam 75008 Paris

CONFIDENTIALITÉ GARANTIE

BOUM & BANG

LE MONDE DES RADIOCOMMUNICATIONS

TELEMATE Mobile Consultants est le spécialiste européen de l'ingénièrie et du conseil en radiocommunications - réseaux cellulaires, CT2, PCN, radiomessagerie, 3RP et 3RD. La Société utilise ses propres logiciels et équipements de test et mesure.

Pour accompagner son développement à l'international, elle recherche plusieurs

INGENIEURS GSM CONFIRMES

(Experts en Ingénierie Cellulaire)

A 30 ans +, Ingénieurs Grandes Ecoles ou universitaires, vous avez plusieurs années d'expérience réussie dans la conception de réseaux cellulaires et une pratique certaine de l'ingénièrie en *France ou à l'étranger.*

Actuellement responsable d'équipes d'ingénièrie ou de projet, vous vous intéressez au métier de consultant et vous souhaitez faire évoluer vos compétences techniques et de management dans un environnement réellement international.

La maîtrise de la langue anglaise est impérative, celle d'une autre langue - européenne ou non - un atout certain.

Les postes, basés à Vincennes, nécessiteront de nombreux déplacements à l'étranger de courte ou de longue durée.

Adresser vos candidatures sous réf. IR20 à : TELEMATE S.A. 29/31, rue Victor Basch, 94300 VINCENNES CEDEX.



Carré Turenne



OUTSOURCING
La sélection naturelle?

OutSource Group Ltd et Sequoïa informent les lecteurs du journal Le Monde, qui nous ont adressé, ou qui souhaitent nous adresser leur candidature, suite à l'annonce de recrutement parue dans la rubrique Initiatives datée du 5 octobre 1994, pour les postes de :

INGENIEUR COMMERCIAL GRANDS COMPTES EUROPE

INGENIEUR SUPPORT TECHNIQUE OU M.I.S.

FORMATEURS

qu'un mouvement de grève de certaines catégories du personnel de La Poste affecte le 5ème arrondissement de Paris et malheureusement aucun courrier ne nous parvient.

Vous voudrez bien nous retourner, ou nous adresser, votre candidature par télécopie au numéro (1) 45 35 24 93 ou téléphoner à Marion DELPARD au (1) 45 35 25 37 ou pour ceux d'entre vous qui en ont la possbilité, la déposer chez Sequoïa - 1 bis, Passage des Patriarches - 75005 PARIS.

Avec nos remerciements et nos excuses.

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

RESPONSABLE DE PROJETS EN ELECTRONIQUE DE PUISSANCE

LYON



EUROTHERM AUTOMATION

Membre du Groupe EUROTHERM plc (1,6 Mds de CA), nous sommes un *des leaders mondiaux en* Régulation de Température, de Process, Electronique de Puissance et Automatisation. Nous sommes en France 120 personnes pour 125 MF. Nous recherchons pour notre siège de Lyon un Ingénieur à fort potentiel.

Au sein du Service Développement, nous vous proposons de prendre en charge la conduite de projets de développement de nos GRADATEURS DE PUISSANCE A THYRISTORS; ce poste nécessite de trouver des solutions techniques rationnelles et économiques avec le souci des contraintes de fabrication.

De formation Ingénieur en Electronique, vous avez une **expérience significative** dans le domaine analogique, numérique et vous maîtrisez les courants forts. Imaginatif, innovant et autonome, vous avez le goût du travail en équipe; l'anglais technique permet les échanges dans le Groupe.

Adressez votre candidature (lettre + CV + photo et prétentions) sous référence ID à
GP International
le Highway - 41 quai Fulchiron - 69005 Lyon.

GP International

MEDIAPA



LE 1ER ASSUREUR FRANÇAIS DE LA CONSTRUCTION

Notre organisation et notre système d'information répondent aux besoins de nos quelque 45.000 sociétaires. *Ils évoluent* constamment pour maintenir un haut niveau de professionnalisme.

Notre Département Organisation recherche un

Chef de Projet

De formation Bac +4/5.(grandes écoles, universités...), vous disposez d'une expérience professionnelle confirmée dans le secteur de l'Assurance.

En véritable coordinateur, vous aurez à vous impliquer dans la refonte du système d'information de notre groupe. Le résultat des études qui vous seront confiées permettra d'argumenter des choix et des décisions stratégiques de l'entreprise.

Vous prendrez en charge l'animation de groupes de travail et la mise en oeuvre de projets en liaison avec les utilisateurs et les autres membres de l'équipe.

Ce poste, basé à Paris, implique de courts déplacements en province.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. ORGA à SMAbtp - Service Emploi-Formation 114, rue Emile Zola - 75739 PARIS Cedex 75.

L'ASSURANCE D'UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec 1 ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial